

Université Bordeaux
Montaigne

(MICA/ADESS)

Université Rennes 2

(ES0)

Septembre 2014

Mon paysage au quotidien *une pratique ordinaire?*





**UNIVERSITÉ
RENNES** ueb



RÉDACTEURS

RESPONSABLE DU PROJET DE RECHERCHE

Raphaële Bertho, MCF, Historienne de la photographie,
Université Bordeaux Montaigne (MICA)

PÔLE TERRITOIRE

Nicolas d'Andréa – MCF Aménagement et Urbanisme,
Université Bordeaux Montaigne (ADES)

Hélène Bailleul – MCF Géographie et Aménagement,
Université Rennes 2 (ESO)

Caroline Guittet – Doctorante en Géographie sociale,
Université Rennes 2 (ESO)

Guillaume Chauvet – Masterant SIGAT, stagiaire, Université
Rennes 2 (ESO)

PÔLE SOCIÉTÉ

Luc Greffier – MCF Aménagement et Urbanisme,
Université Bordeaux Montaigne (ADES)

Pascal Tozzi – MCF HDR Sciences politique, Université
Bordeaux Montaigne (ADES)

Hélène Bectarte – Docteur et enseignante certifiée en
Histoire Géographie

PÔLE IMAGE

Raphaële Bertho – MCF Sciences de l'information et de la
communication, Université Bordeaux Montaigne (MICA)

Anne Gagnebien – Docteur en Sciences de l'information et
de la communication, Ingénieure de recherche (MICA)

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

Florian Muzard – Chargé de mission, Bureau de la prospective et des études, Commissariat Général à l'Égalité des Territoires

Magali Pinon-Leconte – Chargé de mission scientifique «Paysages et Territoires durables», ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Richard Raymond – Chargé de recherche, Centre national de la recherche scientifique

Jean-Michel Valantin – Haut fonctionnaire au développement durable, conseiller du Directeur général de l'enseignement scolaire, ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

REMERCIEMENTS

aux membres du comité de pilotage pour leurs analyses, commentaires et relectures attentives

à l'observatoire des territoires du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires pour l'apport important de données et de typologies, sur lesquelles cette étude s'est basée

COORDINATION

Aurélie Franchi – Chargé de mission paysage, ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

RÉSUMÉ

Ce rapport répond à une commande du Bureau des paysages du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE) portant sur l'étude du corpus réuni à l'occasion du concours *Mon paysage au quotidien, La France vue par ses habitants*. Lancé à l'occasion de l'anniversaire de la loi « Paysage » (1993) en octobre 2013, ce concours photographique est destiné aux particuliers et aux scolaires. Il fait écho au concours national organisé en 1992 *Mon paysage, Nos paysages*, dont les résultats ont fait l'objet d'une analyse par la sociologue Françoise Dubost (1995). Vingt ans plus tard, les 8000 contributions collectées permettent d'apprécier l'évolution de la perception du territoire hexagonal. Qu'en est-il aujourd'hui alors que la population française localisée en périurbain n'a cessé de croître depuis 20 ans, que les centres-villes convergent vers les berges, que les quartiers populaires se gentrifient et que les écoquartiers se multiplient? A quoi ressemble la France d'aujourd'hui dans le viseur des Français?

Du fait du caractère multiforme du corpus réuni à l'issue du concours, associant des photographies, des textes (titres et légendes) et des données sur la participation et la prise de vue, l'analyse a été confiée à une équipe de chercheurs appartenant à trois structures différentes (le laboratoire MICA, les UMR ADES et ESO), à deux universités (Bordeaux Montaigne et Rennes 2) et plus encore de disciplines : aménagement, urbanisme, géographie, sciences politiques, sciences de l'information et de la communication et études visuelles sont représentées. Ce travail de recherche fondé sur la complémentarité des approches a duré six mois, associant systématiquement des approches quantitatives portant sur l'intégralité du corpus et des approches qualitatives de sous-ensembles, avec notamment la géolocalisation de 400 lieux de prises de vues. Il s'agit d'analyser le regard porté par les habitants sur le territoire national, en privilégiant ici la perception du paysage. Un parti-pris qui nous a conduit à exposer de manière détaillée la méthodologie mise en œuvre.

En premier lieu une étude de la participation au concours permet de considérer que ce dernier constitue un reflet de la France, du fait des ressemblances certaines des profils socio-démographiques ou de la répartition géographique des participants avec ceux de la population nationale. Cependant, comme tout reflet, ce dernier est quelque peu déformé, parfois infidèle.

On remarque en effet la prédominance de la représentation d'une France pittoresque, de « carte postale », privilégiant des vues valorisantes de sites reconnus comme remarquables ou distingués pour leurs qualités paysagères. Cette tendance apparaît comme le résultat de plusieurs éléments concordants : la prégnance de l'héritage de l'imagerie touristique dans la perception du territoire d'une part, la reprise des canons de la représentation photographique du paysage (coucher de soleil, arc en ciel) d'autre part et enfin la volonté de se démarquer dans le cadre du concours.

Sommaire

On ne peut cependant réduire le corpus à cet unique constat. Le travail de recherche a permis de développer des approches thématiques dont les résultats permettent d'affiner et de moduler ces premières constatations en fonction des territoires et des populations.

• Sur la quotidienneté du paysage :

Considérant sans *a priori* que l'ensemble des contributions illustraient le quotidien, nous avons tenté de dessiner les contours de la compréhension extensive qui en a été faite par les participants particuliers. Le paysage quotidien s'installe ainsi dans différents rapports d'intimité, traduits par une graduation de la proximité temporelle, spatiale ou symbolique. « Mon paysage quotidien » est finalement d'abord familier avant d'être mitoyen. C'est un paysage en mouvement, changeant, c'est un paysage du présent comme du passé, mais c'est avant tout un paysage personnel, avec lequel s'établit une relation le plus souvent individuelle.

• La perception des politiques publiques :

Nous avons interrogé le corpus afin de tenter de saisir de quelle manière les politiques publiques du paysage, ou de l'aménagement du territoire, ont pu influencer sur la perception des habitants. Il semble que les actions en faveur de la valorisation d'un paysage ordinaire restent relativement invisibles aux yeux des habitants. *A contrario* les opérations de patrimonialisation et de mise en tourisme sont, elles, largement relayées dans les clichés. Enfin le service écologique d'un paysage considéré comme bien commun est peu traduit dans les contributions au profit de la vision romantique d'une contemplation solitaire d'un paysage relégué alors au rang de décor.

• L'expression des imaginaires des territoires :

Il s'agit ici de comprendre les représentations visuelles et textuelles soumises au concours comme l'expression, non pas tant d'une expérience du territoire que de sa perception parfois fantasmée. C'est ainsi que le pavillon et la route restent totalement hors-champ dans les espaces périurbains, au profit de la célébration d'une France rurale et traditionnelle. En contrepoint la banlieue s'identifie à son mode de vie, au rythme des trajets et des transports en commun, valorisant une véritable « sociabilité du paysage ». Enfin l'eau est un élément commun de l'imaginaire des territoires tant littoraux qu'urbains, perception accentuée sans aucun doute par les opérations de reconquête des berges, des fleuves et canaux.

• Le paysage des scolaires :

La prise en considération de la spécificité de la participation des scolaires nous a amené dans la plupart des cas à isoler ce corpus afin d'adapter nos approches. Le paysage qui se dessine ici est fortement marqué par les contraintes organisationnelles du temps scolaire (paysage du lieu d'étude ou à proximité, dans le temps de la classe) d'une part, et des programmes d'autre part (notion de développement durable).

| | |
|--|----|
| INTRODUCTION: LE PAYSAGE QUOTIDIEN, UNE PRATIQUE ORDINAIRE? | 1 |
| MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE | 5 |
| I. Le concours, un reflet de la France | 11 |
| 1.1. Une large participation | 12 |
| 1.1.1. Deux canaux de participation: particuliers et scolaires | 12 |
| 1.1.2. Le corpus des photographies non retenues | 12 |
| 1.1.3. Une participation unique | 13 |
| 1.2. Le profil des participants particuliers | 13 |
| 1.2.1. Profil démographique | 13 |
| 1.2.2. Profil socioprofessionnel | 14 |
| 1.2.3. Profil résidentiel | 15 |
| 1.3. Répartition géographique des photographies | 16 |
| II. Le quotidien, un paysage pluriel | 19 |
| LE PAYSAGE QUOTIDIEN, UNE DÉFINITION « EN CREUX » | 20 |
| 2.1. Le quotidien comme caractéristique spatiale | 21 |
| 2.1.1. Paysage « autochtone »: la commune | 21 |
| 2.1.2. Paysages familiers: l'Aire urbaine | 24 |
| 2.1.3. Paysages occasionnels: les grandes distances | 33 |
| 2.2. Le quotidien comme caractéristique temporelle | 40 |
| 2.2.1. Dans le texte | 40 |
| 2.2.2. Dans les images | 41 |
| 2.3. Le quotidien comme appropriation symbolique | 45 |
| 2.3.1. Une appropriation personnelle ou collective | 45 |
| 2.3.1. Une appropriation élective | 45 |

III. La visibilité des politiques publiques 47

| | |
|--|----|
| INTRODUCTION | 48 |
| 3.1. Répartition des prises de vue selon les espaces à gestion spécifique | 49 |
| 3.2. La gestion durable des paysages hors champs... | 50 |
| 3.2.1. Les Vosges : PNR et Atlas de paysages | 51 |
| 3.2.2. L'Observatoire Photographique National du Paysage (OPNP) | 58 |
| 3.2.3. Le service écologique du paysage | 68 |
| 3.3. ... Au profit d'une « marchandise-patrimoine » | 73 |
| 3.3.1. L'attachement aux valeurs patrimoniales | 73 |
| 3.3.2. La mise en tourisme de Bordeaux | 80 |

IV. Les imaginaires des territoires 97

| | |
|---|-----|
| INTRODUCTION | 97 |
| 4.1. Les normes implicites de la prise de vue | 98 |
| 4.1.1. « Mon paysage » | 98 |
| 4.1.2. La prise de vue photographique | 98 |
| 4.1.3. L'injonction paysagère | 99 |
| 4.2. Une France de «carte postale» | 100 |
| 4.2.1. L'omniprésence de l'eau | 100 |
| 4.2.2. Un périurbain ré-enchanté | 112 |
| 4.3. L'envers du décor: la réhabilitation des paysages non-conformes | 118 |
| 4.3.1. La banlieue populaire (93), une sociabilité du paysage | 118 |
| 4.3.2. Les grands ensembles, un renversement du regard [scolaires] | 125 |

V. Les scolaires 129

| | |
|--|-----|
| PRÉCISIONS DE MÉTHODES: LES SOUS-POPULATIONS PERTINENTES | 129 |
| 5.1. Analyse de la participation | 131 |
| 5.1.1. Répartition de la participation des scolaires | 131 |
| 5.1.2. Répartition de la participation des scolaires selon des variables géographiques | 132 |
| 5.2. Le paysage des scolaires | 134 |
| 5.2.1. Proxémie entre les lieux de prises de vues et le lieu d'études | 134 |
| 5.2.2. Les dimensions temporelles du paysage quotidien des scolaires | 151 |
| 5.2.3. Les scolaires et le développement durable | 155 |

| | |
|--|-----|
| CONCLUSION «LA FRANCE VUE PAR SES HABITANTS....» | 159 |
| BIBLIOGRAPHIE | 161 |

| | |
|--|-----|
| ANNEXES | I |
| PARTIE I: OBSERVATIONS SUR LE DISPOSITIF DU CONCOURS | I |
| PARTIE 2 | III |

INTRODUCTION

Le concours *Mon paysage au quotidien*

Ce rapport présente l'analyse des contributions au concours national *Mon Paysage au quotidien, la France vue par ses habitants* organisé entre octobre 2013 et janvier 2014. Le concours présentait deux catégories : l'une pour les participants particuliers et l'autre pour les participants scolaires. Les contributions étaient postées en ligne sur un site internet dédié (www.mon-paysage-au-quotidien.fr, aujourd'hui désactivé).

Au terme des trois mois, 3120 particuliers ont envoyé 7377 contributions constituées chacune d'un clichés photographique avec titre et légende. Dans la catégorie scolaire, chacune des 344 contributions sont constituées d'un ensemble de trois photographies, avec un titre pour la contribution, une légende pour chacune des images et un commentaire de l'enseignant ayant accompagné le projet.

Le travail d'analyse s'est déroulé sur six mois, entre mars et septembre 2014. Il a porté sur l'ensemble des contributions au concours, sans prendre en compte le sous-ensemble constitué par les photographies lauréates, considéré comme non pertinent par rapport à notre question de recherche (Cf *Méthodologie de la recherche*).

Une analyse pluri-disciplinaire

Cette étude associe de manière étroite des chercheurs appartenant à différentes disciplines (géographie, urbanisme, aménagement, sciences politiques, études visuelles). Leurs regards croisés sur un même objet a permis de développer des approches thématiques complexes et complémentaires.

Du point de vue de la méthodologie de la recherche, cette dernière associe systématiquement des approches quantitatives portant sur l'intégralité du corpus et des approches qualitatives de sous-ensembles (Cf *Méthodologie de la recherche*). S'agissant du traitement des contributions, nous avons ainsi systématiquement privilégié une approche double, liant une objectivation des éléments du corpus permettant de qualifier, d'une part, le type de paysage photographié et d'autre part, le regard porté sur ce paysage, et une approche sensible des données visuelles et textuelles.

L'ensemble de ces travaux ici synthétisés nous ont permis de dégager au fil des analyses un ensemble d'axes thématiques. Il ne s'agit pas ici d'avoir la prétention de couvrir l'ensemble des axes d'études envisageables de ce corpus, mais de mettre en relief son intérêt et ses limites, afin d'ouvrir à de futures recherches éventuelles.

Les axes thématiques

- **La physionomie du corpus :**

En guise d'étape préliminaire il nous a semblé nécessaire d'analyser la physionomie du corpus étudié, à travers une étude de la participation au concours. Il s'avère que les résultats de ce dernier constituent un reflet de la France, du fait des ressemblances certaines du point de vue des profils socio-démographiques ou de la répartition géographique des participants par rapport à la population nationale. Cependant, comme tout reflet, ce dernier est quelque peu déformé, parfois infidèle.

- **La quotidienneté du paysage :**

Considérant sans *a priori* que l'ensemble des contributions illustraient le quotidien, nous avons tenté de dessiner les contours de la compréhension extensive qui en a été faite par les participants particuliers. Le paysage quotidien s'installe ainsi dans différents rapports d'intimité, traduits par une graduation de la proximité temporelle, spatiale ou symbolique.

- **La perception des politiques publiques :**

Nous avons interrogé le corpus afin de tenter de saisir de quelle manière les politiques publiques du paysage, ou de l'aménagement du territoire, ont pu influencer sur la perception des habitants. Il semble que les actions en faveur de la valorisation d'un paysage ordinaire restent relativement invisibles aux yeux des habitants. *A contrario* les opérations de patrimonialisation et de mise en tourisme sont, elles, largement relayées dans les clichés. Enfin le

service écologique d'un paysage considéré comme bien commun est peu traduit dans les contributions au profit de la vision romantique d'une contemplation solitaire d'un paysage relégué au rang de décor.

• Les imaginaires des territoires :

Il s'agit ici de comprendre les représentations visuelles et textuelles soumises au concours comme l'expression, non pas tant d'une expérience du territoire que de sa perception parfois fantasmée. C'est ainsi que le pavillon et la route restent totalement hors-champ dans les espaces périurbains, au profit de la célébration d'une France rurale et traditionnelle. En contrepoint la banlieue s'identifie à son mode de vie, au rythme des trajets et des transports en commun, valorisant une véritable « sociabilité du paysage ». Enfin l'eau est un élément commun de l'imaginaire des territoires tant littoraux qu'urbains, perception accentuée sans aucun doute par les opérations de reconquête des berges des fleuves et canaux.

• Le paysage des scolaires :

La prise en considération de la spécificité de la participation des scolaires nous a amené dans la plupart des cas à isoler ce corpus afin d'adapter nos approches. Le paysage qui se dessine ici est fortement marqué par les contraintes organisationnelles du temps scolaire (paysage du lieu d'étude ou à proximité, dans le temps de la classe) d'une part, et des programmes d'autre part (notion de développement durable).

Mise en perspective historique et critique

Un paysage quotidien, une pratique ordinaire ?

« Ce qui se passe chaque jour et qui revient chaque jour, le banal, le quotidien, l'évident, le commun, l'ordinaire, l'infra-ordinaire, le bruit de fond, l'habituel, comment en rendre compte, comment l'interroger, comment le décrire? »

Comment parler de ces « choses communes », comment les traquer plutôt, comment les débusquer, les arracher à la gangue dans laquelle elles restent engluées, comment leur donner un sens, une langue: qu'elles parlent enfin de ce qui est, de ce que nous sommes? » (Perec, 1989, p. 11)

Photographie et politiques publiques du paysage

En relançant un concours photographique pour l'anniversaire de la Loi « Paysage », le Bureau des paysages s'est clairement inscrit dans la lignée d'une histoire associant les institutions françaises, la photographie et le paysage depuis maintenant trente ans. En effet c'est en janvier 1984 qu'est officiellement lancée la Mission photographique de la DATAR, et dix ans plus tard, en 1994, qu'est lancé l'Observatoire Photographique National du Paysage. Autant de grands projets qui vont tenter d'accompagner en images la prise en considération d'un paysage d'abord patrimonial, puis « ordinaire » (Convention européenne du paysage, 2000, entrée en vigueur en France en 2006), et enfin « bien commun » (Sgard, 2010) avec l'émergence de la notion de développement durable.

Cette histoire de la sensibilisation aux paysages par la photographie est marquée notamment par l'organisation en 1992 du concours national, Mon paysage, Nos paysages, dont les résultats ont fait l'objet d'une analyse par la sociologue Françoise Dubost (1995). Vingt ans plus tard, les résultats du concours Mon paysage au quotidien, la France vue par ses habitants nous permettent d'apprécier l'évolution de cette perception du territoire hexagonal. A titre d'exemple, le précédent concours photographique faisait la part belle aux paysages ruraux avec une quasi-absence des paysages urbains, dans un contexte de crise agricole et de retour aux campagnes (le phénomène de rurbanisation est selon l'INSEE, daté du milieu des années 1990). Qu'en est-il aujourd'hui alors que la population française localisée en périurbain n'a cessé de croître depuis 20 ans, que les centres-villes convergent vers les berges, que la banlieue se gentrifie et que les écoquartiers se multiplient? A quoi ressemble la France d'aujourd'hui dans le viseur des français?

La participation citoyenne aux politiques paysagères

Le concours photographique *Mon paysage au quotidien* : La France vue par ses habitants entre dans la lignée, aujourd'hui répandue à tous les échelons institutionnels, des dispositifs participatifs accompagnant les politiques publiques (Blondiaux et Cardon, 2006). L'expression « vue par ses habitants », si elle s'inspire directement de la Convention européenne du paysage (2000), n'est pas uniquement connotée par celle-ci. Le questionnement sur

la collecte des représentations habitantes du territoire traverse l'action territoriale depuis une trentaine d'années, durant lesquelles ont été énoncés et construits les principes de la participation citoyenne aux politiques nationales et locales (de la loi Bouchardeau en 1976, aux lois ATR, Chevènement et Voynet dans les années 1990, à Loi sur la Démocratie de Proximité de 2002, renforcée par la loi Grenelle 2 en 2010). Cette construction législative progressive a renforcé au fur et à mesure, d'une part, la diversité des dispositifs participatifs (avec notamment un soutien à l'expérimentation par les collectivités locales) et d'autre part une ambition croissante en matière de finalité des dispositifs : de la récolte des réactions et points de vue (dans la veine de l'enquête publique) au co-design des politiques territoriales (dans la veine des diagnostics partagés, ou de l'urbanisme participatif). Ainsi le concours photographique s'insère-t-il dans ce panorama de dispositifs participatifs à la croisée de la récolte d'informations et de la sensibilisation aux thématiques du paysage.

En tant que dispositif ouvert et gratuit, le concours se présente comme une modalité d'implication largement accessible à tous un chacun. Cette ouverture à un large public, au moins au niveau de la procédure, se couple à une forme de « démocratisation » de la thématique paysagère à vocation incitative pour les habitants photographes. Outre le sous-intitulé du concours La France vue par ses habitants, c'est le concept de paysage qui se banalise et glisse définitivement de l'« extraordinaire » ou du « pittoresque » vers le « tout paysage » (Berlan-Darqué et Kalaora, 1991) ; chaque usager étant incidemment promu en observateur légitime de son environnement de proximité, le paysage devient « l'affaire de tous » (Dérioz, Béringuier et Laques, 2010). A ce titre, et parce que le paysage est bien le résultat de la rencontre entre un regard et un espace, la contribution symbolique du concours est indéniable. Elle vaut prise en compte, même partielle, du regard des individus et de la diversité des « points de vue » illustrés par les photos, comme de la valeur sensorielle personnelle et parfois intime accordée au territoire. La photographie donne ainsi corps à la perception des habitants et à la dimension vécue des paysages en question, à une forme de relation « trajectrice » (Berque 2000) et de « reconnaissance paysagère » sensible qui mêle esthétique, affectif, émotionnel, identité, etc. (Benages-Albert et Bonin ; Lelli et Paradis, 2013).

Le concours photographique comme dispositif participatif renvoie également à un constat établi d'inflation de la médiation visuelle dans les formes participatives (Bailleul, 2008 ; Cuny et Nez, 2013). L'usage des images dans la collecte des représentations territoriales et dans la conception des espaces (pratiques architecturales et urbanistiques) constitue une nouvelle forme de discours entre injonction et sensibilisation (Gagnebien et Bailleul, 2011 ; Khedidja, 2013). Dès lors la médiation visuelle proposée par le concours doit être prise au sérieux en tentant de le mettre en rapport avec d'autres formes participatives qui elles aussi s'emparent du visuel (Maresca et Meyer, 2013). Ainsi la forme du concours photographique est analysée ici dans le cadre des politiques territoriales de communication (entendues comme marketing urbain, mais aussi dialogue citoyen) qui sont censées activer la relation entre citoyens et gouvernement et finalement faire vivre la démocratie. (Cf [Annexe Partie 1. Observations sur le dispositif du concours.](#))

Une double injonction paradoxale

L'énoncé du concours, en interrogeant spécifiquement la dimension quotidienne du paysage, se heurte à son caractère insaisissable. La formulation reprend ici une préoccupation de la puissance publique pour les paysages « de tous les jours », paysages vécus par les habitants qui ne relèvent pas d'une distinction particulière du fait de leur caractère patrimonial ou remarquable. Or, ce faisant, elle énonce une double injonction qui peut apparaître comme paradoxale.

En premier lieu, comment distinguer le quotidien, par nature informe, insignifiant, inaperçu, dans un dispositif concurrentiel ? Comment dire le rien, comment distinguer cette « toile de fond de notre vie », pour reprendre ici les mots de Roland Barthes, sans la transformer tout à la fois. Il s'agit là d'une contradiction à laquelle se sont confrontés tous ceux qui, artistes ou chercheurs, ont tenté d'interroger le quotidien : le fait même de lui prêter attention le fait sortir de sa banalité, de sa familiarité, de l'évidence qui fait son essence (Sheringham, 2006).

Une dimension qui se trouve accentuée par l'usage du médium photographique. En effet, la pratique photographique ordinaire est largement organisée autour de l'« extra-ordinaire » : on ne s'empare de son appareil que lorsque l'événement survient, qu'il soit personnel ou climatique. On ne prête attention au quotidien que lorsque ce dernier cesse de l'être pour devenir exceptionnel, merveilleux, lorsqu'il se colore d'insolite ou de pittoresque.

Une France idéalisée

Cette double injonction, photographique et paysagère, bénéficie à la mise en valeur dans le cadre du concours de l'image d'une France bénéficiant des largesses climatiques, d'un ciel aussi bleu que généreux en arcs-en-ciel le jour, et régulièrement baignée d'une lumière rougeoyante en fin de journée. On peut noter par ailleurs une reprise dominante de modèles paysagers ancrés dans notre culture visuelle de plus plus d'un siècle de fait de leur reprise par l'imagerie touristique (Luginbühl et Cadiou, 1995 ; Boyer, 2000 ; Bouillon, 2012 et 2014). Les clichés sont

en effet empreints de pittoresque pour les territoires ruraux, de sublime pour les littoraux ou la montagne. Des archétypes visuels qui s'accompagnent de la valorisation d'une posture romantique : le paysage fait l'objet d'une contemplation solitaire. On remarque ainsi la persistance de représentations paysagères héritées du XIXe siècle. Un constat déjà partagé par Françoise Dubost à l'issue de son analyse du concours de 1992, et repris par Pierre Donadieu (2002) : « [La société paysagiste] aime les clichés pour croire au réel. ». Et ce malgré la politique menée par les institutions françaises depuis trente ans en association avec les photographes auteurs. Dès 1989, dans son texte commentant les résultats de la Mission photographique de la DATAR, Augustin Berque affirme la nécessité de s'en débarrasser pour mieux embrasser le territoire contemporain : « Nous assistons en ce moment même à la naissance d'un autre paysage. Et si c'est le cas, alors il vaut mieux que nous aidions à cette naissance, en apprenant à voir et à faire ce nouveau paysage, au lieu de détourner notre regard vers d'illusoires vestiges du passé, ou de nous résigner à aimer Big Brother le parking... » (1989). La mise en avant d'une photographie du territoire français qui cherche à porter un regard renouvelé sur ces espaces, à travers les missions photographiques (Bertho, 2013, Ballesta et al 2014) ou le développement des observatoires photographiques du paysage, ne semble pas avoir influencé outre mesure le regard des habitants (Bertho, 2008 et 2011, Guittet 2015).

Le rôle social du paysage

L'objet de cette étude est moins ici le paysage en lui-même ou sa représentation photographique mais plus largement la relation établie entre les participants au concours avec le paysage représenté photographiquement. Cette approche est ici ancrée dans la définition du paysage proposée dans l'article 1 de la Convention européenne du paysage : « « Paysage » désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. ». Néanmoins cette catégorie de la perception a été étendue à la dimension sociale du paysage, en prenant ainsi en compte le fait que « (...) les individus se représentent le paysage non seulement par rapport à leur propre place dans la société et leur propre expérience de confrontation avec la matérialité des territoires parcourus ou vécus, mais également par rapport aux personnes qu'ils fréquentent dans leurs activités quotidiennes. ». (Luginbhül 2008). Ce parti-pris épistémologique implique la mise en place d'une équipe de recherche pluridisciplinaire afin de tenter de saisir les implications géographiques, sociales comme symboliques des contributions soumises à l'analyse.

De nouveau il nous semble important de rappeler que les travaux présentés ici constituent pour nous une première approche non exhaustive du corpus, laquelle nécessite des recherches plus approfondies afin notamment de mettre en perspectives les résultats.

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

REMARQUES GÉNÉRALES

Sur les modalités de l'approche géographique

Notre traitement descriptif du corpus privilégie une approche géographique multiscalaire, par l'utilisation de la cartographie statistique, la sélection d'espaces-type et la construction d'indicateurs de distance entre l'origine résidentielle des participants et leurs lieux de prise de vue. Ce dernier volet bénéficiant notamment d'un travail de géolocalisation précise de près de 400 points de vue (5% du corpus).

L'analyse géographique du corpus de photographies s'intéresse, entre autre, aux questions de distance entre le lieu de résidence du photographe et le lieu de prise de vue (pour les corpus que nous avons pu géolocaliser). Différents espaces seront concernés dans ce rapport d'étude : des départements, des aires urbaines ou encore l'échelle nationale, voire internationale. La valeur de cette distance (petite ou grande) ne sera pas évaluée en soi, mais par rapport à des hypothèses explicatives que nous pourrions faire à partir de leur répartition. En effet les grandes distances pourront être parfois le signe d'une attractivité de certains paysages photographiés pour des résidents de régions éloignées (sites emblématiques), mais les courtes distances pourront aussi dans d'autres cas être le signe de cette attractivité. Aussi, nous ne pouvons traiter de cette question de la distance comme d'une donnée univoque, qui pourraient par exemple prendre la forme d'un « coefficient de proximité » de certains corpus que nous comparerions à d'autres.

C'est pourquoi nous avons choisi de dénommer les analyses de distance par le terme de « proxémie » entre paysage habité et paysage photographié. Introduit par l'anthropologue Edward T. Hall dans les années 1960 (Hall, 1978), ce terme renvoie à la manière qu'on les individus de se représenter l'espace d'un point de vue culturel. La notion de proxémie nous permet de mettre l'accent sur l'idée que la distance est propre à une situation, à des habitudes, à une histoire personnelle ou sociale. Derrière le terme de proxémie, nous présentons une analyse géographique qui s'intéresse aux dimensions du rapport du photographe à l'espace photographié. Nous verrons par exemple dans les analyses que des paysages très éloignés du lieu de résidence du photographe font référence à des lieux pratiqués dans l'enfance, à des symboles socialement reconnus ou encore à des lieux auxquels l'individu accorde une place particulière. La proxémie est ainsi un terme permettant de considérer que ces distances géographiques doivent être croisées avec le sens que les individus leur donnent que nous décèlerons notamment à l'aide des commentaires accompagnant les photographies postées pour le concours.

Sur l'absence d'approche socio-démographique

La mise à l'écart des critères sociodémographiques (âge, sexe notamment) comme principes d'analyse est en partie due à la faible robustesse des informations collectées lors de la soumission des contributions (problème technique) et l'impossibilité d'approfondir notre étude par le biais d'entretiens menés avec les participants (loi informatique et liberté). Par ailleurs il ne nous a pas semblé approprié de faire une étude spécifique des photographies lauréates. En effet, cela revenait à analyser le regard porté sur le paysage par les membres des jurys, ce qui n'est pas l'objet de l'étude ici menée.

Sur le statut des images

La grande hétérogénéité du corpus rend d'autant plus grande la tentation de le traiter comme une base iconographique : quelle que soit la recherche, il « fournit » toujours quelques images qui illustrent une thématique en rapport avec le territoire. Cependant la dimension de ces sous-ensembles (entre 5 et 20 images) ne permet pas de les considérer comme représentatifs au regard du corpus général. Ils constituent ainsi des singularités que notre analyse ne doit pas survaloriser sous prétexte de la richesse potentielle de ces clichés. Il nous appartient *à contrario* de porter notre attention sur les dynamiques dominantes. Pour éviter d'être dans un rapport d'illustration d'une hypothèse qui va à l'encontre du positionnement de chercheur, nous avons donc choisi de privilégier dans la mesure du possible une mise en page de sous-ensembles sous la forme de planche photographique. Nous avons opté pour l'anonymat des auteurs des photographies afin que les commentaires et analyses proposés ne puissent pas affecter les participants au concours. Il ne s'agit en aucun cas de les déposséder de leur travail.

DONNÉES DU CORPUS

La méthode d'analyse des données dépend de leurs caractéristiques. Ainsi nous pouvons distinguer ici :

1. Les données géographiques et sociales des contributions

A partir du formulaire rempli par les participants au concours, nous disposons pour les particuliers des données concernant :

- le sexe,
- l'adresse,
- la date de naissance,
- la profession,
- la commune de prise de vue.
- Image, titre et légende

et pour les scolaires, pour la classe

- Type d'établissement
- Nom de l'école ou de l'établissement / de la structure d'enseignement spécialisée pour les élèves en situation de handicap
- Adresse
- Académie
- Téléphone
- Courriel
- Classe (niveau/nom/série) / tranche d'âge du groupe de jeune qui participent

A propos de l'enseignant / de l'animateur / de l'éducateur / du responsable

- Nom et Prénom
- Fonction / discipline
- Commune de prise de vue
- Titre de chaque photographie de la série
- Note de l'enseignant / du responsable du centre de loisirs / de la structure d'enseignement spécialisée présentant en 300 mots maximum la façon dont le concours a été abordé d'un point de vue pédagogique.

A noter : Dans le cadre de l'analyse du corpus des participants particuliers, nous distinguons trois types d'informations de localisation :

- Le lieu de résidence (localisé à l'adresse)
- Le lieu de prise de vue (localisé à la commune et géolocalisé dans les espaces-types)
- L'espace photographié (localisé dans les analyse par espaces-types)

Les données ont fait l'objet d'un traitement automatisé ou semi-automatisé, avec l'utilisation de Systèmes d'information géographique (SIG).

On doit noter ici que le travail de géolocalisation (la localisation initiale étant faite uniquement à l'échelle communale) à partir des données visuelles fournies par l'observation des photographies a été réalisé sur un sous-ensemble

de 388 contributions correspondant à un échantillon représentatif d'« espaces-types ».

2. Les visuels

Il s'agit ici des photographies soumises au concours.

Les visuels exigent une analyse qualitative. Pour ce faire, des sous-ensembles dans le corpus ont dû être déterminés.

3. Les textes

Par texte, nous entendons ici les titres et les légendes attribués par les participants aux photographies soumises. Les légendes répondent à la question suivante : *Expliquez ce que représente ce paysage pour vous ?*

Les textes ont pu être analysés par recherche de mots clés automatisée par le biais du logiciel Sphinx, sur des approches globales ou sur des sous-ensembles.

Dans le cadre de l'analyse des espaces-types, les textes sont considérés dans leur articulation avec l'image au sein d'une même contribution.

LES «ESPACES-TYPES»

Au vu de la dispersion observée dans la répartition spatiale du corpus, nous avons opté pour l'étude approfondie d'une série d'« espaces - types ». Ce choix a également été guidé par la nécessité pour l'analyse de géolocaliser les prises de vues, ce qui ne pouvait se faire sur des corpus trop importants. Tout en prenant en compte la singularité de chacun de ces espaces, nous considérons néanmoins que l'identification de dynamiques fortes ou récurrentes d'un espace-type à l'autre peut présenter des pistes d'analyse pour l'ensemble du corpus.

• La campagne : les communes rurales du Finistère

Le Finistère est un département essentiellement rural avec deux villes moyennes - Brest et Quimper - et un Parc Naturel Régional (PNR) composé de quarante-quatre communes adhérentes.

Ce sous-ensemble représente un volume de 70 photographies soumises par 41 participants particuliers.

• La montagne : le PNR du Ballon des Vosges

L'analyse de cet espace-type est croisée avec d'autres données comme le périmètre du Parc Naturel Régional ou l'Atlas de paysage.

Ce sous-ensemble représente un volume de 10 photographies soumises par 7 participants particuliers.

• Aires Urbaines (AU) de Rennes, Bordeaux et Toulon

Nous considérons que l'aire Urbaine est un espace-type opérant pour illustrer l'échelle de la vie quotidienne des habitants d'une zone urbaine. L'enjeu est de faire ressortir des modèles récurrents ou non d'organisation socio-spatiale, plutôt que de systématiser l'analyse sur un grand nombre de territoires.

On observe que les modèles de participation sont contrastés en leur sein : l'effet ville-centre, les phénomènes d'attractivité des communes voisines ou d'évasion hors de l'aire urbaine varient fortement d'un espace-type à l'autre.

Ce sous-ensemble représente un volume de 229 photographies soumises par 135 participants particuliers.

• La région parisienne : le département de la Seine-Saint-Denis

La forte participation (à l'échelle de l'échantillon total) au concours des habitants d'Ile-de-France associée à l'importance symbolique de cette région dans l'équilibre économique et politique national rend indispensable l'analyse d'une partie de ce corpus. Nous avons choisi de nous concentrer sur le département de la Seine-Saint-Denis du fait de la diversité des paysages que présente ce territoire, entre reconversion industrielle et développement du tertiaire, habitats collectifs et espaces pavillonnaires, aménagement des espaces de loisirs et de tourisme.

Ce sous-ensemble représente un volume de 58 photographies soumises par 40 participants particuliers.

• Le littoral : Bassin d'Arcachon et Ille-et-Vilaine

A travers l'aire urbaine de Toulon, un premier contexte d'implantation littorale a été déjà traité. En complément, un focus sur le bassin d'Arcachon et sur le littoral de l'Ille-et-Vilaine permet d'observer les deux autres façades maritimes (atlantique et de la Manche), avec des contextes urbains, touristiques et paysagers spécifiques.

Ce sous-ensemble représente un volume de 73 photographies soumises par 48 participants particuliers.

L'ANALYSE QUALITATIVE

L'analyse dite « qualitative » articule une étude des représentations visuelles et textuelles (images, titre et légende). L'attention s'est ainsi portée tant sur les éléments représentés que sur la manière dont ces derniers sont présentés par les participants.

Dans le cadre de l'analyse des espaces-types, auxquels s'ajoutent les espaces périurbains des régions Centre et Ile-de-France, les chercheurs ont travaillé à partir d'indicateurs communs :

- identification de motifs visuels
- identification de service du paysage, c'est-à-dire d'un usage du paysage
- identification d'une posture
- identification des mentions d'un rapport quotidien au paysage

• Les motifs visuels

Il s'agit d'identifier les éléments représentés, en prenant en compte le sujet de la photographie et non chacun des éléments faisant partie d'une composition.

Les motifs visuels peuvent être de différents ordres : naturel (mer, fleuve), bâti (maison, immeuble), infrastructure (pont, rail), etc.

• Les services paysagers

La notion de service paysager permet ici de caractériser la perception d'un usage du paysage. Elle est a été développée dans le cadre des travaux de Rodewald et Knoepfle (2005). Si ces derniers identifient vingt services paysagers différents, la typologie retenue ici reprend celle proposée par Yves Luginbühl (2012), lequel regroupe les services paysagers selon 3 grandes catégories :

- les services paysagers à caractère esthétique:

Il s'agit des espaces de détente, de loisir, des paysages fournisseurs d'histoire, de légendes et d'images typiques. Les paysages sont alors conçus comme des supports d'identité ou des structures d'identification.

- les services paysagers à caractère socio-économique et culturel:

Il s'agit des espaces d'utilisation agricole, des infrastructures de réseau ou des pratiques sportives. Le paysage est ainsi avant tout un espace fonctionnel, soumis à une pratique spécifique.

- les services paysagers à caractère écologique :

Il s'agit de l'écosystème naturel et du réservoir de diversité génétique.

On peut noter ici qu'un motif unique peut faire l'objet de perceptions divergentes quant au service paysager auquel il renvoie. Ainsi la vigne peut être considérée comme un élément « typique » du territoire, une ressource économique ou le poumon vert d'une région.

Par ailleurs, dans certains cas, les images et les textes renvoient uniquement à un enjeu photographique et ne peuvent correspondre à aucun service paysager.

• Les postures

Les postures exprimées, dans le texte notamment, ont été classés en trois catégories :

- laudative : quand le participant valorise le paysage photographié ou témoigne d'un attachement particulier (paysage de mon enfance, mon paysage)
- critique : quand le participant use de sa participation pour faire part d'un avis désapprobateur
- descriptive ou neutre : quand il s'agit simplement d'une désignation des éléments photographiés, sans commentaire particulier.

• Les mentions de la quotidienneté

L'idée de quotidienneté a été comprise ici de manière élargie. Il s'agit ainsi de l'ensemble des contributions marquant un rapport de proximité spatiale, temporelle ou affective avec le paysage photographié.

Ainsi il s'agit tout autant des trajets quotidien que des trajets réguliers bien qu'espacés dans le temps (chaque dimanche, chaque Noël) ; des vues depuis le domicile ou l'espace de travail, ou des mentions appropriatives (ma ville, le paysage de mon enfance).

I. Le concours, un reflet de la France

L'analyse de la participation au concours *Mon paysage au quotidien* permet d'affirmer qu'il a été véritablement grand public, présentant un caractère très hétérogène, à l'image de la société française. Mais comme dans tout reflet, l'image est aussi imparfaite, voire déformée, du fait notamment des conditions de collecte, des limites statistiques ou de l'impossibilité de contacter les participants.

Les caractéristiques de la participation des particuliers :

3120 participants particuliers ont mis en ligne un corpus de 7377 photos.

La majorité des participants n'a envoyé qu'une photo, ce qui représente 25% du corpus des photographies.

Les 15% de participants ayant envoyé plus de trois photos ont produit la moitié du corpus.

Les participants sont plutôt représentatifs de la population française sans les plus jeunes (moins de 10 ans) et les plus vieux (80 ans et plus).

Les populations d'actifs se sont fortement exprimées et notamment les 20-29 ans.

Les femmes sont surreprésentées dans les classes d'âge jeune (10-29 ans) et fortement sous-représentées après 60 ans.

Les grandes composantes de la société sont présentes au regard des principales catégories socio-professionnelles.

Les « cadres et professions intellectuelles supérieures » et « professions intermédiaires » sont très bien représentés dans l'échantillon (42%), au détriment notamment des « ouvriers ».

L'origine résidentielle des participants est cohérente avec le peuplement national (urbain/périurbain/rural, taille d'agglomération)

L'ensemble des départements et par conséquent des régions françaises ont été photographiés

Les 20 départements les plus photographiés concentrent la moitié du corpus (Paris = 10%).

2626 communes et arrondissements ont été photographiés.

42% des photographies sont prises dans une ville-centre d'agglomération (unité urbaine Insee).

Les principales villes-centre de France métropolitaine se retrouvent parmi les 20 communes les plus photographiées (à l'exception de Reims, Villeurbanne et Nîmes).

Les communes littorales ou de montagne sont particulièrement photographiées.

1.1 Une large participation

La participation au concours peut être qualifiée de « large » du fait de sa quantité (nombre de participants et de photographie) mais aussi de son équilibre général (répartition géographique et socio-démographique).

8409 photos ont été mises en ligne par les participants particuliers et scolaires, 977 prises de vues ayant été exclues du concours particuliers, dans le cadre du processus de modération. Si la majeure partie des participants n'a soumis qu'une seule image, l'importance quantitative de la multiparticipation peut toutefois être un biais de l'analyse.

1.1.1 Deux canaux de participation: particuliers et scolaires

Le nombre de photos par participant était illimité dans le cadre du concours pour les particuliers. 3120 participants ont ainsi produit 7377 photos. Tandis que la participation dans le cadre du concours scolaire obligeait à trois photos par participation (classe ou groupe pris en charge par un centre d'animation). 254 établissements/centres d'animation ont produit 344 participations qui débouchent sur 1032 photos. (Pour l'étude de la participation des scolaires, cf. Partie 5)

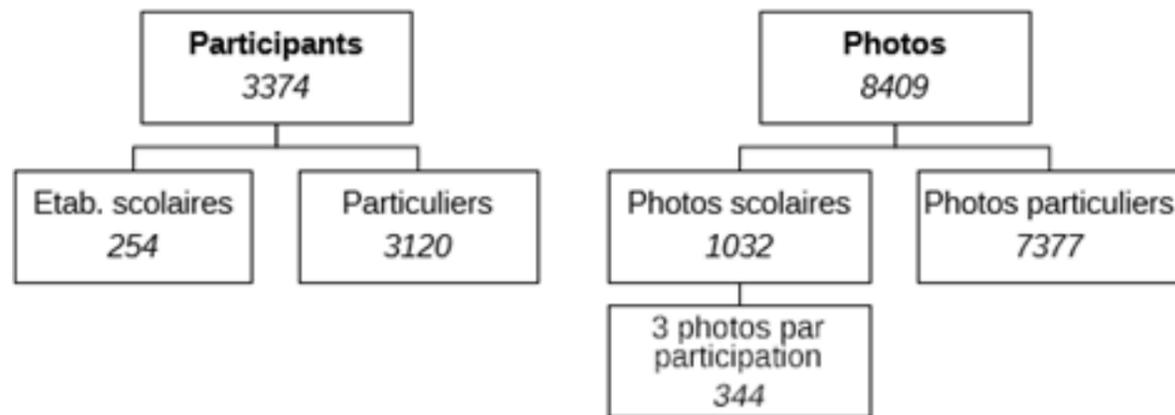


Figure 01 - Le corpus des photographies retenues

1.1.2 le corpus des photographies non retenues

Dans le cadre du processus de modération, 977 prises de vues mises en ligne par 567 participants particuliers ont été exclues du concours particuliers. La répartition par âge ou par catégorie socio-professionnelle des participants ayant eu au moins une photo rejetée est très proche de celle des participants particuliers. L'écart le plus notable (de 4 à 5 points) désigne les 60-74 ans et les retraités.

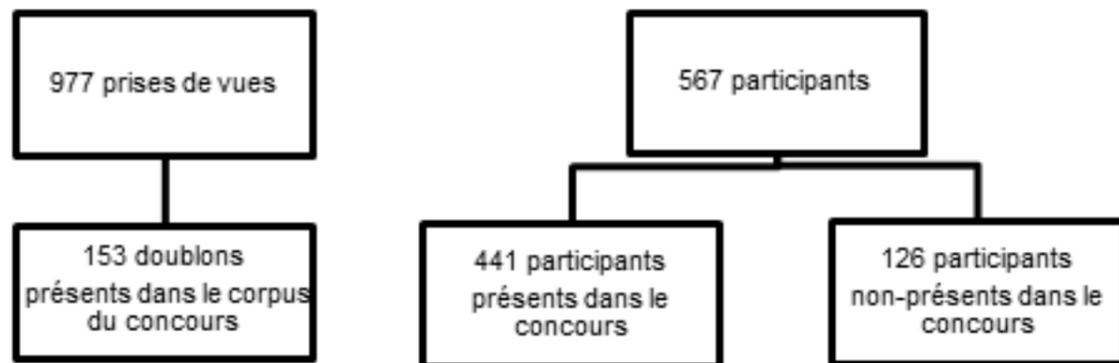
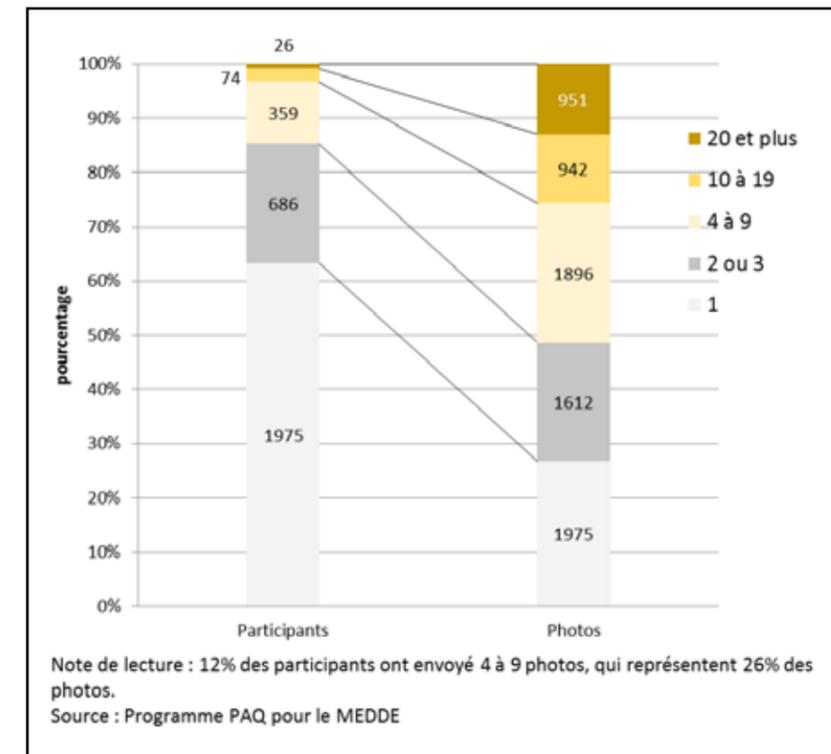


Figure 02 - Le corpus des photographies non retenues

1.1.3 La participation unique, modalité dominante mais d'impact relatif

La grande majorité des participants (plus de 60%) n'ont soumis qu'une seule prise de vue, ce qui représente un quart des photos du corpus. Les 85% de participants ayant mis en ligne jusqu'à trois prises de vue en représentent la moitié. L'autre moitié est donc le produit de seulement 15% des participants, soit 459 personnes. 81 participants ont été jusqu'à soumettre plus d'une dizaine de photos (23% du corpus -Parfois en utilisant des adresses mails différentes, créant ainsi de fausses participations individuelles, rectifiées dans le cadre du processus d'apurement de la base), les 5 valeurs maximales étant 47, 49, 55, 130 et 137.

En conséquence, la diversité des participants est réelle mais la multi participation constitue un biais potentiel de l'observation. Le nombre des photographies n'est pas forcément associé à une pluralité de regards. L'analyse de groupes restreints, notamment dans le cadre de petits agrégats géographiques nécessite de prêter attention à l'effet de concentration individuelle de la participation.



Graphique 01. Les participants et leurs photos, selon le nombre de photos soumises au concours

1.2 Le profil des participants particuliers

Le profil socio-professionnel, démographique et résidentiel de la population participante au concours reste de façon générale assez fidèle à celle de la population nationale. L'échantillon que constitue le corpus du concours peut, de ce point de vue, être considéré comme un « reflet » de la France d'aujourd'hui.

1.2.1 Profil démographique

La répartition par classes d'âges décennales montre que le concours prend en compte les principales composantes de la population française, à l'exclusion des plus jeunes (moins de 10 ans) et des plus vieux (80 ans et plus). Les populations en âge actif se sont fortement exprimées.

Analysée comparativement à la morphologie de la population nationale, cette distribution signale la surreprésentation des 20-29 ans (+14 pts) et des classes d'âges actifs jusqu'à 50-59 ans. Les séniors sont présents mais avec un taux de participation moindre que leur poids dans la population nationale, en particulier à 70 ans et plus (- 6 pts).

La répartition agrégée des participants selon le sexe (52,3% de femmes) est proche de la moyenne nationale (51,5%). Toutefois, en fonction de l'âge, deux déséquilibres apparaissent. Les femmes sont surreprésentées dans les tranches d'âges jeunes : 10-19 ans (+17 points par rapport à la moyenne nationale) et 20-29 ans (+10 points). Elles sont sous-représentées dans les classes d'âges âgées : 60-69 ans (-13 points), 70-79 ans (-20%), 80 ans et plus (-65 points).

Au regard de la participation du concours de 1992, cette répartition montre une évolution. En effet sur les 527 bulletins étudiés par F. Dubost et al. (1995), la participation se révélait essentiellement masculine (65% d'hommes pour les photographies sélectionnées).

1.2.2 Profil socio-professionnel

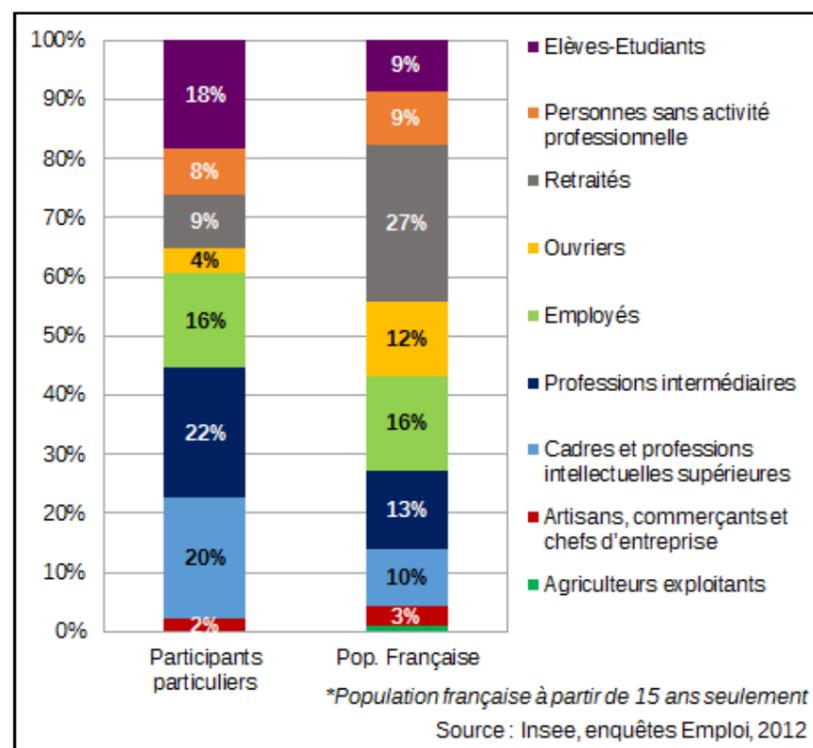
Au regard de la répartition des CSP au niveau national, les grandes composantes de la société sont présentes dans le concours. Les écarts concernant les inactifs (retraités et élèves-étudiants) renvoient à la répartition des classes d'âges analysée ci-avant.

La population active du concours est quant à elle marquée par la nette sous-représentation des ouvriers. Lui correspond une surreprésentation des « cadres et professions intellectuelles supérieures » et des « professions intermédiaires » (42% des participants contre 23% dans la population française).

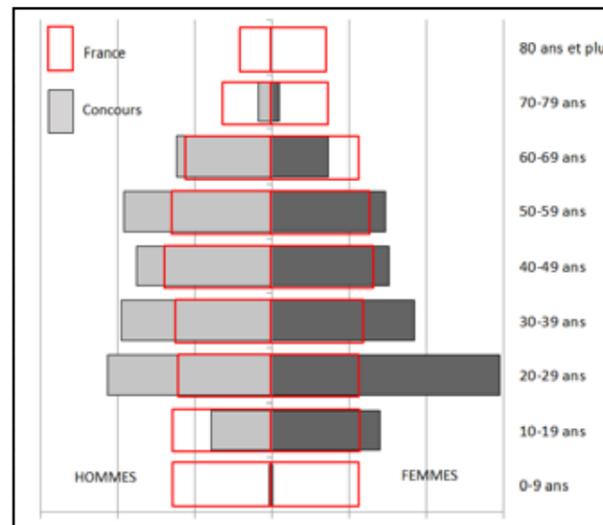
On remarque qu'il n'y a pas d'investissement particulier du concours par les professionnels du paysage ou de l'aménagement du territoire d'une part, ou de la photographie d'autre part.

A travers les professions déclarées, 78 participants (3% des cas) peuvent être mis en lien avec l'aménagement du territoire dans une acception large (métiers du territoire, de la construction, paysagistes professionnels ou en formation).

Concernant l'expertise de la photographie et des arts, les déclarations renvoient à 2% de particuliers se déclarant photographes et 5% travaillant dans le milieu de la culture. On peut noter ici que si 69 participants mentionnent la photographie dans la désignation de leur activité, il s'agit pour 11 d'entre eux d'une activité manifestement amateur et pour 8 d'entre eux d'amateurs déclarés.



Graphique 03 - Les participants au concours particulier et la population française de 15 ans et plus, selon la CSP



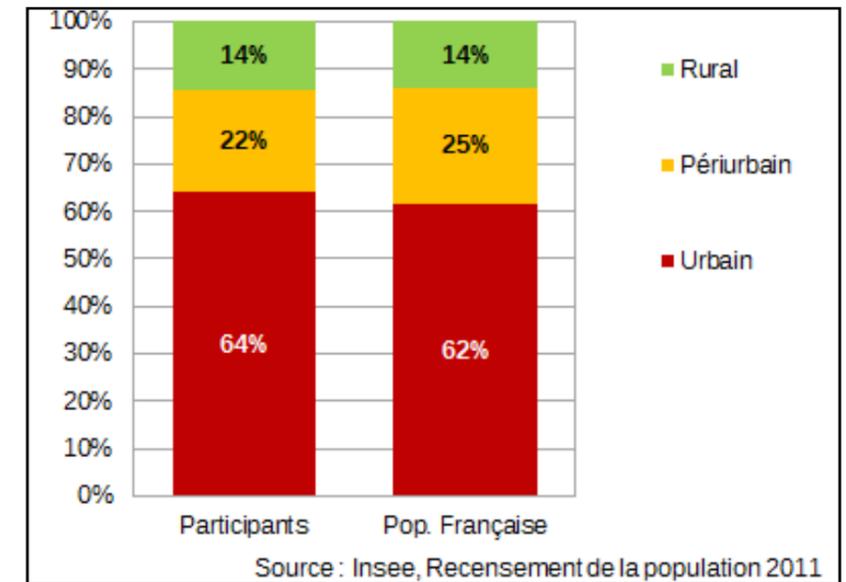
Graphique 02 - Pyramide des âges des participants

1.2.3 Profil résidentiel

Le milieu d'habitat des participants concorde globalement avec le peuplement national. Les urbains sont légèrement surreprésentés, aux dépens des « périurbains », 3% en dessous du profil national.

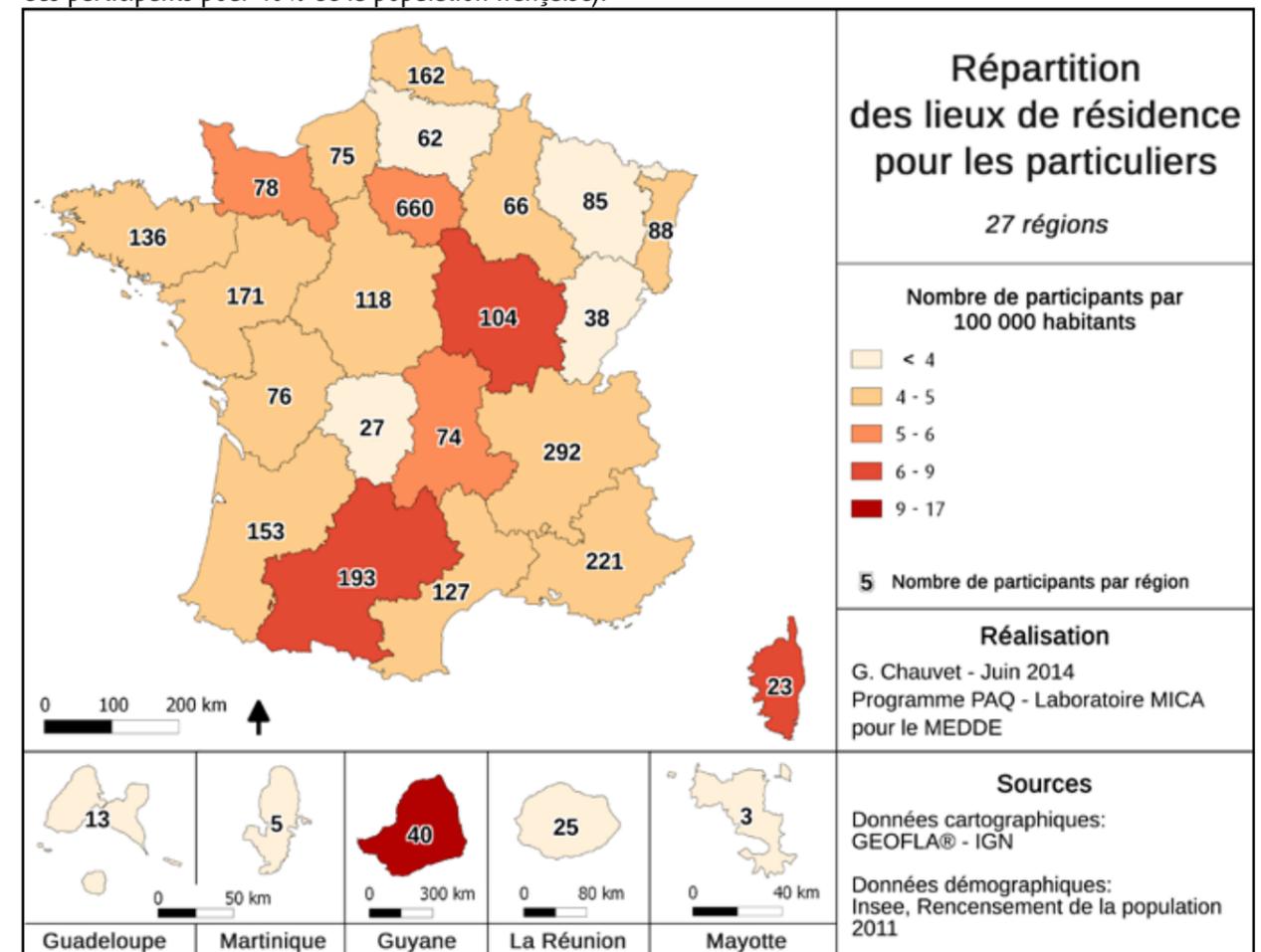
A l'échelle régionale toutefois, des répartitions moins conformes peuvent apparaître. Les participants résidant en zone rurale, par exemple, sont parfois nettement surreprésentés - Bourgogne (44%), Limousin (39%), Corse (39%) - ou sous-représentés - Alsace (3%), Franche-Comté (8%), Picardie (6%).

La distribution des participants selon la taille de l'agglomération (uni-



Graphique 04 - Répartition des participants selon le milieu d'habitat

té urbaine) correspond à celle de la population nationale. Il faut noter toutefois une légère sous-représentation des petites et moyennes agglomérations (33% des participants habitent une unité urbaine de 2000 à 20000 habitants contre 37% de la population française) ; et une surreprésentation des grandes agglomérations (44% des participants pour 40% de la population française).



Carte 01 - Nombre de participants et taux de participation par région

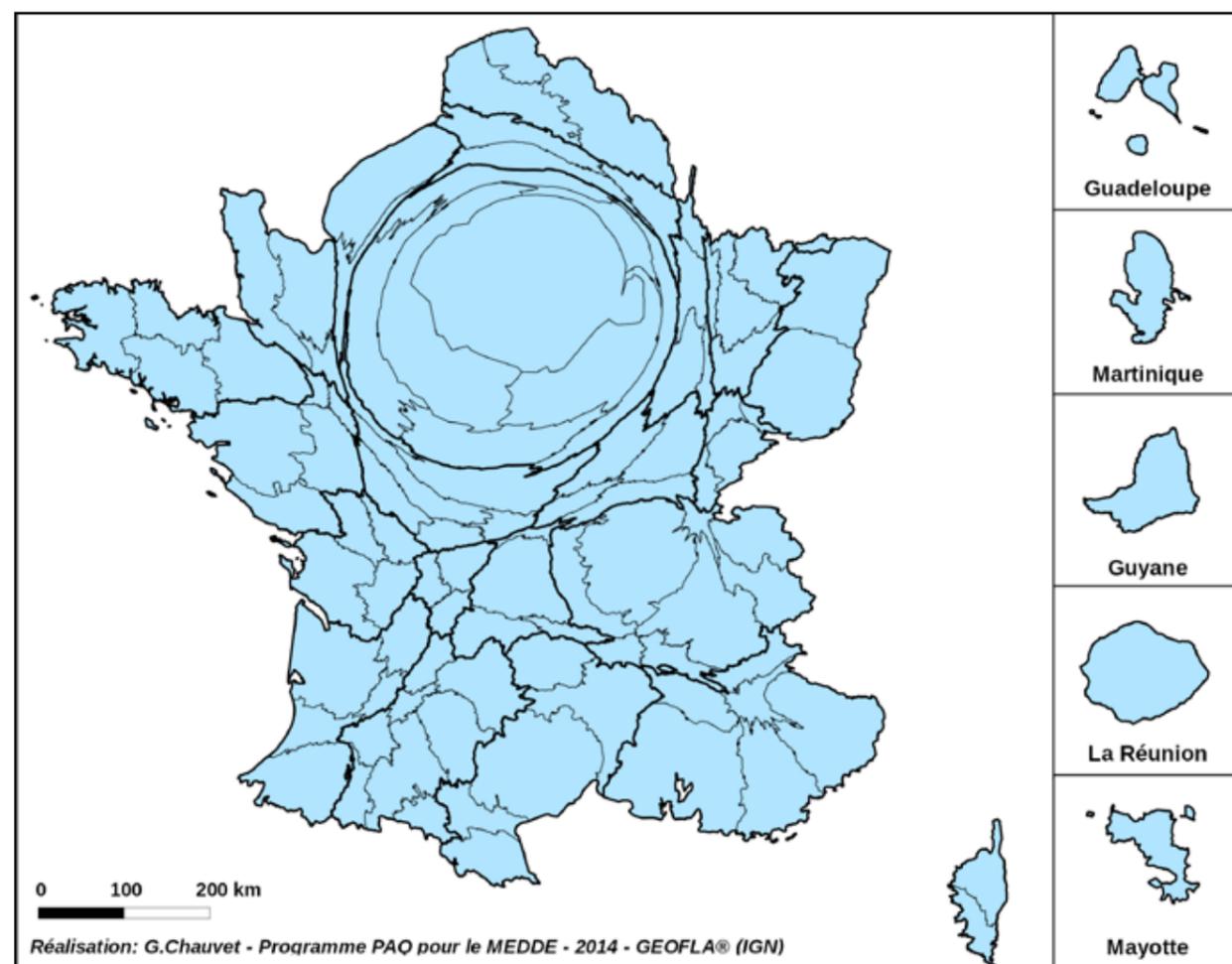
La répartition régionale des participants est très inégale (115 en moyenne, écart-type de 129) et peut être segmentée en 4 classes.

- L'Île-de-France concentre 21% des participants (660).
- 6 régions comptent ensuite une part d'au moins 5% (150 participants et plus) : Rhône-Alpes 9%, PACA 7%, Midi-Pyrénées 6%, Pays de la Loire 5,5%, Nord-Pas-de-Calais 5%, Aquitaine 5%.
- Un groupe de douze régions comptant 62 à 136 participants, cumule 35% des participations.
- 8 régions dont celles d'Outre-mer ont moins 50 participants et représentent près de 6%.

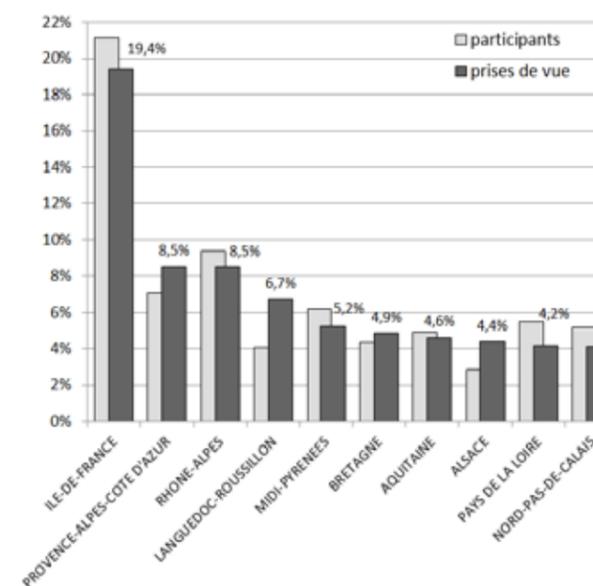
Rapportés à la population régionale (nombre de participants pour 100.000 habitants), ces effectifs traduisent une autre hiérarchie. La Guyane, suivie de la Bourgogne, Midi-Pyrénées et de la Corse sont les régions où le taux de participation est le plus élevé (entre 6 et 9 photographies pour 100 000 habitants). Quatre régions, la Picardie, la Lorraine, la Franche-Comté et le Limousin et les DROM connaissent un taux de participation moindre (0-4 photographies pour 100 000 habitants). Le reste de la France est assez homogène.

1.3 Répartition géographique des photographies

Si l'on prend en compte la répartition des lieux de prises de vue sur le territoire national, on observe alors certains écarts avec la distribution résidentielle. A l'échelle communale on constate un tropisme marqué pour les littoraux, les fleuves et la montagne.



Carte 02 - Les photos des particuliers selon le département de la prise de vue : anamorphose

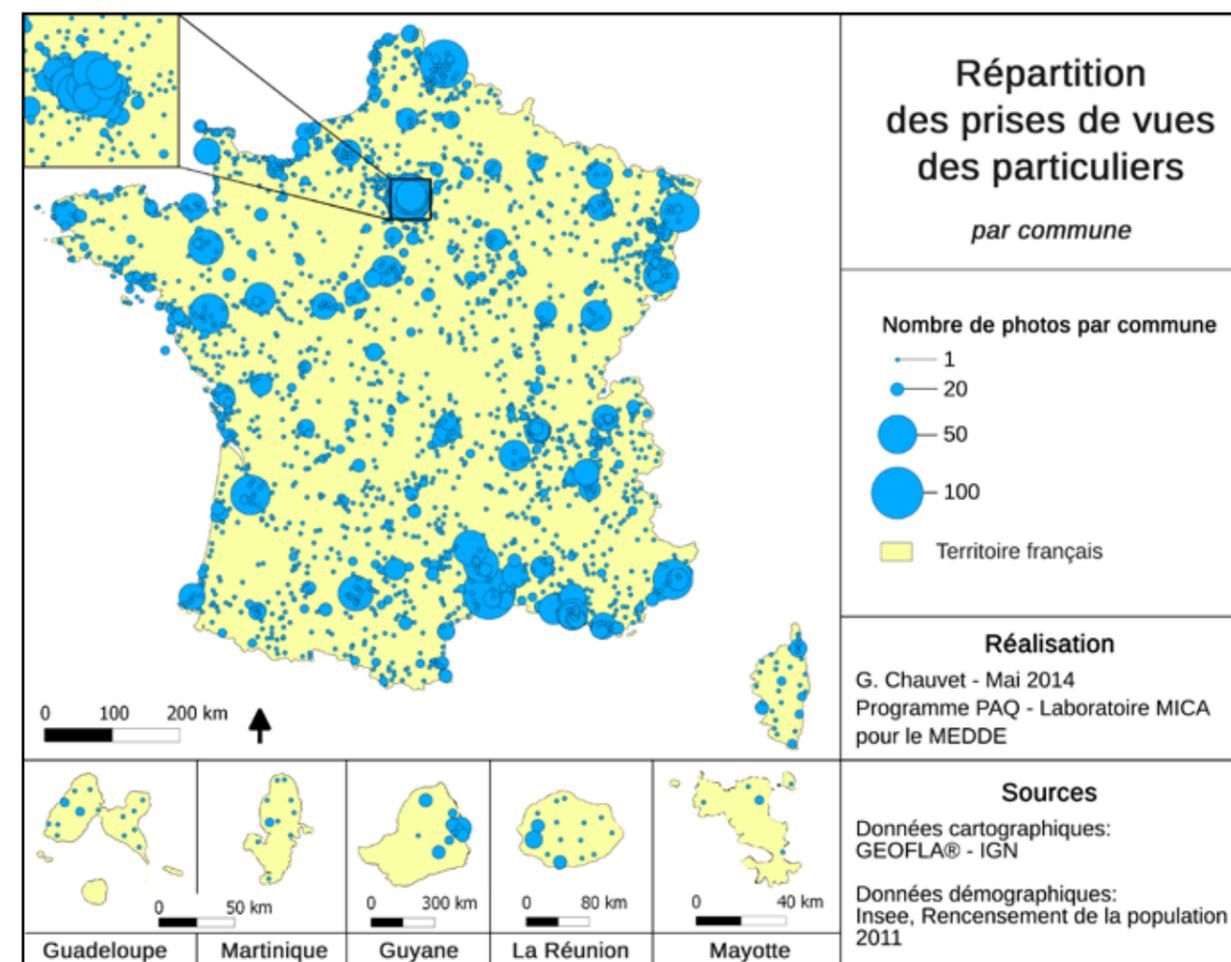


Source : Programme PAQ pour le MEDDE

Graphique 05 - La répartition régionale des communes de prises de vues ; les participants particulier selon la région d'origine résidentielle

La distribution spatiale des lieux de prises de vues n'est pas rigoureusement identique à celle des participants, (les participants ne communiquent pas forcément des photographies de leur lieu de résidence) et du nombre de photos mises en ligne (de 1 à 137, le nombre moyen par participant varie de 1,7 en Pays-de-Loire à 3,9 dans le Centre). La hiérarchie régionale est ainsi légèrement modifiée: Rhône-Alpes et PACA ont été autant photographiées, le Languedoc-Roussillon est en 4e position avec 6,7% des photos.

Tous les départements ont été photographiés. La hiérarchie est évidemment dominée par Paris (9,7%, 719 photos). 11 cas dépassant ensuite les 2%, soit en moyenne 177 prises de vue : Bouches-du-Rhône, Rhône, Hérault, Nord, Hauts-de-Seine, Haut-Rhin, Alpes-Maritimes, Isère, Bas-Rhin, Loire-Atlantique, Seine-Maritime. Les 20 départements les plus photographiés concentrent la moitié du corpus. Parmi les moins photographiés, 18 offrent moins de 20 prises de vue, le minimum étant 5 dans le Territoire de Belfort).



Carte 03 - Répartition des communes de prises de vues des participants particuliers

2626 communes et arrondissements ont été photographiés, sur un total de 36 681 communes et 342 arrondissements¹. Le corpus couvre donc 7% des communes et arrondissements français. Arrondissements agrégés, les communes les plus représentées sont Paris (719), Lyon (121), Marseille (113), Montpellier (112), Lille (76), Strasbourg (63). 42% des photographies sont prises dans une ville-centre d'agglomération (unité urbaine INSEE). Le nombre moyen de prises de vue pour les 30 premières ville-centre photographiées est de 36. Les principales villes-centre de France métropolitaine se retrouvent parmi les 20 communes les plus photographiées², à l'exception de Reims (73e rang), Le Havre (56e), Villeurbanne (112e) et Nîmes (34e).

La cartographie communale montre la prégnance des grandes agglomérations mais aussi des logiques plus régionales. Les communes littorales sont très photographiées (18% des photos), de la méditerranée à la Côte d'Opale. Le tracé des fleuves apparaît (la Loire, le Rhône), légitimant l'hypothèse de choix de paysages marqués par le réseau hydrographique (Cf Partie 4).

On peut noter un autre tropisme, pour les territoires montagneux cette fois. Les régions PACA et Rhône-Alpes, caractérisée en partie par les Alpes et la partie orientale du Massif Central, font l'objet d'un intérêt notable (15% des photos sont prises dans des communes classées en Loi Montagne), ainsi que l'Alsace et l'arrière-pays montpelliérain.

Remarques générales

De manière générale, l'ensemble du territoire est assez bien couvert par les photographies bien que quelques zones de vides se distinguent (l'Eure et Loir, les Ardennes, l'Allier et les Landes intérieures).

L'analyse des contenus, croisée avec celle des localisations doit être réalisée afin de comprendre dans quelle mesure les localisations communales induisent la reprise d'éléments « attendus » (littoraux, paysages de montagne, bords de fleuve, etc.).

L'analyse des lieux de résidence des participants particuliers, corrélée avec les données des périmètres d'action de la politique de la ville, n'a pas permis de dégager des modèles significatifs. Cet axe d'analyse n'a donc pas été retenu pour la suite de l'analyse ou la détermination de sous-ensembles.

II. Le quotidien, un paysage pluriel

L'étude du corpus du concours nous permet d'observer une extension du domaine de la quotidienneté à travers les propositions des participants. En effet si le caractère quotidien du paysage est entendu en premier lieu comme une détermination spatiale, les contributions vont élargir d'une part le périmètre géographique, et y ajouter des dimensions symboliques et appropriatives d'autre part.

D'un point de vue géographique nous avons identifié une typologie à partir de l'analyse des distances parcourues par les participants, opérée selon une approche statistique de l'ensemble du corpus couplée avec la géolocalisation des prises de vue dans les espaces-type. Sans être en aucun cas limitative, cette typologie permet d'apprécier la graduation de la relation spatiale au quotidien. On distingue ainsi les paysages « autochtones » c'est à dire photographiés dans un périmètre restreint autour du domicile (même commune ou moins de 10 kilomètres); les paysages « familiers » que nous avons situés dans le périmètre de l'aire urbaine; les paysages « de l'occasion » lorsqu'il s'agit de grandes distances (100 kilomètres et plus). L'analyse des espaces-type souligne la variété des situations rencontrées au sein d'une même catégorie.

Dans un deuxième temps les analyses textuelles et visuelles s'attachent à discerner les dimensions temporelles de la quotidienneté dans les contributions au concours. On note ainsi que si les participants évoquent dans les textes, ils cherchent aussi à figurer la récurrence propre au quotidien dans les images elles-mêmes. Il s'agit alors soit de montage présentant les quatre saisons, ou de façon plus originale de l'investissement de l'espace-temps du concours pour réaliser une chronique journalière.

Enfin nous constatons que l'appropriation du paysage est avant tout une affaire individuelle. Les marques du collectif sont en effet très peu présentes, alors même que l'évocation d'une relation biographique au paysage revient souvent.

« Mon paysage quotidien » est finalement celui qui m'est familier avant d'être celui qui m'est proche. C'est un paysage en mouvement, changeant, c'est un paysage du présent comme du passé, mais c'est avant tout un paysage personnel, avec lequel j'établis une relation individuelle.

¹D'après le code officiel géographique (COG) publié par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), au 1er janvier 2013.

²Trois communes sans dimension démographique cohérente avec le haut du classement se trouvent parmi les 20 plus photographiées (Sumène, Fraissinet-de-Fourques, Puteaux) : ces résultats sont le fait de participants ayant présenté beaucoup de photos.

LE PAYSAGE QUOTIDIEN, UNE DÉFINITION « EN CREUX »

Qu'est-ce qu'un « paysage quotidien » ? Comment définir le caractère de quotidienneté d'un paysage ? Loin d'être évidente, l'association proposée par l'énoncé du concours entre le paysage et le quotidien nécessite ici une réflexion préliminaire à l'étude du corpus. Dans son article 5, le règlement du concours définit le paysage quotidien sur un critère spatial :

*Article 5 Modalités de sélection des photographies lauréates (extrait) :
Le concours concerne les paysages du quotidien (espaces naturels, ruraux, urbains et périurbains), et non les paysages remarquables, néanmoins, des photos de paysages d'exception ne sont pas hors sujet, dès lors qu'elles sont envoyées par des candidats habitant dans le périmètre de ces paysages. Les photos doivent donc être prises dans le bassin de vie des candidats.*

Privilégiant une approche géographique, le règlement évite de qualifier le paysage en lui-même. En effet le terme de « quotidien » vient souvent qualifier, en négatif, tout paysage qui n'est pas « remarquable », celui-ci étant par ailleurs clairement identifié et reconnu. Une définition « en creux » qui renvoie de manière plus générale aux problématiques soulevées par les travaux de recherche en sciences sociales menés sur la vie quotidienne depuis les années 1950. Contribuant à installer la question du quotidien au cœur de la culture française (Sheringham, 2006), ils n'en proposent pas pour autant une acception positive. Lefebvre souligne ainsi cette dimension « résiduelle » :

« [...] définie par « ce qui reste » lorsque par analyse on a ôté toutes les activités distinctes, supérieures, spécialisées, structurées - la vie quotidienne se définit comme une totalité. Considérées dans leur spécialisation et leur technicité, les activités supérieures laissent entre elles un « vide technique » que remplit la vie quotidienne. » (1947, p.108-109)

Partant de ce constat, il s'agit alors de proposer quelques pistes afin de saisir les dimensions de cette expérience quotidienne, et par là : quelles sont ses limites, comment la définir, comment la circonscrire ? Pour Michel de Certeau (1980) la quotidienneté n'est pas attachée à certains objets (cartable, téléphone) ou même à certaines actions (manger, faire les courses), mais doit être considérée avant tout comme une pratique. Ainsi c'est moins le paysage en lui-même et ses qualités que la manière dont il participe à l'expérience vécue qui instaure son caractère quotidien. Le territoire quotidien, et ses paysages, est donc délimité par la manière dont chaque individu investit de manière singulière l'espace et la relation qu'il entretient avec lui (Pousin, 2008). Le quotidien se rapporte alors à l'idée de familiarité, cette dernière étant entendue comme une forme de domestication de l'étrange (Bégout, 2005), une appropriation du temps, de l'espace et du corps.

Le quotidien ne se cantonne donc pas uniquement au banal, à l'ordinaire, au routinier ou au proche mais recèle sa part d'inattendu, de merveilleux et d'étrange. Une « magie » souvent évoquée par les participants au concours, un « réenchantement » qui est aussi parfois la condition *sine qua non* de son surgissement en tant que paysage photographique. De manière générale, il possède sa propre historicité qui est perpétuellement mouvante, la répétition n'étant pas forcément stérile.

Le paysage quotidien est fondamentalement singulier : il prend des formes personnelles et familiales, multiples et changeantes (Pousin, 2008) et semble résister à toute forme d'objectivation. On peut malgré tout dégager certains critères d'appréciation, dont la portée restera néanmoins limitée aux portées de l'analyse qualitative des contributions, avec l'étude croisée des textes et images.

Bien qu'ayant l'avantage d'éviter de placer les paysages « quotidiens » et « remarquables » en opposition, la définition du règlement du concours fondée sur le « bassin de vie »¹ apparaît *in fine* comme très limitative. Et en effet, les contributions soumises par les participants conduisent à élargir le périmètre de la quotidienneté du point de vue géographique d'une part, mais aussi à des dimensions temporelles ou symboliques d'autre part. La quotidienneté d'un paysage est ainsi vécue avant tout sur une appropriation personnelle de ce dernier, du fait d'une certaine relation de distance ou d'une récurrence qui construit dans le temps son caractère familier.

Les analyses présentées ci-après croisent les résultats d'approches quantitatives sur l'ensemble du corpus et d'études qualitatives menées dans sur certains espaces type, avec notamment une géolocalisation précise de 388 lieux de prises de vues.

¹Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

2.1 Le quotidien comme caractéristique spatiale

Associé à la sphère privée, le quotidien se comprend le plus souvent comme une relation de proximité : les coordonnées spatiales sont celles du foyer et du voisinage. Il était ainsi attendu que les participants photographient un paysage proche de chez eux. Or, même si plus de la moitié des prises de vue (62%) sont situées dans un périmètre de 10 kilomètres de l'adresse résidentielle, 38 % des photographies proviennent d'un périmètre plus lointain. Dans une société marquée par l'augmentation des mobilités quotidiennes et résidentielles, les comportements évoluent et la sphère de la quotidienneté s'élargit de façon proportionnelle. Il convient alors d'analyser finement les distances parcourues par les particuliers pour appréhender ces paysages qui sont ici qualifiés graduellement d'autochtone pour les plus proches (même commune ou rayon de 10 kilomètres), de familier quand ils restent dans un rayon correspondant à l'aire urbaine, et d'occasionnel lorsque que l'on considère les grandes distances (plus de 100 kilomètres).

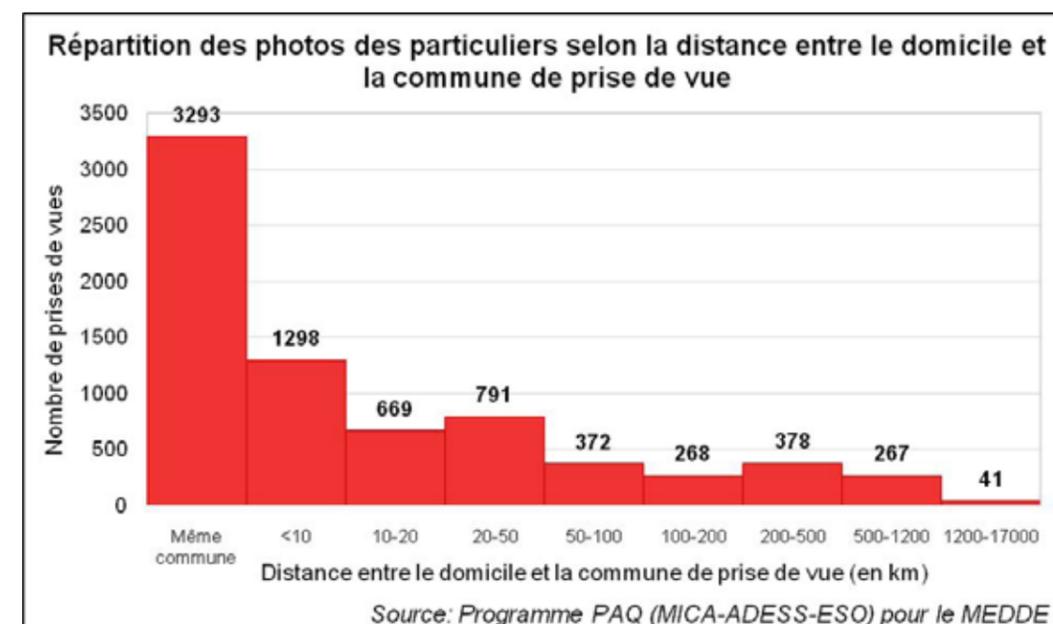
2.1.1. Paysage « autochtone » : la commune

Le qualificatif d'autochtone désigne ici un paysage situé dans un périmètre restreint autour du domicile du participant. Si nous nous référons à une approche statistique, nous constatons que près de la moitié des participants sont restés dans leur commune de résidence pour faire la prise de vue. Le quotidien est donc bien vécu ici comme un rapport de proximité spatiale. Une dimension mise en exergue dans le cadre de la géolocalisation des participations en Seine-Saint-Denis : les photographes résident tous dans un périmètre restreint, ils pratiquent ce territoire tous les jours, ils y vivent habituellement.

2.1.1.1. Approche statistique et géographique

L'analyse textuelle menée sur l'ensemble du corpus avec le logiciel Sphinx permet d'observer une certaine récurrence des termes tels que « au bord de », « en bas de », « au bout de », « au coin de », néanmoins les adverbes « proches » ou « près » restent peu utilisés. Ils ne constituent que 90 occurrences dans les légendes, tandis que la locution prépositive « loin de » apparaît 85 fois.

La prédominance de ces paysages « autochtones » est soulignée de manière plus évidente par l'étude de la distance entre le lieu de prise de vue et le lieu de résidence des participants particuliers.



Graphique 06 - La distance entre le lieu de prise de vue et le lieu de résidence des participants particuliers

Quasiment la moitié des prises de vue représentent des paysages de la commune de résidence des particuliers (3293, soit 44%). 18 % des prises de vue illustrent un paysage qui est à moins de 10 kilomètres de l'adresse de résidence des particuliers mais qui est en dehors de la commune d'origine. De ce fait, une majorité des particuliers considèrent leur paysage quotidien comme étant celui de la proximité immédiate, celui du cadre de vie.

Le paysage quotidien, s'il n'est pas celui de sa commune, lui ressemble la plupart du temps. En effet les photographies du milieu rural ont été postées à 81% par des participants dont la commune de résidence est aussi située dans le milieu rural. De la même manière le corpus des photographies localisées en milieu urbain sont proposées à 80,6% par des participants dont la commune de résidence est une commune urbaine. Seul le corpus des photographies localisées dans le milieu périurbain ont été postées par des populations plus diversifiées : à 59,7% par des particuliers dont la commune d'origine est le milieu périurbain, mais à 26,7% par des « urbains » et à 13,5% par des « ruraux ». Quel que soit le milieu d'habitat, le paysage quotidien reste néanmoins majoritairement identique à celui du lieu de résidence du point de vue du zonage.

Les résultats de cette approche strictement géographique et statistique restent toutefois limités du point de vue de l'analyse paysagère. En effet, milieu d'habitat et représentation paysagère restent deux catégories étrangères l'une à l'autre, en témoigne cette contribution localisée dans un zonage périurbain quand la photographie figure un paysage « de campagne ». Ce hiatus invite à s'orienter de manière privilégiée vers une analyse qualitative.



Photographie 01-

Participant n°3104, *Poésie aux coquelicots, La campagne est poétique au printemps...*, Vennecy (Loiret) -[p1210945.jpg]

Note sur la méthode de détermination des distances :

Distance parcourue : Distance euclidienne (à vol d'oiseau) entre le lieu de résidence (précis à la rue) et le point du lieu de prise de vue (précis à la commune): déterminé par le logiciel de géolocalisation à proximité du centre-ville de la commune.



Il s'agit donc d'un calcul fait sans géolocalisation infra-communale des lieux de prises de vues.

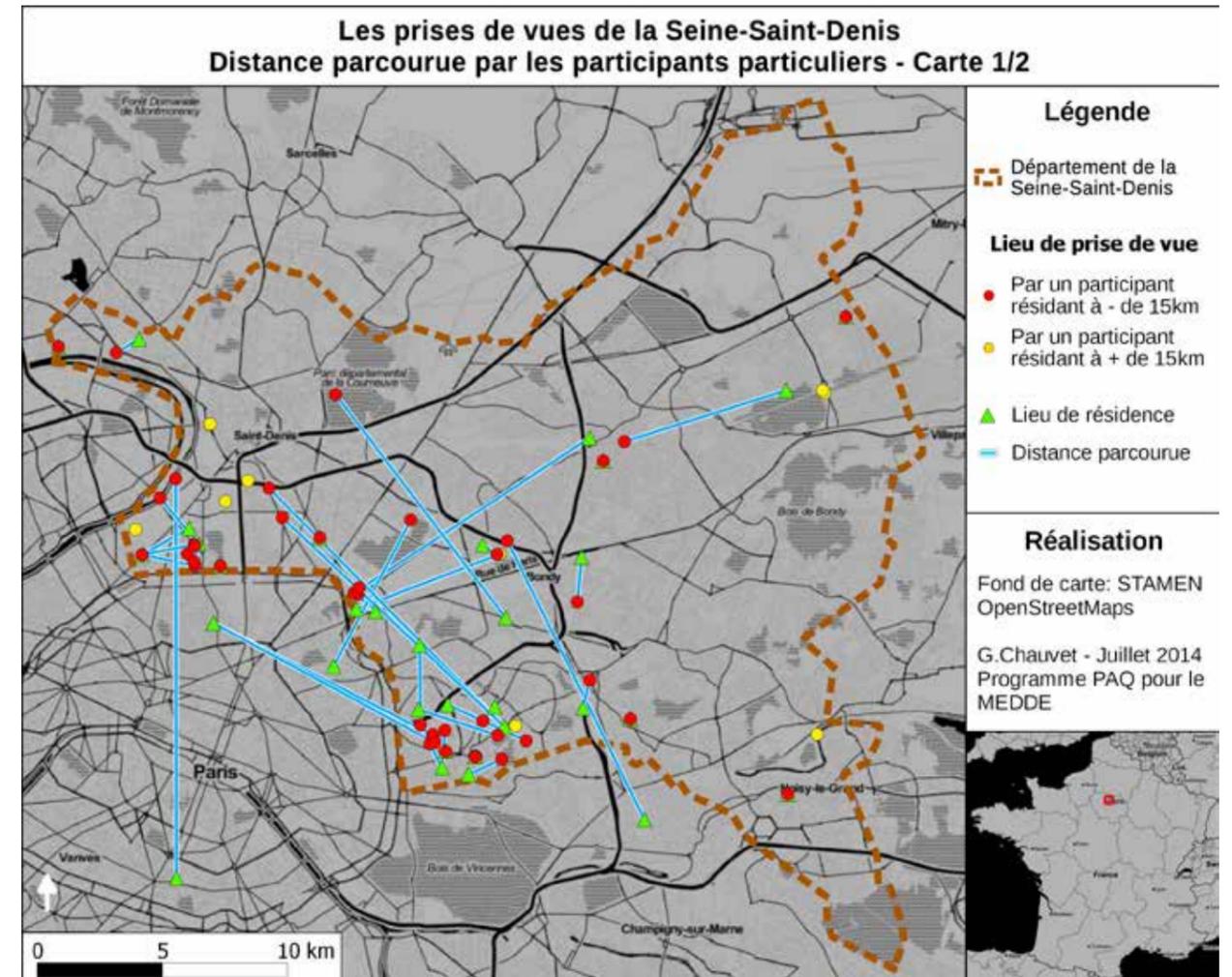
Pour cette raison, on définit la proximité immédiate avec une approximation de 10 kilomètres (qui correspond à la taille moyenne d'une commune) pour prendre en compte ce manque de précision pour les prises de vues n'étant pas dans la même commune que l'adresse de résidence. Nous gagnons donc en précision sur les distances plus importantes.

2.1.1.2 Proximité entre lieu de prise de vue et lieu de vie : l'exemple de la Seine-Saint-Denis

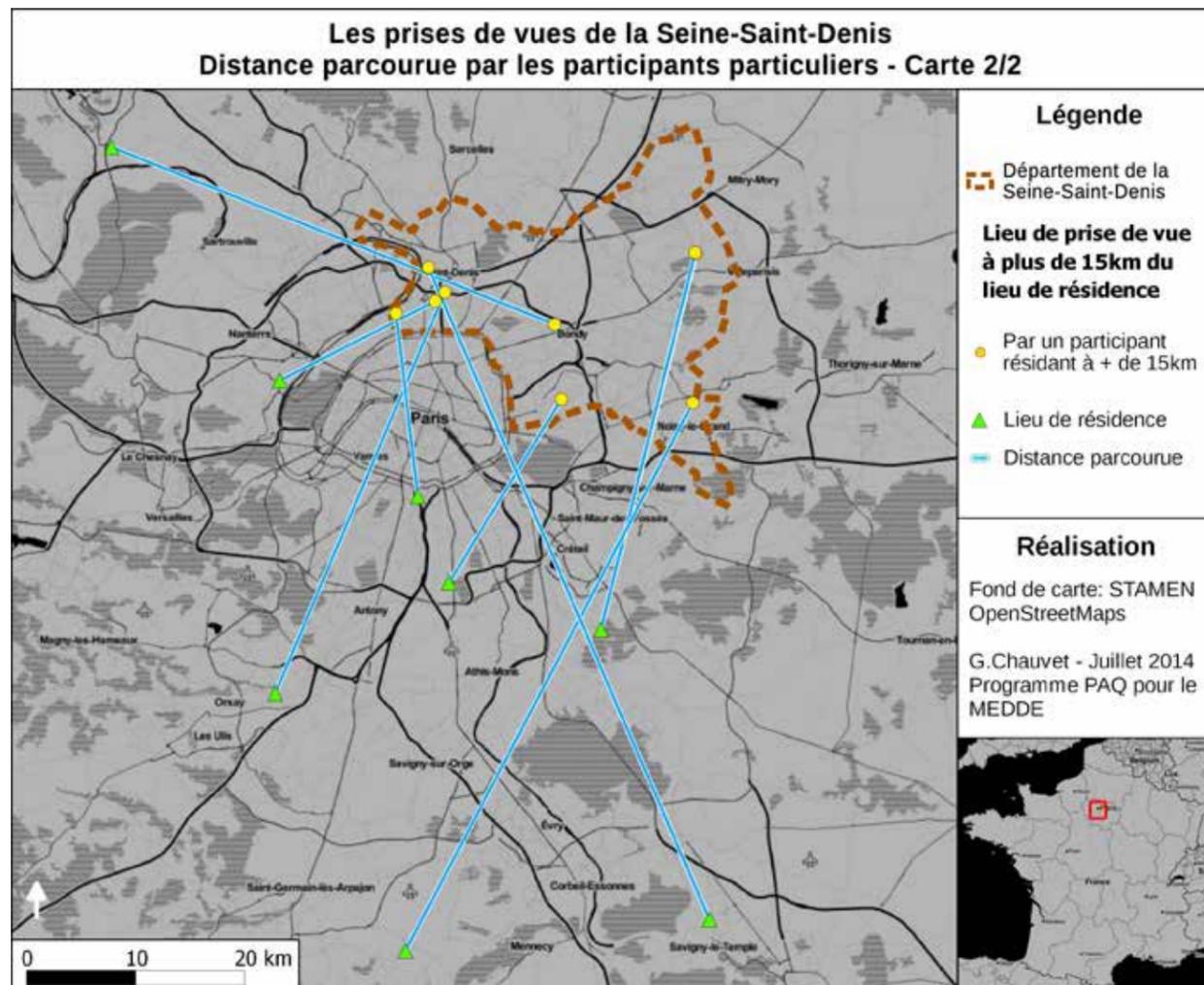
Les prises de vues du département de la Seine-Saint-Denis ont fait l'objet d'une géolocalisation précise des points de vues. Ce travail révèle que les photographes se sont peu déplacés pour réaliser les photographies du concours. Les prises de vues sont situées en majorité dans la première couronne (secteur sud-ouest du département). Elles ont été postées par des participants particuliers originaires du département ou des personnes travaillant dans les communes du 93 et habitant en Ile-de-France. Nous sommes donc là face à des paysages « autochtones ».

Les prises de vue se répartissent globalement dans la frange sud-ouest du département dans une proximité forte avec les portes de Paris (carte 1/2). Les communes de Montreuil et de Saint-Ouen concentrent les clichés (25 clichés sur 58, soit plus de 40%). La ville de Saint-Denis n'est photographiée que 4 fois, un peu moins souvent que la préfecture Bobigny (6). Cependant, les participants ont photographié au total 16 communes du département, ce qui peut laisser imaginer une certaine diversité dans les territoires photographiés. Mais lorsque nous observons plus précisément les motifs photographiés, cette diversité disparaît puisqu'il s'agit essentiellement d'espaces urbains densément construits, avec trois photographies de parcs urbains (les parcs des Beaumonts et des Guilands à Montreuil et le parc de la Courneuve) et deux prises de vue de la Marne ou du canal de l'Ourcq. Les communes de la seconde couronne sont largement absentes du corpus et la frange est du département est ignorée par les participants particuliers à l'exception de Villepinte, Noisy-Le-Grand et Tremblay-en-France.

Les lieux de résidence des participants particuliers sont également très diversifiés. Les auteurs ont choisi de photographier des espaces à proximité de leurs lieux de résidence puisque seules 8 photographies ont été prises par des personnes résidant à plus de 15 kilomètres (carte 2/2). Les photographes issus d'un département autre que la



Carte 04 - Les lieux de prises de vues géolocalisés dans le département de la Seine-Saint-Denis - Distances parcourues par les participants particuliers 1/2



Carte 05 - Les lieux de prises de vues géolocalisés dans le département de la Seine-Saint-Denis - Distances parcourues par les participants particuliers 2/2

Seine-Saint-Denis sont tous originaires de la région parisienne : 2 participants parisiens, qui illustrent leurs déplacements quotidiens, plusieurs participants de la Seine-et-Marne, des Yvelines et du Val de Marne qui travaillent en banlieue nord, une participante du Val-de-Marne qui photographie un chantier, une autre qui illustre les bords de Marne.

Les habitants du département sont les plus nombreux. Ils ont largement illustré leur quotidien « au plus près » puisque de nombreuses photographies présentent la vue depuis la fenêtre du logement. Cette grande proximité entre les lieux de résidence et de prises de vues se retrouve également à travers le choix de motifs de la vie quotidienne (espaces publics, transports, scènes de sociabilité).

2.1.2 Paysages familiers: l'aire urbaine

Le périmètre de l'aire urbaine est apparu comme pertinent dans le cadre de l'analyse qualitative car cette échelle est la traduction d'un territoire du quotidien pour la société locale gravitant autour d'un centre urbain, marqué notamment par les navettes domicile-travail.

Un tiers des participants ont choisi un point de vue appartenant à leur aire urbaine de résidence, avec une préférence marquée pour leur propre commune ou la ville-centre. Nous notons un certain tropisme de la ville centre, surtout s'agissant des non-résidents de l'aire urbaine.

2.1.2.1. Approche statistique et les profils d'aires urbaines

Ici le croisement entre la commune de prise de vue et la commune de résidence du participant permet d'observer la photographie comme un « déplacement ». Ce déplacement peut être comptabilisé de façon matricielle et estimé en distance kilométrique (cf annexe). Nous distinguons ainsi plusieurs cas statistiques.

L'effet « commune au carré »

Logiquement, une partie importante des prises de vue se fait dans la commune même du domicile. Cet effet est nettement plus marqué dans les aires urbaines et en particulier s'il s'agit de la ville-centre : 53% des photographies en ville-centre sont prises par des résidents, contre 45% dans les autres communes et 34% en dehors des aires urbaines.

L'effet ville-centre

Les prises de vue de la ville-centre sont nettement sur-représentées au sein de leur aire urbaine, dans le sens où la population d'une ville-centre est normalement inférieure de 2 à 5 fois celle de son aire urbaine. Le constat inverse mérite d'être formulé : les prises de vue du reste des communes de l'aire urbaine sont sous-représentées, du fait que de nombreux résidents ont choisi de photographier plutôt leur ville-centre (26% des photos en ville-centre). Enfin, l'effet ville-centre est nourri par les choix de prise de vue de non-résidents de l'aire urbaine (21% des photos en ville-centre).

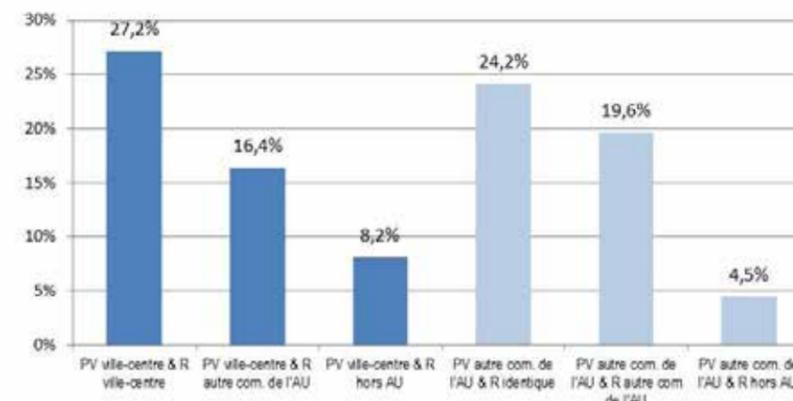
L'intensité des échanges au sein de l'aire urbaine

La matrice des « déplacements » montre également que 31% des photographies en aire urbaine (1651 cas) sont le fait de résidents proposant une prise de vue en dehors de leur commune. 698 photos témoignent d'un mouvement de la périphérie vers la ville-centre ; et 953 photos renvoient au sens inverse ou à des mouvements périphérie-périphérie. La distance moyenne de ces « déplacements » se situe entre 11 et 12 kilomètres.

Les échanges entre communes sont susceptibles de traduire une dispersion des points d'intérêt, une concurrence des paysages.

Le regard des non-résidents de l'aire urbaine

Les photographies des aires urbaines réalisées par des non-résidents (1026 cas) ont un indicateur de distance moyenne supérieure à 200 km. Celui-ci est révélateur de l'effet frontière de l'aire urbaine. On note que la part de ces



*Avec pondération des multi-participants (3089 photos)

Source : Programme PAQ (MICA-ESO-ADESS) pour le MEDDE

apports de participants extérieurs à l'aire urbaine varie peu selon que les prises de vues concernent la ville-centre (21%) ou d'autres communes (18%).

Graphique 07 - Les photographies dans les aires urbaines comptant au moins 50 prises de vues*, selon la typologie lieu de prise de vue (PV) - lieu de résidence (R)

Les grands profils d'aires urbaines

L'approche statistique des déplacements au sein des aires urbaines (Cf Annexes) permet de discerner des profils assez contrastés. Bien que nécessitant une analyse au cas par cas, on peut d'ores-et-déjà les répartir en trois grands groupes, selon la part des prises de vues localisées dans la ville-centre.

Ville-centre fortement photographiée : Angers, Bordeaux, Lille, Montpellier, Nantes, Rennes, Toulouse.

L'effet ville-centre « au carré » prédomine : Rennes (64%), Angers (50%), Montpellier (47%) ; L'apport des non-résidents de l'AU est plutôt important : Bordeaux (17%), Montpellier (20%) ; Le rayonnement dans l'AU est plutôt important : Bordeaux (28%), Nantes (26%)

Ville-centre moyennement photographiée : Bayonne, Lyon, Marseille-Aix, Nancy, Nice, Orléans, Paris, Rouen, Strasbourg

Profil moyen : Lyon, Nice, Paris ; L'apport des non-résidents de l'AU est fort : relativement à Orléans (11%, 14%) et disproportionné à Bayonne (46%, 30%) ; Les relations croisées entre communes de l'AU sont fortes : Nancy (20%, 34%), Rouen (35%, 19%) ; Les relations croisées entre communes de l'AU sont faibles : Aix-Marseille (6%, 11%)

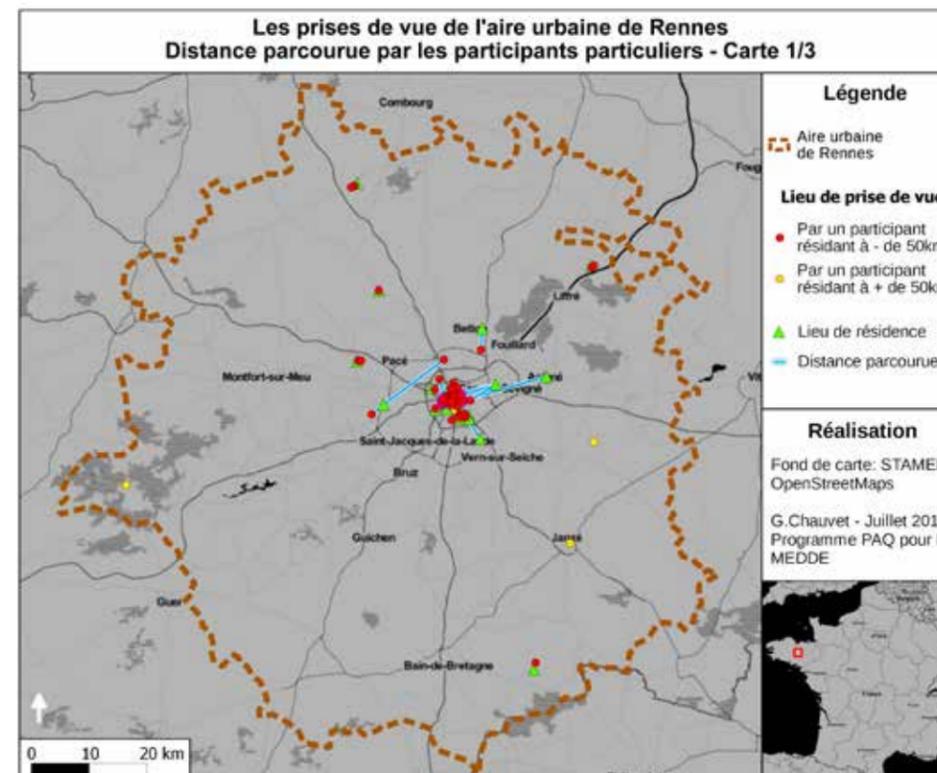
Ville-centre peu photographiée : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Toulon

Les relations croisées entre communes de l'AU sont marquées : Caen (2%+41%), Clermont-Ferrand (16%+36%), L'effet « commune au carré » en dehors de la ville-centre est fort : Grenoble (41%) ; L'apport des non-résidents de l'AU est faible dans la ville-centre, fort dans les autres communes : Toulon

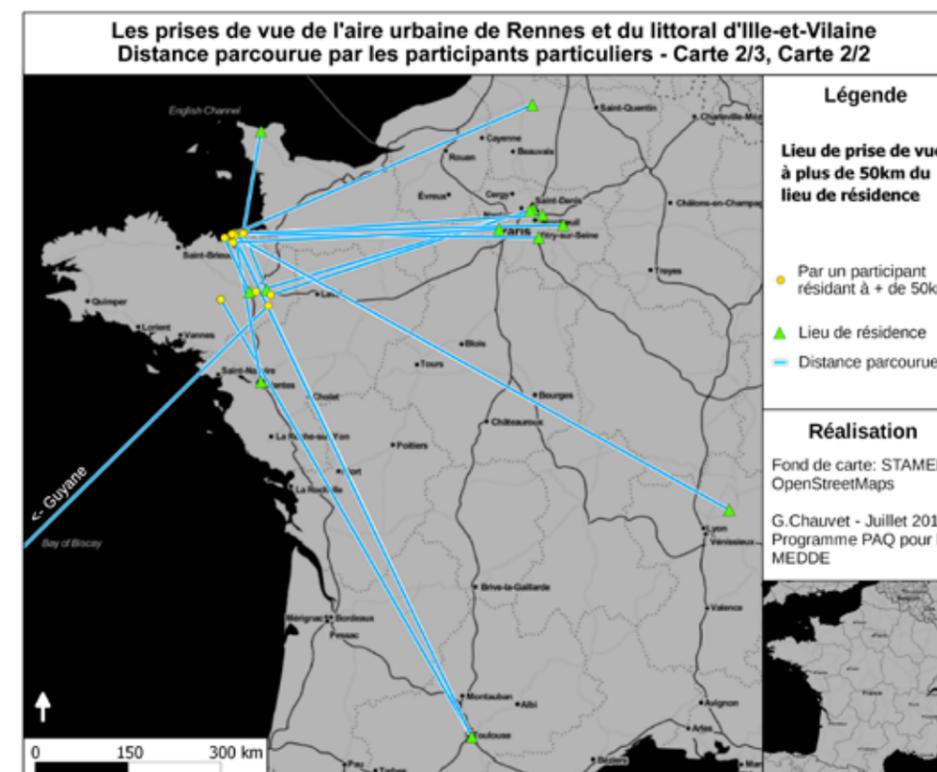
2.1.2.2 Proximité entre lieu de prise de vue et lieu de résidence : le cas de l'aire urbaine de Rennes et des communes littorales d'Ille-et-Vilaine

Les prises de vue de l'aire urbaine de Rennes se répartissent essentiellement dans la ville de Rennes avec 73 % des clichés (carte 1/3). Le reste des photographies est dispersé dans les communes périurbaines et notamment au sud de Rennes. Le nord-ouest de l'aire urbaine ne fait pas l'objet de photographies. Cinq clichés sont effectués dans la première couronne de Rennes. Lorsque nous nous intéressons aux motifs photographiés, nous constatons que les participants particuliers, qu'ils photographient les communes proches de Rennes ou les communes plus éloignées, nous donnent à voir des paysages périurbains relatifs aux espaces de « nature » (paysages ruraux ou étangs) ou vues caractéristiques de la commune avec comme élément symbolique l'église. Deux clichés font exception et présentent une zone pavillonnaire. Concernant la ville de Rennes, les clichés sont concentrés dans le cœur de la ville (Carte 3/3 : 31 clichés sur 51). Ici les participants particuliers illustrent les lieux de détente (canal Saint Martin, jardin du Thabor) et le patrimoine bâti du cœur historique (église, place, etc.). Les contributeurs, qui photographient Rennes hors centre-ville, illustrent leur paysage quotidien depuis leur fenêtre, point haut sur la ville, pour montrer des vues larges de Rennes. Deux participants particuliers représentent la nature en ville via des images de parcs. L'est de la ville, occupé par une zone d'activité, des espaces résidentiels et l'université, est peu convoité par les habitants.

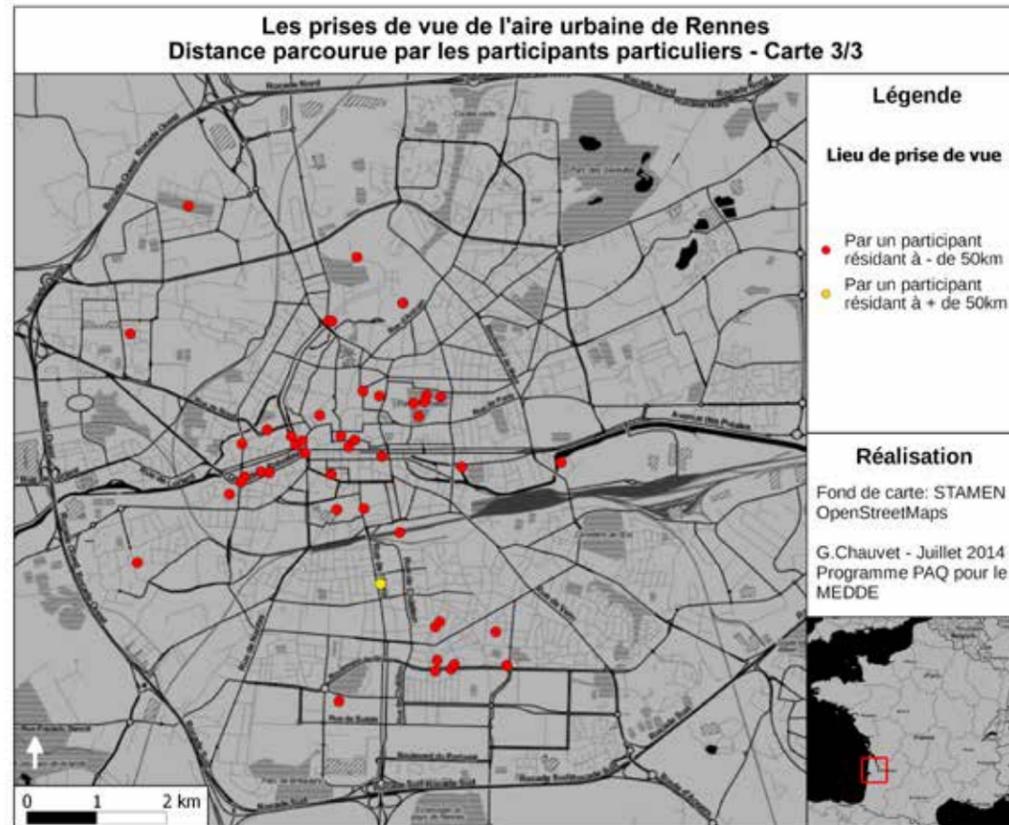
L'aire urbaine de Rennes est photographiée essentiellement par ses habitants. En effet, 28 participants particuliers sur 32 effectuent moins de 20 kilomètres pour représenter leur paysage quotidien. 3 habitants du périurbain se déplacent pour photographier Rennes et un autre parcourt une vingtaine de kilomètres pour illustrer une autre commune périurbaine. Mises à part ces 4 contributions, les habitants photographient des paysages proches de chez eux que ce soit dans la ville de Rennes ou dans les communes périurbaines. Les 4 participants particuliers qui effectuent plus de 50 kilomètres pour illustrer l'aire urbaine de Rennes sont originaires d'une autre région (Carte 2/3). Un Toulousain photographie la forêt de Brocéliande, un Guyanais présente une vue large d'une commune périurbaine, un Parisien photographie du Street Art à Rennes, un autre témoigne de l'implantation de la ligne LGV Paris-Rennes. Ainsi, de manière générale, le paysage quotidien pour les habitants de l'aire urbaine de Rennes est synonyme de proximité spatiale.



Carte 06 - Les lieux de prises de vues géolocalisés dans l'aire urbaine de Rennes - Distances parcourues par les participants particuliers 1/3



Carte 07 - Les lieux de prises de vues géolocalisés dans l'aire urbaine de Rennes et du littoral d'Ille-et-Vilaine - Distances parcourues par les participants particuliers 2/3



Carte 08 - Les lieux de prises de vues géolocalisés dans l'aire urbaine de Rennes - Distance parcourue par les participants particuliers 3/3

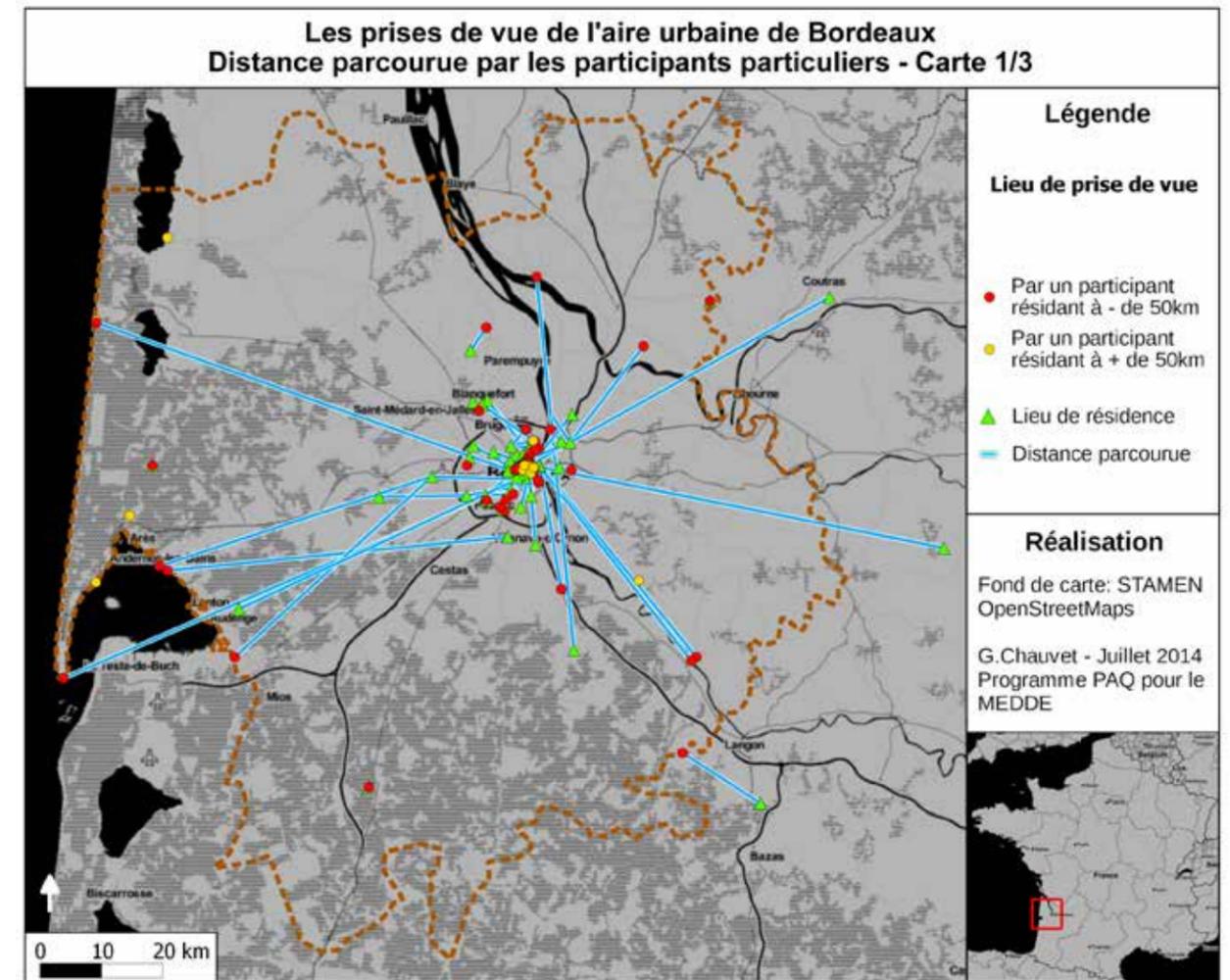
2.1.2.3 Proximité entre lieu de prise de vue et lieu de vie : le cas de l'aire urbaine de Bordeaux

Les prises de vues de l'aire urbaine de Bordeaux et du Girondin ont été postées majoritairement par des habitants de la ville centre (Bordeaux) qui illustrent d'un côté leur ville et son centre historique et de l'autre leur littoral (situé à 50 kilomètres).

Les prises de vues situées dans l'aire urbaine de Bordeaux (carte 1/3) montrent une forte concentration sur la ville-centre avec seulement quelques exemples de photographies prises hors de Bordeaux. L'aire urbaine de Bordeaux étant très étendue, certaines photographies présentent des paysages de littoral (comme par exemple à Lacanau). Les participants particuliers se sont particulièrement focalisés sur la ville et notamment sur la ville historique comme on peut le voir sur la carte 3/3 qui montre que les motifs privilégiés sont le cœur historique de la ville et son front d'eau (ponts et quai de la Garonne).

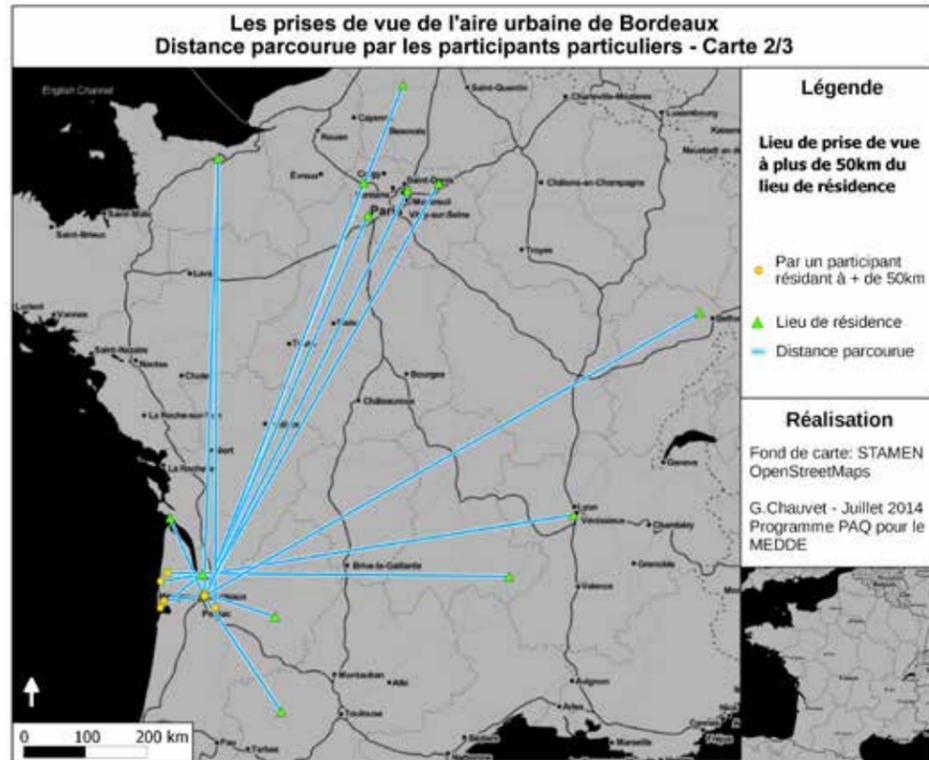
Dans le cas de l'aire urbaine de Bordeaux, la carte 1/3 met en corrélation la répartition des 88 prises de vue avec la distance parcourue des participants particuliers pour effectuer les photographies. Dans un premier temps, nous constatons que sur les 19 photographies localisées en dehors de la ville de Bordeaux, 4 participants particuliers ont photographié un espace à proximité de chez eux, alors que les autres photographies ont été postées par des Bordelais photographiant leur région urbaine. Les habitants de la ville-centre ont privilégié des sites situés à proximité du bassin d'Arcachon ou de la vallée de la Garonne (en amont de Bordeaux). Pour ce qui est des quelques habitants de l'aire urbaine (hors ville-centre) ou des 2 habitants hors aire urbaine (mais dans un rayon de 50 kilomètres), nous constatons au contraire que les sujets choisis sont majoritairement situés à Bordeaux. L'attractivité de la ville joue donc à la fois pour les participants de l'aire urbaine n'habitant pas la ville-centre et pour les bordelais eux-mêmes (qui sont peu nombreux à sortir de leur ville pour photographier des paysages).

En effet, la majorité des participants particuliers sont des habitants de la ville de Bordeaux ou de sa proche banlieue (une dizaine d'habitants de la première couronne). La carte 1/3 représente bien la forte proximité qui existe entre les lieux de résidence et les lieux de prise de vue ainsi que la concentration des clichés et des participants sur la commune de Bordeaux.

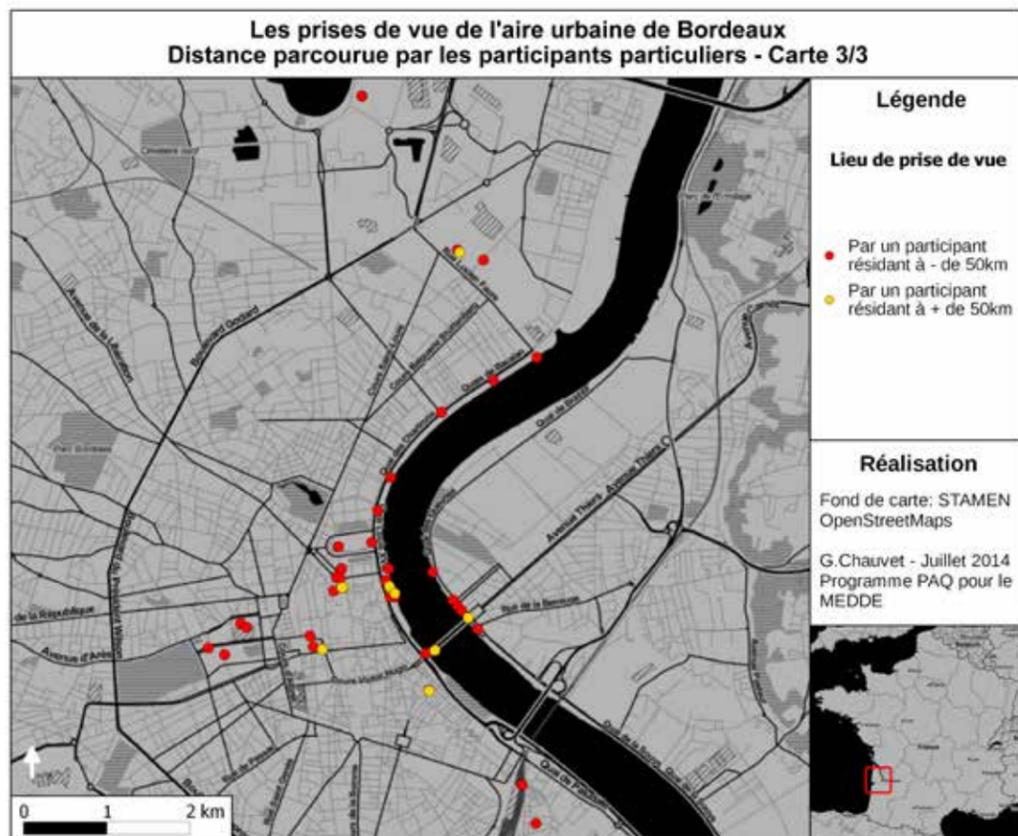


Carte 09 - Les lieux de prises de vues géolocalisés dans l'aire urbaine de Bordeaux - Distances parcourues par les participants particuliers 1/3

La carte 3/3 indique que les photographies du centre-ville ont été rarement postées par des participants habitant à plus de 50 kilomètres (1/3 seulement des photographies du centre). Enfin la carte 2/3 présente les lieux de résidence des participants particuliers ayant photographié un site appartenant à l'aire urbaine de Bordeaux. Nous pouvons constater que ces participants ont eu deux choix différents : illustrer le littoral girondin (secteur de Lacanau) ou photographier les éléments emblématiques de la ville (les ponts, le centre ancien, le miroir d'eau sur les quais). Quant à leurs régions d'origine, nous constatons qu'elles sont diversifiées : les résidents du Sud-Ouest (4) sont moins nombreux que ceux de régions plus distantes (Picardie, Normandie, Région Parisienne, Franche-Comté, Région Lyonnaise et Auvergne). Au-delà de cette diversité des régions de résidence, il faut cependant noter la faible part de ces participants allochtones (13 sur 65 participants, soit 20%).



Carte 10 - Les lieux de prises de vues géolocalisés dans l'aire urbaine de Bordeaux - Distances parcourues par les participants particuliers 2/3



Carte 11 - Les lieux de prises de vues géolocalisés dans l'aire urbaine de Bordeaux - Distances parcourues par les participants particuliers 3/3

2.1.2.4 Proximité entre lieu de prise de vue et lieu de résidence : le cas de l'aire urbaine de Toulon

La distribution spatiale des prises de vues est révélatrice des spécificités de l'espace-type.

L'aire urbaine de Toulon se constitue autour d'une grande agglomération polycentrique, la primauté urbaine de Toulon au centre (160.000 hab.) étant relativement faible face à Hyères à l'est (60.000 hab.) et à La Seyne (80.000 hab.) à l'ouest. Les prises de vues sont particulièrement dispersées, en termes de géographie communale, et réparties approximativement en trois tiers : Toulon, l'est et l'ouest.

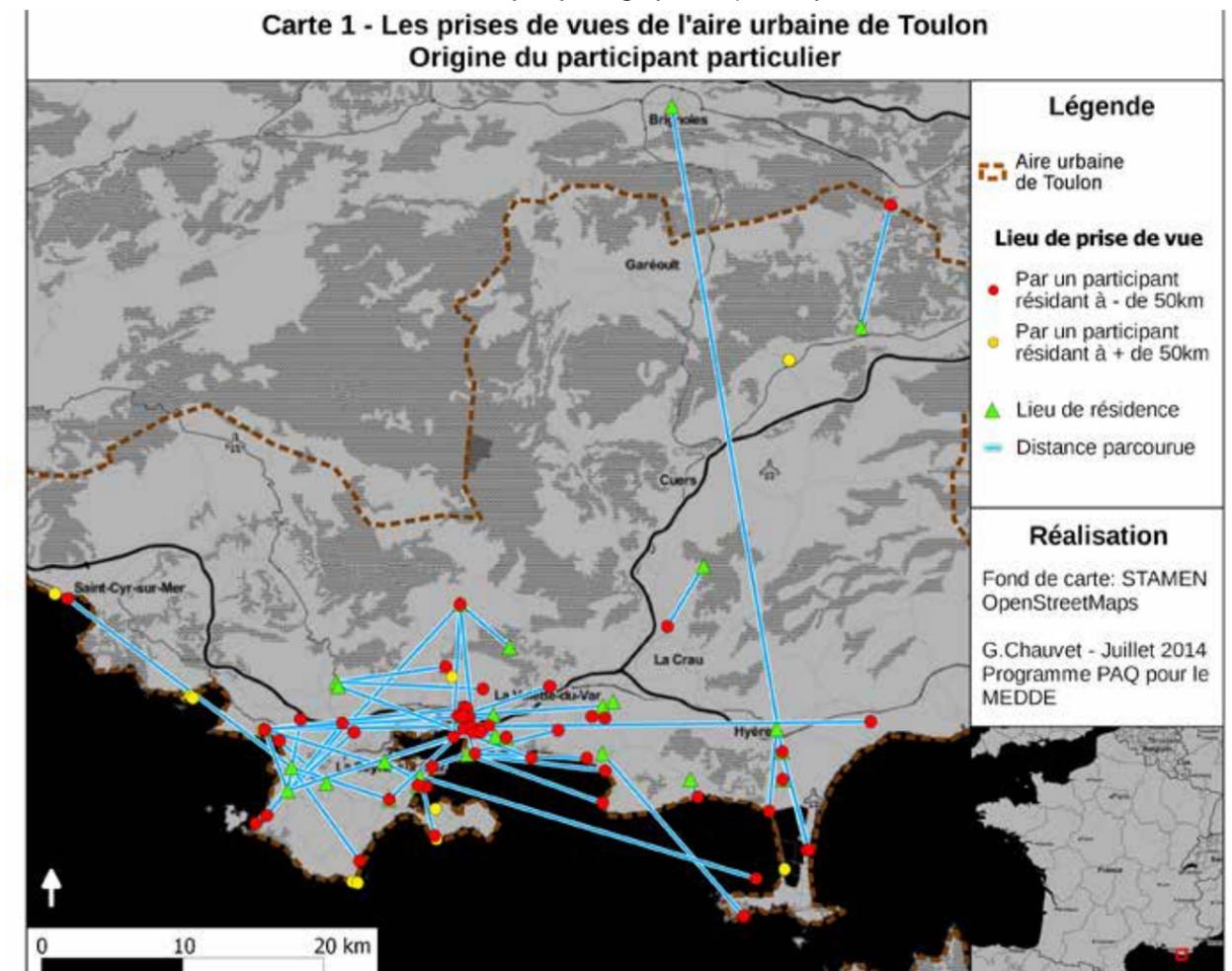
Les choix de prises de vues révèlent une attractivité interne et externe de la ville-centre assez faible, c'est la moins photographiée des 20 premières aires urbaines, avec Grenoble, Caen et Clermont-Ferrand.

Le tourisme est fortement ancré sur le littoral à l'est et à l'ouest de Toulon. Globalement, les prises de vue indiquent une attractivité externe des communes hors ville-centre assez forte (18%, part la plus élevée après l'AU de Bayonne). Ces participants viennent plutôt du nord de la France avec un éloignement moyen de 625 kilomètres.

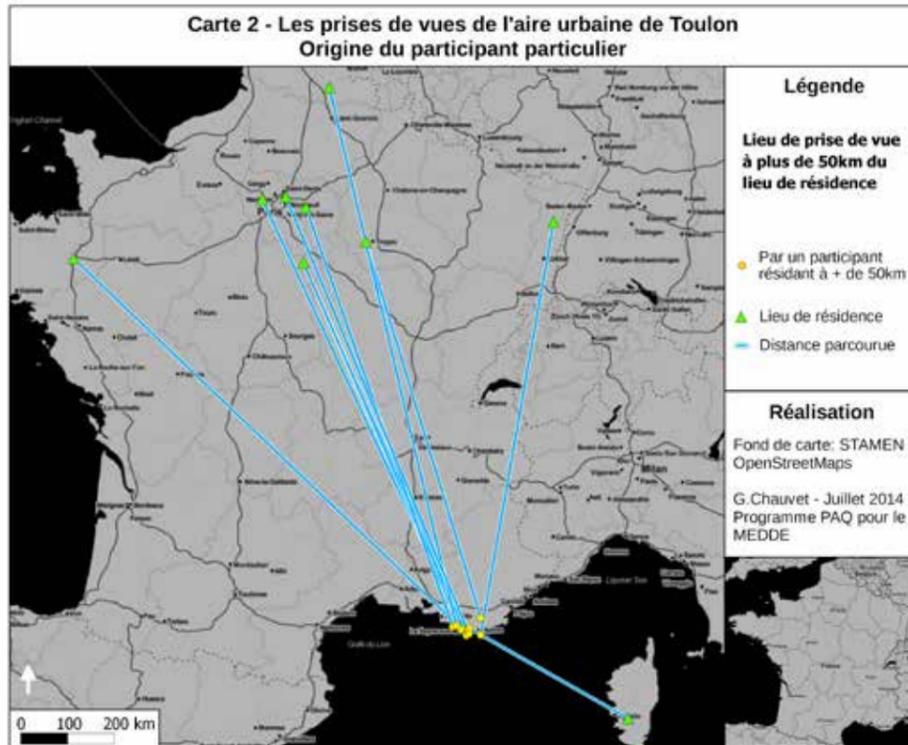
Les résidents de l'aire urbaine s'approprient des espaces relativement éloignés de leur domicile : 45% des prises de vues procèdent d'un déplacement intercommunal, d'une distance moyenne de 9 kilomètres.

Ces résidents sont particulièrement attirés par le littoral : 33 prises de vues ont été précisément localisées du bord de l'eau ou sur la mer, depuis une embarcation.

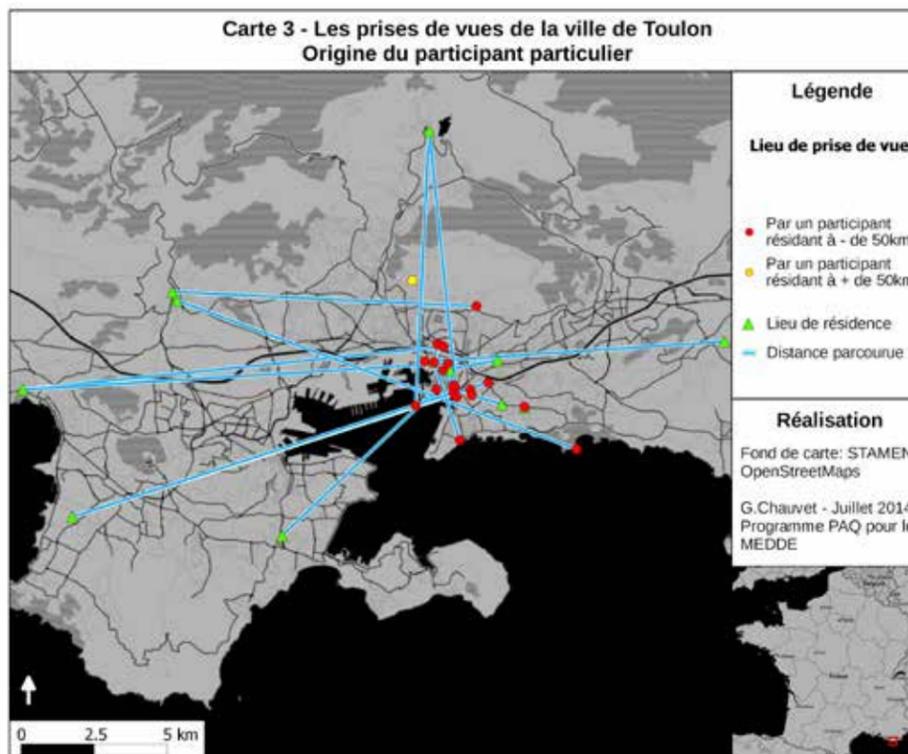
A l'inverse, l'intérieur de l'aire urbaine est très peu photographié et jamais par des résidents du littoral.



Carte 12 - Les lieux de prises de vues géolocalisés dans l'aire urbaine de Toulon - Distances parcourues par les participants particuliers 1/3



Carte 13 - Les lieux de prises de vues géolocalisés dans l'aire urbaine de Toulon - Distances parcourues par les participants particuliers 2/3



Carte 14 - Les lieux de prises de vues géolocalisés dans l'aire urbaine de Toulon - Distance parcourues par les participants particuliers 3/3

2.1.3. Paysages occasionnels: les grandes distances

Ces distances parfois importantes questionnent la notion de paysage quotidien. Les participants qui se sont déplacés hors de leur région semblent prendre en photographie des paysages de l'occasion, qu'ils fréquentent de manière conjoncturelle. Nous retrouvons ici le tropisme du littoral déjà constaté par ailleurs. Le cas des communes rurales du Finistère est exemplaire de ce point de vue. Un parti pris qui n'exclut pas un rapport éventuellement quotidien à ces paysages, si ce dernier est entendu comme une forme de familiarité ou de récurrence. En effet il peut s'agir d'un lieu habituel de villégiature, de paysages situés à proximité de résidences secondaires ou familiales.

2.1.3.1 Approche statistique

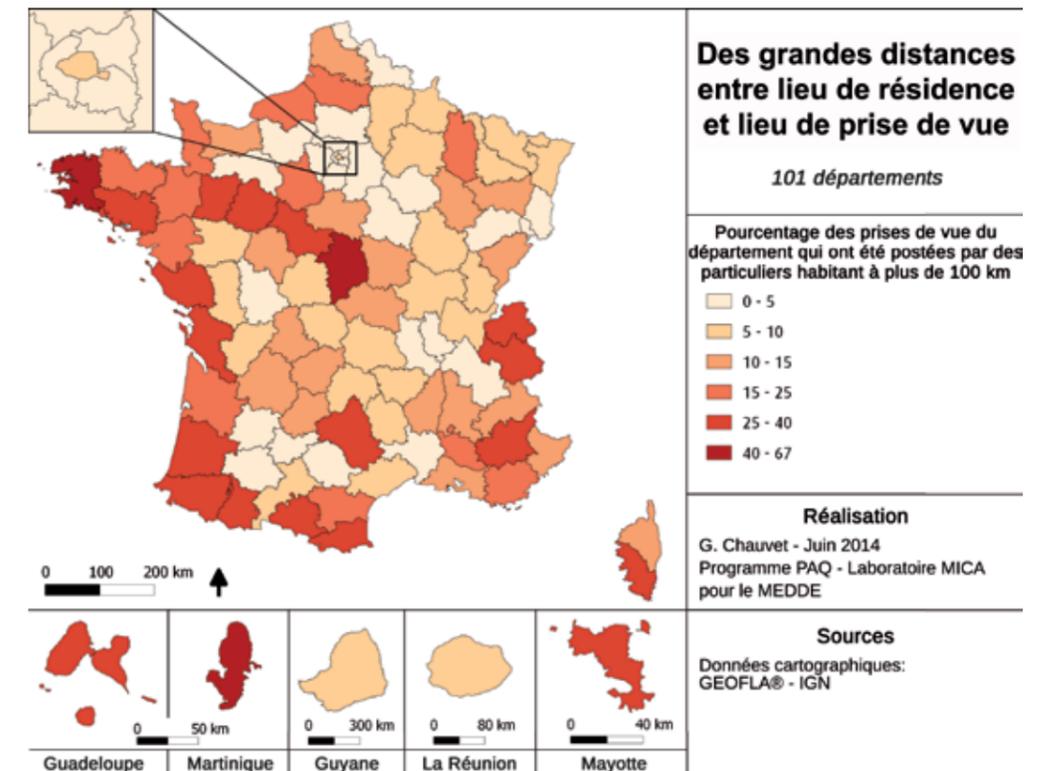
Sortir de sa région

Certains particuliers répondent au concours en photographiant un paysage hors de leur région (11 % des prises de vue en moyenne). En effet, les habitants des régions Centre, Midi-Pyrénées, Lorraine et Pays de la Loire sortent de leur région (20 % des prises de vue en moyenne pour chaque région citée) pour photographier en partie les régions frontalières. *A contrario*, certaines régions semblent faire l'objet de sujets attractifs où les habitants restent dans leur région : Mayotte, la Martinique, la Corse, l'Alsace, la Guyane et la Bretagne. Par ailleurs nous observons que Mayotte, la Martinique, la Corse et la Bretagne sont aussi particulièrement photographiées par des participants n'y résidant pas.

Faire plus de 100 km

La plus forte proportion de participants ayant fait plus de 100 kilomètres pour photographier un paysage s'oriente vers les départements littoraux, l'ouest de la France, les départements alpins et la façade sud. Les DOM-TOM ont également des paysages attractifs pour répondre au concours. Les thématiques en lien avec la mer, la montagne et la campagne semblent être prisées par les particuliers. Nous analysons dans certains cas une recherche d'un paysage photographiquement valorisé, notamment par l'imagerie touristique (Cf Partie 5).

Pour exemple, 49 prises de vue du Finistère sont postées par des habitants hors Finistère. 5 photos sont effectuées par des Bretons et les 44 restants proviennent des quatre coins de la France (Nord, Eure, Rhône, Haute Savoie, etc.). Au total, des particuliers issus de 19 départements ont proposé des photographies du Finistère.



Carte 15 - Répartition des lieux de prises photographiés par un particulier résidant à plus de 100 km.

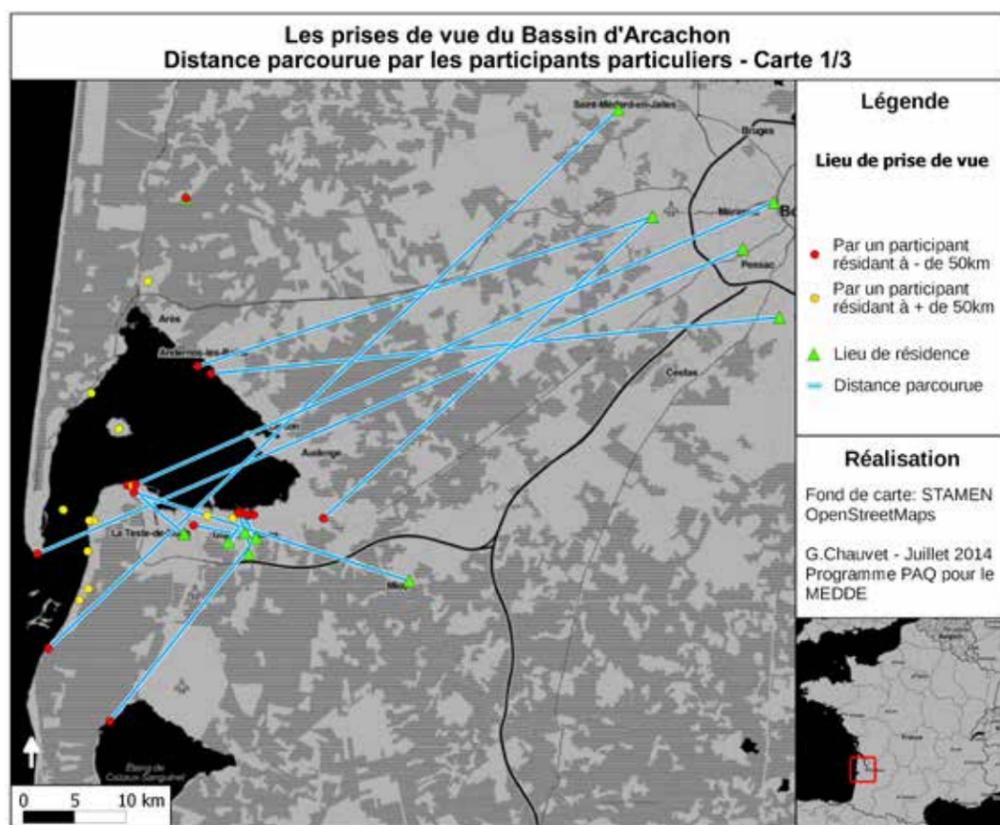
2.1.3.2 Proxémie entre lieu de prise de vue et lieu de résidence : les communes littorales de la Gironde et du Finistère

Les prises de vues du littoral girondin ont été postées majoritairement par des habitants de la ville-centre (Bordeaux) qui illustrent d'un côté leur ville et son centre historique et de l'autre leur littoral (situé à 50 km).

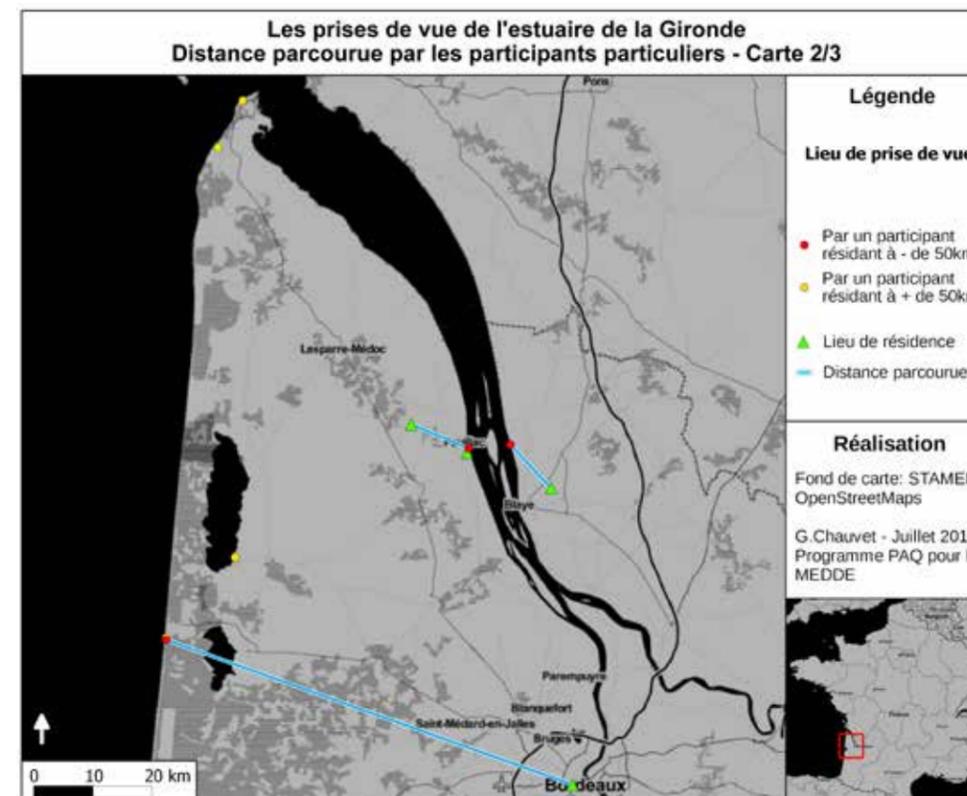
Les cartes 1/3 et 2/3, représentant la répartition des prises de vue du Bassin d'Arcachon et de l'Estuaire de la Gironde en fonction du lieu de résidence de l'auteur, montrent que si le littoral girondin a été diversement photographié, les prises de vues se concentrent en majorité sur le Bassin d'Arcachon et la partie sud du département. Les photographies du littoral de Gironde présentent une répartition géographique diversifiée : plusieurs communes de l'estuaire de la Gironde (de Blaye à Le Verdon-sur-Mer), quelques communes de la façade atlantique (Lacanau, Cap Ferret, etc.) et enfin de nombreuses communes du bassin d'Arcachon. Ces sites correspondent quasiment tous à des communes où existent des espaces naturels sensibles (réserves naturelles, mise en valeur des sites protégés, etc.). Il s'agit de sites mis en valeur dans les brochures touristiques (www.tourisme-gironde.fr).

Dans le cas des communes littorales de la Gironde, deux types de participants « locaux » se dégagent au regard des distances parcourues pour prendre la photographie : les participants particuliers qui photographient leur environnement proche (essentiellement des habitants de La Teste-de-Buch, Mios et Gujan-Mestras), les habitants de l'aire urbaine de Bordeaux qui photographient un littoral à proximité de chez eux, puisqu'à environ 50 kilomètres (Saint-Médard-en-Jalles, Pessac, banlieue ouest de Bordeaux). Les prises de vue présentent des paysages de bord de mer, des couchers de soleil, mais aussi des activités de la pêche.

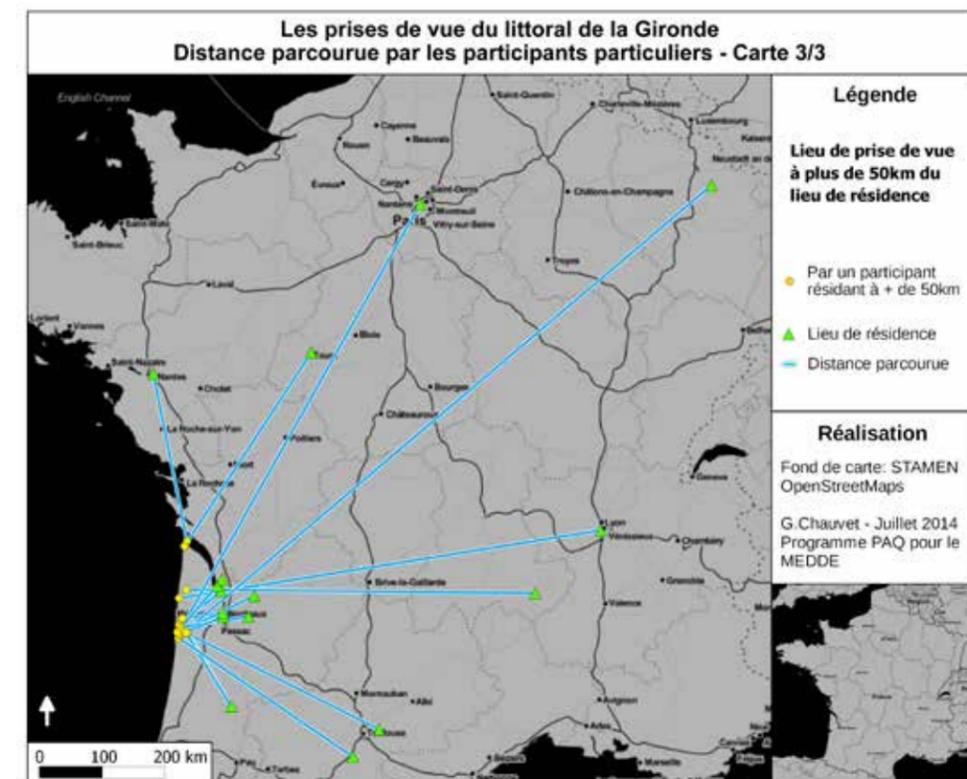
Les participants particuliers originaires d'une commune située à plus de 50 kilomètres sont présentés dans la carte 3/3. Ils sont plus nombreux à résider dans le Sud-Ouest (région bordelaise, région toulousaine) qu'à être originaires d'une autre région française (Paris, Tours, Nantes, Lyon, Lorraine et Auvergne). Les motifs photographiés ne diffèrent pas de ceux des participants habitant à moins de 50 kilomètres : littoraux, couchers de soleil et sites remarquables.



Carte 16 - Les lieux de prises de vues géolocalisés dans l'estuaire de la Gironde - Distances parcourues par les participants particuliers 1/3



Carte 17 - Les lieux de prises de vues géolocalisés dans l'estuaire de la Gironde - Distances parcourues par les participants particuliers 2/3



Carte 18 - Les lieux de prises de vues géolocalisés dans l'estuaire de la Gironde - Distances parcourues par les participants particuliers 3/3

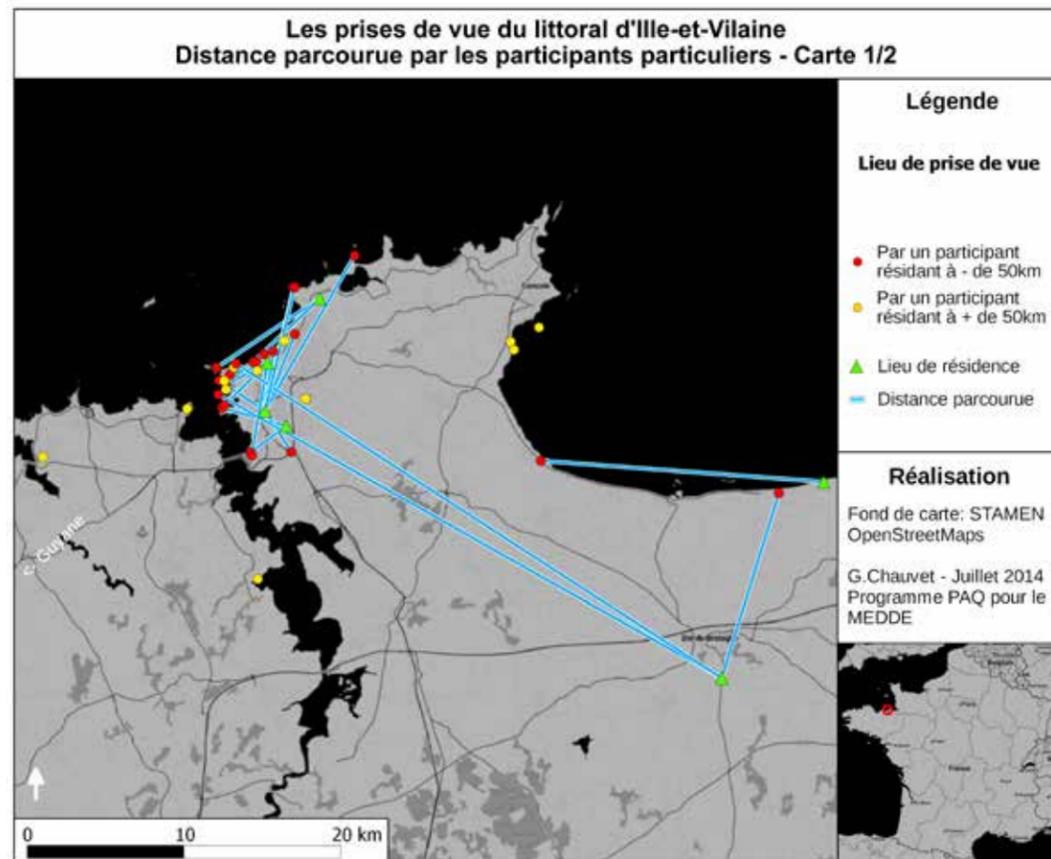
Les clichés du littoral d’Ille-et-Vilaine sont effectués au bord de la mer dans les communes à forte attractivité touristique (Saint-Malo, Cancale et Dinard). Un tiers des participants particuliers habite dans ces communes et ces participants photographient à proximité de chez eux. Les 2/3 restant se déplacent pour capter le paysage marin.

Les participants particuliers qui se sont attachés à représenter le littoral d’Ille-et-Vilaine sont au nombre de 21. Les photographies du littoral de l’Ille-et-Vilaine présentent 27 photographies de Saint-Malo sur 34. Dinard est représenté 2 fois, ainsi que Cancale. Deux autres communes (Cherrueix et Le Minihic-sur-Rance) une fois. Le site de Saint-Malo est le premier site touristique d’Ille-et-Vilaine (à la fois pour son patrimoine bâti et naturel). L’ensemble de ces communes s’inscrivent dans le territoire de la côte d’Emeraude, valorisé d’un point de vue touristique pour la richesse de ses sites naturels (pointe du Grouin, pointe de la Varde, etc.). 76 % des clichés de ces communes littorales représentent le bord de mer. Aucune photographie ne représente uniquement la cité historique (le cœur de Saint-Malo, de Cancale ou de Dinard).

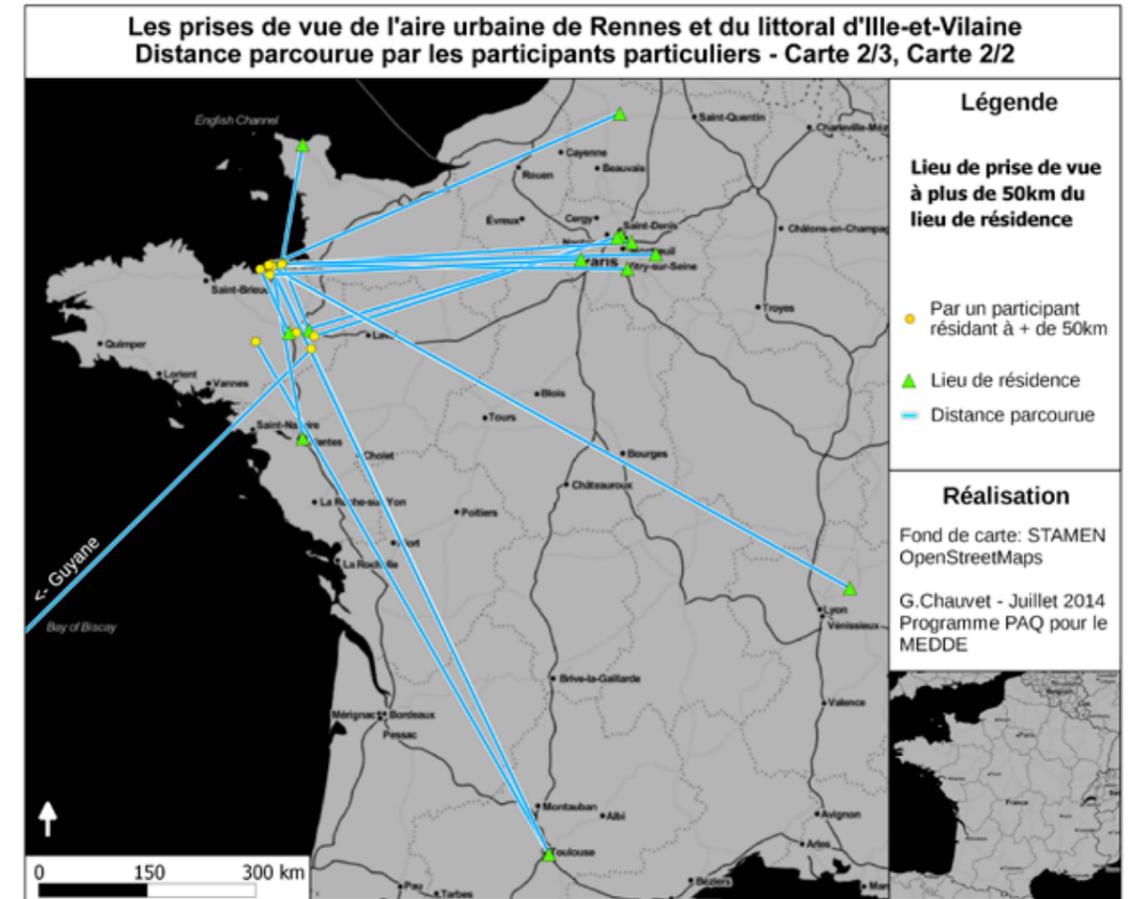
Les sept Malouins qui ont participé au concours, soit 1/3 des participants, photographient les paysages malouins, à proximité de chez eux. 5 participants habitent en Ille-et-Vilaine et parcourent entre 5 et 80 kilomètres pour photographier ces communes. En effet, ils vont chercher à représenter des paysages littoraux typiques comme ceux de Saint-Malo ou de Cancale mais ils se déplacent également pour photographier des paysages plus spécifiques comme le Belvédère des Ondes à Saint-Benoît-des-Ondes ou encore les marais de Cherrueix. Ces participants particuliers, provenant de l’arrière-pays comme Dol-de-Bretagne, du bassin rennais ou des communes littorales moins fréquentées, proposent des images plus éloignées de celles de la promotion touristique.

Comme le montre la carte 2/2, 9 contributeurs proviennent d’une autre région pour illustrer en majeure partie Saint-Malo (5). Ils habitent dans le bassin parisien (2), en Haute-Garonne, en Loire-Atlantique ou dans le Rhône. Les quatre autres contributeurs, quant à eux, photographient Cancale, Dinard ou le littoral à Le Minihic-sur-Rance alors qu’ils habitent dans la Somme, en Normandie ou dans le bassin parisien.

Ainsi, les paysages littoraux sont à la fois convoités par leurs habitants mais aussi par des habitants d’ailleurs qui parcourent de nombreux kilomètres pour photographier les thèmes relatifs à la mer.



Carte 19 - Les lieux de prises de vues géolocalisés du littoral d’Ille-et-Vilaine - Distances parcourues par les participants particuliers 1/2



Carte 20 - Les lieux de prises de vues géolocalisés du littoral d’Ille-et-Vilaine - Distances parcourues par les participants particuliers 2/2

2.1.3.3. Proximité entre lieu de prise de vue et lieu de résidence: les communes rurales du Finistère

Les participants particuliers se déplacent pour photographier les paysages emblématiques des communes rurales du Finistère. Plus de la moitié des contributeurs ne résident pas en Bretagne.

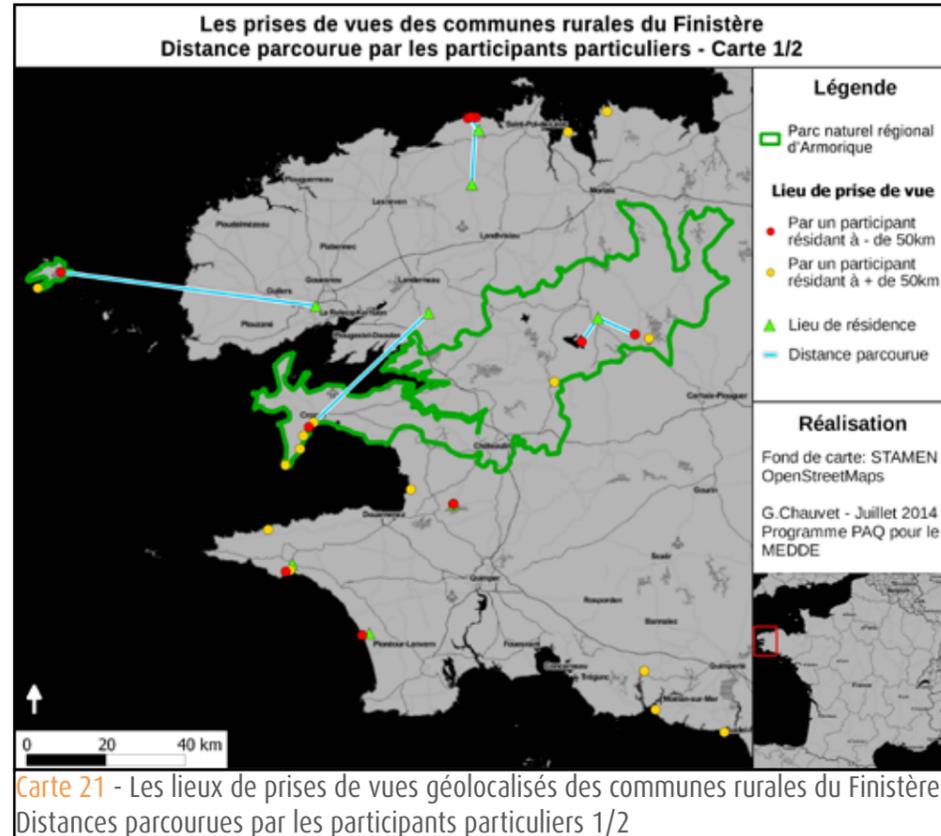
La carte 1/2 met en corrélation la répartition des 26 prises de vue des communes rurales du Finistère avec la distance parcourue des 22 particuliers participants pour effectuer les photographies. Nous pouvons constater que les prises de vue sont réparties de manière disparate sur l’ensemble du département. Néanmoins, 19 prises de vue se focalisent sur les paysages littoraux comme la presqu’île de Crozon (5), la baie de Morlaix et Cléder et ses alentours (5), l’île d’Ouessant (2) et la façade maritime sud (7). 7 photographies sont effectuées dans l’arrière-pays. Aussi, les motifs photographiés correspondent assez bien à cette analyse spatiale puisque 18 clichés illustrent un paysage de bord de mer. Quant aux photographies de l’arrière-pays, les participants donnent à voir des sites chargés d’histoire (forêt d’Huelgoat, le Mont Saint Michel et son réservoir à Brasparts, Pont-Aven surnommé « la cité des peintres»). Les paysages ruraux et les centres-bourgs sont absents dans cet échantillon.

Seulement 8 participants particuliers sur 22 habitent à moins de 50 kilomètres du lieu de prise de vue. Trois d’entre eux ont photographié à proximité de chez eux en effectuant quelques kilomètres pour photographier le bord de mer (Audierne, Cléder, Plovan). Un seul participant photographie depuis son adresse résidentielle. Les quatre autres Finistériens, habitant dans l’arrière-pays, parcourent beaucoup plus de 10 kilomètres pour photographier les paysages littoraux caractéristiques du département ou pour photographier des paysages chargés d’histoire comme le réservoir du Mont Saint Michel et la forêt de Huelgoat.

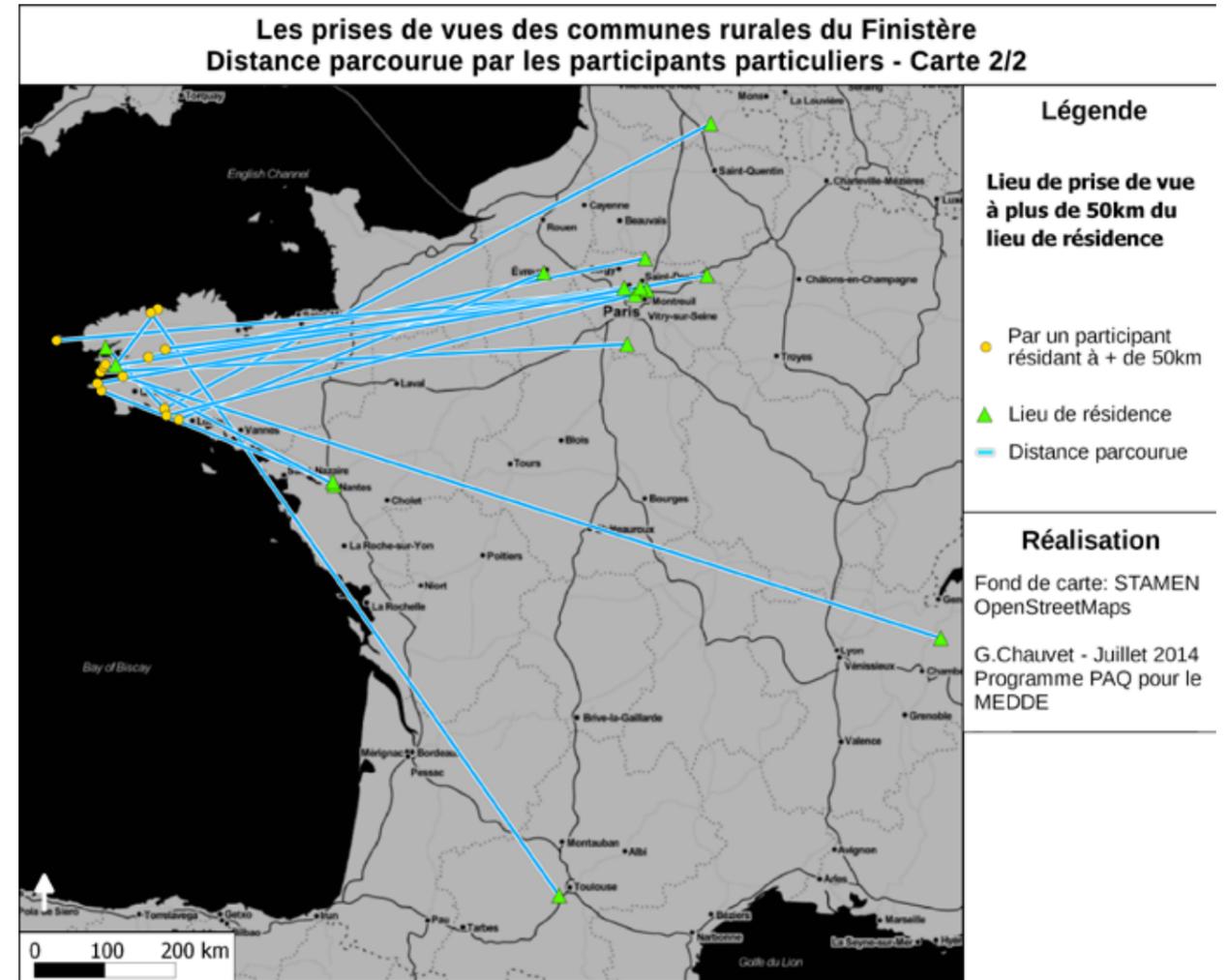
Comme le témoigne la carte 2/2, 14 sur 22 des participants particuliers photographiant les communes rurales du Finistère habitent à plus de 50 kilomètres du lieu de prise de vue, 13 d’entre eux sont originaires d’une autre région. En effet, 7 particuliers proviennent du bassin parisien, 2 de Loire Atlantique puis de l’Eure, de Haute Savoie,

de Haute Garonne et du Nord-Pas-de-Calais. Les thématiques photographiques présentent également des lieux emblématiques du département.

Ainsi les participants particuliers, qu'ils habitent dans le Finistère ou aux quatre coins de la France, qu'ils effectuent 2 ou 100 kilomètres, photographient les mêmes motifs dans ces communes rurales. Ils photographient le bord de mer ou les terres de légende, des paysages caractéristiques d'une entité géographique et culturelle forte (Photo 02). Cependant le déplacement n'exclut pas une certaine forme de quotidienneté, dans le souvenir par exemple d'une résidence passée (Photo 03). La dimension temporelle doit ici être prise en compte.



Carte 21 - Les lieux de prises de vues géolocalisés des communes rurales du Finistère- Distances parcourues par les participants particuliers 1/2



Carte 22 - Les lieux de prises de vues géolocalisés des communes rurales du Finistère- Distances parcourues par les participants particuliers 2/2

Photographie 02 - Participant n°2452, **Port de Brest de nuit**, Un grand rassemblement de bateaux, à Brest. Avec mon admiration pour cette communion entre la mer et les bretons qui ne peut que forcer l'admiration!, Brest (Finistère) - [port_de_brest_de_nuit.jpg]



Photographie 03 - Participant n°1641, **Une note de couleur à Brest**, Souvenir de deux merveilleuses années passées dans cette ville de contrastes ou l'architecture grise de l'après guerre côtoie les façades colorées de ces maisons..., Brest (Finistère) - [dsc_0182_0.jpg]

2.2 Le quotidien comme caractéristique temporelle

La quotidienneté caractérise tout autant un rapport de temps que d'espace. Ainsi les paysages s'inscrivent dans notre quotidien du fait de leur récurrence, inscrit dans un rythme qui peut être tout autant journalier que saisonnier, croisé « de temps en temps » ou « souvent ». Cette dimension temporelle se traduit de façon évidente dans les titres et légendes qui accompagnent les photographies. De manière plus discrète elle est réintroduite par certains participants au sein même de leur cliché ou par l'association de plusieurs contributions.

2.2.1 Dans le texte

Souvent employé en synonyme de « journalier », il semble que le quotidien soit en premier lieu associé au rythme des jours qui passent. Le mention « chaque jour » apparaît néanmoins dans seulement 104 contributions, ce qui représente à peine 1,5% du corpus. Notons que cette mention est souvent associée à des prises de vues faites depuis le domicile des participants ou sur leur trajet vers le travail. Les types de paysage sont eux très variés.



Photographie 04 - Participant n° 462, *Vue de ma fenêtre, Mon premier Bonjour chaque matin*, Saint-Pierre d'Albigny (Savoie) - [003_1.jpg]



Photographie 05 - Participant n° 1910, *Paysage de salon, Cet assemblage de toits que chaque jour je vois fait désormais partie de mon chez-moi*, Maisons-Laffitte (Yvelines) - [p1010927_0.jpg]

Au niveau des pratiques quotidiennes, les textes présentent des associations d'un verbe au participe présent. Ainsi « en allant » est associé à « au boulot », « au travail », « prendre le train », « travailler », et 41 associations mentionnent directement le « trajet ». Notons d'ailleurs que le terme « travail » apparaît dans 336 fois dans 234 contributions (titres et légendes).

Du point de vue des marqueurs temporels, le terme « matin » apparaît dans 456 contributions, le terme « soir » dans 251. Les rythmes hebdomadaires apparaissent aussi avec 70 contributions mentionnant le dimanche (seulement 4 pour le samedi), 13 le week-end. D'autres pratiques comme la balade (93 contributions) ou la promenade (193) sont également spécifiées.



Photographie 06 - Participant n° 2639, *Paris, Mon trajet presque quotidien... Madame la Tour Eiffel <3*, Paris - [557512_10201913812227355_2030856674_n.jpg]

Enfin les textes mentionnent les rythmes saisonniers comme l'hiver (334), le printemps (80) ou l'automne (232) ou l'été (395). La mention des vacances apparaît dans 34 contributions.

2.2.2 Dans les images

La dimension temporelle du quotidien va être illustrée par certains participants au sein même des images ou dans leur association. Comme par exemple ces montages qui illustrent le passage des saisons (Photo 07).



Photographie 07 - Participant n° 1759, *Les 4 saisons de mon balcon, Paix, joie, sérénité, bonheur 4 raisons d'être en toutes saisons sur mon balcon*, Lagny-le-Sec (Oise) - [4_saisons.jpg]

De ce point de vue le format adopté par l'un des multi-participant est exemplaire. Ce retraité habitant en zone rurale va en effet investir l'espace du concours pour y tenir une forme de chronique en image de son quotidien. L'ensemble des 47 clichés envoyés sont datés de la période du concours (36 entre octobre et décembre 2013 et 11 en janvier 2014). Il y fait régulièrement mention du moment de la journée (« ce matin » « lever de soleil » « matinale » « ce soir ») voire du jour exact de la prise de vue. Les clichés sont pris depuis chez lui ou à proximité, sur les trajets de ses promenades et déplacements habituels (carte 23). Cette dimension est largement soulignée dans le texte des titres et légendes (« chez moi » « depuis la fenêtre de ma chambre » « de chez nous » « à proximité du village » « la ferme voisine » « mon village »).

Il s'approprie ainsi la forme du concours pour proposer non pas un ensemble de clichés autonomes mais une série chronologique qui a pour objet de proposer de porter un regard sur les évolutions d'un paysage de montagne durant les mois d'hiver. Un programme qui est finalement annoncé dès le premier cliché daté du 14 octobre 2013 « Une promenade quotidienne avec ma chienne «Gentille» dans les rochers du chaos de Nîmes le Vieux, chaque jour un parcours différent, chaque jour un paysage différent » (Planche 01).



Carte 23 - Répartition des lieux de prises de vues à l'échelle communale du participant n° 206

Planche n°01 - Une chronique du quotidien (1/2)



01



02



03



04



05



06



07



08



09



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20

01. Participant n° 206, **Gentille sur les rochers de Nîmes le Vieux**, Une promenade quotidienne avec ma chienne «Gentille» dans les rochers du chaos de Nîmes le Vieux, chaque jour un parcours différent, chaque jour un paysage différent, Fraissinet-de-Fourques (Lozère) -[dsc01095.jpg]

02. Participant n° 206, **La vue de derrière chez-moi**, Espace immuable empli de sérénité, espace qui me laisse libre, Fraissinet-de-Fourques (Lozère) -[dsc01118.jpg]

03. Participant n° 206, **Ma chienne «Gentille» brouillard dans les rochers**, Ma chienne «Gentille» prend la pose, promenade matinale dans le brouillard qui laisse apparaître les rochers., Fraissinet-de-Fourques (Lozère) -[dsc01208.jpg]

04. Participant n° 206, **Forêt de l'Aigoual vers le sud**, En bordure du causse Mejean, au sud, la forêt de l'Aigoual, Fraissinet-de-Fourques (Lozère) -[dsc01214.jpg]

05. Participant n° 206, **Les brebis de la ferme voisine**, Les brebis font partie du paysage, le causse Mejean est leur domaine, ici elles semblent s'aligner au bord du pré, Fraissinet-de-Fourques (Lozère) -[dsc01226.jpg]

06. Participant n° 206, **Les noisetiers, Un petit effort**, monter vers le nord-ouest pour faire le tour du pâté de montagne, et là, le lac de noisetiers et toujours les rochers, Fraissinet-de-Fourques (Lozère) -[dsc01295.jpg]

07. Participant n° 206, **Sous le rocher**, Le rocher couché laisse apparaître le paysage, Fraissinet-de-Fourques (Lozère) -[dsc01323.jpg]

08. Participant n° 206, **Ce matin dimanche 3 novembre**, Depuis la fenêtre de ma chambre, ce matin au réveil, première impression du temps qu'il fera aujourd'hui, Fraissinet-de-Fourques (Lozère) -[dsc01438.jpg]

09. Participant n° 206, **Ce soir mardi 12 novembre coté village et bergeries**, Le soleil vient juste de se coucher, le ciel reste encore lumineux, la nuit va être froide, Fraissinet-de-Fourques (Lozère) -[dsc01497.jpg]

10. Participant n° 206, **Le passage du courant**, Ce soir mercredi 13 novembre, Le courant passe en direction de la ferme de Gally qu'on imagine éclairée derrière les rochers., Fraissinet-de-Fourques (Lozère) -[dsc01516.jpg]

11. Participant n° 206, **De la fenêtre de la chambre ce matin jeudi 21 novembre**, Pas de surprise, on s'y attendait, la neige de cette nuit, Fraissinet-de-Fourques (Lozère) -[dsc01561.jpg]

12. Participant n° 206, **Ce matin jeudi 21 novembre vue de derrière notre maison.**, De ce côté on prend de la hauteur et le paysage s'ouvre, Fraissinet-de-Fourques (Lozère) -[dsc01720.jpg]

Planche n° 01 - Une chronique du quotidien (2/2)

13. Participant n° 206, **Après la tourmente**, *Après le temps de neige, le vent met en forme, le froid glace, le plein soleil est de retour*, Fraissinet-de-Fourques (Lozère) - [dsc01821.jpg]
14. Participant n° 206, **Ce jeudi, en balade, le hameau de Gally**, *Quelques secondes après, le nuage s'ouvre, le village se montre*, Fraissinet-de-Fourques (Lozère) - [dsc01956.jpg]
15. Participant n° 206, **Ce mardi, soleil et neige**, *Le paysage qui nous entoure, toujours le même et toujours différent*, Fraissinet-de-Fourques (Lozère) - [dsc01963.jpg]
16. Participant n° 206, **Ce mardi, le rocher se bronze au soleil**, *Les rochers nous entourent, ils sont le paysage, ils sont nos maisons*, Fraissinet-de-Fourques (Lozère) - [dsc01972.jpg]
17. Participant n° 206, **Ce mardi, le soleil va bientôt disparaître**, *Les rochers sont des personnages, le rayon de soleil vient lui dire bonsoir*, Fraissinet-de-Fourques (Lozère) - [dsc01976.jpg]
18. Participant n° 206, **Ce matin jeudi 30 janvier**, *La neige et la brume matinale*, Fraissinet-de-Fourques (Lozère) - [dsc02015.jpg]
19. Participant n° 206, **Ce soir, jeudi 30 janvier**, *Le ciel s'entrouvre en fin de journée, demain peut-être du beau temps*, Fraissinet-de-Fourques (Lozère) - [dsc02029.jpg]
20. Participant n° 206, **Ce matin, vendredi 31 janvier**, *La neige, le nuage, le soleil*, Fraissinet-de-Fourques (Lozère) - [dsc02050.jpg]

2.3 Le quotidien comme appropriation symbolique

La dimension familière du quotidien est marquée notamment par l'usage des adjectifs possessifs, sur le modèle de l'énoncé du concours. Ils scandent une forme d'appropriation voire une certaine intimité avec le paysage représenté.

2.3.1. Une appropriation personnelle ou collective

L'analyse des titres et légendes grâce à la recherche de mots-clés permet de constater une large prédominance d'une conception personnelle du paysage au détriment d'une conception plus collective. Cependant les sous-ensembles convoqués ici correspondent à moins de 10% du corpus général, ce qui conduit à relativiser ces résultats.

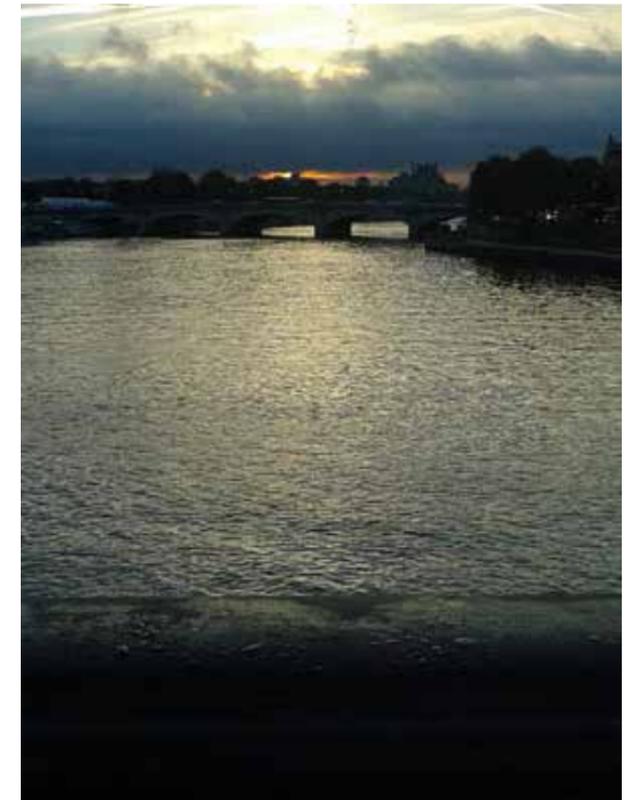
S'agissant de l'appropriation personnelle, elle est marquée par l'usage des adjectifs possessifs au singulier : on recense 144 titres où les auteurs utilisent « mon », « ma », « mes » ; « mon » est présent dans 555 légendes, « ma » 400, « mes » 118. Les pronoms personnels tels que « je » (présent dans 161 légendes) et « tu » (présents dans 3 légendes seulement) sont utilisés pour décrire les actions, l'émotion, le souvenir. (Photo 08)

A contrario l'usage des adjectifs possessifs pluriels est peu visible : « notre » et « nos » ne sont utilisés que dans 16 et 8 titres ; « notre » et « votre » sont de moindre occurrence et apparaissent respectivement dans 47 et 70 légendes. Le pronom personnel au pluriel « nous » qui permet à l'auteur de s'adresser au collectif, est présent dans seulement 44 légendes. (Photo 09)

2.3.1. Une appropriation élective

Partant d'une connaissance personnelle et biographique du territoire, la sélection opérée dans le cadre du concours conduit à mettre en lumière le système de valeurs des participants. La mention « préféré » est ainsi présente dans 23 participations, « j'aime » dans 130 d'entre elles.

Cette distinction prend ancrage dans diverses justifications. En premier lieu l'esthétique du paysage représenté : ce dernier est qualifié de « beau » dans 484 participations, « superbe » dans 26, « magnifique » dans 182, « surprenant » dans 11, « extraordinaire » dans 13, « remarquable » dans 10. À l'inverse sur l'ensemble du corpus le terme d'« ordinaire » est mentionné dans 11 participations (« banal » dans 7, « habituel » dans 19). Mais il est utilisé comme point de repère par les participants pour souligner la possible transformation de ce qu'il considère comme une vulgaire « vue » en un « paysage ». La distinction s'opère alors de manière quasi « magique » (49 participations mentionnent « magie » et 77 « magique ») (Photo 11).



Photographie 08 - Participant n° 1311, **Mon matin**, Paris - [20131004_080946_0.jpg]



Photographie 09 - Participant n° 767, **Notre pays est riche**, *la sagesse et la détermination des générations qui ont construit leurs vies ici*, Montlaur (Aveyron) - [dsc_1393.jpg]

En dernier lieu la mention d'un rapport biographique au paysage représenté étend la notion de quotidien dans le temps comme dans l'espace aux paysages du passé, de l'enfance (66 participations). (Photo 10).



Photographie 10 - Participant n° 2466, *Les Monts du Lyonnais en hiver*, C'est la vue que j'ai eue durant toute mon enfance depuis le balcon de la maison ou mes parents habitent. La vie était notamment rythmée par le passage des trains..., Tarare (Rhône) - [dsc_5150.jpg]



Photographie 11- Participant n° 384, *Changez de perspective, paysage ordinaire... coquelicots ordinaires... mais changez de dimension, de point de vue, retournez-vous, agenouillez-vous, et la magie va opérer...*, La Freissinouse (Hautes-Alpes) - [coquelicots_40x60cm.jpg]

III. La visibilité des politiques publiques

Le corpus issu du concours photo a fait l'objet d'une étude transversale sur les perceptions des politiques publiques et plus spécifiquement des politiques paysagères, patrimoniales et relatives à l'écologie. Tout d'abord, les espaces à gestion spécifique (voir *infra*) sont surreprésentés par les participants particuliers. Cependant, deux tendances se dégagent. Pour la première tendance, les mentions de la gestion durable des paysages sont quasi absentes dans les contributions. En effet, via l'analyse des photographies localisées dans les PNR d'Armorique et des Vosges, le contenu photographique et textuel est déconnecté des politiques des PNR et notamment de leurs actions en matière de protection du paysage ordinaire. Dans le même sens, les outils de connaissance des paysages tels les Atlas de paysages ou l'Observatoire Photographique National du Paysage n'ont aucune répercussion visible sur les représentations sociales des participants particuliers. Quant à la notion d'écologie largement médiatisée, elle est rarement mobilisée par les participants particuliers. Ces derniers se réfèrent avant tout à des « modèles paysagers » (Luginbühl, 2008).

La seconde tendance est relative aux politiques de protection paysagère et patrimoniale. En effet, les contributeurs affectionnent les lieux ou sites qui sont régis par des politiques de protection. Les auteurs des photographies sont en accord avec les autorités locales, nationales et internationales pour reconnaître les paysages remarquables ou le patrimoine bâti. Les photographies issues du concours sont une véritable promotion des paysages de l'exception. L'imagerie touristique insufflée par les territoires se transpose dans les contributions. Aussi, la valorisation du patrimoine apparée aux effets du marketing territorial renouvelle en profondeur les représentations sociales des habitants.

Les contributions pour le concours photo *Mon paysage au quotidien* n'ont pas de portées revendicatrices comme c'était le cas pour le concours photo *Mon paysage, nos paysages* de 1992. Ce dernier donnait à voir de nombreuses postures contestataires en termes d'aménagement du territoire ou de protection de l'environnement. Pour les participants particuliers, le concours de 1992 était un moyen d'accès au politique, un moyen d'interpeller les autorités locales voire nationales sur un sujet spécifique : « N'est ce pas Monsieur le Maire ? », « Chère Madame la Ministre ». Les clichés de 2013 sont ici une hymne à un paysage de la carte postale. « La France défigurée », intitulée de l'émission radiophonique *Service Public* diffusée le 4 septembre 2014 sur France Inter, n'est pas montrée dans ce corpus. Jean Viard, sociologue, explicite les perceptions actuelles sur l'aménagement du territoire lors de l'émission : « On a sacralisé deux lieux du bout, le centre des villes et au fond le monde rural le plus traditionnel ». C'est bien cela que les participants ont voulu montrer, l'« entre-lieu » est absent du concours : les ronds-points, entrées de ville, zones industrielles, zones résidentielles, autoroutes, etc.

INTRODUCTION

Le concours photographique *Mon paysage au quotidien* est l'occasion d'interroger la perception des politiques publiques par les participants particuliers. Plus précisément, il s'agit de répondre à la question suivante : les politiques publiques influent-elles sur les représentations sociales du paysage des participants particuliers ?

Cette analyse a été menée à partir de trois orientations contemporaines des politiques publiques :

- les politiques paysagères : les participants particuliers expriment-ils par l'image et/ou le texte les effets des politiques paysagères ?
L'analyse, ici, a été structurée selon deux approches : les effets des politiques de gestion, d'aménagement, de protection des paysages et les impacts liés à la diffusion des outils de connaissance des paysages (Atlas de paysages, Observatoire Photographique National du Paysage).
- les politiques de patrimoine : les participants particuliers expriment-ils par l'image et/ou le texte les effets des politiques patrimoniales ?
- le service écologique du paysage : les participants particuliers donnent-ils à voir des éléments et/ou des notions liés à l'écologie ou au développement durable (énergie, mobilité, déchet, pollution, etc.) ?

Pour traiter cette analyse transversale, plusieurs méthodes ont été employées. Dans le cadre des sous-ensembles des espaces-types, les analyses géolocalisées ont permis de soulever des tendances générales. Puis les analyses visuelles en complément des analyses des titres et légendes ont confirmé les tendances générales et ont permis l'élaboration des conclusions. Enfin la visualisation de l'ensemble du corpus couplée à une recherche automatisée par mots-clés a permis de traiter les questionnements sur le service écologique du paysage dans les contributions.

Ici, l'utilisation de l'expression « espace à gestion spécifique » a pour but de rassembler l'ensemble des secteurs ou territoires qui sont régis par une politique spécifique mentionnée ci-dessous. L'appellation nous permet de faire référence à une diversité politique à la fois paysagère, patrimoniale et écologique.

Liste des espaces à gestion spécifique étudiés :

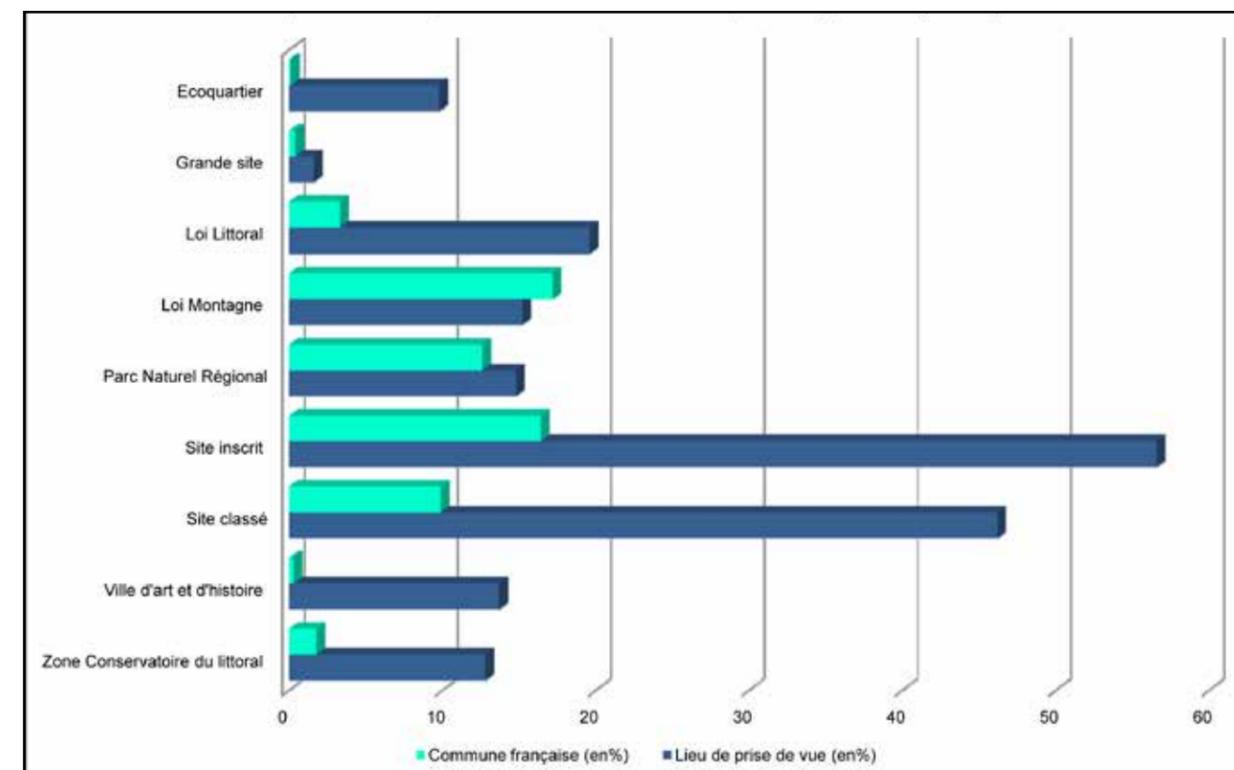
- Parcs Nationaux (MNHN, 2010)
- Parcs Naturels Régionaux (MNHN, 2013)
- Communes loi Littoral (MEDDE, 2009)
- Communes loi Montagne (CGET, 2013)
- Grands Sites (MEDDE, 2013)
- Sites inscrits, sites classés (MEDDE, 2012)
- Ville d'art et d'histoire (Ministère de la Culture et de la Communication, 2012)
- Zones protégées du Conservatoire du littoral (Conservatoire du littoral, 2012)

3.1. Répartition des prises de vue selon les espaces à gestion spécifique

Via l'analyse spatiale de la répartition des prises de vue dans les secteurs à gestion spécifique, nous constatons que les communes ayant une gestion spécifique sont surreprésentées dans les photographies des participants particuliers.

L'analyse spatiale de la répartition des prises de vue dans les secteurs à gestion spécifique permet d'ores et déjà de souligner des tendances sur les représentations sociales des participants particuliers¹. En effet, le graphique ci-dessous (Graphique 08) met en évidence la répartition des lieux de prises de vue en fonction des communes françaises recouvertes par les politiques de gestion spécifique. Nous regarderons ainsi plus particulièrement les écarts qui peuvent exister entre une répartition nationale et les éléments ressortant de l'analyse du corpus. Nous relevons tout d'abord que mis à part le cas des communes couvertes par la loi Montagne, les communes faisant l'objet d'une politique de gestion spécifique sont surreprésentées dans le corpus. Pour exemple, 12,8% de prises de vue sont effectuées dans des communes régies par le Conservatoire du littoral alors qu'elles ne représentent que 1,8 % des communes françaises. Dans le cas des Villes d'art et d'histoire, si elles ne représentent que 0,3% des communes françaises, elles ont été le lieu de prise de vue de plus de 1000 clichés (13,7%). Les communes bénéficiant de sites inscrits ou classés sont aussi largement photographiées comparées à leur proportion au niveau national. Ce constat peut être nuancé car l'échantillon des participants particuliers comporte plus d'habitants de ces communes comparés à la moyenne nationale. Néanmoins, les paysages remarquables et le patrimoine bâti sont

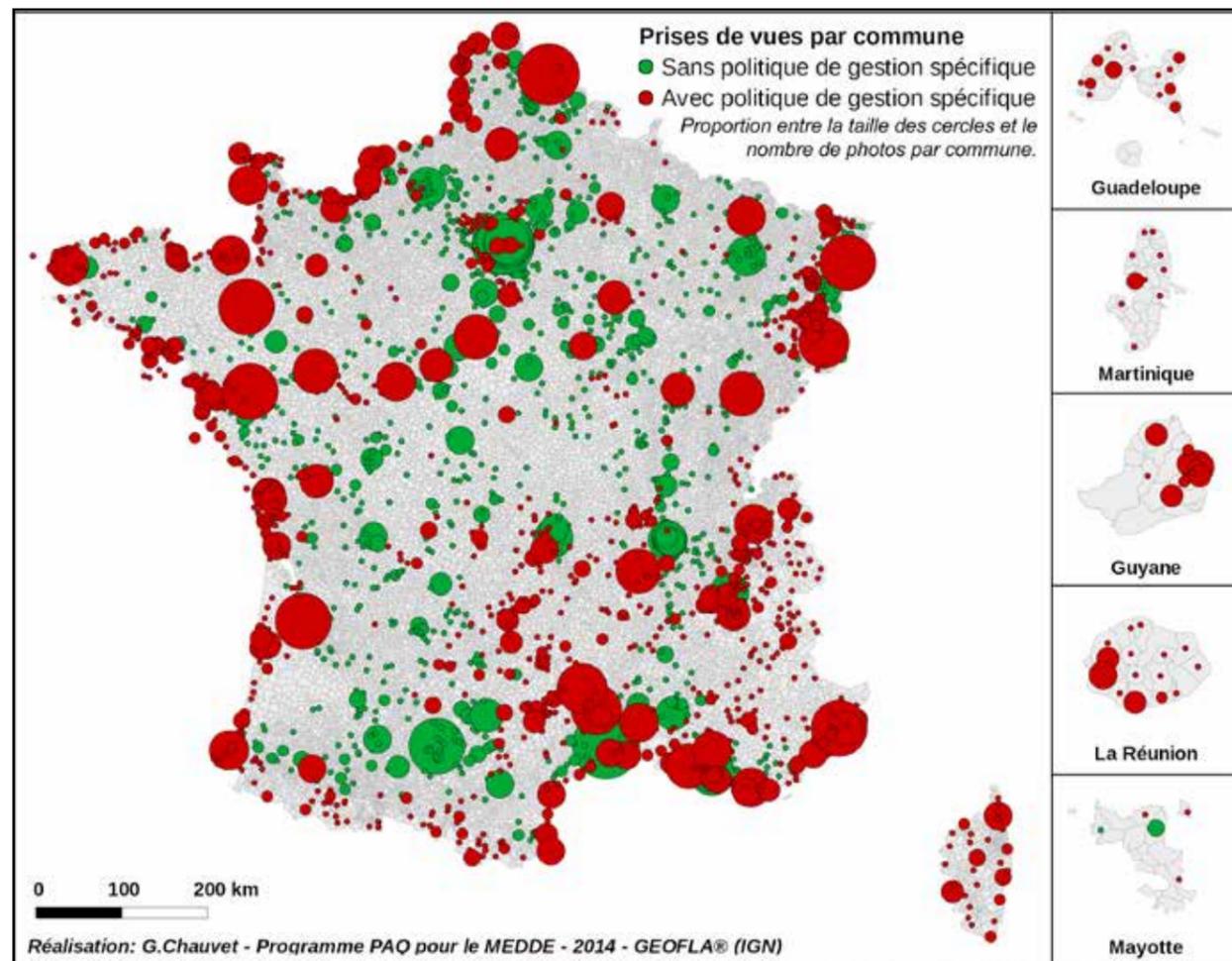
¹ Sur 36 728 communes françaises, nous recensons 22 776 fois des politiques à gestion spécifique dans ces communes (une même commune pouvant être en zone protégée du Conservatoire du littoral, dans un PNR et avoir un site classé). Aussi, les 7 377 photographies ont été répertoriées en fonction de celles-ci, elles sont localisées à 14 762 reprises dans des communes ayant une politique à gestion spécifique.



Graphique 08 - Répartition des lieux de prises de vues en fonction des politiques de gestion spécifique (sources : Conservatoire du littoral, MNHN, MEDDE, MCC, CGET, DGALN)

des sujets affectionnés par les participants. Comme nous allons le voir, les politiques paysagères et patrimoniales n'influent pas de la même manière les participants particuliers.

La carte ci-après (Carte 24) nous permet de visualiser pour l'ensemble des photographies postées les secteurs les plus concernés par cette concordance entre politiques de gestion spécifique et localisation des prises de vue. Cette répartition met en évidence le recoupement relatif des périmètres d'intervention en matière de paysage (PNR, Conservatoire du littoral, villes d'art et d'histoire, loi Littorale, loi Montagne) avec les lieux de prise de vue choisis par les participants particuliers du concours. Si cela est très « criant » dans le cas des îles (Corse et DOM-TOM), nous notons également l'importance des secteurs littoraux et patrimoniaux.



Carte 24 - Les lieux de prises de vues en fonction des politiques de gestion du paysage (PNR, Villes d'art et d'histoire, loi Littoral, loi Montagne, Conservatoire du littoral)

3.2. La gestion durable des paysages hors champs...

À partir de l'étude des espaces-types, via la visualisation de l'ensemble du corpus et via des analyses textuelles, nous constatons que les mentions de la gestion durable des paysages sont quasi absentes des contributions des participants particuliers. En effet, la politique de gestion des paysages notamment à travers les Parcs Naturels Régionaux n'est pas abordée tant dans l'image que dans le texte. De façon localisée, un certain nombre de prises de vues sont effectuées dans le périmètre du PNR d'Armorique et du PNR des Ballons des Vosges mais le contenu photographique fait référence pour l'essentiel à une imagerie touristique. Les clichés sont ainsi déconnectés des politiques des PNR et notamment de leurs actions en matière de protection du paysage ordinaire. Dans le même sens, la diffusion des outils de connaissance des paysages tels les Atlas de paysages

ou l'Observatoire Photographique National du Paysage n'ont aucune répercussion visible sur les représentations sociales des participants particuliers. Concernant la dimension écologique largement médiatisée, seulement 1 % du corpus donne à voir des éléments caractéristiques de ce service paysagé. Les politiques de gestion spécifique n'ont pas d'influence sur les représentations sociales du paysage des participants particuliers. Ces derniers choisissent ces lieux pour représenter avant tout des « modèles paysagers » (Luginbühl, 2008).

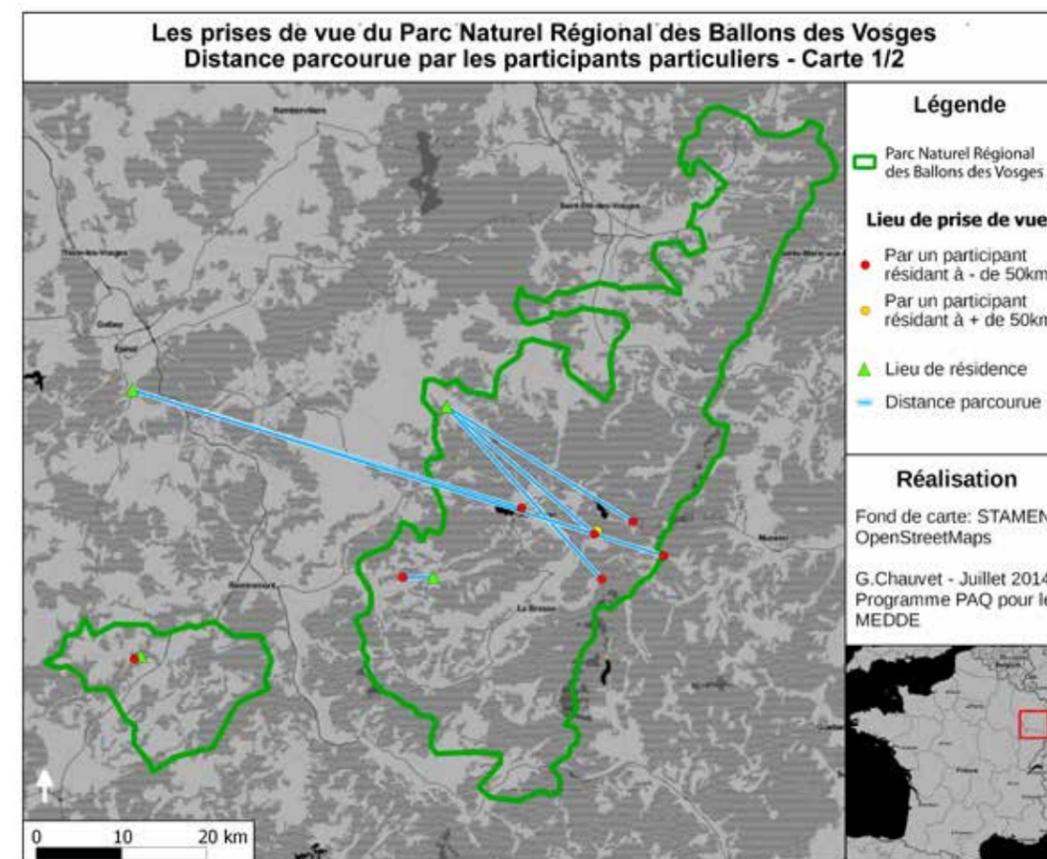
3.2.1. Les Vosges : PNR et Atlas de paysages

Le territoire des Vosges est étudié ici à partir de deux approches mettant en résonance les politiques paysagères actuelles. La première approche se focalise sur les Atlas de paysages. Via la cartographie des unités paysagères, il s'agit de montrer si certaines caractéristiques paysagères sont plus sollicitées que d'autres chez les participants particuliers. La seconde approche consiste, par la complémentarité entre une analyse géolocalisée et une analyse qualitative du corpus, à savoir si les politiques du Parc Naturel Régional, dans notre cas, celui des Ballons des Vosges, peuvent influencer les participants particuliers dans le choix de leurs prises de vue.

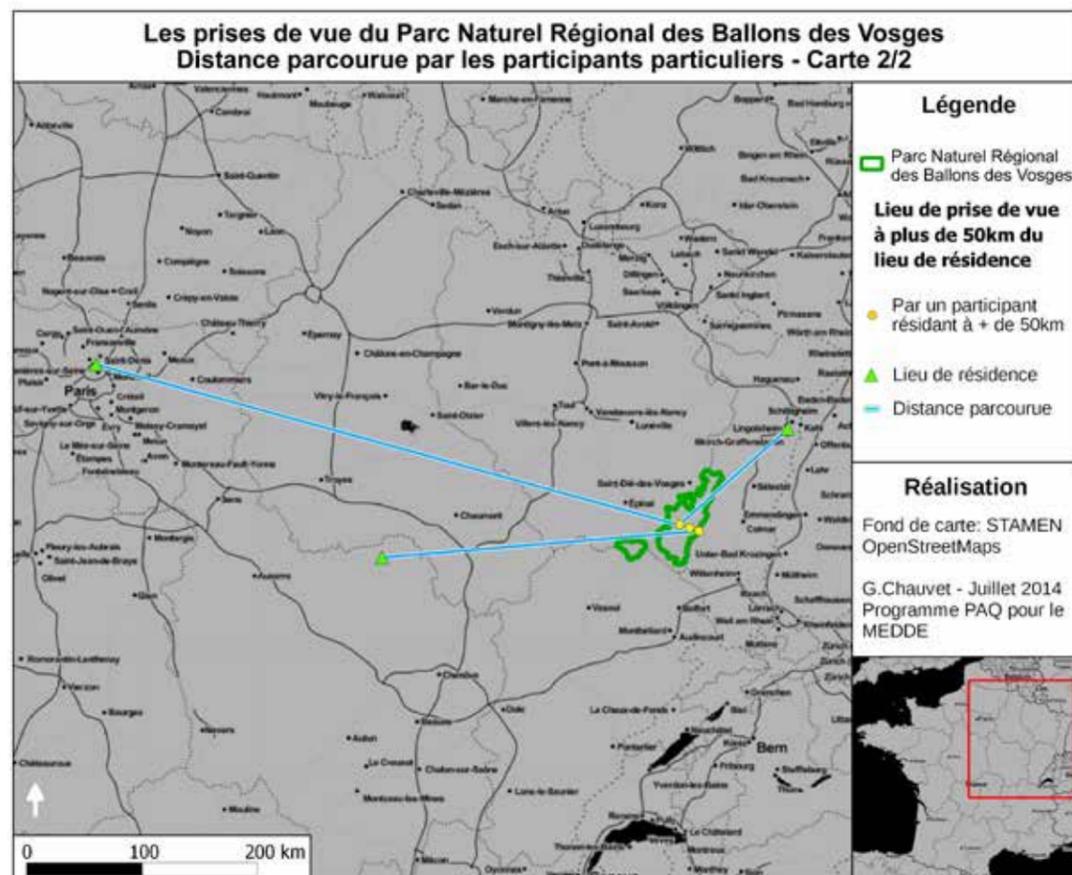
Proximité entre paysage photographié et lieu de résidence

7 participants particuliers ont photographié le PNR des Ballons des Vosges sur un sous-ensemble de 10 photographies. Avec les cartes 1/2 et 2/2 (Cartes 25 et 26) les paysages à l'est du parc, soit les paysages des Hautes Vosges sont les plus photographiés (8 photographies). Deux contributions illustrent le sud du PNR. Quant au nord, il est absent dans l'échantillon.

Trois participants particuliers résident dans le périmètre du PNR, et présentent trois profils différents : un participant qui effectue très peu de distance pour photographier sa commune (au sud du parc), un participant qui fait quelques kilomètres pour illustrer la commune limitrophe à la sienne (au sud du parc) et un participant qui se déplace à plus de 20 kilomètres pour effectuer 3 clichés des Hautes Vosges.



Carte 25 - Distance parcourue par les participants particuliers pour photographier des paysages du PNR des Ballons des Vosges.



Carte 26 - Distance parcourue par les participants particuliers pour photographier des paysages du PNR des Ballons des Vosges. La distance parcourue entre le lieu de vie et le lieu de prise de vue est de plus de 50 kilomètres.

Les quatre autres participants particuliers résident en dehors du PNR. Trois d'entre eux proviennent d'un autre département et parcourent plus de 100 kilomètres pour photographier les paysages du PNR (Bas-Rhin, Côte d'Or, Ile-de-France). Le dernier contributeur, vivant à Épinal, effectue une quarantaine de kilomètres.

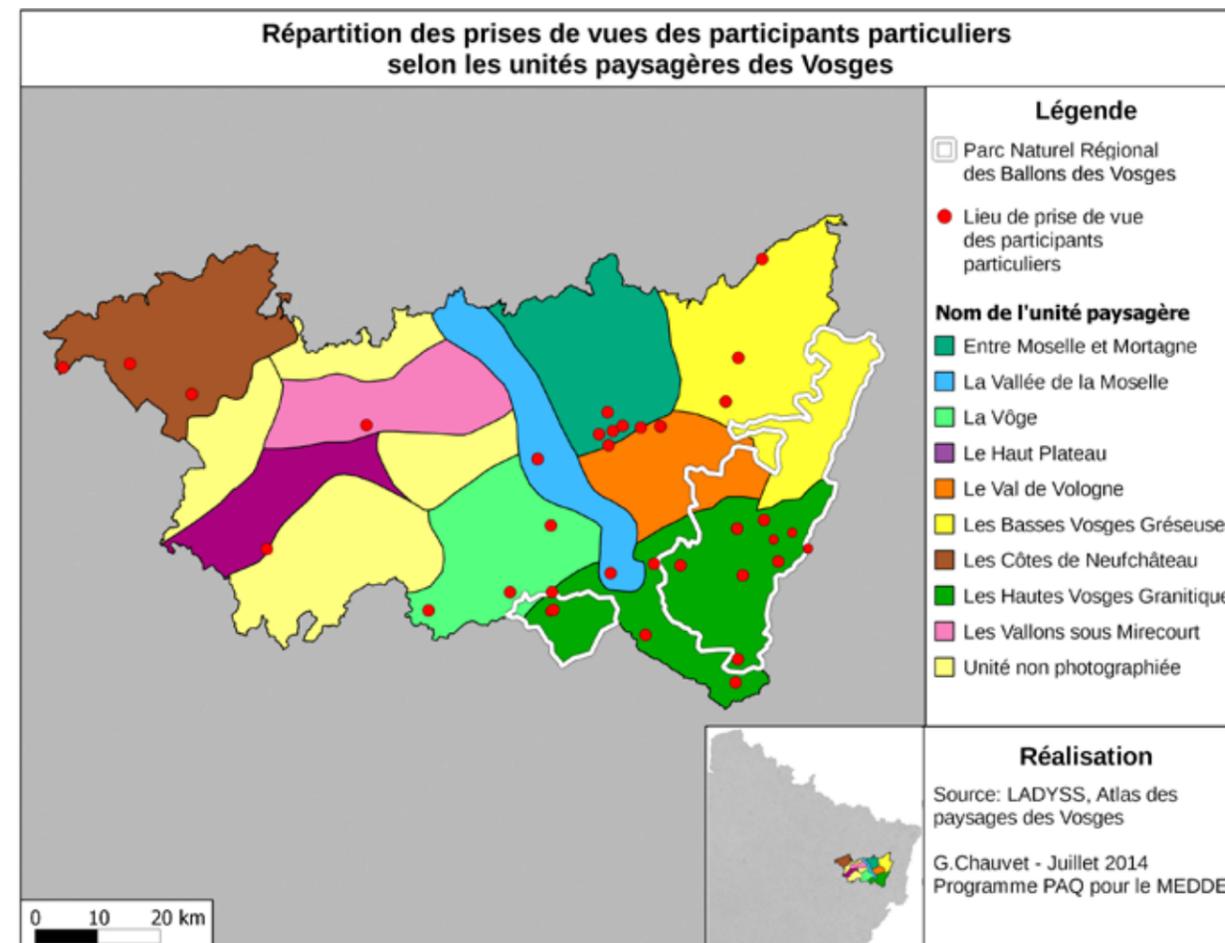
Ainsi, à l'exception des deux participants particuliers photographiant des paysages proches de chez eux au sud du parc, les cinq autres participants ne résident pas dans le périmètre du PNR. D'autre part, les prises de vue sont localisées sur seulement une partie de celui-ci, laissant hors champs une majeure partie du territoire.

Proximité entre paysage photographié et Atlas de paysages

En majorité, les participants particuliers photographient une seule unité paysagère dans l'ensemble des unités définies par l'Atlas de paysages des Vosges.

Les Atlas de paysages sont des documents de connaissance et de référence caractérisant les paysages par des unités paysagères et structures paysagères. Il est difficile ici d'évaluer si les paysages photographiés sont représentatifs des unités paysagères qui leur correspondent car cela nécessite des documents complémentaires. Néanmoins, à travers la cartographie de l'Atlas des paysages vosgiens (Carte 27), nous pouvons voir si certaines unités paysagères sont plus photographiées par les participants particuliers.

L'Atlas des paysages vosgiens présente 13 unités paysagères : 46 photographies des participants particuliers ont été effectuées dans les Vosges et couvrent 9 unités paysagères. En mettant en corrélation les unités paysagères et les lieux de prises de vues des participants, nous constatons qu'une unité paysagère est bien plus photographiée que les 8 autres.



Carte 27 - Répartition des prises de vue des participants particuliers selon les unités paysagères des Vosges

En effet, l'unité paysagère « les Hautes Vosges Granitiques » est illustrée par 19 photographies (Cf annexes). 11 clichés sont effectués par des personnes endogènes à l'unité paysagère. Ils présentent des paysages diversifiés (vue de chez soi, vue du village, etc.) (Planche n° 02: 1, 2, 3). Les 8 clichés proposés par les personnes exogènes à l'unité paysagère donnent à voir des paysages plus stéréotypés (Planche n° 02: 4, 5, 6). Ainsi les personnes exogènes se déplacent pour photographier des caractéristiques plus emblématiques de l'unité paysagère comparées aux personnes endogènes.

In fine, cet exemple montre que certaines caractéristiques paysagères sont plus sollicitées que d'autres, d'autant plus que dans notre cas d'étude, l'unité « les Hautes Vosges Granitiques » fait l'objet d'une gestion et d'une promotion paysagères spécifiques puisqu'elle se situe en partie dans le PNR des Ballons des Vosges.

« Que la montagne est belle ... » (PNR des Ballons des Vosges)

Les photographies postées par les participants particuliers situées dans le PNR des Ballons des Vosges dépeignent une montagne inspirante, source de contemplation. Les saisons sont évoquées ainsi que les lumières qui font le charme de ces grands paysages.

Les motifs choisis par les participants particuliers sur l'espace du PNR des Ballons des Vosges renvoient à la montagne et au relief. En effet sur les 10 photographies, seules 3 présentent des points de vues restreints, des paysages fermés (vue d'un sous-bois, vue d'un canal avec un front bâti typique et une vue d'un escalier à Plombières-les-Bains). 2 clichés illustrent le contexte urbain : 1 vue d'une rue escarpée de Plombières-Les-Bains, commentée comme « le côté Montmartre de Plombières-les-Bains » et 1 vue du canal de Bussang avec des maisons traditionnelles à colombage. Les autres photographies choisissent d'illustrer des grands paysages, soit en optant pour un point haut qui ouvre une vue sur les massifs vosgiens (5 photographies sur 10) soit en photographiant le lac ou la tourbière de Lispach. Les participants particuliers ont également choisi d'illustrer les saisons puisque 4 clichés

Planche n°02- Les Hautes Vosges granitiques



01



02



03



04



05



06

01. Participant n°1138, **Avenue du Cameroun**, *Vue de nuit depuis la chambre de mon fils*, Bruyères - [054_0.jpg]

02. Participant n°2932, **Trampot**, *Son clocher, ses paysans, ses vaches*, *On retrouve l'essentiel dans ce petit village : - le clocher de l'église - les paysans comme seuls commerces - les vaches plus nombreuses que les habitants*, Trampot (Vosges) - [affiche_modele_2011-_4.jpg]

03. Participant n°2722, **Arc en ciel**, *La magie des couleurs*, Saint-Michel-sur-Meurthe (Vosges) - [arc_en_ciel_4.jpg]

04. Participant n°2260, **La beauté des Vosges**, *La beauté de notre terroir*, Rupt-Moselle (Vosges) - [img_6560.jpg]

05. Participant n°1290, **Marché de Noël d'antan (2012)**, Bellefontaine (Vosges) - [marche_de_noel_2012_a_plombieres_les_bains_-_retour_dans_le_temps_1.jpg]

06. Participant n°709, **Plaine**, *Plaine vue du Ballon des Vosges*, Saint-Maurice-sur-Moselle (Vosges) - [p7200083.jpg]

Planche n°03 - PNR du Ballon des Vosges



01



02



03



04



05



06



07



08



09

01. Participant n° 2816, ***Où sont les elfes ?***, A la recherches des elfes et des fées de ce massif légendaire. Je ne les ai pas trouvés, mais je me dis qu'il y a forcément un peu de magie dans tout ça, Gérardmer (Vosges), -[21_octobre_2011_70.jpg]

02 Participant n° 1556, ***Couché de soleil sur Retour-nemer***, Paysage familial pris depuis la Roche du Diable, au coucher du soleil, Xonrupt-Longemer (Vosges) - [28.11.08_079.jpg]

03. Participant n° 1556, ***Les Vosges s'éveillent***, Le bonheur de voir les Vosges se réveiller au milieu des chamois, La Bresse (Vosges) - [31.08.13_282.jpg]

04. Participant n°2548, ***Reflet de Dame Vosges***, Les après-midis dans les bois, le bruit de la hache de Papy au loin, les rires, et la promesse d'un chocolat chaud et réconfortant au bout du chemin..., Sapois (Vosges) - [img_1011.jpg]

05. Participant n° 1556, ***Ombres sur Lispach***, Le Lac Lispach glacé, sous la neige, source d'apaisement, de calme et souvenir d'une belle balade entre amis, La Bresse (Vosges) - [img_8238.jpg]

06. Participant n° 2459, ***Passage des Capucins***, Le cote «Montmartre» de Plombières-les-Bains dans les Vosges, Plombières-les-Bains (Vosges) - [p1040333_0.jpg]

07. Participant n°709, ***Vosges***, Bus-sang (Vosges) - [p7220137.jpg]

08. Participant n°1450, ***les beaux ballons***, les montagnes arrondies des Vosges, Gérardmer (Vosges) - [sam_1971.jpg]

09. Participant n° 2361, ***La tourbière de Lispach***, La tourbière de Lispach, au pied des pistes de ski de la station de La Bresse - qui puise son eau directement dans la tourbière pour faire tourner ses canons à neige, La Bresse (Vosges) - [la_tourbiere_de_lispach_8janvier2014.jpg].

présentent des paysages l'hiver (enneigés). Ces espaces sont appréciés pour leur grandeur et les sentiments qu'ils procurent : « le bonheur de voir les Vosges se réveiller » ; « le lac de Lispach sous la neige, source d'apaisement ». La plupart des commentaires renvoient à une posture descriptive avec une seule mention du caractère magique des lieux : « Où sont les elfes ? À la recherche des elfes et des fées de ce massif légendaire. Je ne les ai pas trouvés, mais je me dis qu'il y a forcément un peu de magie dans tout ça ». Deux légendes font référence à un paysage quotidien ou biographique : « paysage familier pris depuis la roche au Diable au coucher du soleil » ; « Les après-midis dans les bois, le bruit de la hache de Papy au loin, les rires, et la promesse d'un chocolat chaud et réconfortant au bout du chemin... ». Ces commentaires démontrent que ces paysages montagneux offrent avant tout un service esthétique, favorisant la contemplation et la balade (« souvenir d'une balade entre amis »).

La photographie des espaces du PNR des Ballons des Vosges est manifestement très empreinte des vues proposées à partir de la fin du XIX^e siècle, et diffusées notamment par la carte postale privilégiant des points de vue larges qui donnent à voir la « grandeur » du paysage.

Remarques

Les tendances observées ici sont sensibles dans d'autres sous-ensembles, constatés au fil de l'analyse du corpus. En effet dans le cas du PNR d'Armorique, le constat est similaire : les photographies présentent pour l'essentiel des paysages littoraux ou associés à une tradition bretonne comme les lieux « mystiques ». Le Parc et sa politique d'action sont donc absents tant dans les textes que dans les représentations visuelles. L'imagerie touristique prime. Par ailleurs en région Ile-de-France, un des participants particuliers prend le parti de valoriser de manière systématique les paysages du PNR du Vexin français en photographiant des motifs archétypiques de la carte postale (clochers de village dans un environnement verdoyant - planche n°10). Les légendes sont alors dithyrambiques : « Printemps en Vexin. Lors d'une de mes balades matinales dans le Parc naturel du Vexin. Village typique du Vexin avec ses champs de colza... Agréable sensation si près de Paris. ».

Conclusion

A partir de ces analyses, nous pouvons tout d'abord constater que certaines caractéristiques paysagères sont plus affectées que d'autres et semblent avoir plus d'intérêts paysagers aux yeux des participants particuliers. L'unité paysagère « les Hautes Vosges Granitiques » est la plus photographiée et les participants particuliers se déplacent spécifiquement dans ce secteur pour y illustrer les paysages remarquables. Ce constat est d'autant plus probant lorsque nous nous penchons sur le périmètre du PNR des Ballons des Vosges. En effet, le périmètre du PNR occupe deux unités paysagères, celle des Hautes Vosges Granitiques et celle des Basses Vosges Gréseuses, et seules les Hautes Vosges Granitiques font l'objet de photographies. Comme le montrent les deux corpus présentés dans les planches n°02 et 03, les participants particuliers illustrent des paysages stéréotypés de la montagne véhiculés par l'imagerie touristique. Seuls quelques contributeurs habitant à proximité du lieu de prise de vue s'en détachent. Aussi, aucune référence au PNR n'est évoquée dans les textes (titre et légende). Les politiques paysagères actuelles proposent un autre outil complémentaire à l'Atlas de paysages qui est l'Observatoire Photographique National du Paysage. Ce dernier est questionné pour savoir si sa diffusion influence les participants particuliers dans leur contribution.

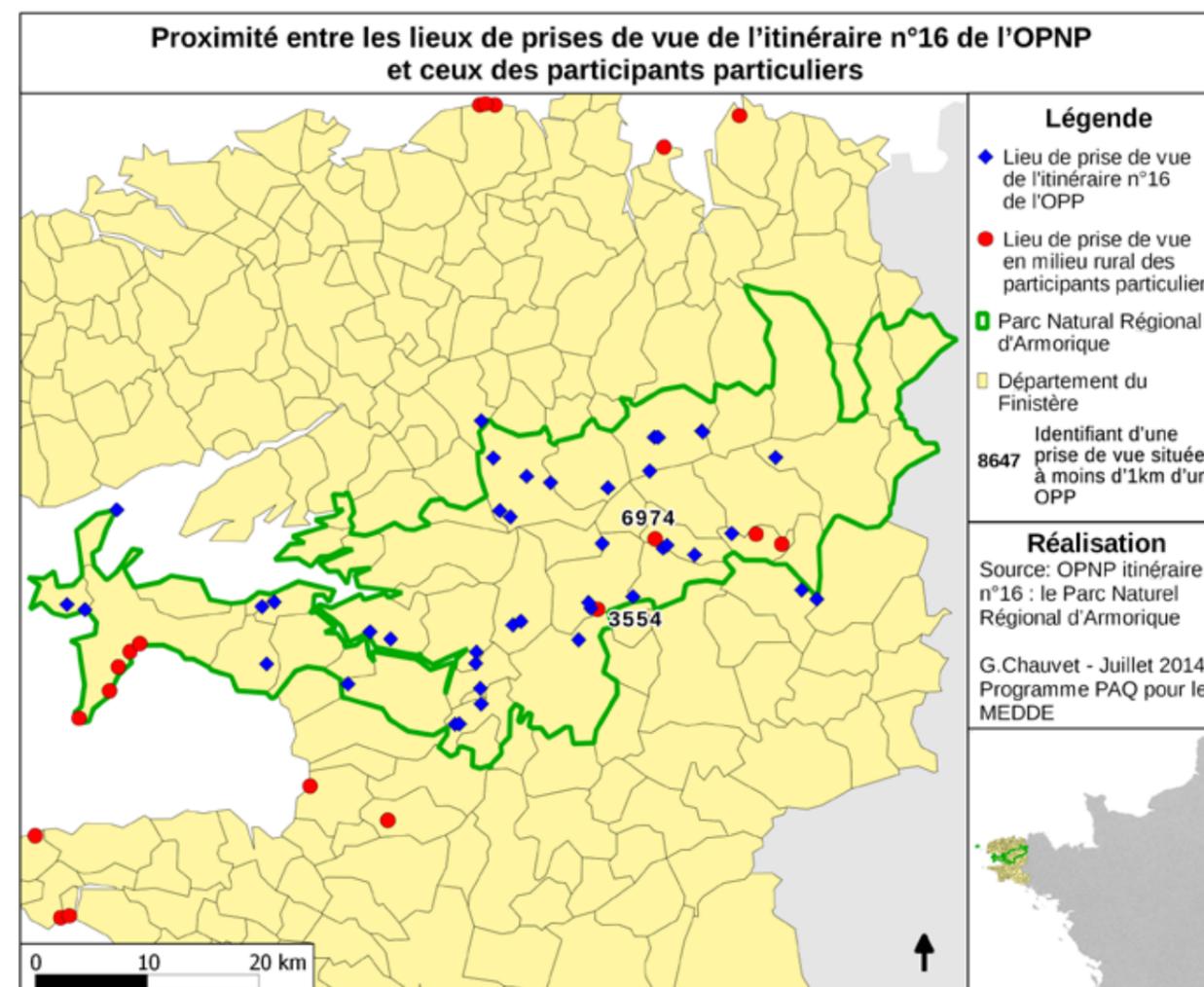
3.2.2. L'Observatoire Photographique National du Paysage (OPNP)

La mise en relation entre lieux de prise de vue des itinéraires de l'OPNP et lieux de prises de vue des participants particuliers a pour but de voir si certains points de vue sont en corrélation au niveau spatial. Il s'agit également de savoir si les préoccupations paysagères identifiées par les porteurs de l'OPNP font écho avec les prises de vue des participants particuliers.

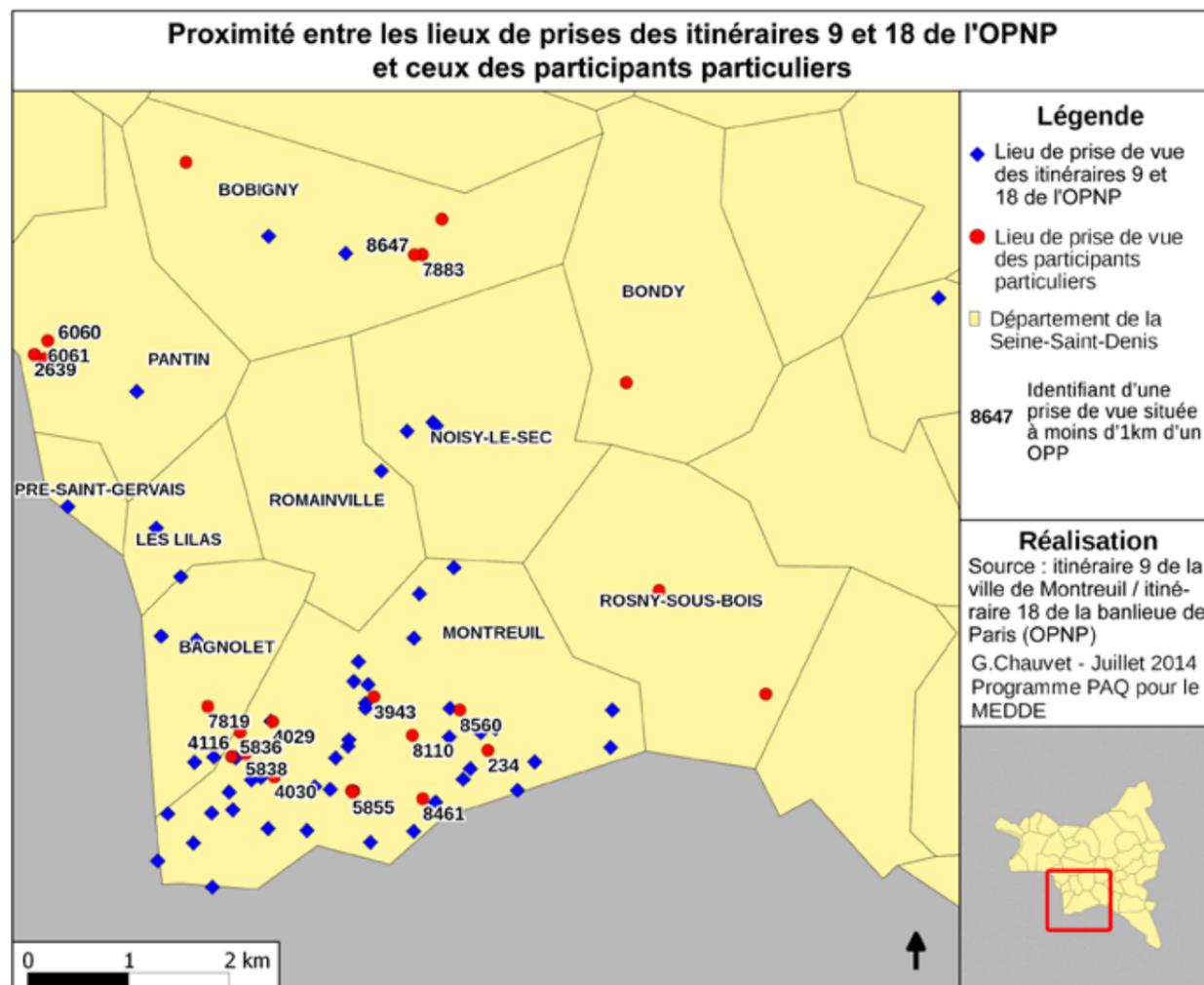
Malgré la proximité spatiale entre prises de vue des itinéraires de l'OPNP et prises de vue des participants particuliers, les thématiques paysagères abordées diffèrent. Les photographies de l'OPNP se concentrent sur l'aménagement du territoire tandis que les participants se focalisent sur les usages et les repères dans le paysage. Dès lors, on comprend la complémentarité des photographies des experts avec celles des habitants pour appréhender la complexité du paysage quotidien.

L'itinéraire 16 du Parc Naturel Régional d'Armorique

L'itinéraire 16 du Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA) est composé de 41 prises de vue re-photographiées tous les quatre ans. Il se focalise sur six thématiques : l'évolution du bocage et les impacts des mesures agro-environnementales, les entrées de bourg, les infrastructures routières, le démantèlement de la centrale nucléaire, les ouvrages d'art et les implantations éoliennes. 11 photographies des participants particuliers sont prises depuis le PNRA. Tout d'abord, 2 prises de vues des participants particuliers sont à moins d'un kilomètre de deux séries photographiques de l'OPNP sur les communes de Brasparts et de Brennilis. Pour la commune de Brasparts, la thématique est similaire entre la photographie du participant particulier et la série photographique de l'OPNP, il s'agit de la gestion paysagère et environnementale du Mont Saint Michel, sommet de la chaîne des Monts d'Arrée (planche n°04 : 1,4). Le particulier participant ne semble pas avoir été influencé par les photos de l'OPNP puisqu'il est originaire des Yvelines et que l'itinéraire 16 est très peu communiqué au public. Quant à la commune de Brennilis, même si les points de vue sont proches spatialement, les thématiques diffèrent. En effet, la photographie du concours représente le réservoir de Saint-Michel alors que les séries photographiques présentent le démantèlement de la centrale nucléaire (planche n° 04 : 2,3). Pour les 9 autres photographies, elles sont éloignées des séries de l'OPNP tant au niveau spatial qu'au niveau thématique (photographie du littoral ou de la forêt de Huelgoat). Les photographies de cet itinéraire n'ont pas influencé les participants particuliers.



Carte 28 - Répartition des lieux de prises de vue des participants particuliers en corrélation avec les lieux de prises de vue de l'itinéraire 16 de l'OPNP



Carte 29 - Répartition des lieux de prises de vue des participants particuliers en corrélation avec les lieux de prises de vue des itinéraires 9 et 18 de l'OPNP

Les itinéraires de Seine-Saint-Denis

L'itinéraire 18 de la banlieue de Paris

L'itinéraire 18 de la banlieue de Paris est composé actuellement de 92 séries photographiques qui, pour une majeure partie, ont été effectuées à partir de cartes postales du début du XXe siècle. Cet itinéraire n'a pas de thématique spécifique. 6 photographies des participants particuliers ont été prises à moins d'un kilomètre de 3 séries photographiques dans les communes de Bobigny, Pantin et Bagnolet. Malgré une proximité spatiale, la série photographique de la place de l'église à Bobigny (série 18 0006) présentant commerces et église se différencie des points de vue des participants particuliers qui illustrent pour 2 d'entre eux l'aménagement de la voirie et le bâti depuis leur lieu de travail et pour le troisième participant un passage souterrain. Concernant la série de Pantin qui montre l'évolution de la jonction de la place de la mairie avec l'avenue Edouard Vaillant (commerce, immeubles, aménagement de la voirie) (planche n°05 : 3), elle se différencie également des photographies des participants particuliers qui illustrent le chemin de la gare, le canal de l'Ourcq et l'architecture moderne de la réfection des anciens moulins (planche n°05 : 1, 2, 4). Enfin, pour Bagnolet, nous n'avons que la carte postale de la place de la république de 1910 (18 0002 01) dans l'OPNP, quant au participant particulier, il photographie le parc Jean Moulin avec la sculpture d'Ipoustéguy. Il y a, ici très peu de corrélation entre l'itinéraire 18 de l'OPNP et les photographies des participants particuliers. Néanmoins, nous pouvons constater à travers cette analyse qu'un glissement s'est produit dans les repères urbains. La place, lieu des sociabilités n'est plus autant fréquentée qu'autrefois, les usages quotidiens sont plutôt associés à la mobilité avec comme repère la gare, les espaces de travail et les espaces de

détente au bord de l'eau ou dans les parcs avec des repères sculpturaux et architecturaux.

L'itinéraire 9 de la ville de Montreuil

L'itinéraire 9 de la ville de Montreuil est composé de 41 points de vue initiaux re-photographiés tous les ans depuis 1997. 11 photographies issues du concours se situent à moins d'un kilomètre de 9 séries photographiques de cet itinéraire. (Cf Annexes)

Nous pouvons tout d'abord constater que malgré la proximité spatiale entre points de vue de l'itinéraire 9 et points de vue des participants particuliers, peu de similitudes thématiques sont visibles. Les séries étudiées ici, se focalisent sur l'hétérogénéité du bâti et son évolution, sur l'évolution des commerces et des voies de circulation, dernièrement sur l'évolution des friches (planche n° 06). Les participants particuliers, quant à eux, se concentrent sur les points de vue appréciés dans la ville et sur les espaces animés comme les parcs (planche n°07). Par ailleurs la thématique de la friche est commune entre une prise de vue du concours et une prise de vue de l'itinéraire 9. Cependant, les intentions photographiques diffèrent. En effet, pour l'OPNP, il s'agit de reconquérir la biodiversité dans la friche. Pour le participant particulier, il s'agit de montrer la friche comme un espace partagé socialement.

Conclusion

De manière générale, l'OPNP n'a pas d'influence sur les représentations proposées par les particuliers participants. Les séries photographiques étudiées ici montrent l'évolution des paysages en termes d'aménagement du territoire (évolution des places, des rues, des immeubles, etc.) quand les participants particuliers témoignent des usages liés au paysage quotidien via les photographies et les légendes (la mobilité, les espaces de sociabilités, les points de vue appréciés).

Planche n°04 - Parc Naturel Régional d'Armorique
OPNP Itinéraire 16 / Mon paysage au quotidien



01



02



03



04

01. Participant n°248, **Le réservoir de Saint Michel**, Ce paysage me représente la tranquillité dans l'ombre des Monts d'Arrée reflétée dans l'eau calme et hivernale, Brennilis (Finistère) - [dscf8562.jpg]

02. Itinéraire 16 du Parc Naturel Régional d'Armorique (OPNP), Série photographique n°160010, Photographie n°16001001, **Le Mont Saint-Michel, Brasparts (Finistère)**, 1997, J.Christophe Ballot

03. Itinéraire 16 du Parc Naturel Régional d'Armorique (OPNP), Série photographique n°160038, Photographie n°16003801, **La centrale nucléaire à Brennilis (Finistère)**, 1997, J.Christophe Ballot

04. Participant n°1764, **Barrierherbe**, Un paysage apaisant, sauvage mais la barrière signifie une présence humaine mais sa matière en bois respecte le côté nature du lieu..., Brasparts (Finistère) - [20130928_155353.jpg]

Planche n°05 - Banlieue de Paris
OPNP Itinéraire 18 / Mon paysage au quotidien



01



02



03



04

01. Participant n°97, **Pantin**, L'architecture moderne de la réfection des anciens moulins de Pantin sur les bords du canal de l'Ourcq par un jour de soleil, Pantin (Seine-Saint-Denis) - [img_1332c.jpg]

02. Participant n°2235, **Un soir sur le pont**, Le chemin de la gare, Pantin (Seine-Saint-Denis) - [pantinconcours.jpg]

03. Itinéraire 9 de la banlieue de Paris (OPNP), Série photographique n°180076, Photographie n°18007603, **Place de la Mairie et Avenue Edouard Vaillant à Pantin (Seine-Saint-Denis)**, 1999, A. Blondel et L. Sully-Jaulmes

04. Participant n°2235, **Soir sur Pantin**, Le chemin de la gare, Pantin (Seine-Saint-Denis) - [soirconcours.jpg]

Planche n°06 - Ville de Montreuil (1/2) OPNP Itinéraire 9



01



02



07



03



04



08



05



06



09

01. Série photographique n°090001, Photographie n°09000107, **Place François Mitterrand, Montreuil (Seine-Saint-Denis)**, 2006, L. Mignaux

02. Série photographique n°090005, Photographie n°09000507, **Rue François Debergue, Montreuil (Seine-Saint-Denis)**, 2006, L. Mignaux

03. Série photographique n°090007, Photographie n°09000707, **Rue Pierre de Montreuil, Montreuil (Seine-Saint-Denis)**, 2006, L. Mignaux

04. Série photographique n°090013, Photographie n°09001307, **Rue Parmentier, Montreuil (Seine-Saint-Denis)**, 2006, L. Mignaux

05. Série photographique n°090014, Photographie n°09001407, **Parc des Guilands, Montreuil (Seine-Saint-Denis)**, 2006, L. Mignaux

06. Série photographique n°090015, Photographie n°09001507, **Rue Hoche, Montreuil (Seine-Saint-Denis)**, 2006, L. Mignaux

07. Série photographique n°090016, Photographie n°09001606, **Rue Saint Antoine, Montreuil (Seine-Saint-Denis)**, 2004, P.L Vacher]

08. Série photographique n°090020, Photographie n°09002007, **83 rue de Pierre de Montreuil, Montreuil (Seine-Saint-Denis)**, 2007, P.L Vacher

09. Série photographique n°090037, Photographie n°09003707, **Parc des Beaumonts, Montreuil (Seine-Saint-Denis)**, 2006, P.L Vacher

Planche n°06 - Ville de Montreuil (2/2) Mon paysage au quotidien



01



02



03



04

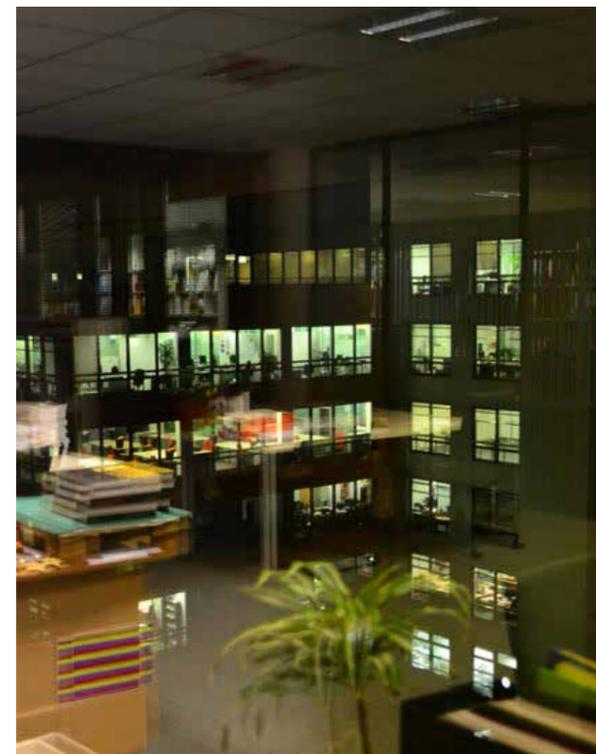


05

08



06



07

01. Participant n°2071, **La ville, une nuit, Montreuil**, Montreuil (Seine-Saint-Denis) - [2013-09-16_14.19.06.jpg]

02. Participant n°2072, **La campagne à la ville, Il illustre la ville de Montreuil, à la fois proche et loin de Paris. La photo a été prise au Parc des Guilands, d'où l'on peut, chose rare en ville, voir l'horizon !**, Montreuil (Seine-Saint-Denis) - [img_6626.jpg]

03. Participant n°2077, **La balançoire, Douce après-midi au Parc des Beaumonts à Montreuil, comme une réminiscence de mes promenades d'enfant**, Montreuil (Seine-Saint-Denis) - [balancoire.jpg]

04. Participant n°2078, **Un rayon de soleil entre deux tours, Avril 2012 : La Croix de Chavaux, vue de ma fenêtre du 5ème étage, entre les deux tours des élections présidentielles. Le début d'une longue série de photos**, Montreuil (Seine-Saint-Denis) - [aaa.jpg]

05. Participant n°2073, **Les murmures, Ma ville c'est aussi des terrains vagues pleins de couleurs, de formes et de rires. Montreuil est une ville ouverte et unie à la fois**, Montreuil (Seine-Saint-Denis) - [dsc_0054_2.jpg]

06. Participant n°2072, **Tour solaire, Un paysage quotidien qui ne cesse de me surprendre.**, Montreuil (Seine-Saint-Denis) - [img_3593_0.jpg]

07. Participant n°2072, **Mon quotidien en boîte, La journée s'éternise, la nuit tombe et tout se mélange. Mon paysage intérieur se mêle à mon environnement extérieur et compose ainsi mon paysage quotidien**, Montreuil (Seine-Saint-Denis) - [mon_quotidien_en_boite.jpg]

08. Participant n°2077, **Et soudain le château apparaît, Chaque matin je longe le parc en vélo avant de descendre vers le centre ville. Au bout, pendant 2 sec. on aperçoit le château de Vincennes que les autos ignorent**, Montreuil (Seine-Saint-Denis) - [paysage_vacher.jpg].

3.2.3. Le service écologique du paysage

Le développement durable est devenu un enjeu majeur pour le devenir des paysages. Il semblait donc nécessaire d'observer la présence de cette préoccupation environnementale au sein du corpus, à travers l'identification de certaines formes visuelles emblématiques et les énoncés associés aux photographies par les participants. L'analyse ici a été menée via une approche textuelle et visuelle. En effet, une analyse textuelle par mots-clés a été effectuée au sein de l'ensemble du corpus texte. En complément, une analyse visuelle a permis d'identifier les motifs récurrents liés au développement durable. Enfin, l'analyse des espaces-types a mis en lumière les différents services écologiques du paysage (Cf Méthodologie).

L'analyse textuelle sur l'ensemble du corpus a été menée à partir des titres et légendes sous le logiciel Sphinx. La recherche exploratoire a porté sur les valeurs suivantes : vélo(s), tram(way), éolien(ne(s)), écologie, pollution, déchet(terie)s et décharge, citoyen(ne(s)), énergie(s) et enfin l'adjectif durable. Ces valeurs représentent moins d'1% des valeurs totales sur l'ensemble du corpus texte. Nous constatons que le tramway est l'occurrence la plus plébiscitée en termes de motif du développement durable (76 occurrences), suivi de l'éolienne (34), du vélo (33) et des déchets (19). Le terme « écoquartier » n'apparaît qu'une seule fois. Les notions associées au développement durable sont aussi présentes dans le corpus texte avec 111 occurrences de l'adjectif « durable », 25 occurrences d'« énergie », 19 occurrences pour « écologie », 7 pour « pollution » et 4 pour la notion de « citoyenneté ». Au total, 329 occurrences font référence au développement durable et plus largement à l'écologie. (Cf annexe).

Lors de l'analyse visuelle sur l'ensemble du corpus, certaines thématiques en lien avec le développement durable ont été recensées : les déchets (7), les quartiers verts (8), les éoliennes (28), la mobilité douce en faveur des vélos (17), les tramways (10) et la pollution (11). Au total, 81 photographies présentent des formes visuelles emblématiques des politiques de développement durable. 64 villes sont représentées par 66 auteurs dont une vingtaine de photographies dans la région parisienne.

La question de la gestion des déchets est soulevée via différentes situations : la pollution de l'eau, le gaspillage, les casses, la gestion des déjections canines (planche n°40 : 3,5). Ce sont des postures critiques qui accompagnent ces visuels : « respecter les règles », « ce qui flotte interroge et gâche ce paysage », « sapins jetés après les fêtes de fin d'année ». De manière plus générale la pollution est évoquée sous diverses formes : pollution industrielle par les présences d'usines, pollution automobile notamment à Paris, centrales nucléaires. Ces 10 contributions critiquent ouvertement la pollution de l'environnement.

A *contrario*, 8 photographies illustrent des quartiers et immeubles réaménagés selon des principes environnementaux liés au développement durable. Les formes sont variées : l'écoquartier des Batignolles avec le parc Martin Luther King, une crèche au toit végétalisé ou encore une coulée verte au sein d'habitats collectifs. Cependant, le terme « écoquartier » est rarement mentionné.

L'éolienne est sans doute le motif visuel le plus intimement lié à la médiatisation des politiques liées au service écologique du paysage. Au sein du corpus des participants particuliers 28 clichés donnent ainsi à voir les résultats de la politique énergétique verte en France. Les éoliennes sont insérées de manière diverse dans la composition photographique : soit elles sont l'élément principal, soit elles sont intégrées dans un environnement rural, naturel ou urbain. L'implantation d'éoliennes fait ici consensus et est symbole de la modernité : « Eoliennes se fondant dans la campagne limousine ». Cette « mise à l'échelle » est nécessairement associée à une vue large afin d'aller à l'encontre de la disproportion patente entre les éléments du paysages (habitations, végétation et éolienne). Un contributeur questionne d'ailleurs cette insertion dans le paysage : « Hors d'échelle - Création ou conséquence ? » (planche n°41 : 10). On constate que les participants qui proposent au concours des éoliennes ont un regard informé de par leur profession (DREAL, architecte-paysagiste, etc.). D'autre part l'éolienne est toujours appréhendée de loin, elle est mise à distance afin de mieux rentrer dans le cadre paysagé.

La marche, l'usage du vélo ainsi que les aménagements ou services qui y sont associés (piste cyclable, borne de location de vélo) témoignent des préoccupations liées à la mobilité douce. Néanmoins, ce corpus reste réduit avec 17 clichés et évoque peu le développement de l'intermodalité vélo-transports collectifs. Nous remarquons aussi que lorsque les photographies sont effectuées dans les grandes villes, les tramways sont presque toujours évoqués soit par la présence du tram en lui-même ou soit par les rails. Les contributeurs louent ce nouveau/retour à ce mode de transport collectif, vitrine des villes promouvant les principes de durabilité et de respect de l'environnement.

Enfin, nous avons recensé 14 services écologiques dans l'étude des espaces-types sur un corpus total de 388 photographies. 8 photographies font référence à la nature préservée par la politique de protection ou par son état

sauvage. La « nature sauvage » est évoquée essentiellement à travers des paysages littoraux. Les mécanismes physiques de la nature sont également abordés comme les anticyclones. 2 contributions font référence à la faune sauvage au sein de deux contextes : les oiseaux dans un paysage dit « naturel » et les oiseaux dans un paysage urbain. Enfin, 4 photographies nous donnent à voir les tensions homme/nature à travers différents contextes : la pousse spontanée des végétaux dans un paysage urbain, la rétention foncière, la disparition future du patrimoine végétal au profit de l'urbanisation, et l'articulation des activités humaines avec les espaces naturels. Les services écologiques sont rarement explicités dans ce corpus.

Faisant le pendant du peu d'attention portée au développement durable proportionnellement à l'ensemble du corpus, nous pouvons noter une forte présence d'images de la faune et de la flore dans le corpus des photographies non retenues. Par l'usage accentué du gros plan, de la faible profondeur de champs ou le travail de la colorimétrie, cette iconographie témoigne d'un phénomène de distinction photographique par la maîtrise technique de la prise de vue, inhérent à la forme du concours photographique. On peut noter cependant que cet ensemble n'est pas sans faire écho ici à une imagerie écologique et plus spécifiquement à la notion de biodiversité, voire à la notion de biodiversité (Photo 12).



Photographie 12 - Participant n°980, *Les gouttes, Après la pluie*- Corpus des photographies non retenues - [photo _mg_7769jpg]

Les services écologiques du paysage ne sont pas traités de manière frontale par les participants particuliers dans les analyses visuelles. Ils sont néanmoins présents par le biais de différentes thématiques comme les nouveaux modes d'habiter, la mobilité, la pollution et l'énergie. Les contributeurs abordant ces sujets ont, de part leur profession, un regard informé et revendiquent ces questions. Ce corpus reste néanmoins anecdotique puisque seulement 95 photographies sur 7377 ont été inventoriées. Pourtant les « mots » du développement durable et de l'écologie sont présents à 329 reprises. L'écologie semble être un énoncé bien plus textuel que visuel.

Planche n°07 - Développement durable (1/2)



01



04



07



02



05



08



03



06



09

01. Participant n° 852, **Achicourt sous la neige**, Une balade avec un joli manteau neigeux, Achicourt (Pas-de-Calais) - [040_1.jpg]

02. Participant n° 1059, **Centrale EDF**, Centrale EDF de Porcheville au petit matin, Porcheville (Yvelines) - [dsc_0095_3_4r.jpg]

03. Participant n° 2287, **Massacre à la tronçonneuse**, Le sapin, être vivant, est un objet jetable. On a bonne conscience, on le recycle, Paris (Paris), -[dsc_0434_0.jpg]

04. Participant n° 1721, **nouvel habitat**, émergence d'un nouveau quartier, d'un nouveau cadre de vie, de nouvelles rencontres et de modes de vie partagés, Le Bouscat (Gironde) - [img_0006_0.jpg]

05. Participant n° 2254, **A première vue**, Les reflets sur le canal Saint-Martin et la luminosité embellissent ce lieu où il fait bon flâner. Mais au 2eme regard ce qui flotte interroge et gâche ce paysage, Paris (Paris) - [img_1326.jpg]

06. Participant n° 1453, **Le chemin des cyclistes**, Sur mon chemin favori, les cyclistes ont aussi leur propre voie, Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) - [ermont_ _cernay_ _02_ _20131018.jpg]

07. Participant n° 1830, **Eoliennes se fondant dans la campagne limousine**, Grands arbres blancs dans la nature. Le mariage de la modernité et de la nature, Limoges (Haute-Vienne) - [img_2635_0.jpg]

08. Participant n° 2446, **MULHOUSE**, Mulhouse (Alsace) - [imgp9779.jpg]

09. Participant n° 1091, **Bordeaux**, Bordeaux, ville dynamique, Bordeaux (Gironde) - [yan_3417-2.jpg_0.jpg]

Planche n°08 - Développement durable (2/2)



10



12



11

10. Participant n° 1895, **Hors d'échelle - Création ou conséquence ?**, Paysage subi ou paysage voulu? Quelle rencontre imprévue à l'occasion de l'ouverture du bocal dans ce coin de Finistère (doute sur le lieu exact), Plouguin (Finistère) - [img_3475.jpg]

11. Participant n° 2768, **Paris au lever du soleil**, Pollution à Paris : périphérique + usines, Sarcelles (Val-d'Oise) - [1386660101575.jpg]

12. Participant n° 1556, **le jardin suspendu**, La végétation à l'assaut des façades pour plus de rêverie et de sérénité..., Montpellier (Hérault) - [dscn8637.jpg]

3.3. ... Au profit d'une « marchandise-patrimoine »¹

Via l'analyse des corpus issus des espaces-types, nous constatons que la valorisation patrimoniale promue par les politiques locales est largement visible dans les photographies des contributeurs. Cette valorisation est un « outil territorial majeur » pour favoriser l'attractivité des villes. (Bonard, Felli, 2008, p.1). Le cœur historique de Rennes, la cité corsaire de Saint-Malo, le grand site de la dune du Pilat, le patrimoine rural cohabitent avec les formes du périurbain ou encore les « paysages culturels » comme le Val de Loire sont des sujets convoités par les participants particuliers. Ces espaces sont régis par des politiques de protection du patrimoine et des paysages au niveau national ou international et sont sujets à des actions de marketing pour favoriser l'attractivité des territoires. Ces opérations ont de véritables effets sur les représentations sociales des habitants. Ces derniers photographient ces espaces « labellisés » en les considérant comme des espaces de « l'entre soi », des espaces de loisirs ou tout simplement comme des espaces emblématiques. « L'exigence de conservation *stricto sensu* du caractère d'excellence du territoire » semble s'articuler avec « les aspirations des populations locales à un développement qui aille dans le sens de l'amélioration de leurs conditions de vie » (Brochot, 2008, p.237). Cette articulation semble d'autant plus vraie lorsque nous analysons les photographies bordelaises de 2013 en regard de celles du concours photo de 1992. La revalorisation du centre-ville est en effet omniprésente.

3.3.1. L'attachement aux valeurs patrimoniales

Les paysages remarquables et le patrimoine bâti font consensus. En effet, régis par des politiques de protection, ces espaces protégés sont affectionnés par les participants particuliers pour leurs vertus ressourçantes, pour les activités qui y sont proposées et pour leur caractère emblématique. La promotion territoriale de ces « monuments » impacte sur les représentations sociales des contributeurs. En effet, l'imagerie touristique véhiculée se transpose dans les images des participants particuliers.

Dans le cas de l'aire urbaine rennaise, les 2/3 des habitants photographient le centre-ville de Rennes. Le patrimoine du cœur historique y est très présent avec des photographies de la place de la mairie, d'églises, des halles Martenot (édifiées en 1870 par l'architecte J.B Martenot et rénovées en 1988), de la tour Duchesne (dernier vestige des remparts du XVe siècle), du parc du Thabor (jardin historique de la ville) ou encore d'un patrimoine plus récent, la tour des Horizons ou la Mabilais (symboles de l'architecture rennaise des années 70). Au total, 18 photographies sur 31 font référence à l'histoire locale. Le centre historique est classé en secteur sauvegardé depuis 1985 et est notamment promu en matière de tourisme. Aussi, six photographies effectuées en dehors du centre-ville historique montrent un paysage vu d'en haut qui donne un voir un paysage urbain où trône une église. Les légendes associées à ces images ne font pas référence à la notion de patrimoine mais à des espaces que l'on « aime bien », où l'on pratique des loisirs, où l'on vit au quotidien. La valeur patrimoniale fait partie intégrante de la vie des Rennais.

Dans le même sens, pour les communes périurbaines d'Ile-de-France, sur 126 clichés, 66 contributions présentent des éléments du patrimoine rural. Vint-trois clichés mettent en valeur des églises et des habitats vernaculaires issus des bourgs anciens remontant souvent au Moyen-âge (planche n°10). A ces villages viennent s'ajouter un grand nombre de clichés présentant le patrimoine bâti (43 clichés) : clochers, châteaux, portes, monuments, etc. Ceux-ci sont présentés comme éléments de l'histoire locale qui donne un sentiment d'immuabilité du territoire (référence aux fêtes moyenâgeuses, à l'histoire). Ici, les habitants font resurgir les traces d'un passé pas si lointain qui s'intègrent dans un paysage-cadre de vie.

Aussi, les 64 clichés issus du périurbain de la région Centre proposent essentiellement l'esthétique de la nature avec comme motif récurrent la Loire et le patrimoine bâti représenté par les châteaux et bâtis de la Renaissance (planche n°09). Ces photographies de patrimoine renvoient à une imagerie touristique largement diffusée en région Centre puisque celui-ci représente un enjeu économique majeur (30 000 emplois et 3 milliards de retombées économiques par an). L'imagerie touristique est très fortement marquée par les sites emblématiques de la région : le Val de Loire, classé au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2000 et les châteaux de la Loire qui attirent plus de 8 millions de visiteurs avec une fréquentation en hausse de 11% entre 2005 et 2010².

¹Ce terme, employé par Y. Bonard et R. Felli, désigne le patrimoine faisant l'objet d'une mise en tourisme pour promouvoir le territoire. (Bonard, Felli, 2008)

²Source Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire, rapport 2010.

Planche n°09 - Périurbain Centre



01



02



07



03



04



08



05



06



09

01. Participant n° 2201, **Hiver à Chambord**, la beauté à l'état pur, Tours-en-Sologne (Loir-et-Cher) - [143-029s.jpg]

02. Participant n° 2201, **Dans des nuages à Chambord**, un après-midi d'automne, Tours-en-Sologne (Loir-et-Cher) - [168-228.jpg]

03. Participant n° 2223, **Chambord en manteau blanc**, La sérénité d'un lieu chargé d'histoire sous un manteau de neige qui le rend poétique, Tours-en-Sologne (Loir-et-Cher) - [chambord_en_manteau_blanc_nb3.jpg]

04. Participant n° 2519, **CHAUMONT-SUR-LOIRE - Le Château**, Le chateau lors du Festival international des jardins, Chaumont-sur-Loire (Loir-et-Cher) - [chaumont-surloire.jpg]

05. Participant n° 1266, **Châteaux de la bête**, Les légendes des chateaux, Villedieu-sur-Indre (Indre) - [dscn1015.jpg]

06. Participant n° 2196, **Et au milieu coule une rivière**, Chaque jour je passe devant cet endroit et chaque jour je suis surpris par la tranquillité de ce lieu pourtant si proche de la route et de la vie stressante, Ardon (Loiret) - [img_06841.jpg]

07. Participant n° 451, **Ma famille habite dans le Loir-et-Cher**, Un passage fréquent entre mon domicile et celui de mes parents, Chambord étant située entre Maslives et Saint-Laurent-Nouan, Tours-en-Sologne (Loir-et-Cher) - [20130116-002b_0.jpg]

08. Participant n° 2519, **Chenonceau: le château**, Dans la très grande série des châteaux de France, Chenonceaux (Indre-et-Loire) - [chenonceaux.jpg]

09. Participant n° 2063, **Bord de Loire**, lueur sur la Loire à Beaugency le 3 Janvier 2014, Beaugency (Loiret) - [bord_de_loire.jpg]

Planche n°10 - Périurbain Ile-de-France



01



02



07



03



04



08



05



06



09

01. Participant n°1446, **Village du Vexin**, Ces petites fleurs de moutarde donnent un petit aspect impressionniste sur ce village baigné par une lumière de fin de journée, Condecourt (Val-d'Oise) - [153_le_vexin_condecourt_10-99.jpg]

02. Participant n°1446, **Le Vexin au printemps**, Le parc naturel du Vexin Français, si près de Paris mais qui garde son caractère rural...je me sens bien dans ma région, surtout au printemps !, Genainville (Val-d'Oise) - [1353_genainville_genainville_04-99.jpg]

03. Participant n°1471, **Etrepilly sous la neige**, Féerie de la neige sur mon village !, Etrepilly (Seine-et-Marne) - [a0060059.jpg]

04. Participant n°2024, **Le pressoir**, En me promenant dans le village, le vieux pressoir dans le jardin d'un voisin, une trace du passé qu'il ne faut pas effacer, Monnerville (Essonne) - [dsc_0207.jpg]

05. Participant n°1922, **Marcilly sous la neige**, Janvier 2009 - La neige a posé son manteau blanc sur le village et la campagne, Marcilly (Seine-et-Marne) - [janvier_2009_6.jpg]

06. Participant n°2432, **Lever de soleil hivernal**, J'aime le calme et la chaleur des couleurs alors qu'il s'agit d'une matinée d'hiver et que cette route le matin est plutôt bien passante, Pecqueuse (Essonne) - [lever_de_soleil_hivernal_3.jpg]

07. Participant n°1446, **Printemps en Vexin**, Lors d'une de mes balades matinales dans le Parc Naturel du Vexin. Village typique du Vexin avec ces champs de colza... agréable sensation si près de Paris !, Chars (Val-d'Oise) - [2765_eglise_de_chars_2_05-06.jpg]

08. Participant n°2024, **En passant**, Lavoie de Merville, Monnerville (Essonne) - [dsc_0585.jpg]

09. Participant n°2103, **L'église de Nanteau**, L'église de NANTEAU sur Essonne vue des jardins, Nanteau-sur-Essonne (Seine-et-Marne) - [p1130820.jpg]

Dans le corpus, les images proposées par les participants particuliers offrent une large place à ce patrimoine, avec une forme qui renvoie aux canons de l'esthétique touristique standardisée : ciel bleu, pittoresque, très peu d'humains, retouche des images, etc. (Tabeau, Browaeys, 2007). Un autre motif renvoyant à la photographie de patrimoine est représenté dans le corpus par les villages (12). Ceux-ci sont photographiés de manière à ce que les éléments patrimoniaux ressortent : le clocher, le bâti ancien, le château ou la porte.

Cette imagerie touristique se manifeste également via les représentations de hauts lieux touristiques. En effet, la cité corsaire de Saint-Malo est illustrée à 27 reprises sur 34 des photographies du littoral d'Ille-et-Vilaine. 12 photographies représentent la cité historique de Saint-Malo dans son environnement maritime (planche n°11). Il n'y a pas de prises de vue de la cité historique de Saint-Malo en elle-même. Les contributeurs composent leur photographie en intégrant à la fois des éléments du patrimoine naturel et bâti (vue de la mer et de la citadelle, vue de la mer et d'une partie de la cité, etc.). Le site de Saint-Malo est le premier site touristique d'Ille-et-Vilaine, il a reçu en 1995 le prix national de mise en valeur du patrimoine historique. Ici les participants particuliers souhaitent englober par la prise de vue l'ensemble patrimonial. Encore une fois, les photographies de Saint-Malo sont très proches des codes visuels et des sujets photographiés de la carte postale.

Quant au littoral de Gironde, les espaces photographiés sont principalement des espaces remarquables et classés comme la dune de Pilat classée Grand Site ou le site classé du lac de Cazaux, ou considérés comme typiques comme les carrelets.

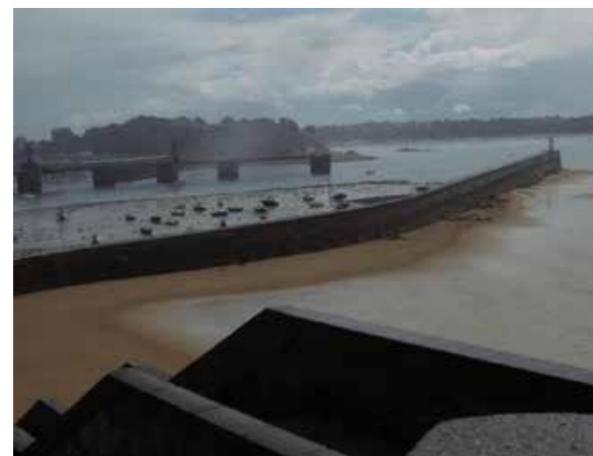
Planche n°11 - Communes littorales d'Ille-et-Vilaine



01



02



03



04



05



06

01. Participant n°2705, **ma ville**, *une vue générale de ma ville toute en beauté...*, Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) - [img7609_0.jpg]

02. Participant n°2703, **Communion avec la nature**, *Une mer non polluée dans laquelle il est possible de pratiquer du sport en toute tranquillité au pied d'une fortification ...*, Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) - [097-001.jpg]

03. Participant n°2705, **il pleut !!**, *des remparts seule devant ce spectacle sous la pluie j'aime...*, Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) - [553684_4165050373519_1081042207_n.jpg]

04. Participant n° 2703, **Été indien sur la plage**, *Plage du Sillon* - Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) - [img_1088.jpg_e_mail.jpg]

05. Participant n°2703, **Promenade du soir**, *L'espace presque infini de l'horizon, un état sauvage pas encore détérioré, la fraîcheur du soir, une nature presque intacte, la douceur d'un soleil couchant ...*, Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) - [003-001.jpg]

06. Participant n° 2704, **Saint-Malo le petit Be**, *Un mélange de bleu et de gris qui confond la mer et le ciel juste avant que l'orage éclate*, Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) - [p10407851.jpg]

3.3.2. La mise en tourisme de Bordeaux

Nous allons comparer, ici, les contributions des bordelais à partir des deux concours nationaux : le concours *Mon paysage, nos paysages* de 1992³ et le concours *Mon paysage au quotidien* de 2013-2014. Les différences entre les deux sont flagrantes et montrent le regain actuel des Bordelais pour leur ville. L'évolution des représentations bordelaises en vingt ans est symptomatique des effets des politiques de protection apparées aux effets du marketing territorial.

Une ville lumière...

Pour le concours de 2013-2014, 59 contributions représentent la ville de Bordeaux. On recense 40 postures laudatives ainsi qu'une forte dominante d'une perception du service esthétique du paysage avec 46 clichés. La ville est en effet vue d'abord sous ses abords patrimoniaux, avec très peu de références aux pratiques quotidiennes (15 dans toute l'aire urbaine et 8 dans la commune de Bordeaux).

Le service esthétique du paysage au sein de la commune de Bordeaux (46 clichés) est associé à un nombre restreint de motifs : la place de la bourse et le miroir d'eau (11), le pont de pierre (8), le grand théâtre (4), la place des Girondins (2) et le pont Chaban Delmas (3). On remarque ainsi une prégnance de la vision du patrimoine architectural des Lumières, notamment dans la zone inscrite en 2007 au Patrimoine mondial de l'UNESCO⁴ (49 clichés sont localisés dans cette zone). *A contrario* les services écologiques du paysage (1) ou socio-économiques et culturels (9) sont très minoritaires, avec seulement 2 clichés évoquant l'industrie viticole dans le cadre de l'ensemble de l'aire urbaine. De la même façon seulement quatre participants évoquent des « lieux magiques », connus seulement des habitants et initiés. Le paysage bordelais est un paysage connu et reconnu mondialement.

L'image de la ville de Bordeaux est ainsi largement associée à l'héritage de la ville des Lumières. Cependant beaucoup d'éléments constitutifs de cet héritage restent hors champ, comme les portes de la vieille ville ou la cathédrale Saint André, au profit d'une hyper-visibilité des berges de Garonne. Ces dernières ont en effet fait l'objet d'une opération d'aménagement qui aura duré près de dix ans (2000-2009), notamment sur la rive gauche, avec la mise en œuvre d'un plan lumière alliant des objectifs fonctionnels et symboliques et la mise en circulation du tramway. On peut remarquer ici l'impact manifeste de ces deux éléments sur la représentation du centre-ville avec une très forte présence du tramway dans les clichés ainsi que beaucoup de photographies prises de nuit dans le centre-ville (12)

Cette valorisation du passé s'accompagne, de manière presque paradoxale, d'un discours louant le dynamisme de la ville. Un sentiment de renouveau qui caractérise finalement plutôt les actions menées à la périphérie de l'hypercentre à travers le programme Bordeaux 2030. Sans qu'il soit fait directement mention des projets urbains en cours, nous remarquons que l'attention des participants au concours se porte de fait plus particulièrement vers ces espaces de la ville en recomposition (2 clichés du quartier Saint-Michel, 2 clichés de la gare, 3 photographies des Bassins à flots, 2 photographies de l'écoquartier Ginko). Le pont Chaban Delmas présente ici la dernière réalisation en date marquant le renouveau de la ville, où se côtoient à la fois l'admiration devant la prouesse technologique et l'intégration de l'infrastructure à un panorama identificatoire.

...restée longtemps dans l'ombre

Cette vision bordelaise, entre valorisation du patrimoine et dynamisme, est bien nouvelle. En effet, lors du concours *Mon paysage, nos paysages* de 1992, sur les 116 photographies provenant du département de la Gironde : seulement 6 photographies représentent la ville de Bordeaux. Trois d'entre elles donnent à voir un gros plan sur des jardins intérieurs dans la ville ou un parc bordelais (planche 12 : 1, 3, 5). Un contributeur exprime son désaccord avec l'urbanisation grandissante : « Nos jardins bordelais ne doivent pas mourir [...] ils méritent qu'on les protège des promoteurs et des rois du béton ». Aussi, un contributeur dénonce la pollution liée aux déchets dans la ville (planche 12 : 4). Deux photographies se focalisent sur la ville de Bordeaux mais elles sont antinomiques à celles du concours de 2013. En effet, la photo n°5, intitulée « Bordeaux, ville morte » présente la façade d'un bâtiment qui semble abandonné (planche 12 : 6). Le contributeur explicite que l'ensemble de la rue sera bientôt en ruine. Enfin la photo n°2 donne à voir une vue de la ville de Bordeaux. La ville, ici, est invisible, le coucher de soleil prime sur le point de vue. Le contributeur rend compte de ses aspirations en termes d'aménagement : « Mon souhait [...] serait de retrouver les quais redonnés aux piétons [...] n'est ce pas Monsieur le maire ? ». (planche 12: 2).

³ L'ensemble des contributions au concours est actuellement conservé aux Archives Nationales.

⁴ Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO : Bordeaux, Port de la Lune [En ligne] URL : http://whc.unesco.org/fr/list/1256/multiple=1&unique_number=1433

Le constat est frappant. En 1992, la ville est invisible, elle est contestée. Depuis, le centre urbain hérité des Lumières est inscrit au patrimoine culturel mondial de l'UNESCO, les berges sont réaménagées avec le tramway et avec le plan d'illumination de la ville. En 2013-2014, la ville devient visible, elle prend sens. Montrant à la fois les marques d'un paysage patrimonial et dynamique, les bordelais s'identifient dorénavant à ces espaces nouveaux touristifiés.

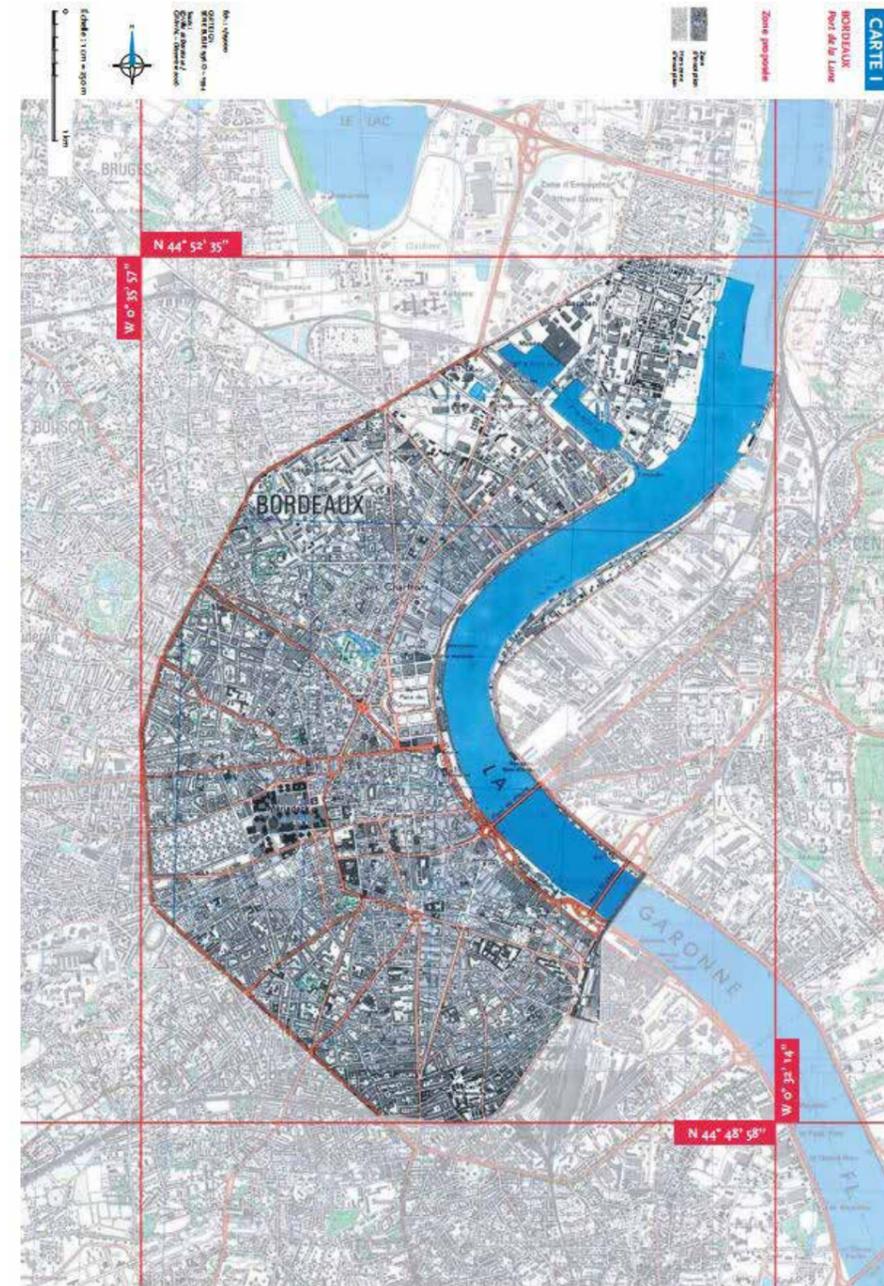


Figure 3. Bordeaux, Port de la Lune: délimitation du bien lors de son inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2007 - Echelle 1 :1500

Planche n° 12 - Bordeaux : Mon paysage, nos paysages 1992



01



02



03



04



05



06

01. Participant n° 9, **Nos parcs sont en danger**, Cet été, notre parc bordelais a subi des dommages, par des visiteurs nocturnes, violents et ont tué cruellement des animaux. Pour que ma petite sœur (voir photo) continue à découvrir le plaisir de parler aux animaux, leur donner à manger et les caresser. Il faut protéger nos parcs. Après les tourbillons de feuilles mortes, il faut affronter le froid. Et pour tous animaux qui sont là, au cœur des villes, protégeons notre faune animale. Les saisons passent, les animaux disparaissent. Que notre région renforce de surveillance, afin que de tels actes

ne se renouvellent pas, Bordeaux (Gironde)

02. Participant n° 154, **Bordeaux (Gironde)**, J'ai connu dans mon enfance les quais où j'allais où j'allais me promener, boire la limonade et assister depuis le quartier La Bastide à de tels couchers de soleil. Mon souhait, avant de quitter cette terre, serait de retrouver les quais redonnés aux piétons où il ferait bon soir couler la Garonne avec quelques bateaux de tourisme ou voiliers. N'est ce pas Monsieur le Maire ?, Bordeaux (Gironde)

03. Participant n° 347, **Bordeaux**, C'est un trou de verdure où chantent les oiseaux, où le soleil aquitain luit, où la nature fuse au cour de la ville. Nos jardins bordelais ne doivent pas mourir, comme l'ours, ils méritent qu'on les protège des promoteurs et des rois du béton, Bordeaux (Gironde)

04. Participant n° 336, **Bordeaux à midi ...**, Mon paysage !!! Nos paysages !!! sans commentaire ..., Bordeaux (Gironde)

05. Participant n° 303, **Prière du soir**, Dans ce lieu, nous avons bâti notre maison et élevé nos enfants et petits enfants. Seigneur, donne-nous encore quelques printemps pour voir fleurir les roses et reverdir les champs, pour palper encore, heureux d'être vivants. Seigneur, donne-nous encore quelques printemps, Bordeaux (Gironde) 06. Participant n° XXX, **Titre, Légende**, Bordeaux (Gironde)

06. Participant n° 351, **Bordeaux ... ville morte**, La rue du palais Gallien est déjà célèbre pour ses ruines romaines. Il y aura bientôt à visiter une rue entière : ruine de l'an 2000, Bordeaux (Gironde) .

Planche n°13 - Bordeaux - Périmètre Patrimoine UNESCO (1/6)



01



02



03



04



05



06



07



08



09

01. Participant n°1085, **Bordeaux, le miroir d'eau**, Le renouveau de Bordeaux, entre modernisme et patrimoine, Bordeaux (Gironde) - [bordeaux_miroir_deau_fb.jpg]

02. Participant n°895, **Le Miroir d'eau**, Bordeaux (Gironde) - [a001761-r1-09-18_0]

03. Participant n°1581, **La Place de la Bourse**, Ce paysage d'été représente le bonheur, la joie. C'est un moment de partage avec la présence de différentes générations., Bordeaux (Gironde) - [img_4361_1.jpg]

04. Participant n°561, **Reflexion...**, Place de la Bourse en journée Bordeaux (Gironde) - [concours-33.jpg]

05. Participant n°3109, **La Bourse et la vie**, Flâner place de la Bourse avant de prendre le tram, Bordeaux (Gironde) - [img_20130930_213855.jpg]

06. Participant n°561, **Le Miroir d'Eau**, Place de la Bourse, Bordeaux - le Miroir d'Eau, Bordeaux (Gironde) - [concours-34.jpg]

07. Participant n°1077, **Miroir d'Eau, Bordeaux**, Un peu de paradis... ou simplement le Miroir d'Eau a Bordeaux..., Bordeaux (Gironde) - [img_9158_0.jpg]

08. Participant n°4, **Bordeaux : miroir d'eau et tram propre**, Bordeaux (Gironde) - [bx.jpg]

09. Participant n° 1154, **Jeux d'O**, Bordeaux (Gironde) - [dsc02049.jpg]

Planche n°14 - Bordeaux - Périmètre Patrimoine UNESCO (2/6)



10



11



16



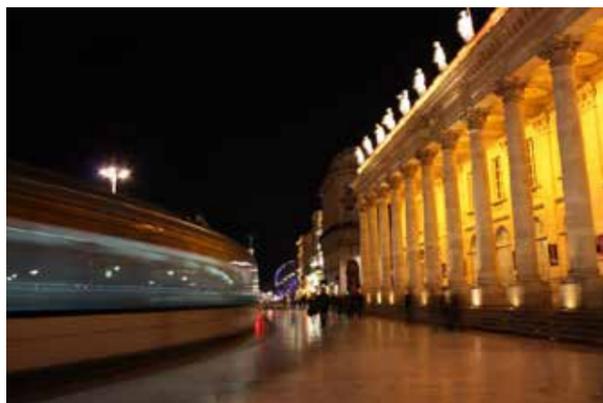
12



13



17



14



15



18

10. Participant n°2441, **Place des quinconces**, Fontaine de la place des Quinconces, Bordeaux (Gironde) - [_dsc0045_1_-1_tonemapped2.jpg]

11. Participant n°2845, **Un jour de fête**, J'ai voulu mettre en avant une de nos places les plus célèbres, celle des Quinconces vue à travers mon regard entre photo, drame et intemporalité, Bordeaux (Gironde) - [cimq4109.jpg]

12. Participant n°1078, **Carrousel de Tourny**, Il est toujours amusant de voir les enfants s'amuser sur cette attraction tout en voyant leurs parents courir autour, Bordeaux (Gironde) - [carrousel_4.jpg]

13. Participant n°2845, **Le grand théâtre**, le grand théâtre de Bordeaux un jour de pluie, Bordeaux (Gironde) - [img_0804rgh-2.jpg]

14. Participant n°2980, **Expérience d'un paysage urbain la nuit : le tram devant le Grand Théâtre** Le tram de Bordeaux offre à ses utilisateurs des paysages riches d'histoire comme le Grand Théâtre au coeur du Triangle d'or, Bordeaux (Gironde) - [img_0394.jpg]

15. Participant n°561, **Temps de réflexion**, Tard le soir, place de la Bourse, Bordeaux (Gironde) - [jpg]

16. Participant n°110, **Carrousel**, Le Carrousel est ici le pont entre le passé (le bâtiment au second plan) et le présent (la jeunesse qu'évoque ce grand jouet). Le tout très coloré, touche de modernité, Bordeaux (Gironde) - [pdsc00085-6.jpg]

17. Participant n° 3030, **Bordeaux by night**, Aux environs de 19h00, l'un des tramway du soir passe devant moi. Je prends mon reflex et fige le mouvement ! De belles lumières et de belles couleurs, Bordeaux (Gironde) - [dsc_0161 pg]

18. Participant n° 1019, **LE TRAM FANTÔME**, Le tramway passe devant le Grand Théâtre de Bordeaux, Bordeaux (Gironde) - [tramway_bordeaux_2.jpg]

Planche n°15 - Bordeaux - Périmètre Patrimoine UNESCO (3/6)



19



20



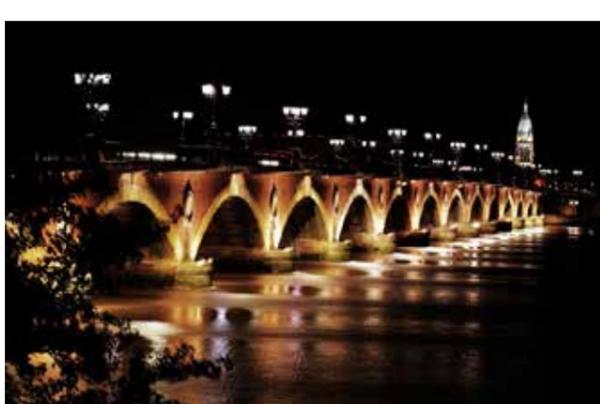
21



22



23



24



25



26



27

19. Participant n°1082, **Bordeaux la belle**, Bordeaux - 21/10/2013 - *Été d'automne*, Bordeaux (Gironde) - [dsc06489_1.jpg]

20. Participant n°1019, **LE VIEUX PONT**, Le «Vieux Pont» ou «Pont de Pierre» est un symbole fort représentatif de la ville de Bordeaux, Bordeaux (Gironde) - [vieux_pont_bordeaux.jpg]

21. Participant n°561, **Le pont**, Le Pont de Pierre, Bordeaux, la nuit, Bordeaux (Gironde) - [concours-32.jpg]

22. Participant n°1089, **Matin-Bordeaux-Garonne-Pont de pierre**, Parcours maison-boulot, en vélo, sur les quais de la Garonne à Bordeaux, ou la lumière, les couleurs... changent en permanence et ici au moment de l'étalement, Bordeaux (Gironde) - [bordeaux-pont_de_pierre.jpg]

23. Participant n°1019, **LE PONT DE PIERRE**, LE PONT DE PIERRE mis en valeur par le ciel nuageux, Bordeaux (Gironde) - [pont_de_pierre.jpg]

24. Participant n°1019, **LE PONT DE PIERRE**, LE PONT DE PIERRE vu de nuit, Bordeaux (Gironde) - [pont_de_pierre_2.jpg]

25. Participant n°3017, **Entre les gouttes**, La magie du miroir d'eau, Bordeaux (Gironde) - [img_9935_0.jpg]

26. Participant n° 4,, **Bordeaux et son patrimoine**, Bordeaux (Gironde) - [pont_0.jpg]

27. Participant n° 2845, **Le Pont de pierre**, J'ai voulu donner un côté polars à ce pont pris de nuit, juste lui l'eau et la lumière, Bordeaux (Gironde) - [pp1nb.jpg]

Planche n°16 - Bordeaux - Périmètre Patrimoine UNESCO (4/6)



28



29



30



31



32



33



34



35



36

28. Participant n°1086, **Illumination de Noël dans Bordeaux**, Illumination originale de Noël de Bordeaux dans une rue passante de nuit, Bordeaux (Gironde) - [p1050688-1.jpg]

29. Participant n°1091, **Bordeaux**, Bordeaux, ville dynamique, Bordeaux (Gironde) - [yan_3417-2.jpg_0.jpg]

30. Participant n°1071, **Bordeaux, d'une rive à l'autre**, Depuis les quais jardinés de Bordeaux, vue sur le pont de Pierre, trait d'union majestueux entre 2 rives que j'admire au quotidien en le parcourant à vélo., Bordeaux (Gironde) - [bordeaux_quais.jpg]

31. Participant n°1051, **Un port dans la ville**, Les bassins à flot, comme un petit bout d'océan sur mon chemin du travail, Bordeaux (Gironde) - [imgp6304.jpg]

32. Participant n°1084, **Bordeaux - Quartier Meriadec**, Surélévations urbaines, Bordeaux (Gironde) - [p1010290.jpg]

33. Participant n°1477, **Tram de ville ou tram des champs ?**, Il montre l'intégration intelligente d'un moyen de transport moderne au sein d'un univers urbain la vigne rappelle la spécialité mondialement connue de la région !, Bordeaux (Gironde) - [dscn0155.jpg]

34. Participant n°1237, **Pêcheurs au bord de la Garonne**, Pêcheurs sur les quais de Bordeaux, Bordeaux (Gironde) - [dsc03057.jpg]

35. Participant n° 1721, **Navigation**, l'évasion possible par la mer même si ce coin de Bordeaux n'est pas vraiment un port tel que l'on se l'imagine, Bordeaux (Gironde) - [imgp7941_0.jpg]

36. Participant n° 1713, **Compagnon de voyage**, Un lieu de détente pour les bordelais, un cadre de vie, des personnes travaillant sur leurs bateaux, promenant leurs chiens ou visitant les galeries à proximité, Bordeaux (Gironde) - [shipmate.jpg]

Planche n°17 - Bordeaux - Périmètre Patrimoine UNESCO (5/6)



37



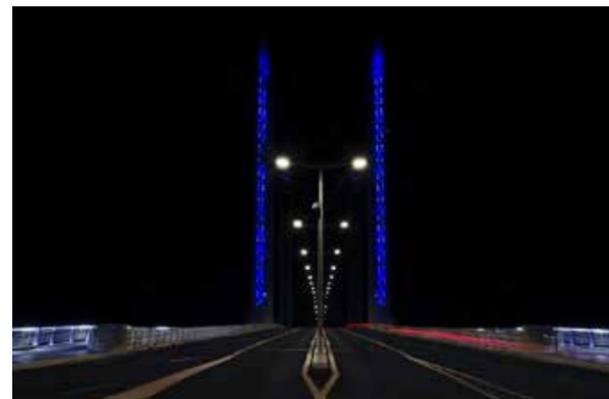
39



38



42



40



41



43

37. Participant n°2368, *En mutation*, Un temps de recomposition entre le paysage naturel de montagnes miniature! Tout est construit. On est en ville, Baugency (Loiret) - [image_164.jpg]

38. Participant n°1090, *Bdx-Brume-Garonne-Pont Chaban Delmas*, Brume matinale sur la Garonne, ou l'on peut apercevoir le haut du pont Chaban Delmas, Bordeaux (Gironde) - [brume-bordeaux.jpg]

39. Participant n°965, *Evanescence*, Tout au bout de la nuit, déambuler dans Bordeaux la gothique, quand les murmures d'un passe langoureux vous invitent au voyage..., Bordeaux (Gironde) - [evanescence.jpg]

40. Participant n°4, *Bordeaux, de la modernité dans un patrimoine ancien*, Bordeaux (Gironde) - [pont_chaban.jpg]

41. Participant n°2844, *Pont Bacalan-Bastide*, Le soir, en rentrant du travail, il me suffit de me retourner pour admirer les lumières du nouveau pont de Bordeaux, Bordeaux (Gironde) - [img_8524.jpg]

42. Participant n°1721, *Nouveau pont*, L'innovation assortie de la technique de pointe qui vise à moderniser et dynamiser une commune en la rendant accessible au plus grand nombre, Bordeaux (Gironde) - [imgp7934.jpg]

43. Participant n°1849, *Pont Chaban Delmas*, Bordeaux (Gironde) - [img_0178.jpg]

Planche n°18 - Bordeaux - Périmètre Patrimoine UNESCO (6/6)



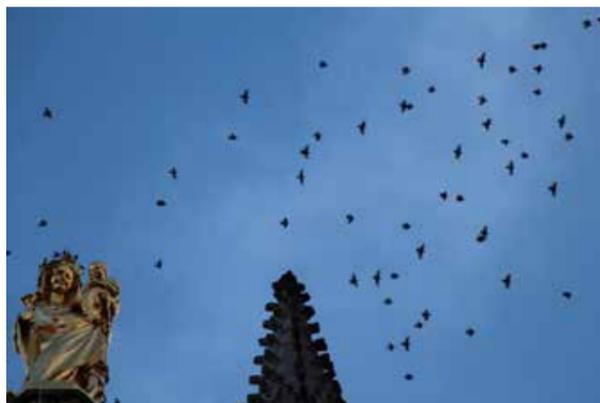
44



45



46



47



48



49

48. Participant n°1082, *Nouveau jour, nouvel nuit - Bordeaux, On ne sera jamais las de toi* - Bordeaux, Bordeaux (Gironde) - [dsc06507.jpg]

49. Participant n°1836, *Inversement renversé, La vie dans un reflet, celui du Miroir d'eau*, Bordeaux (Gironde) - [471518_3748510955712_1553604140_o_0.jpg]

50. Participant n°1079, *Plans Quai, la diversité des paysages urbains qui font la Ville*, Bordeaux (Gironde) - [p1040531_0.jpg]

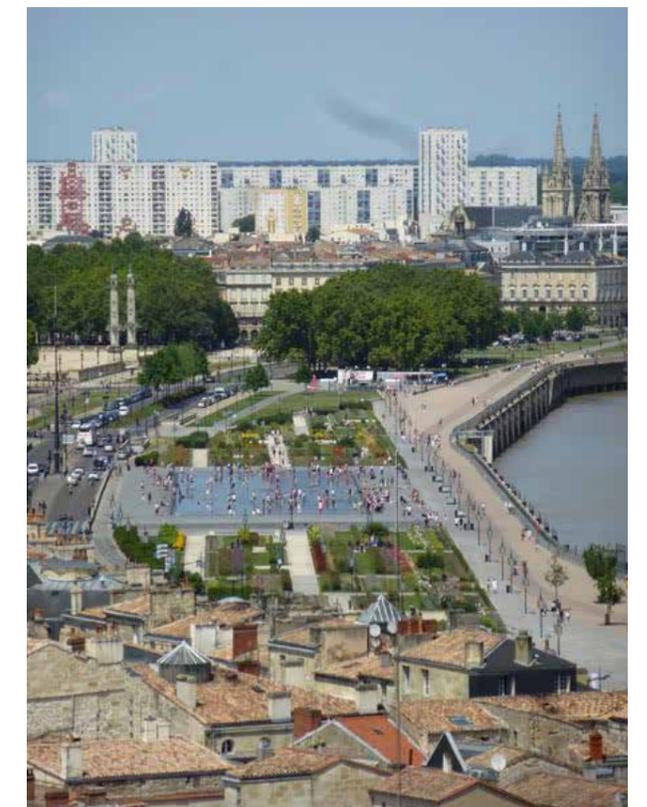
44. Participant n°1082, *Après l'orage, Soleil d'orage, nuit sans nuage* - Bordeaux, Bordeaux (Gironde) - [dsc06513.jpg]

45. Participant n°2505, *Un panorama sur le centre historique de Bordeaux de la Tour Saint-André, Un panorama sur une partie du centre historique de Bordeaux mettant en évidence le palimpseste architectural du quartier du Moyen-Age a aujourd'hui.*, Bordeaux (Gironde) - [bordeaux_1.jpg]

46. Participant n°1082, *Bordeaux - An'fume, Bordeaux - 31/10/2013 - Allo les pompiers*, Bordeaux (Gironde) - [dsc06626.jpg]

47. Participant n°1081, *Envol, Voir plus loin (et plus haut) que le bout de son nez...* Bordeaux (Gironde) - [img_1280_0.jpg]

50



IV. Les imaginaires des territoires

Dans cette partie nous nous attacherons plus particulièrement à l'analyse des imaginaires visibles et lisibles à travers les corpus étudiés. En croisant les sous-ensembles, nous nous interrogerons plus largement sur ce qui peut faire sens aujourd'hui en matière d'imaginaires géographiques de la France. Finalement «mon paysage» est-il si quotidien que cela?

L'analyse qualitative des corpus nous amène au constat de l'absence de marqueurs du quotidien et des modes d'habiter, au profit de représentations ou illustrations d'une vision territoriale archétypale et conforme aux injonctions paysagères. Une tendance forte qui comprend néanmoins une exception de taille avec le département de la Seine-Saint-Denis. On assiste alors à la valorisation d'un « paysage social », héritage autant politique que culturel en voie de patrimonialisation. Cette partie s'appuie sur l'analyse qualitative du corpus photographique d'après les échantillons constitués par l'équipe de recherche (cf. Méthodologie de la recherche)

INTRODUCTION

Les archétypes visuels de la représentation du territoire sont instaurés par mouvement croisé de l'industrie culturelle du tourisme, les médias d'une part et les politiques de communication territoriales d'autre part. Ils s'imposent par leur répétition incessante sur différents supports à travers le temps. Ces dynamiques peuvent être concomitantes ou en discordance, comme dans le cas par exemple des politiques de réhabilitation de territoires délaissés visuellement.

En ce sens, Mario Bédard, professeur de géographie, nous invite à réfléchir au constat suivant : l'imaginaire des territoires serait atrophié par le paradigme de la Modernité qui oppose de manière simpliste Homme/Nature, Espace/Société et Territoire/Culture jusqu'à empêcher l'humain de se penser (et de se représenter) dans la Nature (Bédard, 2011). D'après lui, « nous apprenons à évaluer nos modes de pensée et nos milieux de vie à partir d'un lexique de paysage et représentations relativement restreint qui s'apparentent à autant de diktats [...]. Des paysages vus et des images ressenties choisis ou édifiés qui sont tellement martelés qu'on se satisfait du mirage qu'ils entretiennent et qu'ils s'imposent à nous au point où nous les recherchons diligemment » (2011, p.48). Ces paysages largement diffusés par les politiques de communication territoriales deviennent des systèmes de référence puissants dans les imaginaires territoriaux. « Typiques d'une culture du contentement, il est à leur suite plus aisé de s'accommoder d'archétypes paysagers peu nombreux (notamment ce qui est considéré comme de beaux paysages ou de belles images : nature sauvage, plage, montagne, ville, jardins, belvédère) et reproduits à foison un peu partout » (2011, p.48). De ce constat véhément du chercheur québécois, nous retenons l'idée d'une « archétypie » des paysages qui ne tiendrait pas tellement à la pratique de celui-ci mais bien à sa construction culturelle et sociale.

Dans le cadre du concours *Mon paysage au quotidien*, la commande renvoyant aux paysages traversés et pratiqués dans la vie quotidienne, nous pensions en première intention trouver une diversité de points de vue sur le territoire familier entendu au sens de F. Guérin-Pace : « chaque individu construit autour du lieu où il réside un territoire familier qui est le sien, en fonction de ses différentes activités, et qu'il modifie continuellement à partir des perceptions qu'il en a » (2003, p.333). Comme dans la tradition des enquêtes sur les ancrages (Guérin-Pace et Filippova, 2008) il nous semble que deux types de paysages peuvent ressortir : le paysage des lieux symboliques, mais aussi le paysage des lieux personnels, où s'ancrent les pratiques spatiales individuelles. Nous faisons ainsi l'hypothèse que les photographies postées par les participants au concours peuvent nous renseigner sur leur acception de la quotidienneté du paysage (Brochot, 2008). Il s'est avéré que cette représentation, cet imaginaire du paysage quotidien ne sont quasiment pas représentés dans les corpus, laissant une large place aux paysages symboliques. C'est pourquoi nous pensons comme l'avance Bédard que le concours *Mon paysage au quotidien* s'est heurté à une forme de conformisme des participants particuliers aux archétypes paysagers.

4.1. Les normes implicites de la prise de vue

Il semble nécessaire de revenir sur les conventions et normes implicites qui influent sur la forme des contributions soumises au concours *Mon paysage au quotidien*. En effet prendre une photographie est un acte inscrit dans un ensemble de référents sociaux et culturels, tout comme la manière de considérer un paysage où l'on habite ou celle d'aborder le processus sélectif du concours photographique. Les propositions visuelles soumises au concours doivent donc être comprises comme contraintes par des déterminants liés à la fois à la perception du lieu de vie, au genre paysagé et à la pratique photographique.

4.1.1. « Mon paysage »

Le rapport à l'espace des habitants est fondé sur des expériences qui peuvent être positives ou négatives. De même les espaces de vie des habitants peuvent être de qualité ou dégradés. Cependant dans un certain nombre de recherches sur la qualification des espaces de vie (EHEA, 2008), le rapport affectif à l'espace (Feildel, 2010) ou aux lieux (Audas, 2011), les résultats montrent que lorsque l'on demande aux personnes de qualifier leurs espaces de vie, l'évaluation est souvent majoritairement positive. Comme l'explique Benoît Feildel « il faut malgré tout habiter l'espace » (2010), c'est-à-dire lui donner une valeur, reconnaître ses éléments positifs.

Dans le concours photographique *Mon paysage au quotidien*, il semble qu'un mécanisme de même nature se fait jour dans la manière qu'ont eue les participants de choisir des espaces ou lieux valorisés et valorisants. Si dans les entretiens le chercheur peut essayer de déconstruire par le dialogue les « faux-semblants » et la « face » que veut lui montrer l'enquêté (Martouzet et al., 2010), dans le cas d'un concours photographique, ce mécanisme de « valorisation de soi par l'espace » est amplifié, d'autant que les internautes avaient accès aux photographies déjà postées. Ainsi retrouve-t-on dans le concours *Mon paysage au quotidien* ce biais d'une survalorisation des lieux emblématiques, des lieux valorisés et valorisants pour leurs auteurs.

4.1.2. La prise de vue photographique

Prendre une photographie est un acte pétri de normes sociales et culturelles, dont la plupart sont intégrées et de ce fait restent largement implicites. J. Zylinska décrit ainsi la complexité des processus mis en œuvre :

« L'intervention de la volonté humaine dans la pratique photographique, qu'elle soit d'ordre professionnel ou amateur, se manifeste en apparence dans les décisions portant sur le sujet (le « quoi ») et sur les façons de saisir le sujet avec un appareil analogique ou numérique (le « comment »). Pourtant dans la photographie amateur de l'instantané photographique, ces décisions en apparence prises par l'humain consistent souvent en réactions affectives aux événements qui se déroulent rapidement devant les yeux du photographe. Ces réactions se produisent trop rapidement - nous pourrions même dire automatiquement - pour que des processus conscients de prise de décision soient engagés, à l'exception de la décision initiale de posséder, d'apporter et d'utiliser un appareil photographique plutôt que de ne pas le faire. Cet automatisme en photographie se manifeste également par le fait que ces réactions de type « instantané » sont d'habitude redirigées vers une base de données d'images-références normalisées, pré-programmées et préexistantes, dont la portée nous est déjà familière et que nous tentons de recréer de façon originale, sous la bannière de la soi-disant expérience individuelle: « *bambin courant vers sa mère* », « *filles soufflant les bougies de son gâteau d'anniversaire* » ; « *couple posant devant le Taj Mahal* ». (Zylinska, 2013, p. 163)

Le champ du photographiable, pour reprendre ici la terminologie proposée par Bourdieu (1965) est déterminé non pas tant par des considérations techniques (bien que cela ait son importance) que par un usage social qui évolue dans le temps. Ainsi, le développement des téléphones intelligents dotés d'appareils photographiques et des réseaux sociaux ont modifié le champ du photographiable sans pour autant l'étendre de manière illimitée : nos prises de vues restent cantonnées à un certain nombre de motifs (Gunthert, 2014).

A cette normalisation de la prise de vue s'ajoute la dimension concurrentielle du contexte de soumission des clichés. Ainsi les participants vont-ils privilégier des clichés considérés comme pouvant être distingués dans ce

processus sélectif du concours, du fait de leur caractère extra(-)ordinaire. C'est sans doute cette conjonction de facteurs qui explique notamment la surreprésentation des événements climatiques comme les couchers et levers de soleil ou les arcs en ciel.

4.1.3. L'injonction paysagère

Enfin il convient de relever les normes implicites conditionnant la prise de vue photographique, que l'on peut désigner ici par le terme d' « injonction paysagère » (Bertho, 2011). En effet la représentation du paysage, notamment photographique, est fortement imprégnée de schèmes visuels hérités, entre autres, de la tradition de la carte postale. Cette industrie de l'imagerie touristique reprend des modèles pittoresques du XIX^e siècle, inscrit dans une perception souvent romantique d'un paysage sublimé. La large diffusion de ces clichés contribue largement à les ancrer dans l'imaginaire collectif et dans la culture visuelle du territoire français. On retrouve ainsi un paysage patrimonial, ponctué de monuments et sites remarquables, ou de villégiature que sont la campagne, la montagne ou le littoral. *A contrario* une grande partie du paysage industriel ou résidentiel reste hors champ, car hors de la culture visuelle paysagère contemporaine.

Par ailleurs on relève une relative absence des personnes sur les photographies. Plusieurs hypothèses peuvent être émises à ce propos : légales et culturelles. D'une part, la volonté des participants de respecter le droit à l'image, certains clichés ayant été refusés car mettant en scène des personnes, notamment mineures. D'autre part, on peut souligner ici que cette absence est en cohérence avec l'esthétique de la carte postale, qui évite de la même façon la représentation des personnes pour des raisons juridiques et commerciales (une certaine intemporalité du cliché autorise une plus longue diffusion commerciale).

Les hypothèses explicatives des normes implicites de prise de vue servent à introduire ici les principaux résultats de nos analyses qualitatives présentées ci-après : la figuration de la France sous le modèle de l'imagerie touristique. Lorsque cette dernière n'est pas prédominante, comme dans le cas des espaces de banlieues, ces derniers apparaissent dans le corpus comme une construction paysagère plus complexe et plus proche des imaginaires du quotidien vécu.



De gauche à droite, de bas en haut

Photographie 13 - Participant n°413, *Coucher de soleil sur Toulouse*, Ce coucher de soleil hivernal sur les Pyrénées représente pour moi les nombreuses soirées d'hivers passées à ma fenêtre à photographier le ciel Toulousain, Toulouse (Haute-Garonne) - [img_8106.jpg]

Photographie 14 - Participant n° 3095, *Éclairs sur l'église Saint-Joseph*, Quand la nature se déchaîne un soir d'automne à Marseille, Marseille (Bouches-du-Rhône) - [138565_7_10202164167124323_1849916657_n.jpg]

Photographie 15 - Participant n°2755, *Tempête*, Tempête plage du pigeonnier, Royen (Charente-Maritime) - [1c_tempepe_pigeonnier_envoi.jpg]



4.2. Une France de «carte postale»

A travers la reprise de l'archétype de la carte postale, les participants mêlent finalement deux dynamiques : celle d'une référence à une forme visuelle omniprésente et la sélection de paysages désirables. Ce sont donc ici les sujets même des photographies qui font l'objet d'injonctions culturelles et sociales. Nous avons déjà noté la prégnance des espaces littoraux et de montagne (conformes aux archétypes des beaux paysages - cf Partie 1) mais également des espaces mis en exergue par une politique patrimoniale (cf Partie 3). Les participants particuliers ont ainsi choisi de se faire les témoins d'une France valorisée, et valorisante, pour eux. L'analyse des corpus des différents espaces types choisis nous permet de dire que le concours a certainement été l'occasion pour beaucoup de montrer l'identité de leur territoire mais d'après un angle plus collectif et social que personnel. A l'énoncé du concours portant sur le volet de l'identité personnelle (« mon » territoire) et des pratiques, les participants particuliers ont répondu par une image symbolique (collectivement valorisée) d'un paysage non habité. C'est ce qui nous pousse à dire que la plupart des participants particuliers ont construit une France « de carte postale ».

4.2.1. L'omniprésence de l'eau

Qu'il s'agisse de l'aire urbaine de Toulon, des communes rurales du Finistère ou des centres de Bordeaux et Rennes, l'eau a été un élément récurrent des corpus étudiés (au-delà des corpus de communes littorales à proprement parler). En tant que particularité territoriale (élément identitaire) les rivages, qu'ils soient atlantiques ou méditerranéens sont des espaces remarquables pour les participants. Leur mise en scène esthétique est très semblable d'un territoire à l'autre (coucher de soleil, effets de lumière, climat, etc.). Le rivage n'est pas ici traité comme un élément naturel mais bien comme un tableau, décor de la vie quotidienne, qui renvoie à l'imagerie touristique de ces territoires.

Nous reprenons ici des éléments saillants des corpus et de leurs commentaires qui nous amènent à identifier quelques ressorts de la place de l'eau dans le paysage urbain ou rural : symptôme d'un art de vivre méditerranéen ou d'une nature sauvage et authentique dans le cas breton. Aux rivages s'ajoutent en ville la célébration des cours d'eaux et canaux, espaces nouvellement reconquis dans les politiques urbaines. On est ici dans un imaginaire de nature en ville qui renvoie plus à une intériorisation des politiques de marketing urbain (à Bordeaux et à Rennes).

4.2.1.1. La célébration d'un art de vivre : le cas de l'aire urbaine de Toulon

Le paysage de l'aire urbaine de Toulon procède de lieux de prise de vue dispersés mais fortement associés au rivage, au détriment de l'intérieur. Cette insistance à vouloir montrer ou évoquer le rivage interpelle, notamment par rapport au sens donné au « paysage quotidien ». En effet, les paysages marins ne se donnent pas aisément à voir pour la plupart des habitants de l'aire urbaine de Toulon. Parce que l'on n'habite ou ne travaille pas forcément en bord de mer, que l'urbanisation et les élévations du relief dissimulent souvent l'eau et que le linéaire de voies y menant est une toute petite fraction de l'ensemble du réseau routier. Pourtant, la mer est omniprésente selon les participants au concours (deux tiers des photos)... Il faut en déduire que, pour partie, l'expérience des activités littéralement quotidiennes inspire ces lieux de prise de vue ; et que pour le reste, sont en jeu d'autres rythmes et activités, des représentations, les ressorts d'une territorialité plus diffuse dans le temps et dans l'espace. L'intentionnalité est rarement critique, parfois descriptive mais de nature laudative le plus souvent (53 sur 70). Se constituent ainsi des petits témoignages de l'habiter toulonnais participant d'une célébration du territoire et d'un mode de vie méditerranéen.

Un art de vivre

Ce désir de représenter le rivage, de montrer des paysages ensoleillés, d'afficher la symbolique méditerranéenne est moins une question de représentations esthétiques que de mode de vie. Il s'agit surtout, plus prosaïquement, du témoignage d'un art de vivre et d'exprimer une forme de contentement résidentiel. Se déplacer pour se rapprocher du rivage, notamment, fait partie du système de mobilités de loisirs des habitants de l'aire toulonnaise, en toute saison. Et dans ce cas, il n'y a pas réellement de centralité mais des attachements à divers lieux, connus ou plus confidentiels. Dans cette grande agglomération balnéaire la recherche du lieu magique, à l'abri du monde, fait partie de l'identité collective.

La « grammaire » de composition du paysage toulonnais est profondément méditerranéenne. Elle comprend 5 éléments : la mer, des motifs minéraux (roches, reliefs emblématiques), des motifs végétaux (palmier, pin, cyprès), les bateaux, un ciel très contrasté (très bleu, très découpé par les nuages, rouge, etc.). Une grande partie des photos sont composées autour d'au moins 3 de ces éléments. Les végétaux sont des motifs fréquents (38/70), qu'ils soient jardinés (nature en ville) ou relèvent des espaces naturels (la colline, souvent en détail d'arrière-plan ou l'une de ses essences en bordure, la flore des marais salants). Les espaces agricoles sont toutefois quasi absents, ce qui s'explique principalement par la sous-représentation des zones non côtières et peut-être, la saison hivernale, peu propice à leur mise en valeur.

Les participants tentés de montrer ce qui leur semble beau, représentatif de leur privilège de vivre dans ce territoire, mettent en avant la recherche d'effets de lumière dont les plus symptomatiques sont les couchers et parfois levers de soleil (40% des photos). Les « purs couchers de soleil sur l'eau » représentent environ un quart des cas. Les autres relèvent davantage d'un effet de mise en scène du paysage ou de l'un de ses motifs emblématiques. C'est ainsi que l'on peut découvrir la baie du Lazaret avec ses fermes conchylicoles, les anciens marais salants d'Hyères, le Cap Sicié et la proue d'un bateau, le trait de côte rocheuse vu depuis le port de Carqueiranne, la chapelle de l'anse Méjean, la digue en béton en forme de bateau de l'anse San Peyre, les roches rouges de la Garonne, la presqu'île du Brus... Ces prises de vue participent de la cartographie des lieux magiques de l'aire toulonnaise au même titre que d'autres.

De nombreuses photos comportent des traits du relief identifiables, balisant mieux qu'une référence toponymique, l'endroit élu par le participant. Ce peut être une élévation locale particulièrement saillante comme le rocher de La Garde, ou le Bec de l'aigle (vues sur La Ciotat). Des trois grands reliefs (par leur hauteur et proximité) du paysage toulonnais, seul le cap Sicié est un motif récurrent, souvent associé aux « deux frères », fameux rochers créant un repère plus anecdotique que spatial. Alors que le Faron et le Coudon, omniprésents en vision objective sont exceptionnellement présents et plus ou moins lisibles. Confirmant leur négligence de l'intérieur, la plupart des participants présentant le cadre naturel ont préféré aux monts toulonnais et aux collines boisées, les traits de côte, les rochers, le profil doux des presqu'îles, la crête floutée en arrière-plan des élévations du bord de mer.

Au-delà du plan d'eau lui-même, les symboles marins privilégiés que constituent bateaux (22 photos) et ports (16 photos) contribuent à la diversité des paysages donnés à voir. Toulon base navale est ainsi figurée sur les vues panoramiques, un bateau de guerre, les grues de l'arsenal, parfois en lien avec des identités socioprofessionnelles. La pêche artisanale et ses pointus, icônes de l'imagerie touristique, peuvent aussi être présentées de façon critique. Les multiples ports de plaisance constituent une part fondamentale des centralités de loisir dans l'aire toulonnaise. Le port de commerce est aussi pointé, avec ses ferrys. Les vieux gréements de la Tall Ship Race, passée par la rade en 2009 et en 2013, constituent un paysage exceptionnel qui change l'image de la ville au quotidien. Le bateau ou plutôt sa trace apparaît comme moyen de locomotion qui occasionne des prises de vue sur l'eau, du bateau-bus des trajets domicile-travail au pêche-promenade des sorties plaisir. Enfin, le rapport nautique à l'environnement et un art de vivre sportivement la mer s'affichent également.

La diversité des tissus urbains est fortement restreinte. On peut s'étonner notamment de l'absence des centres villageois (à l'exception du Rocher de La Garde). L'habitat ancien apparaît à minima avec les vues du centre de Toulon, de façon plus informative que laudative. De façon générale, les quartiers résidentiels ont été très peu photographiés, seules quelques composantes sont représentées : grand ensemble d'habitat social, maison individuelle indéfinissable, centre ancien de Toulon, quartier de la Garde, vues panoramiques de la rade. Les symboles de la puissance publique sont rares : l'opéra et la gare. Les photographies célèbrent le site de l'agglomération et assez peu ses infrastructures, monuments ou éléments de composition urbaine témoins d'une modernité motif de fierté. Elles renvoient à la modestie des aménagements toulonnais qui ne peuvent incarner la dimension métropolitaine ostensible dans d'autres grandes agglomérations. Il en ressort donc un caractère intemporel suggérant assez bien une satisfaction simple qu'éprouvent les habitants pour leur cadre de vie naturel et à une certaine inertie urbanistique locale.

En définitive, les photos sont sélectives, laudatives, mais renvoient de façon assez juste à certaines structures des paysages toulonnais et du mode de vie local. La distinction entre résidents et touristes n'est pas franche au-delà d'un intérêt plus marqué des seconds pour la mer et les bateaux. L'ensemble ne peut être vu comme un échantillon représentatif, compte tenu du faible traitement des espaces non littoraux qui comprennent des zones résidentielles et d'emploi fondamentales dans le système spatial toulonnais.

Planche n°19 - Aire urbaine de Toulon



01



02



03



04



05



06



07



08



09

08. Participant n°2384, **La Presqu'île de Charme**, Un coin de paradis ..., Saint-Mandrier (Var) - [sunset2freres_ds2_0.jpg]

09. Participant n°593, **Paysage du cœur du Var**, Le vrai paysage du Var avec les vignes le cyprès et le cabanon, Besse-sur-Issole (Var) - [mai_2008_-_anni_suzon_083.jpg]

10. Participant n°477, **Reflet**, Une autre vision de la nature urbaine (gare routière de Toulon), Toulon (Var) - [img_0747_-_version_2.jpg]

01. Participant n°126, **Petit coin de paradis**, Un endroit délaissé par la foule, calme et repos, Hyères (Var) - [10480_3129200007611_508918513_n_1.jpg]

02. Participant n°1765, **Blue hour**, Presqu'île de Giens, J'aime ce paysage sauvage surtout au crépuscule lorsque les humains rentrent chez eux et que la nature reprends ses droits! Photo pose longue d'où les nuages file!, Hyères (Var) - [img_1137_0.jpg]

03. Participant n°2802, **Vue d'hiver**, Port du Brusco, Six-Fours-les-Plages (Var) - [p_boyer_5.jpg]

04. Participant n°2801, **Surf is life**, Cactus, Planche de Surf, La mer et la Colline au fond ... Tout pour une bonne journée !, Saint-Cyr-sur-Mer (Var) - [2012-04-07_16.24.13_hagrid_paint_peri.jpg]

05 Participant n°2801, **Sunrise**, Quoi de plus beau qu'un levé de soleil hivernal pour bien commencer la journée ? Nothing else ... :=) La Seyne-sur-Mer (Var) - [2012-04-05_07.32.43_hagrid_focal_swollen.jpg]

06. Participant n°2909, **Calanque de Figuerolles appelée «bec de l'aigle**, Ce paysage est extraordinaire. Ces roches si particulières plongées dans une eau turquoise de la méditerranée, La Ciotat (Bouches-du-Rhône) - [160.jpg]

07. Participant n°2869, **Mon jardin**, un trou de verdure en pleine ville, au calme rendant la vie sereine, Toulon (Var) - [img_0574.jpg]

10



Planche n°20 - Aire urbaine de Toulon



01



02



07



03



04



08



05



06



09

01. Participant n°1189, **Une fin de journée sur le port de Caqueiranne**, *Un lieu de méditation..*, Carqueiranne (Var) - [dsc00017.jpg]

02. Participant n°2854, **Le rêve**, *je le trouve magnifique on a envie d'y rester...*, La Seyne-sur-Mer (Var) - [img_0051.jpg]

03. Participant n°1690, **Une autre Méditerranée**, *Au large ces deux rochers, les deux frères, sur leur droite le cap Sicié, zone de rencontre de courants opposés mais qui cohabitent...* La Seyne-sur-Mer (Var) - [imgp5640.jpg]

04. Participant n°1690, **Le Rocher de La Garde tout en couleurs**, *Habitant de La Garde, cet espace de nature permet de s'évader de la ville un moment - dans le calme - pour respirer. Un lieu préservé que je visite très souvent*, La Garde (Var) - [dsc06568.jpg]

05. Participant n°259, **Mon quotidien à moi**, Toulon (Var) - [dsc_2422.jpg]

06. Participant n°1691, **Carte postale**, *Je prends le bateau tous les jours pour aller travailler à TOULON. Ce paysage que j'admire chaque jour est aussi mon lieu de vie, je l'apprécie depuis des années*, La Seyne-sur-Mer (Var) - [cartepostale.jpg]

07. Participant n°502, **Le port de Toulon**, *Le port de Toulon et ses rares pêcheurs*, Toulon (Var) - [img_5418.jpg]

08. Participant n°2802, **Les pointus de Sanary**, *Les bateaux traditionnels de la région s'appellent les pointus, car ils sont pointus aux deux bouts*, Sanary (Var) - [p_boyer_3.jpg]

09. Participant n° 1692, **Tamaris pays du matin calme**, *Ce paysage, vu de ma fenêtre, symbolise ma carrière de marin et ma tranquille retraite devant la mer et ceux qui désormais la défendent à ma place*, La Seyne-sur-Mer (Var) - [tamaris_pays_du_matin_calme.jpg].

4.2.1.2. Un littoral sauvage pour illustrer la ruralité finistérienne

Dans le cas des communes rurales du Finistère, les communes photographiées sont quasiment toutes littorales (à l'exception de quelques communes intérieures appartenant au Parc Naturel Régional d'Armorique). Les clichés n'illustrent finalement pas les paysages ruraux, mais bien la côte bretonne.

Une fascination pour la mer, qui en fait un décor

Les participants particuliers se sont focalisés sur des motifs classiques (mer, étendues d'eau), avec une « Nature » très peu humanisée et une posture très largement laudative. Les motifs renvoyant à l'eau sont présents sur 18 clichés sur 26. Il s'agit essentiellement de prises de vues de la côte, sans espaces bâtis. Seules deux photographies de Pont-Aven présentent la rivière dans son environnement urbain (présence de maisons d'architecture traditionnelle). La nature ici visible est quasiment « hors temps » puisque seulement 4 photographies représentent des êtres humains ou des animaux (oiseaux). Les photographes ont ainsi choisi d'immortaliser une nature composée des éléments (mer, ciel, terre) sans y représenter les activités (pas de photographie des activités maritimes ou des activités de pêche). Il s'agit ici d'un paysage « décor », composé comme un tableau resserré.

Une photographie de l'instant et de l'émotion

Aucune photographie ne renvoie à un « grand paysage » et à une prise de vue de loin ou de haut. On peut en déduire ici qu'il s'agit d'une photographie de l'instant, de la co-présence de l'individu dans le paysage. Le moment choisi pour la prise de vue n'est pas neutre puisque l'on constate l'importance des événements climatiques visibles sur les photographies de ce sous-ensemble : sur 26 photographies, 13 présentent des couchers de soleil, 3 des paysages dans le brouillard et 2 des arcs en ciels. Le paysage photographié dans les communes rurales du Finistère rend avant tout un service esthétique marqué par un rapport de contemplation et d'admiration pour la beauté de ces paysages maritimes. Des instants « suspendus »

Les légendes accompagnant les photographies font l'éloge des points d'intérêt que les auteurs projettent dans le paysage : beauté de l'océan, les couleurs au coucher du soleil, le caractère naturel, envies de voyage que donnent ces espaces littoraux, la météo particulière de la Bretagne : « la violence et l'extrême douceur du climat ». Ces légendes renvoient rarement aux motifs qui font que les personnes s'y trouvent. On ne trouve que quelques rares références aux balades ou à des espaces du quotidien (2 clichés présentent des vues de la fenêtre en se levant le matin). Le paysage littoral renvoie à un « temps suspendu », celui de la contemplation, ou à des souvenirs dans le lieu (enfance). Certaines légendes mettent en avant un rapport biographique et familial au paysage.

4.2.1.3. L'eau dans la ville : outil de marketing urbain ?

Les clichés qui renvoient à la présence du fleuve dans la ville, que ce soit dans le cas de Rennes (Vilaine, canal de l'Ille – [planche 23](#)) ou de Bordeaux (Gironde, quais et ponts- [planche 13 et 15](#)) sont des espaces qui ont été récemment aménagés et constituent de « nouveaux paysages » de front d'eau qui étaient souvent restés inappropriés. Dédiés initialement à l'industrie et aux activités artisanales, les fronts de rivière sont depuis une dizaine d'années considérés comme de nouveaux espaces publics, offrant une qualité remarquable du fait de la présence de l'eau. Les politiques d'aménagement des fronts d'eau sont récentes (années 2000) et se constituent en sites attractifs à la fois pour les habitants et pour les touristes. Dans les corpus de photographies étudiés, les participants particuliers n'ont pas omis de faire figurer ces espaces d'exception dans la ville avec un imaginaire plus traditionnel à Rennes (présence de péniches, fleurissement) et plus monumental à Bordeaux (la récente reconquête de la rive droite et l'aménagement d'une promenade permet des vues sur la silhouette de la ville). De plus le cas de Bordeaux et de l'aménagement du « miroir d'eau » redouble cet intérêt des photographes pour le motif. Ce n'est pas le quai de la Garonne qui est photographié mais cette fontaine d'un nouveau genre qui offre aux photographes un sujet particulièrement intéressant (reflets, mouvements, etc. – [planche 13](#)).

L'eau en ville n'est pas tellement différente des rivages et côtes. Elle célèbre le caractère remarquable des espaces urbains, le côté « décalé » par l'espace de respiration qu'elle offre. Les clichés nombreux de ces espaces laissent penser que les politiques de réaménagement des fronts d'eau opérées dans les villes françaises connaissent un véritable succès auprès des participants au concours.

1.2.1.4. Une prédominance de la mer dans les clichés des communes littorales : la disparition des cités balnéaires

Dans le cas des communes littorales de Gironde ([planche 22](#)) et d'Ille-et-Vilaine ([planche 21](#)), on note une relative

Planche n°21 - Communes littorales d'Ille-et-Vilaine



01



02



03

01. Participant n°1474, *Ciel dore de fin de journée sur Saint Malo, Solitude absolue sur coucher de soleil, Saint-Malo (Ille-et-Vilaine)* - [dsc00141_panorama_fhdr.jpg]

02. Participant n° 611, *Britania, Une bouffée de soleil et de bonheur apportée par l'exotisme de la Bretagne, Cancale (Ille-et-Vilaine)* - [img_3063d.jpg]

03. Participant n°2704, *Brisés lames à Saint Malo, Un moment de sérénité au vue d'un soleil couchant sur les brisés lames, Saint-Malo (Ille-et-Vilaine)* - [p1040792.jpg]

Planche n°22 -Communes littorales de Gironde



01



02



07



03



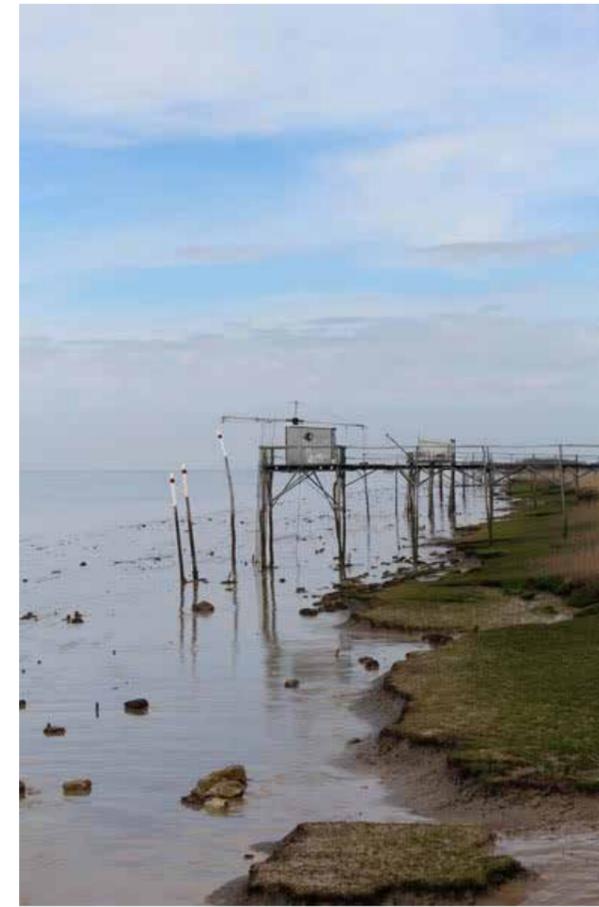
04



05



06



08

01. Participant n° 1072, **Village ostréicole**, un moment d'éternité émouvant au cœur du bassin d'Arcachon, une page d'histoire, un brin de sérénité, un pur moment de bonheur..., Lège-Cap-Ferret (Gironde) - [164424_571979062812647_629578495_n.jpg]

02. Participant n° 1192, **Carrelet sur l'estuaire**, Un moment de calme et une lumière superbe, Braud et Saint Louis (Gironde) - [dsc_0409.jpg]

03. Participant n° 1589, **Couleur cabane**, l'histoire de l'huitre, Gujan-Mestras (Gironde) - [dsc00680.jpg]

04. Participant n° 1589, **cabanes d'ostréiculteurs**, tout le patrimoine du Bassin d'Arcachon, Gujan-Mestras (Gironde) - [dsc00682_0.jpg]

05. Participant n° 318, **Port de Biganos**, Les couleurs magnifiques du port de Biganos avec leurs reflets, Biganos (Gironde) - [img_8931.jpg]

06. Participant n° 2034, **Port ostréicole**, Promenades sur le Bassin d'Arcachon, hors saison touristique..., Gujan-Mestras (Gironde) - [pyla_sept_2013_195.jpg]

07. Participant n°2034, **Au bord du bassin**, Le promeneur croque la photo, l'ostréiculteur travaille!, Gujan-Mestras (Gironde) - [pyla_sept_2013_202.jpg]

08. Participant n°799, **Un carrelet au bord de la Gironde**, La gironde toujours aussi calme et sauvage, Saint-Androny (Gironde) - [img_5803.jpg]

Planche n°23 - Aire urbaine de Rennes



01



03



05



02



04



06



07



08

01. Participant n°1245, **Brume**, Rennes (Ille et Vilaine) - [17042012-dsc_1019_0.jpg]

02. Participant n°2521, **Parc de Beauregard, Joggeuse aux graminées**, Rennes (Ille-et-Vilaine) - [img_6423.jpg]

03. Participant n°2523, **Sur les bords de vilaine, Balade en vélo sur les bords du fleuve «la vilaine» au cœur de la ville de Rennes**, Rennes (Ille-et-Vilaine) - [img_1732.jpg]

04. Participant n°2533, **La Vilaine belle toute pleine..., La Vilaine ne porte pas vraiment bien son nom, la belle nous mène vers le centre historique**, Rennes (Ille-et-Vilaine) - [light_my_town_0.jpg]

05. Participant n°2520, **Les bateaux du canal, Promenade dominicale**, Rennes (Ille-et-Vilaine) - [lecanalst-martin.jpg]

06. Participant n°2520, **La roseraie du Thabor, Mon jardin préféré au mois de juin**, Rennes (Ille et Vilaine) - [roseraie.jpg]

07. Participant n°6, **Hou ! la Vilaine**, Rennes (Ille-et-Vilaine) - [20130527_065606_0.jpg]

08. Participant n°2533, **Rennes se reflète dans la vilaine, Chemin paisible pour se rendre dans le centre de Rennes**, Rennes (Ille-et-Vilaine) - [img_5058bb.jpg]

disparition des villes d'Arcachon et de Saint-Malo alors même que ces dernières sont des éléments de patrimoine qui contribuent à l'attractivité touristique. Le seul élément urbain d'Arcachon présent dans le corpus est un manège. A Saint-Malo on aperçoit le rempart sans jamais voir la cité elle-même et son architecture. Les stations balnéaires restent hors cadre. Encore une fois les injonctions paysagères de la carte postale sont très présentes (coucher de soleil, cadrage, etc.). L'exemple des activités ostréicoles du bassin d'Arcachon est flagrant : la pêche n'est pas le sujet, mais les maisons de pêcheurs qui par leurs couleurs composent des clichés pittoresques.

4.2.2. Un périurbain ré-enchanté

Le périurbain nous paraît être une catégorie intéressante de l'analyse. Il s'agit de faire ici le lien entre une catégorie initialement définie comme un zonage statistique avec une approche sensible du territoire. Une dimension paysagère qui se heurte à de nombreux préjugés. En effet lorsqu'en 2010, l'hebdomadaire *Télérama* publie un article sur « Comment la France est devenue moche ? » (*Télérama*, 2010), les auteurs reprennent les idées et critiques de nombreux professionnels, élus et chercheurs qui dénoncent les impacts paysagers de ce mode de vie : prolifération d'une architecture de hangars, développement des infrastructures routières et énergétiques, standardisation des tissus pavillonnaires, etc. Jean-Baptiste Minnaert constate ainsi qu'« il lui est reproché, dans le désordre : d'avoir dévoyé l'idéal de la cité-jardin, de gaspiller l'espace et multiplier les linéaires d'infrastructures qu'implique son étalement, et, ce faisant, d'afficher un piètre bilan carbone. Il surconsomme et banalise les territoires qu'il investit, y sème un bâti ordinaire ; il échappe aux structurations qualitatives par l'espace public, et produit in fine des « paysages » dont la plupart des acteurs critiquent l'anomie, l'hétérotopie ou la trivialité » (Minnaert, 2013). L'équipe a souhaité étudier quel pouvait être le regard des participants particuliers sur cette France-là, sur ces paysages périurbains. A travers les photographies du concours, c'est le portrait d'un périurbain rural qui se dessine, véritable cliché d'une « France d'antan », ponctuée de village aux clochers fringants.

La ville au loin et le pittoresque d'une campagne idéalisée

Les similitudes présentées par les corpus des photographies du périurbain francilien et de Région Centre orientent l'analyse de ces sous-ensembles, qui semblent documenter avant tout l'imaginaire d'un territoire à défaut de rendre visible les pratiques quotidiennes de ses habitants.

Dans ces deux sous-ensembles, les dynamiques sont communes : le fait de placer la ville (ou ce qui la symbolise) au loin, en utilisant le champ comme séparation (*Photo 16*) ; le fait de choisir comme sujet une campagne très « datée », renvoyant au XIX^e siècle et aux représentations picturales. Le périurbain se mue alors en une campagne pittoresque, entendue à la fois comme un choix de motif (chemin en forêt, petite rivière, village dans son écrin de verdure, etc.) mais aussi une forme de la prise de vue (renvoyant aux clichés des cartes postales telles que formalisées depuis le XIX^e siècle).

Un « cadre » de vie

Le motif le plus récurrent dans les photographies du sous-ensemble est celui des champs, présents sur 34 clichés, environ 1/4 du corpus (*planche 24*). Loin d'être perçu comme un espace économique, il illustre l'idée d'une vie simple, du bonheur. Ce sont de véritables tableaux, caractérisés dans les légendes, qui s'offrent aux habitants de ces espaces. Les auteurs indiquent dans les commentaires leur recherche du paysage typique (3), ils expriment leur admiration d'une composition picturale éphémère, mais aussi leurs sensations face au paysage (« belle impression de silence ») ou le caractère valorisant de ces points de vue (« le Vexin reste élégant »). Le choix du motif des champs renvoie également à un besoin de « sentir ses racines », d'être attentif à la « terre nourricière » en contemplant le labeur de l'agriculteur, tout en s'en distanciant. A aucun moment n'est mentionné le travail des champs « en action ». Ces remarques mènent à penser que les participants se figurent l'agriculture traditionnelle, comme référence identitaire, que qu'ils ne se représentent la campagne



Photographie 16 -Participant n°1515, *Campagne urbaine, Voilà la grande ville avec les centres commerciaux et les grands axes routiers, ici la nature est en cage et le ciel coupe par des câbles électriques ...*, Limours (Essonne) -[dscf0986.jpg]

contemporaine (notamment marquée par la mécanisation, les grandes parcelles, etc.). Les représentations de cette campagne à proximité sont certainement liées au statut des espaces ruraux pour ces populations d'origine urbaine, ou ayant adopté un mode de vie urbain : ils constituent un cadre de vie (*planche 24*).

Les légendes font ainsi souvent référence aux motifs liés à la pratique de ces espaces : balades, loisirs, espace de rencontre. L'une des légendes explique que le champ représente, à l'image des autres photographies, ce que la personne « recherchait en venant s'installer ici ». L'espace agricole est bien considéré comme une aménité paysagère, une valeur du périurbain qui fait que l'on vient s'y installer. Plusieurs recherches ont montré que le cadre de vie, notion largement répandue dans les discours des habitants du périurbain servait souvent de justification « absolue » au choix de localisation (Morel-Brochet, 2006 ; Collectif, 2012).



Photographie 17 - Participant n°2010, *Sauvage peri-urbanisation beauceronne !, Quand les pavillons envahissent l'espace agricole beauceron...*, Gidy (Loiret) -[mitage.jpg]

Dans certains clichés, le motif des champs est utilisé mais avec un autre statut, celui d'une « barrière » qui met à distance différents éléments : la ville, les infrastructures de transport (nationales), les zones industrielles, etc. Dans ce cas-là le champ sépare, en étant toujours au premier plan sur la photographie. On peut interpréter ces clichés comme une belle figuration du périurbain tel que défini par les géographes, en tant qu'espace urbanisé situé en « discontinuité » par rapport à l'agglomération. Le champ est donc avant tout un cadre de vie, mais il est aussi un composant du paysage quotidien des périurbains qui met la « ville au loin » (Nancy, 2011) en ayant choisi une localisation dans la campagne.

Un paysage éternel

Sur un ensemble de 189 clichés, 23 mettent en valeur les éléments patrimoniaux (églises, maisons anciennes, etc.) de ces bourgs anciens remontant souvent au Moyen-Age. Ceux-ci sont présentés comme éléments de l'histoire locale qui donne un sentiment d'immuabilité du territoire (référence aux fêtes moyenâgeuses, à l'histoire). Ce qui frappe ici est l'absence totale de clichés présentant le bâti contemporain alors que ces espaces ont été largement remaniés et construits les trente dernières années.

Certaines contributions font état, dans les légendes, d'une relation particulière aux lieux, valorisés ici moins pour leurs qualités matérielles que pour leurs symboliques : ce sont les lieux liés à l'intime, à l'histoire personnelle du participant, des « lieux magiques » (*planche 25*). Il s'agit de photographies de cours d'eau, d'activités traditionnelles, de lieux biographiques (souvenirs d'enfance), de paysages qualifiés de « mystérieux »... Les participants particuliers ont figuré des espaces qu'ils contemplent, qui les apaisent, des lieux ressource dont ils apprécient le « charme bucolique » et qu'ils s'approprient « en cachette » : des petites rivières, des chemins ruraux, les méandres d'une rivière, qui leur inspirent la sérénité. Les photographies présentent des lieux « fermés », restreints, qui évoquent la sérénité et le repli. Même si les motifs de fréquentation de ces lieux ne sont pas toujours indiqués dans les légendes, on peut supposer qu'il s'agit de lieux pratiqués dans le cadre des temps de loisirs, où ils trouvent l'occasion de « s'évader ». A travers ces paysages, les participants évoquent un passé personnel, à travers la relation intime des personnes avec leur cadre de vie (référence aux ressentis, aux sentiments évoqués par ces lieux) ou à l'Histoire, à travers les références littéraires et picturales au XIX^e siècle (« A deux pas de chez moi, pour une balade dans l'envers du décor... ou décor à l'envers d'un roman de George Sand », « Lumière du soir dans le Vexin, tant prisée par les Impressionnistes. »). Dans tous les cas il s'agit bien d'une France d'antan.

Conclusion

Le corpus des photographies du périurbain dans les deux régions étudiées (Ile-de-France et Centre) ne présentent pas les éléments tellement décriés par les détracteurs du périurbain : marées pavillonnaires, zones commerciales, infrastructures, signalisation, entrées de ville, etc. La seule illustration de cette problématique est soumise par un participant urbaniste (*Photo 17*) et reste très isolée. Les photographies ne figurent pas non plus les éléments pouvant être liés à la vie quotidienne de ces espaces : les activités sociales, les lieux de travail, la mobilité quotidienne, la famille, etc. Le choix des participants particuliers s'est tourné vers l'illustration d'une campagne « décor », d'un patrimoine historique, avec une imagerie très stéréotypée « de carte postale » qui renvoie à une France avant tout rurale (champs, petits villages), et à un rapport au paysage empreint de romantisme (solitude, contemplation).

Planche n°24 - Périurbain Ile-de-France



01



02



03



04



05



06



07



08



09

01. Participant n°1922, **Un champs de colza**, Au printemps les plaines de la Brie se parent de couleurs très vives, Crouy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne) - [05-crouy_1.jpg]

02. Participant n°1931, **Couleur de l'été**, Un des meilleurs exemples de l'homme et la nature qui s'opposent et se mêlent en même temps. Je passe devant cette centrale en allant au travail! Fascinant!, Meaux (Seine-et-Marne) - [016_1.jpg]

03. Participant n°1446, **Ciel d'orage en Vexin**, Paysage typique du Parc Naturel du Vexin (région ou j'habite) ou les routes de campagnes traversent les champs de céréales pour rejoindre un des 99 villages du Parc, Oinville-sur-Montcient (Yvelines) - [1352_ciel_dorage_dans_le_vexin_oinville_sur_montcient_07-99.jpg]

04. Participant n°1446, **Colza en Vexin**, Paysage typique du Vexin au printemps, Wy-dit-Joli-Village (Val-d'Oise) - [9783_colza_dans_le_vexin_wy_dit_joli_village_05-13.jpg]

05. Participant n°2024, **La N20**, En se promenant, Monnerville (Essonne) - [dsc_0147.jpg]

06. Participant n°2243, **Les blés du Vexin**, la richesse éternelle de la terre nourricière et pourtant, c'est... la banlieue de Paris!, Théméricourt (Val-d'Oise) - [themericroirt_juin_2013_2.jpg]

07. Participant n°1515, **La clé des champs**, Ce champs ce situe juste derrière chez moi, c'est l'occasion d'y faire de belle rencontre botanique, entomologique et ornithologique et peu importe la saison, Forges-les-Bains (Essonne) - [1096.jpg]

08. Participant n° 2789, **Art agricole**, j'aime sentir mes racines en contemplant le labeur quotidien d'un agriculteur... c'est reconfortant!, Flexanville (Yvelines) - [9807_83_10200181043510772_881616578_o.jpg]

09. Participant n° 2755, **Champs de colza**, Champ de colza avant l'orage, Argentières (Seine-et-Marne) - [colza.jpg]

Planche n°25 - Périurbain Ile-de-France



01



02



07



03



04



08



05



06



09

01. Participant n°1446, **Au jardin de campagne**, Au «Jardin de campagne», pépinière de plantes vivaces et de roses anciennes. Un lieu magique situé dans le Parc Naturel du Vexin Français., Grusy-les-Platres (Val-d'Oise) - [3032_etang_avec_barque_1_le_jardin_de_campagne_grizy-les-platres_06-07.jpg]

02. Participant n°2566, **Rue d'encre**, Depuis mon enfance, ce ruisseau m'offre plusieurs facettes : calme, agité, enneigé ou gelé, il me rapproche de la nature, Rosny-sur-Seine (Yvelines) - [boise_ruisseau_noir.jpg]

03. Participant n°1471, **Charme bucolique**, L'époque des bleuets ou les bois sont bleus et odorants, me rappelle toujours au souvenirs de mon enfance..., May-en-Multien (Seine-et-Marne) - [dscn8717.jpg]

04. Participant n°1789, **Disparition**, Une route enneigée qui disparaît dans un paysage où terre et ciel se fondent dans la blancheur hivernale, Villeneuve-sur-Auvers (Essonne) - [img_3243.jpg]

05. Participant n°1471, **La theroanne**, La petite rivière qui traverse mon village !, Etrepilly (Seine-et-Marne) - [la_therouanne.jpg]

06. Participant n°1471, **Un jour de février**, Charme d'une promenade hivernale à Etrepilly !, Etrepilly (Seine-et-Marne) - [leglise_detrepilly.jpg]

07. Participant n°1516, **Balade un soir d'été**, Angervilliers (Essonne) - [nature-11.jpg]

08. Participant n° 2755, **Plan d'eau sous la neige**, Guignes (Seine-et-Marne) - [neige_5.jpg]

09. Participant n° 10, **Sérénité**, Angerville (Essonne) - [p1000956.jpg]

4.3. L'envers du décor: la réhabilitation des paysages non-conformes

Il nous a semblé intéressant de choisir dans les corpus un ou plusieurs exemples d'espaces dont les représentations sociales sont le plus souvent négatives. Comment les participants ont-ils concouru avec ces espaces, quelles valeurs associent-ils à ces espaces qui sont généralement décriés et stigmatisés ? Assiste-t-on dans les cas de ces paysages urbains très reconnaissables par leur forme urbaine, à une construction paysagère singulière ? Il nous semble que l'exemple du département de la Seine-Saint-Denis d'une part, et du travail des enseignants avec leurs groupes d'élève ayant pour sujet les grands ensembles d'autre part, sont deux exemples d'une forme de déconstruction des injonctions paysagères classiques.

4.3.1. La banlieue populaire (93), une sociabilité du paysage

Département en pleine transformation suite à une désindustrialisation forte dans les années 1980 et 1990, la Seine-Saint-Denis est aujourd'hui marquée par de nouvelles dynamiques, favorisées par la conjonction des efforts publics locaux (municipalités, Conseils généraux, entrepreneurs locaux), régionaux (SDRIF) et nationaux (Etat), ainsi que par un contexte de moindre cherté relative du foncier et de l'immobilier par rapport à Paris ou à certains espaces de la proche banlieue ouest. Il est l'un de ceux qui ont, ces dernières années, vu s'accroître de manière plus sensible qu'ailleurs le nombre des entreprises implantées ou créées et celui des emplois du secteur marchand. Historiquement, c'est une ancienne banlieue communiste, avec une population majoritairement immigrée et une forte identité culturelle. C'est donc un territoire aux réalités sociales et économiques difficiles, avec des disparités significatives au niveau des paysages. On note la présence de friches industrielles dont les pollutions compromettent le développement durable du territoire, des grands ensembles qui se sont délabrés associés à un renouveau économique d'une partie du territoire.

Sur la base de ces caractéristiques nous avons porté notre attention à la manière dont les participants ont figuré leur territoire à travers le concours. Contrairement à d'autres espaces, ils se sont ici largement affranchis des injonctions paysagères classiques pour composer un tableau diversifié de leur paysage quotidien. Nous pouvons dire, que le corpus séquano-dionysien est l'un des rares à répondre à l'invitation du concours photographique. Stigmatisé par un discours médiatique discriminant, le paysage du « 9-3 » est valorisé par ses habitants comme étant un paysage avant tout vécu, partagé, un patrimoine immatériel fondé sur une histoire sociale et une richesse culturelle.

Les participants marquent une véritable volonté de réhabilitation de l'image, au sens propre comme figuré, d'un territoire qui souffre d'une mauvaise réputation. On recense une petite minorité de postures critiques (7) lesquelles portent toutes sur la place des habitants et la notion de « bien-être urbain ». Il s'agit notamment des projets urbains qui modifient la physionomie physique mais aussi sociale. Enfin la perception négative de l'espace reste réversible, soit par le point de vue qui vient le « réenchanter » ou bien par la pratique quotidienne qui le neutralise (planche 26).

C'est un paysage que l'on apprécie notamment lorsqu'on le connaît, parce que l'on prend le temps de découvrir des lieux ou des points de vue, avec lequel on a une attache biographique. Si on peut noter une majorité de service esthétique du paysage (37), on remarque une forte proportion de service socio-économique et culturel (12) par rapport aux autres espaces-types observés. On peut noter ici que les éléments du patrimoine architectural classique (Basilique de Saint-Denis par exemple) restent totalement absents. Les espaces de détente et de balade sont peu représentés, avec seulement 9 photographies. Par contre les marqueurs de la quotidienneté sont très présents (30 clichés) ce qui dénote d'un mode de vie assumé et valorisé (patrimoine d'une culture urbaine, avant-garde artistique, diversité culturelle). Cela se traduit notamment par les motifs liés à la mobilité avec des vues des transports

urbains (gare, RER, tramway), des voies routières et des mobilités douces (vélo, représenté ou mentionné). Cette attention portée aux espaces de circulation se redouble de mentions fréquentes des temps du quotidien pris dans le cadre du trajet entre le domicile (le matin chez soi) et le travail (vu depuis le lieu du travail) : cela concerne au total 28 clichés, soit près de la moitié des clichés (planche 26).

Près d'un tiers des clichés (19) présentent des plans larges et en hauteur, valorisant une verticalité du bâti avec notamment les vues des et depuis les grands ensembles, lesquels sont très présents sur le territoire du département (Planche 27) Une spécificité historique et architecturale qui induit une vision particulière de la ville, favorisant des passages réguliers entre les vues dégagées d'un horizon urbain (du haut de la tour) et les vues au sol de ces structures qui fonctionnent comme des repères dans la ville. Les vues soulignent les caractéristiques architecturales et le caractère insolite des formes urbaines, un tiers des participants (23) adoptant explicitement une posture laudative. Les titres et les légendes filent les métaphores sur les formes urbaines ou associent un texte poétique à une vue de la tour la nuit. Les vues soulignent les charmes d'un paysage moderne, urbain et industriel. Une identité qui perdure malgré les entreprises de rénovation et le passage à une économie tertiaire (par exemple Les moulins de Pantin).

In fine le paysage de la Seine-Saint-Denis s'offre comme un paysage qui présente une qualité sociale (Photo 18), qui tient sa valeur de sa dimension partagée (Photo 19).



Photographie 18 - Participant n° 1454, *Chers voisins, La nuit tombe... Bonne nuit mes chers voisins.*, Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) -[dsc00192.jpg]



Photographie 19 - Participant n° 2073, *Les murmures, Ma ville c'est aussi des terrains vagues plein de couleurs, de formes et de rires. Montreuil est une ville ouverte et unie à la fois.*, Montreuil (Seine-Saint-Denis) -[dsc_0054_2.jpg]

Planche n°26 - Seine-Saint-Denis - Trajet domicile-travail



01



02



03



04



05

01. Participant n° 2235, **Un soir sur le pont**, Le chemin de la gare, Pantin (Seine-Saint-Denis) - [pantinconcours.jpg]

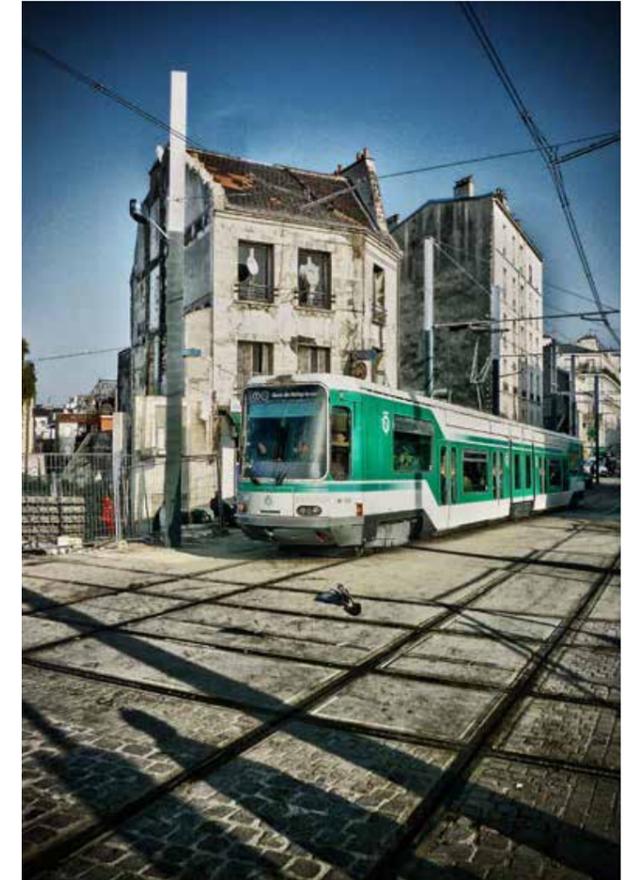
02. Participant n° 2773, **Matin frileux**, Sur le chemin du travail, changement à Saint-Denis. Vue du tram, Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) - [senmel_2-hdr.jpg]

03. Participant n° 998, **Et soudain le château apparaît**, Chaque matin je longe le parc en vélo avant de descendre vers le centre-ville. Au bout, pendant 2 sec. on aperçoit le château de Vincennes que les autos ignorent., Montreuil (Seine-Saint-Denis) - [paysage_vacher.jpg]

04. Participant n° 2076, **Un air de vacances au bord de l'eau**, J'ai la chance de voir ce type de paysage tous les jours (ici au lever du soleil) car je travaille sur l'eau, sur le canal Saint-Denis à Aubervilliers, Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) - [img_1255.jpg]



07



06

05. Participant n° 1754, **Boulot Bureau**, Bobigny (Seine-Saint-Denis) - [img_20131002_120852_5.jpg]

06. Participant n° 2773, **Ombres et lumières**, Sur la route du travail...correspondance RER - TRAM a Saint-Denis, Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) - [p1020140-hdr_copie_2.jpg]

07. Participant n° 3031, **RERainbow**, Panne sur le RER B. Dans le paysage maussade de lignes de béton et d'acier apparaît soudain une merveille de la nature : un arc-en-ciel courbe et coloré !, Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) - [2052_010.jpg]

Planche n°27 - Seine-Saint-Denis - Les grands ensembles (1/2)



01



02



03



04



05



06



07



08



09

01. Participant n° 2078, **La Croix de Chavaux, Montreuil**, *Vue de ma fenêtre, 5eme étage, Montreuil (Seine-Saint-Denis) - [9_0.jpg]*

02. Participant n° 2071, **La ville, une nuit, Montreuil**, *Montreuil (Seine-Saint-Denis) - [2013-09-16_14.19.06.jpg]*

03. Participant n° 2284, **Pont de Saint-Ouen**, *A certaines périodes je passe chaque jour par ce pont. Un soir je me suis décidé à interrompre mon trajet pour saisir cette endroit que j'aime bien, Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) - [pavans_01.jpg]*

04. Participant n° 1064, **Couché de soleil**, *Cette vue c'est celle que j'ai eue de chez mes parents pendant très longtemps. Aujourd'hui j'ai pris mon envol mais je n'oublie pas..., Bondy (Seine-Saint-Denis) - [image_33.jpg]*

05. Participant n° 2564, **La Boissière**, *perspective du quartier de la Boissière, Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) - [img_7052_1.jpg]*

06. Participant n° 2236, **Levé de soleil dans le neuf trois à Bobigny**, *c'est le levé du soleil vu de la fenêtre de mon bureau à Bobigny... il y en a de très beau selon le ciel... c'est très beau le matin parce que toujours unique !, Bobigny (Seine-Saint-Denis) - [photo_019_1.jpg]*

07. Participant n° 2836, **Coucher de soleil sur le Landy**, *Cette photo est prise depuis mon bureau a St Denis, un soir d'hiver. Au premier plan, la gare du RER D (Stade de France). Au fond, les tours de la Défense., Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) - [2013-12-03_17.22.16.jpg]*

08. Participant n° 2074, **La campagne à la ville**, *Il illustre la ville de Montreuil, a la fois proche et loin de Paris. La photo a été prise au Parc des Guilands, d'où l'on peut, chose rare en ville, voir l'horizon!, Montreuil (Seine-Saint-Denis) - [img_6621.jpg]*

09. Participant n° 2236, **Levé de soleil dans le neuf trois à Bobigny**, *la photo correspond à la vue d'une des fenêtres de mon bureau, Bobigny (Seine-Saint-Denis) - [photo_070.jpg]*

Planche n°27 - Seine-Saint-Denis - Les grands ensembles (2/2)



10



11

10. Participant n° 2734, **Le ciel de ma fenêtre**, cette vue de ma fenêtre me ravit presque tous les matins, Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) -[le_ciel_dema_fenetre_0.jpg]

11. Participant n° 1453, **Sous le ciel d'Epinais**, Dans cette vue, l'idée est de montrer au mieux ma ville en une seule fois. Un condense d'Epinais sous mes yeux chaque jour, Epinais-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) -[epinais_sur_seine.jpg]

4.3.2. Les grands ensembles, un renversement du regard [scolaires]

Dans l'analyse des corpus scolaires le motif des grands ensembles a également été traité de manière très singulière. En effet le grand ensemble est un élément qui est difficilement considéré comme un paysage « à retenir » et les enseignants ont justement proposé à leurs élèves de travailler sur cela. Comment trouver une qualité esthétique ou paysagère à ces espaces banals ? Comment en faire un sujet pour le projet photographique ?

Photo 20 Enseignante Rahmona Derouiche - **Si Frais-Vallon était une île**, Frais-Vallon, vue d'un appartement de la tour H 1 - Collège Jacques Prévert, Marseille (13)- [imgp0200.jpg]



01



02

Photo 21. Enseignante Ingrid Mary - **#cubic land / Place du Forum** - Lycée Gustave Monod, Saint-Gratien (95).

01. #cubic land.1 -[cubicland.1.jpg]

02. #cubic land.2 - [cubicland.2.jpg]

Notre choix s'explique par le fait que les candidatures de ce type présentent des configurations complexes : elles embrassent différents espaces, à l'égard desquels les scolaires adoptent différentes postures et qu'ils s'approprient de manière différenciée. Ainsi cet échantillon nous permettra-t-il de saisir diverses modalités de l'appropriation par les scolaires de leur paysage quotidien.

Cependant, cet échantillon a la caractéristique d'être de taille réduite : sur les 1032 photographies que compte le corpus des scolaires, une trentaine de photographies (33) montrent des grands ensembles. En effet, les scolaires ont peut-être cru qu'ils n'avaient aucune chance de remporter le concours « Mon paysage au quotidien » en prenant des photographies d'immeubles.

Participant n° 7969 - Série : « Lieux de croisement » - Ecole élémentaire Lallier B, L'Haÿ-les-Roses (94).

Extrait de la note : « Pour mes élèves, issus d'un quartier urbain, un paysage était lié à la notion de nature : une photo devait être la plus «verte» possible et donc d'après eux, nous n'avions aucune chance en participant à ce concours. [...] »

Participant n° 8241 - Série : « #cubic land / Place du Forum » - Lycée Gustave Monod, Saint-Gratien (95).

Extrait de la note : « [...] La problématique de l'année est «s'approprier l'espace». [...] Nous nous sommes intéressés au caractère décrit comme ludique, «cubic», par les élèves, de la place du Forum [...]. C'était un défi de revisiter ce qui d'abord avait été vu comme «banal» ou «laid», en tout cas entièrement artificiel, comme étant un paysage... »

Les enseignants ont donc dû changer le regard des élèves sur le paysage qui les environne. En premier lieu, ils ont poussé les élèves à appréhender ce paysage avec un œil aiguisé, permettant de se forger un point de vue avisé : leur objectif a été de développer l'esprit critique des jeunes gens.

Participant n° 7073 - Série : « Même point de vue » - Collège Robert Doisneau, Clichy-sous-Bois (93).

Extrait de la note : « Et si l'étude du paysage en classe, et le regard que les élèves vont porter sur leurs paysages quotidiens, était l'occasion d'apprendre à «lire» son paysage, afin d'être en mesure de le décrire, de le caractériser, de le qualifier, de le magnifier. Amener les élèves à exprimer le fait que les photographies qu'ils vont organiser et envoyer représenteront leur regard sur leur territoire fut un moment crucial. Une photographie exprime un point de vue [...]. »

Participant n° 7969 - Série : « Lieux de croisement » - Ecole élémentaire Lallier B, L'Haÿ-les-Roses (94).

Extrait de la note : « [...] Prendre en photo leur paysage quotidien les a poussés à regarder avec un œil nouveau et plus averti leur environnement et à réfléchir sur ce qu'est un quartier, une ville [...]. »

Aiguiser leur regard a permis aux élèves, en deuxième lieu, d'engranger des connaissances sur leur quartier, d'en acquérir une bonne maîtrise, ce qui constitue une modalité de l'appropriation par les scolaires de leur paysage quotidien. Et la posture des scolaires, critique au départ, est devenue descriptive.



Photo 22. Enseignant Laurent Bastien- *La cité du Vert Bois à Saint-Dizier*, Les 6e sont guides de la cité - Collège Anne Frank, Saint-Dizier (52) - [fin_automne_2013_048.jpg]

Extrait de la note

Les 6e sont allés chercher des grandes sections de maternelles pour leur présenter leur quartier. Chacun était guide réciproque de l'autre. Pour les petits, c'était la réalisation d'un sentier urbain au milieu de leur cité et pour les 6e, c'était la découverte de leur espace proche. Des échanges ont eu lieu à propos du quartier.

Commentaire :

Cette photographie montre des élèves de 6e faisant visiter le quartier de leur collège à d'autres élèves de maternelle. Les 6e font figure de guides transmettant leur connaissance du quartier aux plus jeunes. Cette appropriation du territoire s'est faite au gré des trajets journaliers entre le domicile des élèves et le collège.

Une fois leur quartier bien maîtrisé, les élèves ont été invités, en troisième lieu, à le réinventer, que ce soit par la projection dans le futur ou par le façonnement d'un territoire rêvé. Ce territoire projeté ou rêvé correspondait aux attentes des élèves et formait virtuellement leur territoire. La posture des jeunes gens était alors laudative.

Participant n° 7969 - Série : « Lieux de croisement » - École élémentaire Lallier B, L'Haÿ-les-Roses (94).

Extraits de la note : « Ce (concours) a été l'occasion [...] d'envisager leur lieu de vie sous un jour plus positif : la vision de leur cité proche de l'école a été améliorée grâce à la possibilité de projeter dans un avenir valorisant ce site. [...] Réfléchir [...] sur les possibilités d'aménager le territoire de façon durable, afin de rendre ce lieu quotidien plus agréable à vivre. [...] Ce carrefour est un symbole pour la nouvelle génération : quelle direction la relève va-t-elle prendre ? Les enfants souhaitent redonner sa place à la nature, proposant façades végétalisées, potagers sur les toits, plantation de nouveaux arbres... »

Participant n° 6365 - Série : « Si Frais-Vallon était une île », titre : « Frais-Vallon, vue d'un appartement de la tour H » - Collège Jacques Prévert, Marseille (13).

Note : « Le collège Jacques Prévert est situé dans la cité de Frais-Vallon dans le 13e arrondissement de Marseille. Les élèves ont exploré et photographié cette cité de plus de 3000 habitants constituée de 15 immeubles faits de tours et de barres disposées orthogonalement et sans coloration de façade. Un des objectifs du projet a été de développer l'esprit critique des élèves autour de leur cadre de vie. Le questionnement et la recherche d'informations ont été des axes majeurs du travail avec pour fil conducteur un voyage dans des îles réelles ou imaginaires. Dans un premier temps, les élèves ont donc étudié l'évolution de leur environnement proche en comparant leurs photos à des photos de Frais-Vallon prises dans les années 1960 (territoire vécu). Ensuite, ils ont réinventé cet environnement en imaginant les limites, les sommets et les endroits phares d'une île imaginaire (territoire rêvé). »

La posture critique des élèves à l'égard des grands ensembles peut aussi devenir laudative, si ces derniers sont abordés sous un angle personnel. Dans ces grands ensembles en effet, se trouvent le domicile et le lieu d'études des élèves, soit les deux grands pôles de leur vie quotidienne. Près de ces pôles, les jeunes gens ont pris leurs marques ; ils ont vécu également des anecdotes, qui les relient davantage les uns aux autres et à leur territoire.



Photo 23 Enseignante Julie Le Roy, *Notre cité, Regard matinal* - Ecole élémentaire Léo Lagrange, Sartrouville (78) - [img_0956_1.jpg]

Extrait de la note

[...] Les élèves m'ont amenée vers leur trajet quotidien, de chez eux jusqu'à l'école, ou dans le parc dans lequel ils ont l'habitude de jouer. [...] Chacun y est allé de son commentaire, de son témoignage quant à l'investissement de ces lieux qu'ils fréquentent quotidiennement. De la cabane construite au fond du terrain de football par Rayan et ses copains détruite il y a un an, aux draps de Nassim séchant par la fenêtre de sa chambre, mes élèves ont évoqué avec tendresse leur environnement, leur «cité» dans laquelle ils ont leurs marques et dont ils connaissent les moindres recoins par cœur. réalisation d'un sentier urbain au milieu de leur cité et pour les 6e, c'était la découverte de leur espace proche. Des échanges ont eu lieu à propos du quartier.

Commentaire :

La présence d'un écolier sur une photographie et le titre de la série : « Notre cité » sont des marqueurs explicites de l'appropriation par les élèves de leur quartier.

L'utilisation de l'adjectif possessif s'observe régulièrement dans les participations des scolaires, y compris celles qui montrent des grands ensembles : « Mon collège, ma ville, ma vie » (6913), « Ma cité découverte » (7549)...

V. Les scolaires

La participation des scolaires, à l'instar de celle des particuliers, est inégale tout en constituant un échantillon représentatif pertinent du fait de sa correspondance avec les tendances géographiques nationales.

Si le corpus des particulier a été dans le sens d'une compréhension extensive de la quotidienneté, les scolaires ont développé *a contrario* des propositions installées dans un périmètre temporel et spatial restreint : la journée, dans les environs de l'établissement scolaire.

Enfin on peut noter qu'à l'inverse des particuliers qui n'accordent que peu d'intérêt au développement durable, les scolaires se sont particulièrement saisis de la thématique dans leur contributions.

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES : LES SOUS-POPULATIONS PERTINENTES

De façon préliminaire, il semble nécessaire de revenir sur certains termes qui peuvent faire l'objet d'imprécisions méthodologiques. Dans le cadre du concours *Mon paysage au quotidien*, l'expression « scolaires » prend diverses significations. Elle peut désigner :

- Les enseignants qui participent au concours. Ils ont été à l'initiative des candidatures et les ont encadrées. Ils ont travaillé seuls ou en collaboration avec un collègue d'une autre discipline : par exemple, un enseignant en SVT avec un collègue en arts plastiques. La spécialité des enseignants a impacté leur participation : par exemple, les enseignants en Sciences de la Vie et de la Terre n'ont pas abordé le concours de la même manière que les enseignants en histoire-géographie ; leur participation a été orientée par les connaissances et compétences qui leur sont familières et qu'ils doivent transmettre pour certaines.
- Les classes ayant préparé les candidatures. Elles ont travaillé indépendamment ou en collaboration avec une ou plusieurs classes d'autres niveaux : par exemple, une classe de 6e avec une autre de 5e. Ce travail a été réalisé dans des contextes variés : cours le plus souvent, mais aussi aide personnalisée, club photo, atelier... Les programmes propres à chaque niveau de classe et les différents contextes ont conditionné la préparation et le contenu des candidatures.
- Les élèves sensibilisés au concours. Leur nombre varie selon les candidatures, oscillant entre un et 45. Cet effectif dépend du contexte dans lequel les projets ont été conduits : une aide personnalisée s'adresse à une dizaine d'élèves, quand un cours en réunit 25 en moyenne. Le nombre d'élèves a eu un impact sur la conduite des projets : les prises de vues et le choix des photographies par exemple n'ont pas suivi le même protocole selon que les élèves préparant la candidature étaient 10 ou 25.
- Les photographies des scolaires. Les candidatures des scolaires devaient comporter une série cohérente de 3 photographies. Les prises de vue ont été réalisées par les enseignants ou les élèves ; avec un appareil photographique ou un téléphone portable ; dans l'établissement scolaire ou alentour, sur le chemin de l'école, au domicile des élèves et à bien d'autres endroits. Le contenu des photographies est déterminé par les programmes scolaires : la question du développement durable par exemple, qui occupe une place importante dans diverses matières, est souvent abordée par les photographies des scolaires.
- Les établissements participants. Ils comptent une ou plusieurs classes impliquées dans le concours. Pour chacune, ils constituent un lieu de référence, celui de la scolarité, qui caractérise les classes. Pour cette raison, les établissements scolaires apparaissent fréquemment sur les photographies.

Parmi ces entités de la catégorie scolaire, certaines forment des sous-populations statistiques pertinentes, contrairement à d'autres. Comme sous-populations statistiques pertinentes, nous retenons celle des classes ayant préparé les candidatures, celle des photographies des scolaires et celle des établissements participants.

Les établissements participants, comme les photographies des scolaires, sont facilement identifiables : ils forment des sous-populations robustes. Elles nous seront utiles à différentes reprises : par exemple, quand nous étudierons les distances entre les lieux de scolarité et les lieux de prises de vues (voir *infra*), nous nous appuyerons sur la sous-population des prises de vue.

Quant à la sous-population des classes ayant préparé les candidatures, ses contours sont flous : le contexte dans lequel les projets ont été conduits est variable, de même que le nombre d'élèves impliqués. Il nous semble cependant qu'elle constitue une sous-population statistique appropriée à notre sujet : ce sont des groupes d'élèves, encadrés par un ou plusieurs enseignants, qui se sont investis dans le concours (Les candidatures associées à un seul élève sont exceptionnelles et participent toujours d'un travail réalisé par toute une classe.) ; les enseignants se sont adaptés au niveau et à la taille de ces groupes. Ces raisons qui nous poussent à retenir les classes comme sous-population statistique pertinente, nous amènent aussi à écarter les enseignants et les élèves : ce ne sont ni les enseignants ni les élèves isolément qui ont participé au concours. Toutefois, les questions de la sensibilisation des élèves au concours et de leur encadrement par les enseignants ne seront pas absentes de notre analyse. Mais l'échelle de la classe est bel et bien la plus adaptée à l'étude de la participation des scolaires.

Le schéma ci-dessous représente les 3 sous-populations statistiques que nous avons retenues pour la catégorie des scolaires (La sous-population des photographies est nommée « Lieux de prises de vues ».), ainsi que le nombre de cas pour chacune d'elles :

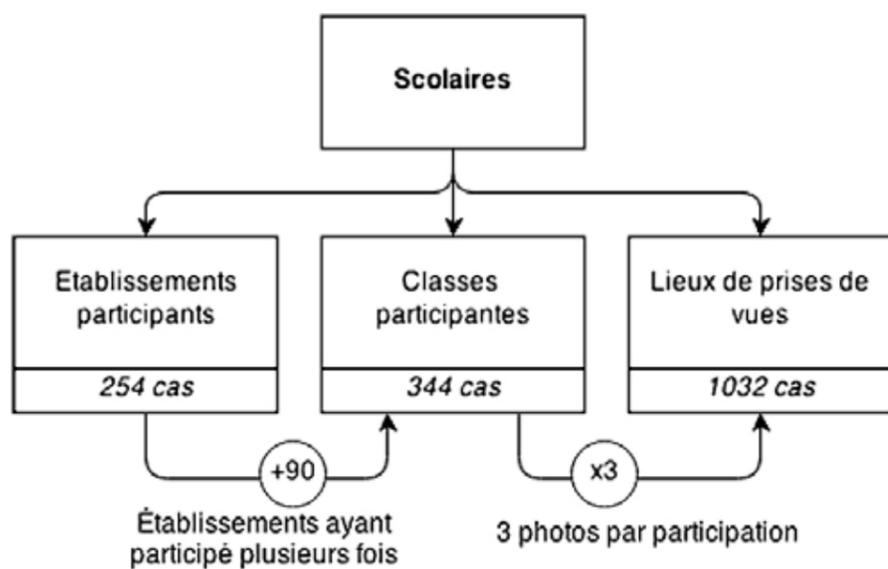


Figure 04 - Diagramme des sous-populations scolaires

5.1 Analyse de la participation

Nous examinons les caractéristiques scolaires et géographiques de la participation des scolaires. Sur le plan scolaire, nous observons une forte participation des écoles élémentaires et des collèges. Au collège, les classes de 6e et 5e sont bien représentées, ce qui se justifie par leur programme scolaire et les matières y afférant, principalement les arts, l'histoire-géographie et les sciences de la vie et de la Terre (éducation au développement durable). Sur le plan géographique, nous observons une forte participation des élèves résidant en Ile-de-France et dans les régions au Sud et à l'Ouest de la France métropolitaine. La répartition des établissements scolaires selon le milieu d'habitat concorde avec celle de la population française. Les établissements situés dans des unités urbaines de moins de 200 000 habitants sont surreprésentés par rapport à la moyenne nationale.

Le corpus des images et des textes des scolaires comporte plusieurs spécificités.

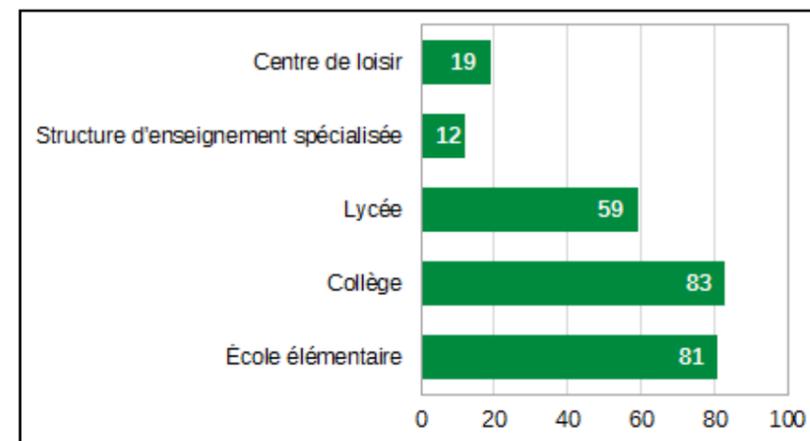
- Tout d'abord, c'est un corpus de taille réduite, comparé à celui des particuliers : 344 classes à l'origine de 1032 photographies, contre 3120 particuliers à l'origine de 7377 photographies.
- Par ailleurs, ce corpus comprend des notes d'enseignants, riches d'informations concernant l'articulation des candidatures aux programmes scolaires, les démarches pédagogiques mises en œuvre, les prises de vues, ainsi que les objectifs poursuivis et atteints. Les textes des particuliers, eux, sont courts et peu informatifs.

Ces deux spécificités justifient que nous ne soumettions pas le corpus des scolaires à une analyse quantitative approfondie : la taille du corpus n'est pas adaptée à ce type d'analyse ; les notes des enseignants, qui constituent l'intérêt principal du corpus, sont foisonnantes, distinctes les unes des autres et nécessitent une approche qualitative. Cette dernière est présentée ultérieurement.

5.1.1 Répartition de la participation des scolaires

5.1.1.1 Répartition selon le type d'établissement

Sur l'ensemble de la catégorie scolaire, si nous observons la sous-population des établissements participants, nous remarquons que la majeure partie des participations émane des écoles élémentaires et des collèges, avec un nombre équivalent d'établissements. Cependant le dénombrement des photographies soumises au concours permet de voir se dégager une dynamique plus forte dans les collèges qui représentent près de 40% de l'ensemble. Ceci s'explique sans doute par le lien existant entre la thématique du concours et les programmes scolaires dans ces niveaux d'études (voir *infra*). *A contrario*, la participation des centres de loisir est faible avec seulement 19 structures.



Graphique09 - Les établissements participants selon le type d'établissement

5.1.2.3 Répartition selon la taille de l'unité urbaine

La répartition des établissements participants selon la taille de l'unité urbaine (INSEE) montre encore la particularité du corpus des scolaires, qui est issu d'agglomérations de taille plus réduite que la moyenne nationale. En effet, 70% des établissements participants appartiennent à des unités urbaines de moins de 200 000 habitants (pour 59% de la population française). Nous observons aussi une surreprésentation des agglomérations de 10 000 à 49 999 habitants (16% pour 11% à l'échelle nationale) et des agglomérations de 50 000 à 199 999 habitants (17% pour 14% à l'échelle nationale).

5.2 Le paysage des scolaires

Cette étude se penche sur les dimensions spatiales et temporelles du paysage quotidien des scolaires, ainsi que sur la manière dont ces derniers traitent du développement durable.

Concernant les dimensions spatiales dudit paysage, nous nous concentrons sur l'académie de Nantes. Nous schématisons la configuration des distances entre le lieu d'études et les lieux de prises de vues par 6 modèles graphiques. Les modèles Courte distance et Distance intermédiaire sont les plus répandus, ce qui s'explique par des contraintes pédagogiques diverses.

Concernant les dimensions temporelles du paysage quotidien des scolaires, elles sont étroitement liées aux dimensions spatiales. La durée limitée d'une séance rend difficile les prises de vues loin du lieu d'études. Aussi la plupart des scolaires se sont-ils cantonnés à l'environnement proche de leur établissement. Afin de contourner cette difficulté, des enseignants ont demandé aux élèves de prendre seuls des photographies, pendant le temps extrascolaire, passé dans l'espace résidentiel ou sur le lieu de villégiature. Les dimensions temporelles du paysage quotidien des scolaires s'en trouvent augmentées : des photographies ont pu être prises tôt le matin, tard le soir, pendant le week-end ou les vacances. Les dimensions spatiales également : l'espace résidentiel ou le lieu de villégiature se situent parfois à une grande distance de l'établissement scolaire.

Concernant l'approche du développement durable par les scolaires, nous nous concentrons sur les participations préparées dans le cadre de cours d'histoire-géographie par des classes de 5e. Ces participations sont conditionnées par les connaissances et compétences propres à cette discipline. Nous verrons aussi que ce corpus témoigne de l'intérêt majeur des scolaires pour le développement durable, une préoccupation de tous les jours visant à réconcilier le présent et le futur selon la définition du rapport Brundtland en 1987 : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

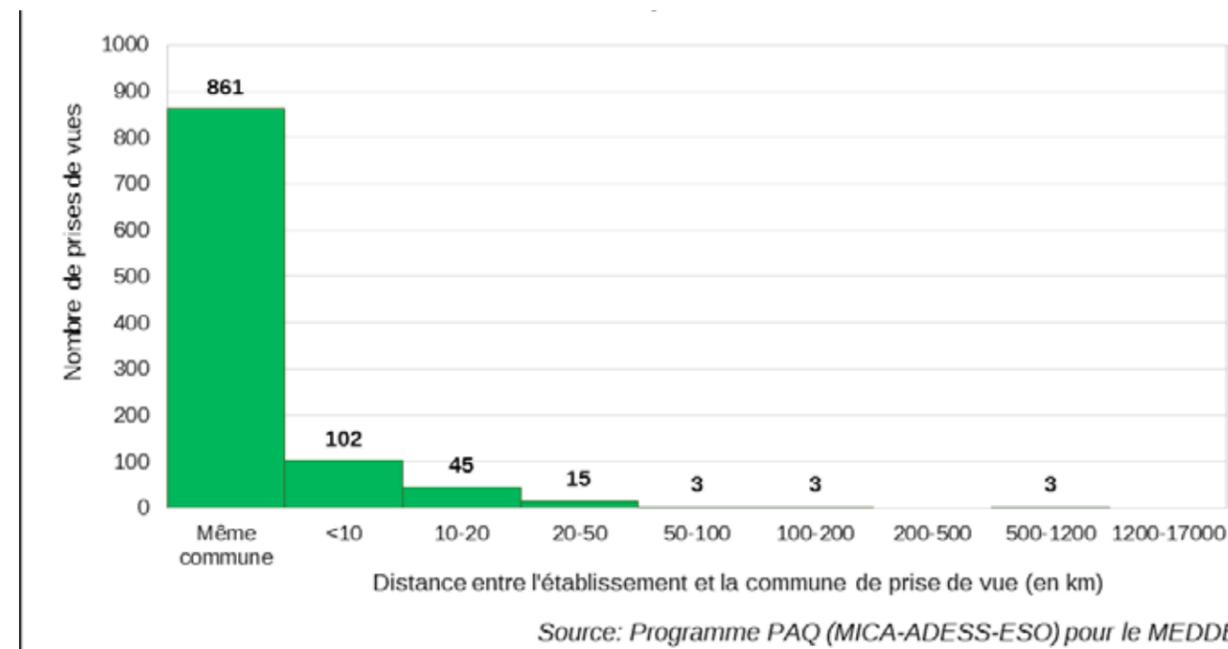
5.2.1 - Proximité entre les lieux de prises de vues et le lieu d'études

Il convient de mesurer l'espace que les scolaires considèrent comme proche de leur établissement et partie prenante de leur quotidien. Nous allons donc étudier les distances entre les lieux d'études et les lieux de prises de vues. A ce sujet, le graphique qui suit apporte quelques éléments d'information.

Parmi les 1032 photographies des scolaires, 963, soit la quasi-totalité, ont été prises dans une commune située à moins de 10 kilomètres du lieu d'études, dont 861 dans la même commune. Ainsi, la distance entre l'établissement scolaire et le lieu de prise de vue est presque toujours très réduite.

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Afin de mesurer plus précisément cette distance, il est nécessaire d'examiner en détail les images et les textes des scolaires. Le temps imparti à l'élaboration de ce rapport est limité ; ce travail ne peut donc être appliqué à l'ensemble du corpus. Aussi avons-nous décidé de nous concentrer sur un sous-ensemble géographique : l'académie de Nantes.



Graphique 11. Répartition des prises de vues des scolaires selon la distance entre la commune de l'établissement et la commune de prise de vue.

Ce parti pris est motivé par différentes raisons :

- cette académie réunit 81 photographies de scolaires, ce qui constitue un bon échantillon ;
- ces photographies ont été prises par 27 classes : 4 classes d'école élémentaire, 16 de collège, 5 de lycée, 1 de centre de loisirs et 1 de structure d'enseignement spécialisée, ce qui permet d'aborder les différents types d'établissement ;
- 11 classes font partie d'établissements situés en zone urbaine, 7 en zone périurbaine et 9 en zone rurale, ce qui promet une diversité paysagère intéressante.

L'analyse différenciée par niveau de classe n'est pas apparue ici comme pertinente car elle ne permet pas de dégager des modèles spécifiques. C'est pourquoi nous privilégions une approche reposant sur des critères géographiques (distance plus ou moins grande entre lieux d'études et lieux de prises de vues, dispersion éventuelle des prises de vues, pôles qui concentrent les prises de vues), complétée dans un deuxième temps par une prise en compte des facteurs déterminants (contraintes pédagogiques, moyens de transport).

TYPLOGIE DE LA RÉPARTITION SPATIALE ENTRE LIEU D'ÉTUDES ET LIEUX DE PRISES DE VUES

Nous avons ainsi pris le parti de schématiser la configuration des distances entre le lieu d'études¹ et les lieux de prises de vues par des modèles graphiques.

Cette typologie fait référence à diverses structures spatiales :

- les lieux de prises de vues (points noirs).
- le lieu d'études (carré blanc)
- 3 périmètres d'éloignement

¹la mention du « lieux d'études » inclut tous les établissements, dont les centres de loisirs.

les 2 premiers cercles renvoient à des lieux de prises de vues que l'on peut atteindre à pied dans le cadre d'un cours,

1. abords immédiats jusqu'à 200 m environ (pointillés fins),
2. éloignement jusqu'à 1 kilomètre environ (pointillés épais)

et le troisième cercle renvoie aux lieux que l'on ne peut pas atteindre à pied dans le cadre d'un cours : pour y parvenir, il faut marcher longtemps ou bien utiliser un transport en commun.

3. plus d'1 kilomètre (ligne épaisse)

- le domicile (triangle blanc), qui peut se situer plus ou moins loin du lieu d'études.
- le territoire du quotidien (zone grise), qui englobe tous ces espaces, ainsi que celui des réseaux sociaux et des pratiques de loisirs. Ce territoire est propre à chacun.
- le territoire national (hexagone blanc).

Les candidatures qui émanent de l'académie de Nantes nous permettent de dresser une typologie comportant 4 modèles. A partir d'une révision partielle du corpus des scolaires dans les autres académies, nous enrichissons cette typologie de 2 modèles.

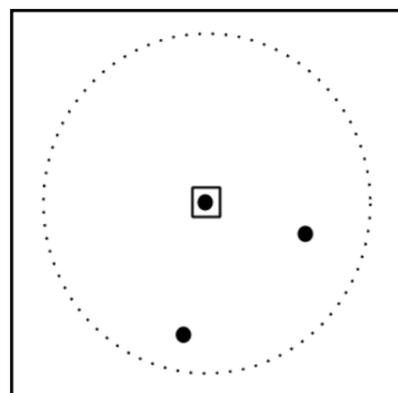


Fig.05. Modèle 1 - Courte distance

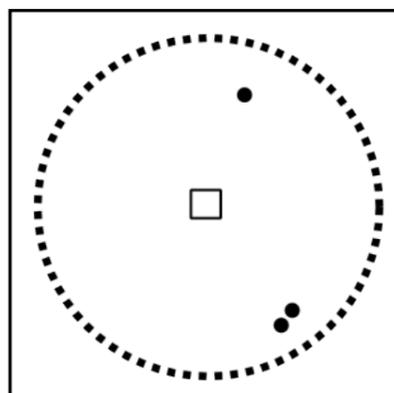


Fig. 06. Modèle 2 - Distance intermédiaire

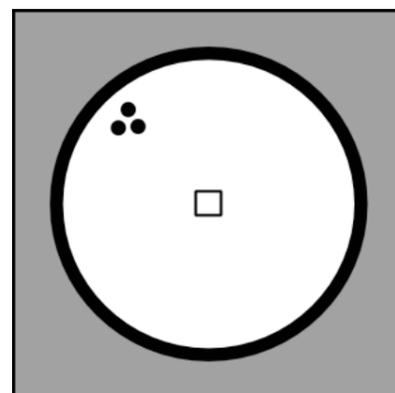


Fig.07. Modèle 3 - Grande distance

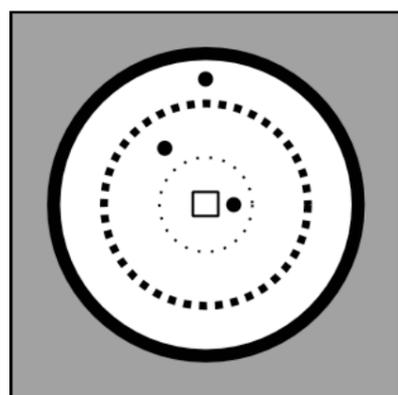


Fig.08. Modèle 4 - Distances variables

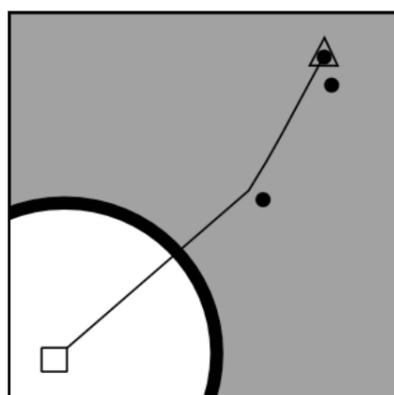


Fig.09. Modèle 5 - Distance études-domicile

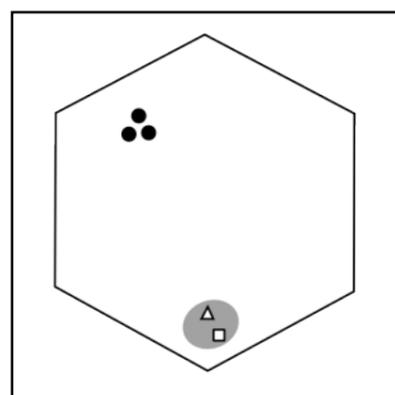


Fig.10. Modèle 6 - Distance études-vacances

Les modèles 1, 2, 3 et 4 illustrent les situations observées au sein de l'académie de Nantes, les modèles 5 et 6, des situations observées en dehors.

Modèle 1 - Courte distance : ce modèle est le plus répandu dans l'académie de Nantes, correspondant au cas de 13 classes participantes sur les 27 au total. Les 3 prises de vues ont été réalisées au sein de l'établissement scolaire ou dans son environnement immédiat, c'est-à-dire à moins de 200 m. Cette courte distance a pu être parcourue à pied par les scolaires dans le cadre d'un cours.

Modèle 2 - Distance intermédiaire : ce modèle est fréquent dans l'académie de Nantes, correspondant au cas de 10 classes participantes. Les prises de vues ont été réalisées un peu plus loin de l'établissement scolaire, à une distance comprise entre 600 et 1000 m, au même endroit (2 points rapprochés) ou à différents endroits (point isolé). Cette distance assez courte a pu être parcourue à pied par les scolaires dans le cadre d'un cours.

Modèle 3 - Grande distance : ce modèle est peu fréquent dans l'académie de Nantes, correspondant au cas de 3 classes participantes, mais s'observe régulièrement en dehors. Les prises de vues ont été réalisées assez loin de l'établissement scolaire, à une distance comprise entre 1,2 et 6,9 kilomètres, toujours au même endroit (trois points rapprochés). Cette distance assez importante n'a pu être parcourue à pied par les scolaires dans le cadre d'un cours : les scolaires ont dû marcher longtemps (randonnée urbaine de 3 heures) ou bien utiliser un transport en commun.

Modèle 4 - Distances variables : ce modèle est exceptionnel dans l'académie de Nantes, correspondant au cas d'une classe participante, mais s'observe régulièrement en dehors. Les prises de vues ont été réalisées à différents endroits (3 points isolés), situés à des distances variables de l'établissement scolaire. Ces distances, comprises entre 0 et 2,2 kilomètres, n'ont pu toujours être parcourues à pied par les scolaires dans le cadre d'un cours.

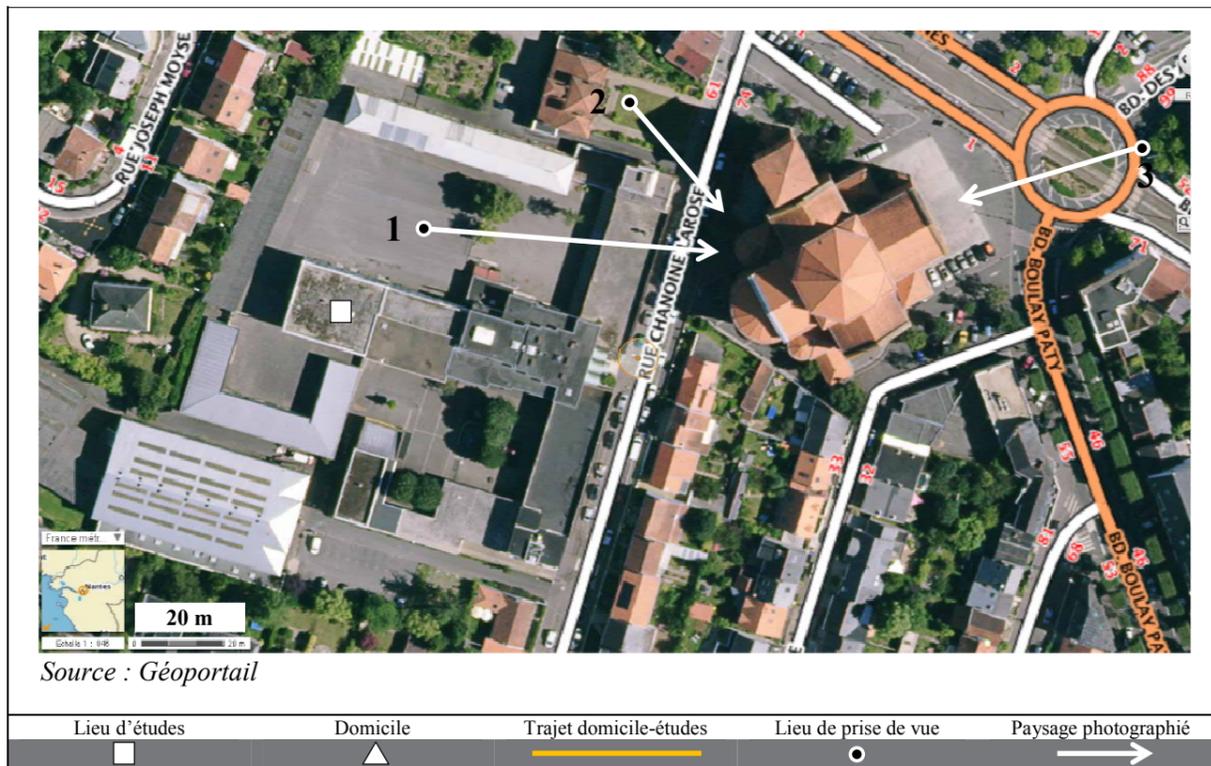
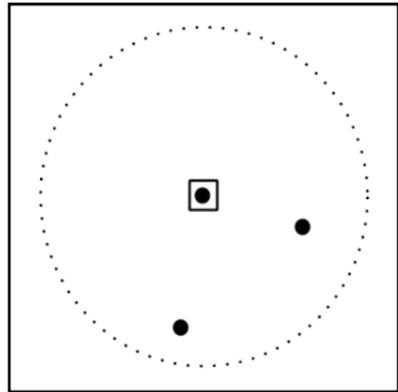
Modèle 5 - Distance études-domicile : ce modèle s'observe régulièrement hors l'académie de Nantes. Les prises de vues ont pu être réalisées au domicile d'un élève ou à proximité. Cet espace résidentiel participe du territoire du quotidien. Il se situe parfois à une distance importante de l'établissement scolaire. Les photographies ont pu aussi être prises sur le trajet domicile-études (ligne fine). Finalement, le lieu d'études ne forme pas le seul pôle du paysage quotidien des scolaires ; en cela, il est concurrencé par l'espace résidentiel : c'est ce que nous voulons signifier en représentant l'établissement scolaire de manière excentrée.

Modèle 6 - Distance études-vacances : ce modèle s'observe de temps en temps hors l'académie de Nantes. Les photographies ont été prises sur le lieu de vacances d'un élève, toujours de manière groupée. Ce lieu de vacances peut correspondre à n'importe quel endroit du territoire national, se situer à une distance très importante de l'établissement scolaire et bien au-delà des limites du territoire du quotidien.

L'analyse textuelle du corpus des scolaires, au moyen du logiciel Sphinx, corrobore ces résultats. Dans les titres, les expressions « en bas de » et « au bout de » apparaissent régulièrement. Dans les notes des enseignants, le terme « proche » est récurrent (78 occurrences), contrairement à l'expression « loin de » (3 occurrences).

Les planches ci-dessous illustrent ces modèles : chacune présente un exemple de classe participante correspondant bien à un modèle, en associant une carte du lieu de l'établissement scolaire et des lieux de prises de vues, les photographies et la note de l'enseignant. Les planches font l'objet d'un commentaire précisant certains aspects des modèles.

Modèle 1 - Courte distance



01

Enseignante Chantal Benoit - *Les élèves passent, le temps s'écoule, l'église demeure* - Collège Saint-Théophane Vénard, Nantes (44).

01. *Vue de la cour de récréation du collège Saint-Théophane Vénard : l'église Sainte-Thérèse* -[st_nazaire_097_0.jpg]

02. *Point d'observation de la sortie du collège* -[st_nazaire_099_0.jpg]

03. *La sortie du tramway, à deux pas du collège* -[st_nazaire_134_0.jpg]



02

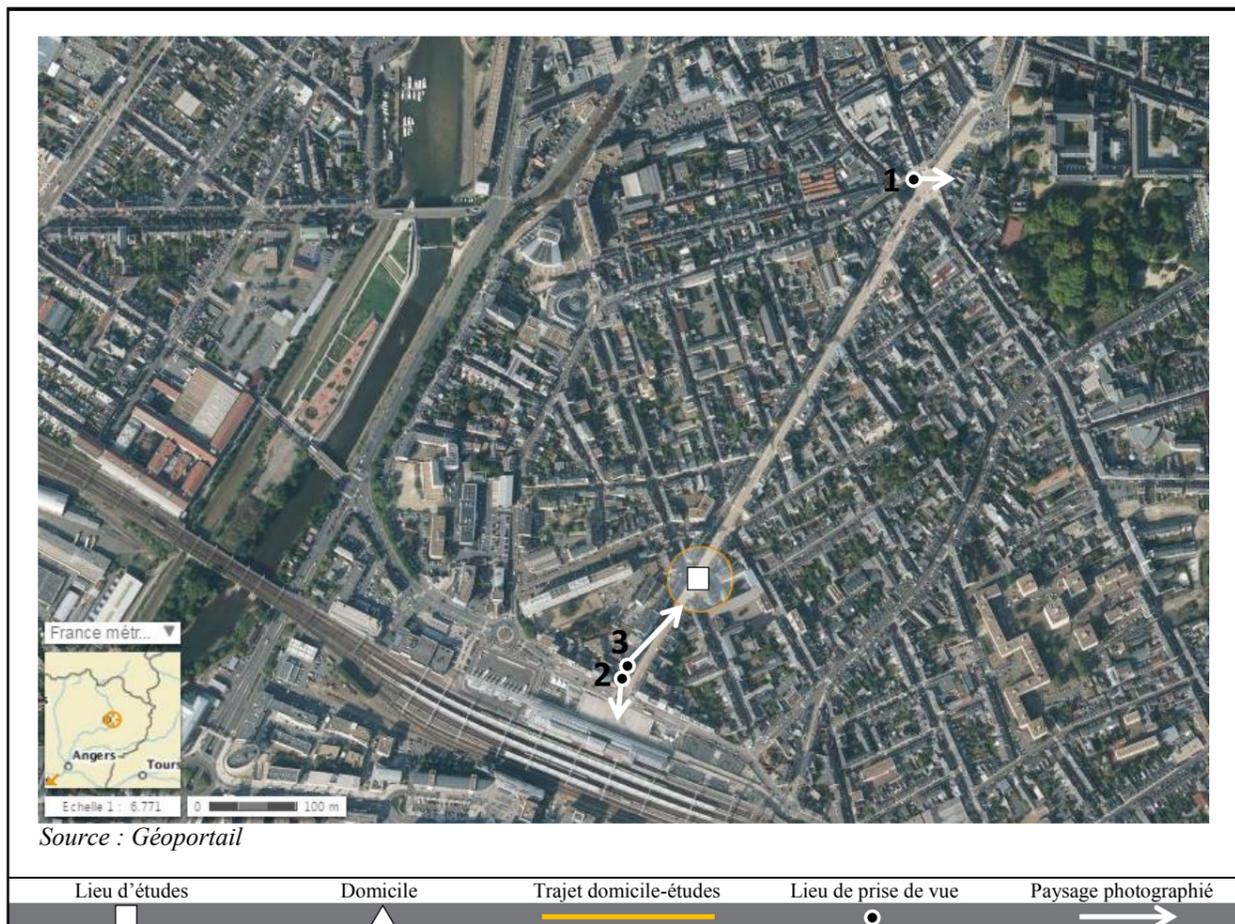
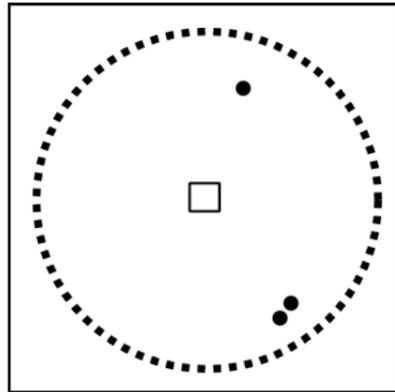
Note de l'enseignante :

Dans un premier temps, j'ai proposé aux élèves de l'ULIS de participer au concours national de photographie «Mon paysage au quotidien». Spontanément, ils étaient d'accord avec ce projet. Après avoir expliqué et échangé sur les notions de paysage, quotidien, territoire..., nous avons abordé les arts visuels tournant autour de la photographie en général. Suite à ces nombreuses interactions constructives, nous sommes passés à l'aspect pratique du concours. Chaque élève a pris deux photographies mettant en avant un paysage commun à tous : l'église Sainte-Thérèse, monument incontournable de notre environnement. Nous avons également expliqué l'histoire de cette église, de sa construction, devenue un patrimoine architectural Nantais protégé monument historique.



03

Modèle 2 - Distance intermédiaire



01



02



03

Enseignante Francine Tardu - *Entre gare et préfecture : les 150 ans de notre collège* - Collège Saint-Joseph, Le Mans (72).

01. *La préfecture du Mans* - [img_2153.jpg]

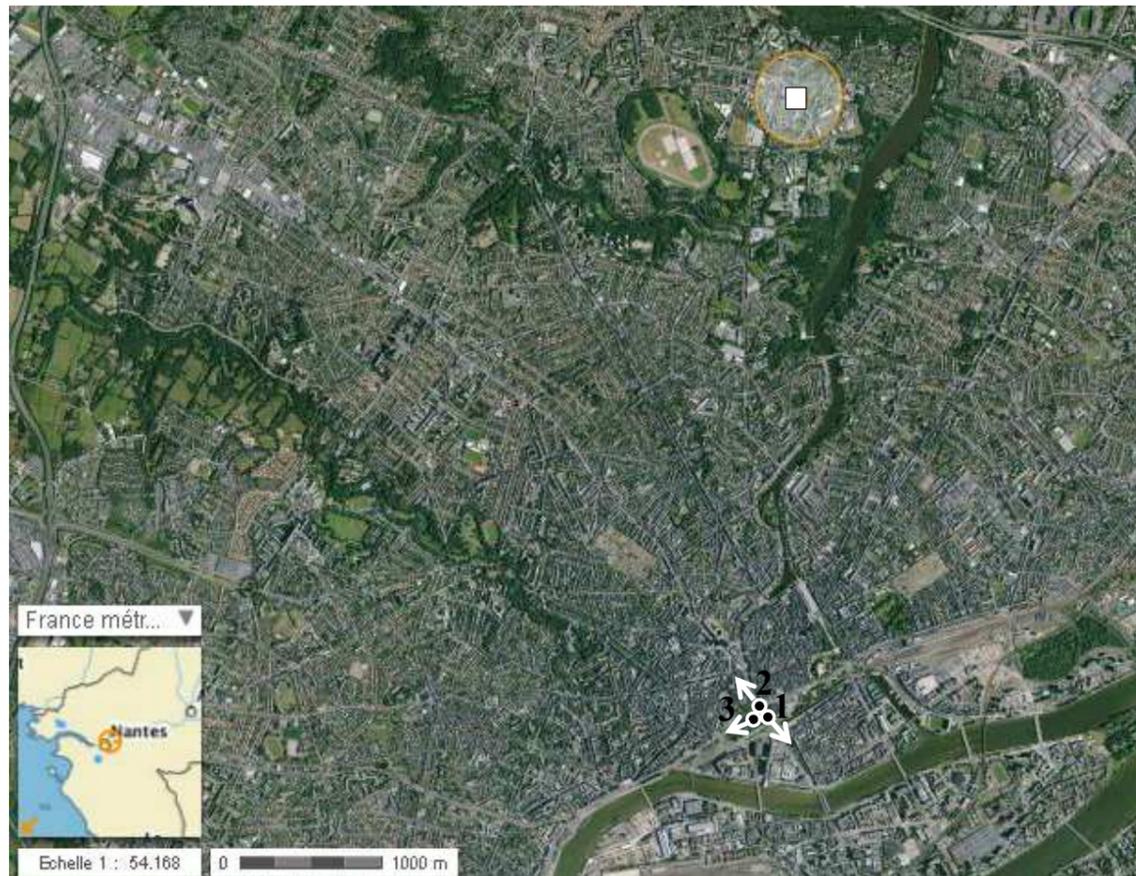
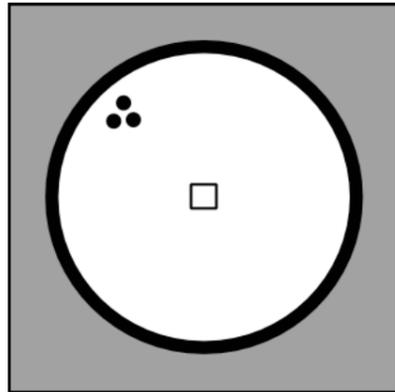
02. *La gare du Mans* - [img_2157.jpg]

03. *L'avenue entre gare et préfecture* - [img_2200.jpg]

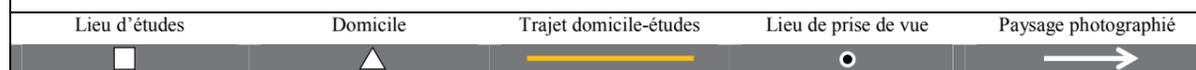
Note de l'enseignante :

2014 est l'occasion de fêter les 150 ans de notre collège. Notre établissement, situé au centre-ville du Mans, se trouve entre la gare et la préfecture. En recherchant des vieilles cartes postales des années 1910, nous avons voulu mettre en scène une mise en abîme. S'interroger sur les traces du passé dans une ville en perpétuelle évolution.

Modèle 3 - Grande distance



Source : Géoportail



01



02



03

Enseignante Angele Guyomard - *Or noir* - Lycée François Arago, Nantes (44).

01. *Quand je regarde à droite...* -[19990952.jpg]

02. *Quand je regarde à gauche...* -[19990955.jpg]

03. *J'entends* -[19990956.jpg]

Note de l'enseignante:

« Je me rappelle, je me rappelle...

Ma tête rythmant

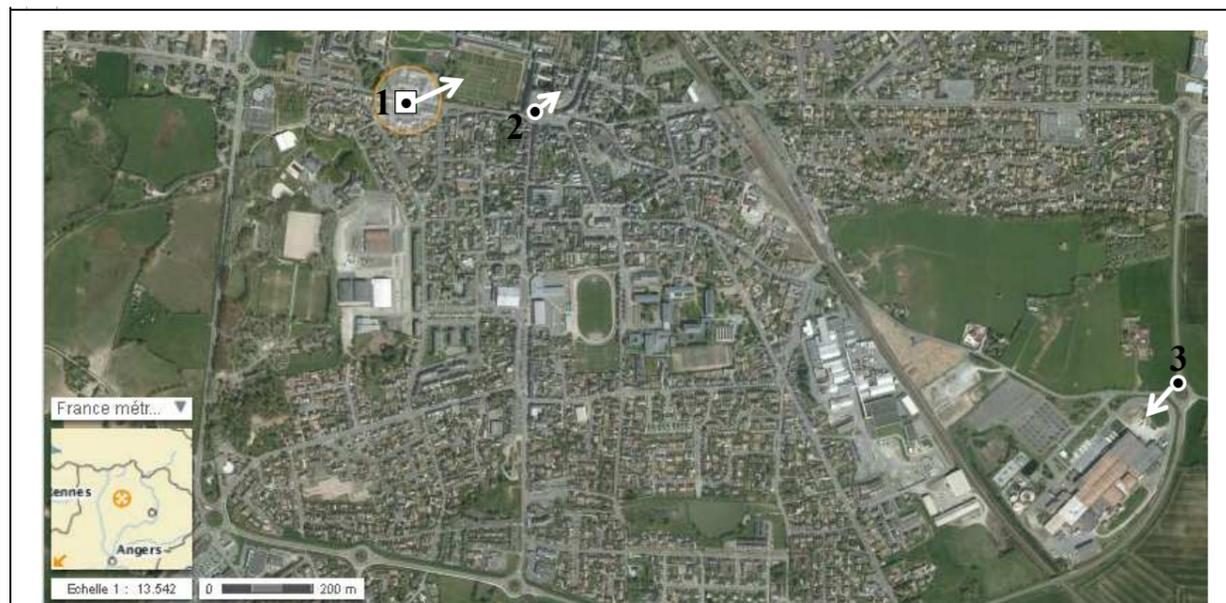
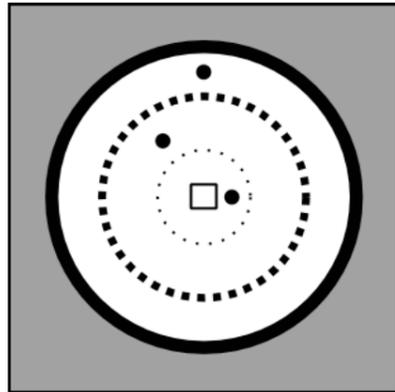
Quelle marche lasse le long des jours d'Europe où parfois

Apparaît un jazz orphelin qui sanglote, sanglote, sanglote. »

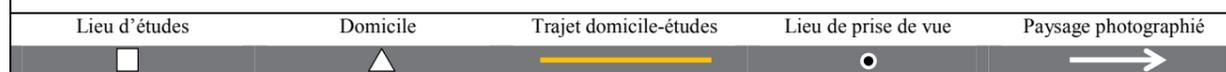
L. S. Senghor.

Séance de photos, rue Kervegan, Nantes. Heure d'Aide Personnalisée. Cours d'optique, d'histoire. Appareil photo Leica M8 sur pied, chacun des élèves prend une photo.

Modèle 4 - Distances variables



Source : Géoportail



01

Enseignante Nadia Lerous - *Orion zoome sur Evron* - Lycée privé, Orion (53).

01. *La vue de notre classe* - [dscf1439.jpg]

02. *Notre patrimoine* - [evron2.jpg]

03. *Notre territoire* - [1545208_10201315979003924_953207522_n.jpg]

Note de l'enseignante :

Ce travail s'est déroulé dans le cadre des cours d'éducation socioculturelle et particulièrement sur l'étude d'un territoire rural et les représentations mentales du monde rural. Nous avons fait un travail de définition du territoire rural en partant des territoires de chacun des élèves. Ensuite nous avons travaillé la lecture de paysage, puis la composition de l'image en particulier la photographie. Chacun a ensuite cherché par binômes quel pouvait être à leurs yeux ce qui caractérisait le plus leur territoire autour du lycée. Ils sont allés prendre des photos. Nous les avons ensuite analysées en classe : critères par rapport au respect de l'environnement du lycée, de la représentation de notre territoire et critères esthétiques de composition d'images. Un vote a ensuite été réalisé. Ensuite par binômes, chacun a réfléchi sur le titre. Après délibération et argumentation, le choix a été arrêté... et envoyé !!

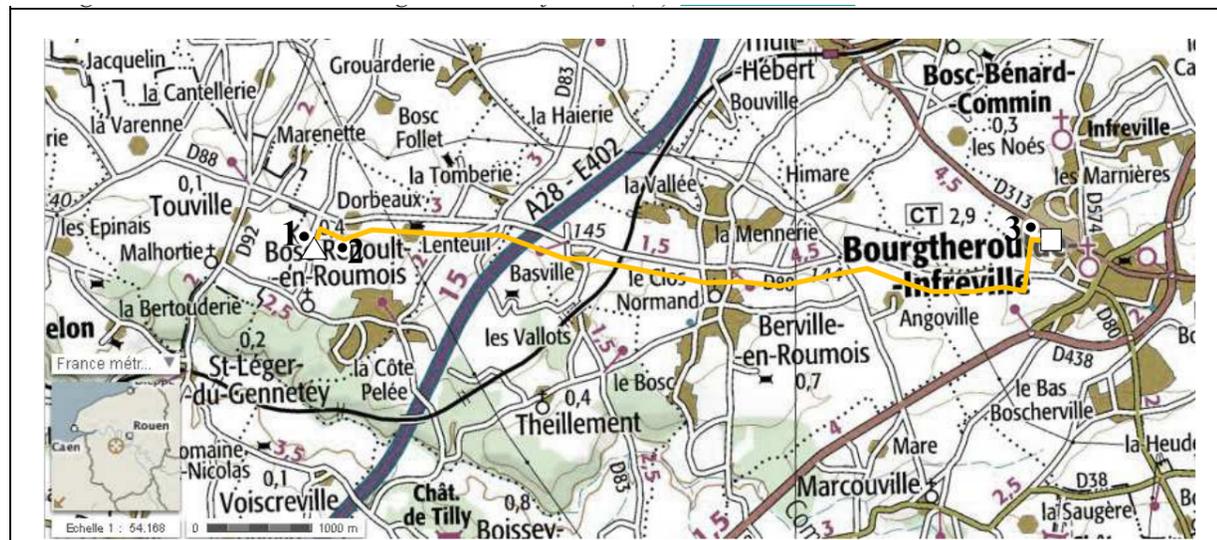
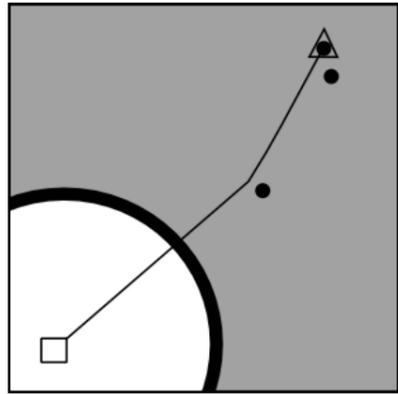


02



03

Modèle 5 - Distances études-domicile



Source : Géoportail

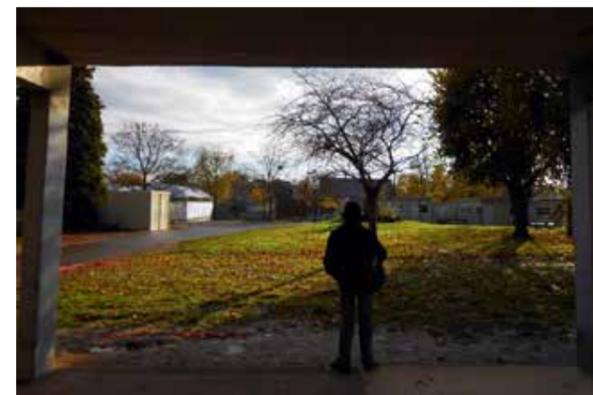
| Lieu d'études | Domicile | Trajet domicile-études | Lieu de prise de vue | Paysage photographié |
|---------------|----------|------------------------|----------------------|----------------------|
| □ | ▲ | — | ○ | → |



01



02



03

Enseignant Bertrand Barré - *Les élèves passent, le temps s'écoule, l'église demeure* Mon paysage d'élève au quotidien - Collège Jean de la Fontaine, Bourgtheroult-Infreville (27).

01. 7h40, départ -[01_0.jpg]

02. 7h55, en chemin -[02_0.jpg]

03. 8h15, premier au collège -[03_0.jpg]

Note de l'enseignant :

Bonjour, nous avons utilisé les documents ressources pour définir les termes du concours photographique «Mon paysage au quotidien», soit : les définitions, les descriptions et étude des différents paysages environnants. Pour aborder le concours, les élèves ont choisi de définir leur projet sur trois axes qui le définissent au mieux pour eux quotidiennement :

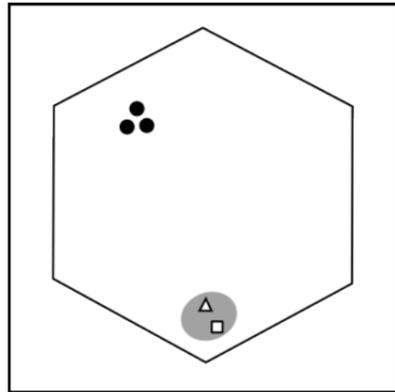
- leur domicile : 90% des élèves de la classe sont issus du milieu rural, des petit villages entourés de champs. (photo n°1 : "7h40, départ")

- le trajet domicile-collège : cinq jours par semaine, les élèves traversent le plateau du Roumois, une plaine agricole où l'on cultive majoritairement des betteraves, du blé et du maïs. Plaine qu'ils décrivent lors de l'étude du paysage comme : "plate et vide". Les élèves ont principalement relevé le manque d'arbres et de haies pour séparer les champs et le long des routes, arbres et haies qu'ils estiment être de véritables réserves de biodiversité (abordée lors des cours en atelier, nous avons donc dû aborder le remembrement...). (photo n°2 : "En chemin")

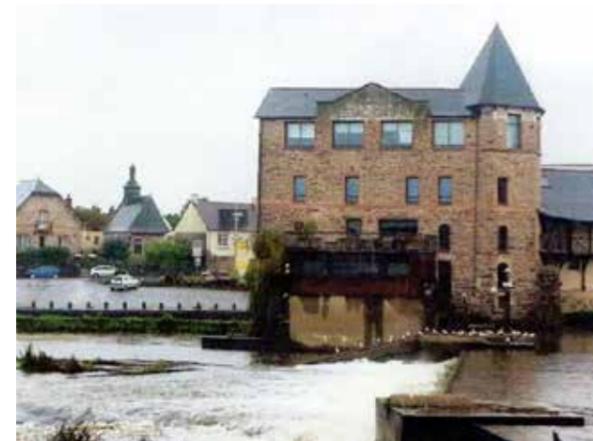
- le collège : suite à leurs réflexions sur les paysages environnants, les élèves ont émis le souhait de projets axés sur l'environnement au collège, soit réalisation pour le printemps d'une prairie fleurie, réalisation en atelier de nichoirs pour les oiseaux et insectes, plantation de haies au sein du collège. (photo n°3 : "8h15, premier au collège")

Ce projet va sur le long terme sensibiliser cette classe d'élèves à la démarche de développement durable au sein du collège et, espérons-le, dans leur quotidien même ! « Il y a dans chaque graine la promesse d'un géant... » F. Hallé .

Modèle 6 - Distance études-vacances



01



02



03

Enseignant Bruno Brun - *La reconversion d'une minoterie* - Collège Saint-Joseph, Saint-Ambroix (30).

01. *La minoterie en amont du fleuve* - [photo_1_0.jpg]

02. *Vue de la rive gauche de la Vilaine* - [photo_2_0.jpg]

03. *Vue de la rive droite du fleuve breton* - [photo_3_0.jpg]

Note de l'enseignant :

J'ai décidé de faire participer mes classes de 5e à ce concours pendant les vacances de la Toussaint. Cette activité permettait de travailler en continuité sur la leçon étudiée en cours : « Développement durable et dynamique démographique ». Les consignes étaient claires : faire une série de trois photos sur un paysage de son quotidien (Nous avons au préalable travaillé sur le concept de « paysage ».). Il fallait, par ailleurs, que les trois photos aient un lien entre elles et qu'elles fassent ressortir les enjeux environnementaux, sociaux et économiques du paysage. Ce travail a été noté 20/20 pour avoir, dans ses notes commentées, fait ressortir les trois piliers du développement durable. Cette minoterie, par sa forte production de farine, faisait vivre les habitants de Guipry, et créait un lien entre les ouvriers et les agriculteurs de la région. Aujourd'hui, Guipry est devenue une station verte et cette minoterie un atout pour le tourisme. Cette série de photos est le témoignage de la société d'hier et de son évolution vers celle d'aujourd'hui.



Source : Géoportail

Lieu d'études Domicile Trajet domicile-études Lieu de prise de vue Paysage photographié



COMMENTAIRE DES PLANCHES :**Exemple du modèle 1 - Courte distance :**

Cette candidature, qui présente des photographies prises aux abords immédiats du collège Saint-Théophane Vénard à Nantes, obéit à 2 logiques. La première consiste à mettre en valeur un lieu remarquable proche de cet établissement scolaire, soit l'église Sainte-Thérèse inscrite au titre des monuments historiques : l'église figure sur les 3 photographies ; la note de l'enseignant la décrit comme un « monument incontournable de (l')environnement » du collège. Cette église marque les esprits et l'on comprend le choix des participants au concours de la sélectionner comme illustration de leur paysage quotidien. La seconde logique est d'ancrer le collège comme point de référence de ce paysage quotidien : la première photographie montre la cour de récréation de l'établissement scolaire au premier plan et l'église Sainte-Thérèse au second plan ; les 3 titres situent l'église Sainte-Thérèse par rapport au collège.

Exemple du modèle 2 - Distance intermédiaire :

Cette participation émane du collège Saint-Joseph, situé dans le centre-ville du Mans, sur l'avenue du Général Leclerc. L'enseignant et ses élèves ont pris le parti de ne pas trop s'éloigner de leur établissement, mais de réaliser des prises de vues à différents endroits. Il s'agit de mettre en valeur des lieux emblématiques du quartier du collège : l'avenue susdite, mais aussi, au Sud de cette artère, la gare, et au Nord, la préfecture.

Exemple du modèle 3 - Grande distance :

Le lieu de prises de vues se situe à plusieurs kilomètres du lieu d'études. Pour s'y rendre, les participants au concours ont probablement utilisé un transport en commun. L'organisation de cette sortie scolaire a été facilitée par le fait qu'elle concernait un petit nombre d'élèves : la note de l'enseignant précise que la candidature a été préparée dans le cadre d'une aide personnalisée ; ce dispositif s'adresse à un effectif compris, en général, entre 5 et 10 élèves. Ce petit effectif a aussi permis que « chacun des élèves (prenne) une photo ». Les 3 photographies montrent un lieu caractéristique de la ville de Nantes, la rue Kervegan : cette rue est bordée d'immeubles, dont un certain nombre sont classés ou inscrits au titre des monuments historiques. Cette caractéristique explique que l'enseignant et ses élèves aient parcouru une grande distance. Elle justifie aussi que les photographies se concentrent sur un seul et même lieu.

Exemple du modèle 4 - Distances variables :

Dès le titre de la série, nous connaissons l'objectif poursuivi par les scolaires du lycée privé d'Orion : « zoome(r) sur Evron », c'est-à-dire, selon la note de l'enseignant, mettre en évidence « quel pouvait être à leurs yeux ce qui caractérisait le plus leur territoire autour du lycée ». Et les 3 photographies de montrer des lieux emblématiques de la ville d'Evron, comme la basilique Notre-Dame de l'Épine, pour le volet patrimonial, ou l'abattoir Socopa Viandes, pour le volet économique. La quête de ces lieux emblématiques a conduit les scolaires à des endroits plus ou moins éloignés de leur établissement. La note reste imprécise concernant l'organisation de ces sorties (« Ils sont allés prendre des photos. »).

Exemple du modèle 5 - Distance études-domicile :

Cette participation, qui émane du collège Jean de la Fontaine à Bourgtheroulde-Infreville, témoigne du fait que le paysage quotidien des scolaires est polarisé par le lieu d'études, mais aussi par l'espace résidentiel : 2 photographies ont été prises à proximité de ces 2 pôles et une dernière entre les 2¹, soit sur le chemin du collège, qu'un élève parcourt « cinq jours par semaine », d'après la note de l'enseignant. Ce trajet est plus ou moins long selon différents critères, comme le niveau d'études : le maillage des écoles élémentaires est plus dense que celui des collèges, lui-même plus dense que celui des lycées ; et le trajet domicile-études s'allonge au fur et à mesure que les élèves progressent dans leur scolarité. Qu'une photographie de cette candidature illustre le trajet domicile-études montre l'importance que ce dernier revêt dans le déroulement de la journée d'un élève. Par ailleurs, la photographie du domicile a été prise à 7h40, celle du trajet domicile-collège à 7h55 et celle du collège à 8h15 : les lieux emblématiques du paysage quotidien des scolaires correspondent à différentes temporalités, que nous examinerons ultérieurement.

¹La note de l'enseignant nous autorise une localisation seulement approximative des prises de vues. Cependant, compte tenu de l'intérêt de cette candidature, nous décidons de l'utiliser ici comme exemple.

Exemple du modèle 6 - Distance études-vacances :

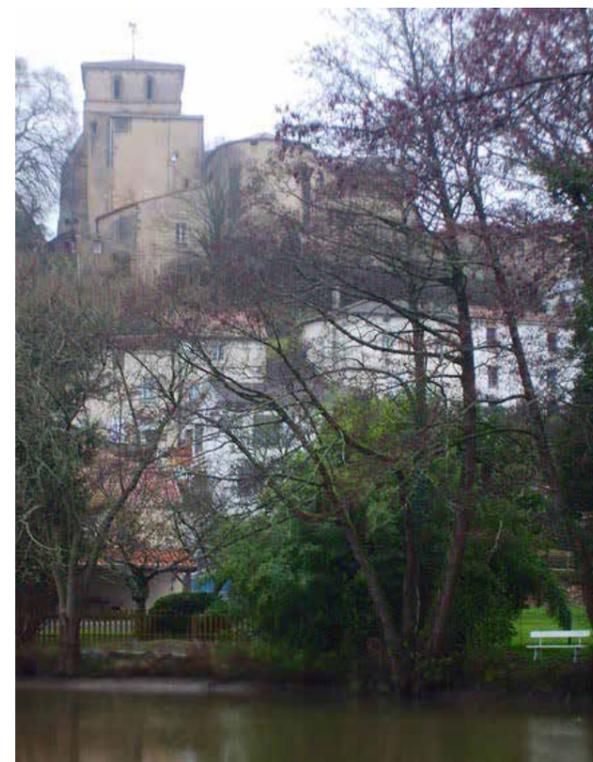
Dans sa note, l'enseignant explique qu'il a demandé à ses élèves d'approfondir « la leçon étudiée en cours [...] pendant les vacances de la Toussaint. [...] Les consignes étaient claires : faire une série de 3 photos sur un paysage de son quotidien [...]. Il fallait par ailleurs que les 3 photos aient un lien entre elles. » Un élève a réalisé des prises de vues de la minoterie de Guipry, située à plus de 800 kilomètres de son établissement scolaire. Il est toutefois possible que cette minoterie fasse partie du quotidien de cet élève, si ce dernier a l'habitude de passer ses vacances dans la commune de Guipry.

5.2.2 - Les dimensions temporelles du paysage quotidien des scolaires

Il s'agit ici de mesurer les dimensions temporelles du paysage quotidien des scolaires. En premier lieu, nous nous concentrerons sur les notes des enseignants afin de repérer les différentes échelles de temps qui y sont mentionnées. En second lieu, nous mettrons les textes en lien avec les images et identifierons les échelles de temps qui déterminent véritablement le paysage susdit. Nous verrons que les dimensions temporelles de ce paysage sont intimement liées à ses dimensions spatiales¹.

Les notes des enseignants font régulièrement référence au temps, selon différentes échelles : journée, semaine, année... Ces échelles de temps ont parfois un lien direct avec la scolarité : séance, séquence, année ou cycle scolaire... Elles correspondent alors au contexte de préparation des candidatures. Par exemple, la participation au concours « Mon paysage au quotidien » s'intègre dans une programmation et une progression des apprentissages conçues à l'échelle de l'année scolaire. L'enjeu de cette participation peut être aussi de remotiver des élèves en difficulté à un certain moment de l'année scolaire (voir tableau). Il arrive aussi que ces échelles de temps ne soient pas strictement connectées à la scolarité : saison, histoire... En ce cas, elles conditionnent plutôt le contenu des photographies. Ainsi, une note fait référence à l'intérêt d'un groupe d'enfants pour les couleurs de l'automne (voir [Tableau 01](#)), un thème très présent dans une de leurs photographies.

¹Nous nous appuyons, dans cette sous-partie, sur le même échantillon que celui précédemment utilisé, c'est-à-dire les candidatures qui émanent principalement de l'académie de Nantes



Photographie 24. Enseignante Nathalie Blondel- *Mon village, Au milieu de la nature* - Centre de loisirs Service Enfance Jeunesse, Mouchamps (85) -[s5004861.jpg]

Extrait de la note

[...] Le collège Notre-Dame de l'Espérance se trouvant en pleine campagne, l'idée retenue a été de photographier leur environnement proche. Toutes les sorties ont été faites à pied. [...]

Commentaire :

Dès le titre de la photographie, nous savons l'intérêt particulier que les enfants portent à la nature, qui occupe une place prépondérante dans l'image : nous y observons surtout une rivière et des arbres ; ces arbres ont perdu presque toutes leurs feuilles ; celles qu'il leur reste sont de couleur marron, couleur de l'automne.

Tableau 01. Tableau reprenant les mentions temporelles figurant dans les notes de enseignants de l'académie de Nantes.

| Echelles de temps | Exemples | Nombre de notes |
|--------------------------------|---|-----------------|
| Séance | 7383 - Série : « Bais, en Mayenne, un paysage vert et calme » - Collège Jean-Louis Bernard, Bais (53). Extrait de la note : « [...] Le quartier du collège a été retenu par l'enseignant afin que la sortie photo puisse se faire sur l'heure ½ du cours de technologie et sans utiliser un moyen de transport payant. [...] » | 7 |
| Séquence | 7790 - Série : « Les vignes » - Ecole élémentaire publique, Ambillou-Château (49). Extrait de la note : « [...] La première séance de prise de vue a été réalisée dans le village. Le but étant de repérer sur la carte les bâtiments importants dans la vie de la commune et de les photographier une fois sur place. De retour en classe, nous avons regardé les photos et fait une critique constructive sur le cadrage, l'exposition, le plan choisi... Avant de faire la seconde sortie, j'ai présenté le concours aux élèves. Ils ont alors élaboré une définition du mot "paysage". A partir de là, ils ont listé les paysages que nous pourrions photographier en les associant par trois. Nous nous sommes rendus à l'extérieur du bourg jusqu'à un point de vue dégagé et surélevé qui permettait d'observer une grande portion de paysage. En chemin, chacun a pu prendre des photos en fonction de ce qui avait été listé en classe. Une dernière sortie a eu lieu dans la partie non visitée du bourg pour compléter les prises de vue. Afin de choisir, un premier tri des photos a été effectué sur l'ordinateur. Puis des planches contacts ont été imprimées. Les élèves ont alors associé les photos par trois selon des critères choisis par le groupe. Chacun pouvait proposer autant de séries qu'il souhaitait. Au final, 19 séries ont été proposées. Un vote a été organisé afin d'effectuer le choix final. Cela a été l'occasion de rappeler le fonctionnement d'une élection. Les élèves ont ensuite collectivement choisi le titre de la série qui s'est imposé de lui-même, ainsi que le titre de chaque paysage. » | 13 |
| Demi-journée | 8955 - Série : « D'une rive à l'autre » - Ecole élémentaire Joseph Cussonneau, Angers (49). Extraits de la note : « Ce concours a permis de mener un travail interdisciplinaire en géographie [...], histoire [...], histoire des arts [...], arts visuels [...], étude de la langue [...], sciences [...] et EPS (marcher trois heures sur un parcours urbain). Les élèves se sont intéressés à ces domaines qui ont progressivement nourri leur motivation jusqu'au jour de la sortie photo qui était intégrée dans la randonnée urbaine. [...] » | 1 |
| Journée / cycle scolaire / vie | 8459 - Série : « Nos lignes directrices » - Collège Saint-Louis, La Roche-sur-Yon (85). Extrait de la note : « [...] La photo n°2 dévoile le quotidien de notre collégien qui vient en centre-ville tous les jours et emprunte obligatoirement le bus. La photo n°3 montre le paysage quotidien omniprésent dans la tête de chaque collégien. Elle est nommée "Le couloir de la vie" (pour contrer celui de la mort) et dévoile une élève qui semble faire partie à part entière de ce couloir qu'elle parcourt pendant au moins quatre ans de sa vie. » | 1 |
| Semaine | 8860 - Série : « Trajectoire » - Lycée Monge Chauvinière, Nantes (44). Extrait de la note : « Le travail photographique se focalise sur le paysage du trajet hebdomadaire emprunté par les élèves pour se rendre en salle d'arts appliqués. [...] » | 3 |
| Saison | 7137 - Série : « Mon village » - Centre de loisirs Service Enfance Jeunesse, Mouchamps (85). Note : « Avec les enfants, nous avons parlé du paysage de notre commune, ses habitations, ses aménagements en respect avec la nature. Ils ont voulu mettre en avant son relief particulier et ses couleurs automnales. » | 2 |
| Année scolaire | 8538 - Série : « La nature aux Brouzils » - Collège Notre-Dame de l'Espérance, Les Brouzils (85). Extrait de la note : « Avec un groupe de huit élèves en difficulté sur le plan scolaire, l'idée a été de les remotiver en ce début d'année de 5e pour leur montrer leurs capacités à mener à bien un projet. [...] » | 4 |
| Histoire | 8460 - Série : « Entre gare et préfecture : les 150 ans de notre collège » - Collège Saint-Joseph, Le Mans (72). Note : « 2014 est l'occasion de fêter les 150 ans de notre collège. [...] En recherchant des vieilles cartes postales des années 1910, nous avons voulu mettre en scène une mise en abîme. S'interroger sur les traces du passé dans une ville en perpétuelle évolution. » | 4 |

L'échelle de temps qui revient le plus souvent est celle de la séquence, soit un ensemble d'heures correspondant au traitement d'un chapitre : parmi les notes des 27 classes participantes de l'académie de Nantes, 13 font référence à l'organisation du travail au sein d'une séquence, au moyen d'expressions telles « alors », « à partir de là », « puis », « au final »... En effet, les enseignants ont le devoir d'aborder les programmes scolaires dans leur intégralité, des programmes qui sont souvent très fournis. Pour satisfaire à cette exigence, les enseignants n'ont donc pas d'autre choix que de structurer rigoureusement le déroulement de leurs séquences, une dimension qui impacte grandement l'exercice de leur métier et transparait sensiblement dans les textes de notre corpus. L'analyse textuelle de l'ensemble du corpus des scolaires, au moyen du logiciel Sphinx, soutient cette observation : le mot « Après » (avec la casse majuscule) apparaît 87 fois dans les notes des enseignants ; il introduit une description des étapes de la recherche.

Une autre échelle de temps revient régulièrement, celle de la séance, soit le cours d'une durée variable selon la discipline, mais équivalant le plus souvent à une heure : parmi les 27 notes de l'académie de Nantes, 7 font référence à la séance. Fréquemment, il s'agit de mentionner les travaux accomplis lors d'une séance, dans le cadre de la participation au concours. Les notes soulignent aussi la difficulté d'organiser une sortie scolaire et de prendre des photographies hors le lieu d'études, compte tenu de la durée limitée d'une séance (voir tableau). Afin de contourner cette difficulté, la plupart des enseignants ont décidé de réaliser les prises de vues dans le quartier du lieu d'études, soit un endroit que les scolaires ont pu atteindre à pied pendant un cours : cette configuration n'a pas nécessité une organisation lourde, seulement la présence d'un accompagnateur en plus de l'enseignant, et n'a engendré aucun coût spécifique.

Deux autres échelles de temps occupent une place non négligeable : celle de l'année scolaire (4 notes), pour les raisons susdites, et celle du temps historique (4 notes). En effet, l'histoire-géographie est une discipline très bien représentée dans le corpus des scolaires (voir supra). Il est donc logique qu'un certain nombre d'entre eux s'intéressent à des objets historiques et les prennent en photographie comme illustration de leur paysage quotidien. Ainsi, une note mentionne une classe de collégiens s'étant penchés sur l'évolution du quartier de leur établissement au fil de l'histoire (voir tableau). Dans leurs photographies, ils se sont livrés à une mise en abîme : quelques-uns ont posé dans l'avenue principale de ce quartier, tenant entre leurs mains une photographie de cette avenue dans les années 1910 ; la juxtaposition de la réalité contemporaine et de celle du début du XXe siècle permet de bien saisir les transformations du quartier entre les deux époques².

Un examen complémentaire du corpus des scolaires dans les autres académies fait apparaître trois échelles de temps qui ne figurent pas dans les notes examinées jusque-là. Toutes les trois participent d'une alternance entre le temps scolaire et le temps extrascolaire, passé dans l'espace résidentiel ou sur le lieu de vacances :

1. cette alternance peut être présentée à l'échelle de la journée : par exemple, 7h40 au domicile, 7h55 sur le trajet domicile-études, 8h15 sur le lieu d'études (voir supra).
2. certaines notes font référence au week-end passé dans l'espace résidentiel, qui participe du territoire du quotidien (voir supra).

Participant n° 8827 - Série : « Le Muretain d'hier à aujourd'hui » - Collège Niel, Muret (31).
Extrait de la note : « Les élèves de 6e ont travaillé au premier trimestre sur le thème de l'espace proche. Ils ont alors pu identifier les éléments qui constituent leur espace du quotidien. Ce concours leur a ainsi permis d'aller plus loin dans cette approche. Chaque élève a, le temps d'un week-end, pris des photographies du « paysage qui fait son quotidien » selon des consignes définies ensemble par avance. Nous les avons ensuite visionnées : les élèves ont alors débattu et voté pour sélectionner trois photographies complémentaires et représentatives des paysages dans lesquels ils vivent. [...] »

3. D'autres notes mentionnent le temps des vacances, que les élèves passent régulièrement hors le territoire du quotidien (voir supra).

3491 - Série : « La reconversion d'une minoterie » - Collège Saint-Joseph, Saint-Ambroix (30).
Extraits de la note : « J'ai décidé de faire participer mes classes de 5e à ce concours pendant les vacances de la Toussaint. Cette activité permettait de travailler en continuité sur la leçon étudiée en cours : « Développement durable et dynamique démographique ». Les consignes étaient claires : faire une série de trois photos sur un paysage de son quotidien (Nous avons au préalable travaillé sur le concept de « paysage »). Il fallait par ailleurs que les trois photos aient un lien entre elles et

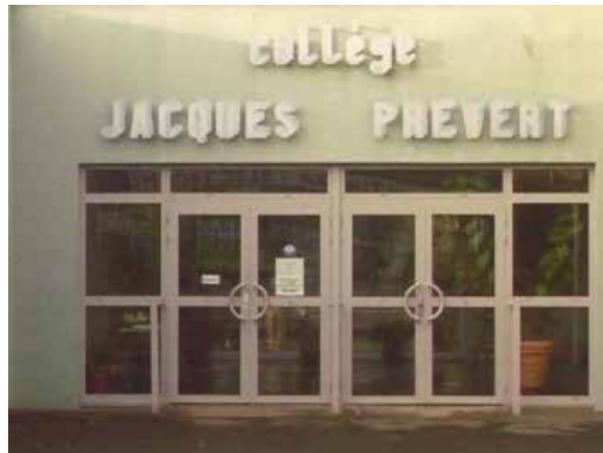
²L'exercice de l'avant-après à partir de fonds de cartes postales anciennes est très répandu. Nous pouvons donc nous poser la question de la soumission d'un travail qui n'était pas destiné initialement au concours.

qu'elles fassent ressortir les enjeux environnementaux, sociaux et économiques du paysage. [...] Cette minoterie, par sa forte production de farine, faisait vivre les habitants de Guipry, et créait un lien entre les ouvriers et les agriculteurs de la région. Aujourd'hui, Guipry est devenue une station verte et cette minoterie un atout pour le tourisme. [...] »

Les notes nous apprennent que les photographies des candidatures s'insérant dans ces 3 échelles de temps ont été prises par les élèves hors du temps scolaire. Cette configuration a permis de contourner les difficultés impliquées par l'organisation d'une sortie scolaire. En effet, une sortie scolaire nécessite un créneau horaire suffisant, des accompagnateurs, éventuellement un moyen de transport, des conditions qu'il n'est pas toujours aisé de remplir.

Les enseignants ont donc proposé aux élèves de réaliser seuls des prises de vues, pendant le temps extrascolaire, passé dans l'espace résidentiel ou sur le lieu de vacances : les dimensions temporelles et spatiales du paysage quotidien des scolaires s'en trouvent augmentées. Les élèves avaient l'autorisation d'utiliser un appareil qui leur est familier, le téléphone portable. En outre, ces photographies devaient être liées à une activité menée en classe, liée elle-même aux programmes scolaires, et donnaient lieu à un débat entre l'ensemble des élèves. C'est selon cette démarche pédagogique que les photographies du paysage quotidien des scolaires additionnent le plus grand nombre de points de vues : le regard de l'élève qui prend la photographie, conditionné par celui du ou des enseignants qui conduisent l'activité en classe, en s'efforçant d'être fidèles aux points de vues des programmes scolaires et en tenant compte du regard des autres élèves à l'occasion du débat.

Après avoir examiné les notes des enseignants de l'académie de Nantes et quelques autres en dehors, il convient de les relier aux images et de mettre en évidence les échelles de temps qui conditionnent sensiblement le paysage quotidien des scolaires. Nous relevons 4 échelles de temps déterminantes : séance, journée, saison et histoire. Ainsi, nombre d'images montrent le lieu d'études : compte tenu de la durée limitée d'une séance, il est difficile de réaliser des prises de vues à distance de l'établissement scolaire (voir *supra*) ; si cette contrainte n'existait pas, le lieu d'études marquerait-il autant le corpus des scolaires ? Probablement que non.



Une autre échelle de temps transparait dans les images de notre corpus, celle de la journée scolaire. En effet, les élèves fréquentent leur lieu d'études, grosso modo, de 8h à 17h. C'est pendant cette plage horaire qu'ont été prises l'ensemble des photographies de l'académie de Nantes et la quasi-totalité des photographies des autres académies : les images de l'académie de Nantes montrent des paysages éclairés par le lever du soleil, juste après que le lieu d'études ait ouvert ses portes, ou par un soleil haut, quand la journée scolaire bat déjà son plein.

L'analyse textuelle de l'ensemble du corpus des scolaires, au moyen du logiciel Sphinx, appuie cette observation : le terme « soir » apparaît rarement dans les notes des enseignants et les titres des photographies.



Figure 25. Enseignante Patricia Thomas - *Prises de vues à l'ancienne, Carte postale d'antan* - Collège Jacques Prévert, Herbignac (44) -[p1060251.jpg]

Figure 26. Enseignante Solène Frichet- *C'est le chantier au collège !, La grue à l'entrée du collège* - Collège Guillaume Apollinaire, Bouloire (72). -[sam_0501.jpg]



Figure 27. Enseignante Cyrille Desile- *Couleurs d'automne, Couleurs d'automne 1* - Collège Calypso, Montreuil Bellay (49).-[jonathan_r_florentin_c_1-couleurs_d_automne-001.jpg]

Précédemment, nous avons montré comment des photographies de l'académie de Nantes illustrent une période de l'histoire ou une saison. Concernant cette dernière échelle de temps, la saison évoquée correspond souvent à l'automne : le concours *Mon paysage au quotidien* a débuté en automne, une saison où la nature prend des couleurs chatoyantes, qui ont inspiré plusieurs photographes.

5.2.3 - Les scolaires et le développement durable

Le corpus des images et des textes des scolaires témoigne du grand intérêt que ces derniers portent au développement durable. Dans cette sous-partie, nous montrerons que la manière dont les scolaires ont abordé la question du développement durable dépend de la discipline dans le cadre de laquelle ils ont préparé leur candidature : les connaissances et compétences propres à chaque discipline ont orienté le traitement de cette question. Afin de montrer cela, nous nous concentrons sur les participations préparées dans le cadre de cours d'histoire-géographie par des classes de 5e, et ce, pour diverses raisons : cet enseignement et ce niveau de classe sont très bien représentés dans le corpus des scolaires; et le programme de la classe de 5e en géographie est entièrement consacré à l'étude du développement durable.

De fait, ces participations font toutes référence au développement durable, à la fois en image et en texte le plus souvent. La posture adoptée par les scolaires est descriptive : les photographies ne sont pas particulièrement « esthétisantes » (pas de recherche d'effet visuels) ; les textes délivrent des informations assez étayées et relativement neutres.

Comme le concours *Mon paysage au quotidien* a débuté en octobre 2013, les candidatures de notre échantillon ont été préparées dans le cadre des chapitres introductifs du programme scolaire, en particulier le premier chapitre de géographie intitulé « La question du développement durable » : ce chapitre vise à identifier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du développement durable. Aussi la plupart des notes des enseignants mentionnent-elles ces 3 piliers.

Participant n°3997 - Série : « Du haut du Castellas, je perçois... » - Collège Saint-Joseph, Rousson (30).

Extrait de la note : « Toujours avec les classes de 5e avec lesquelles nous avons voulu allier le travail sur le développement durable avec cette activité pédagogique du paysage de son espace proche, cette élève, à partir du point culminant de sa commune (le rocher du Castellas de Rousson, 535 mètres), a pris trois photos en contrebas (La commune de Rousson se situe à 135 mètres d'altitude.) qui reflètent les trois piliers du développement durable. [...] »

Participant n° 6746 - Série : « Développement durable à Nîmes » - Collège d'Alzon, Vestric-et-Candiac (30).

Extrait de la note : « Le concours a été abordé dans le cadre du chapitre de géographie de 5e sur le développement durable. Les élèves ont dû chercher un lieu (rural ou urbain) dans leur espace proche, illustrant le thème du concours, et ce, aux trois niveaux : social, économique et environnemental. [...] »

La définition des 3 piliers du développement durable a donné lieu à des participations très variées d'un point de vue thématique (3487 : « L'implantation d'éoliennes » ; 3491 : « La reconversion d'une minoterie » ; 3494 : « Les enjeux de la déforestation »...).

Cependant, le programme scolaire prévoit que ce chapitre s'appuie sur une étude de cas. Sur le portail Eduscol, on peut lire : « L'étude de cas repose sur une démarche inductive selon laquelle la construction du savoir géographique suppose de recourir à l'observation et à l'analyse de situations particulières qui contribuent à l'élaboration de notions et de réflexions de portée générale. La démarche invite à un parcours intellectuel qui articule le particulier au général. »

La nécessité de partir d'une étude de cas a donné de la cohérence aux séries photographiques des scolaires. L'étude de cas peut concerner différentes échelles : une ville, un quartier, un aménagement... Dans le corpus des scolaires, cette dernière échelle revient régulièrement



01



02



03

Figure 11. Enseignante Sévrine Barnoin - **CHU du Grau-du-Roi** - Collège d'Alzon, Vestric-et-Candiac (30).

01. *Vue des anciens bâtiments* - [img_0956.jpg]

02. *Vue de la plage* - [img_0957.jpg]

03. *Nouveau bâtiment* - [img_0963.jpg]

Extrait de la note :

En 2010, la décision de détruire et reconstruire le CHU du Grau-du-Roi dans le cadre du développement durable fut prise. [...] L'homme intervient lors de la destruction du bâtiment qui présentait des risques de submersion marine car il était placé trop près de la mer. Il fut reculé de 50 mètres permettant de recréer le cordon dunaire. Les impacts économiques bénéfiques qui s'inscrivent dans le développement durable sont le maintien des emplois du CHU ainsi que les économies d'énergies liées à son installation basse consommation. Le maintien de l'antenne du CHU de Nîmes au Grau-du-Roi (accès au soin, emplois...) et la création d'une coupure verte (environnement de qualité) ont un impact social important pour la ville et ses alentours. Du côté environnemental, nous pouvons citer la recréation du cordon dunaire, la diminution de l'emprise au sol des bâtiments, la surélévation des planchers permettant la lutte contre les submersions marines et la restitution au Conservatoire du littoral d'une partie du terrain garantissant aucune construction dans les années à venir.

Le corpus des scolaires est de petite taille comparé à celui des particuliers, mais d'une grande richesse : chaque candidature conjugue trois photographies, faisant l'objet d'un commentaire circonstancié au sein de la note d'enseignant ; chacune mêle un certain nombre de points de vues, principalement celui des élèves, des enseignants et des programmes scolaires. L'analyse de ce corpus, quantitative et surtout qualitative, a produit plusieurs résultats.

Elle a permis notamment de définir les trois dimensions du paysage quotidien des scolaires :

- la dimension géographique

les photographies ont presque toutes été prises à proximité du lieu d'études, ce qu'expliquent diverses contraintes pédagogiques.

- la dimension temporelle

dans les notes des enseignants, les échelles de temps les plus fréquentes sont celles de la séance et de la séquence ; mais quatre échelles de temps conditionnent sensiblement les images des scolaires, soit la séance, la journée, la saison et l'histoire.

La participation au concours se présente finalement moins comme une finalité que comme un moyen pour travailler d'autres fins pédagogiques.

En effet elle a par exemple été l'occasion de travailler à une forme d'appropriation de leur paysage quotidien par les élèves, comme dans le cas des grands ensembles (Cf 4.3.2) ou des travaux de re-photographie à partir de cartes postales anciennes (Cf Modèle 2 p. 136-137). La démarche a été aussi et surtout l'occasion pour les enseignants d'aborder de manière collaborative (Cf Annexe) certains points du programme, notamment le développement durable.

CONCLUSION

« La France vue par ses habitants.... »

Cette étude du corpus d'images et de textes réunis à l'occasion du concours *Mon paysage au quotidien* s'est principalement orienté sur une analyse du rôle social joué par le paysage dans les contributions.

On peut considérer qu'il s'agit là d'une « photographie » relativement fidèle du rapport des habitants au paysage, avec toutes les limites inhérentes à cette métaphore. Bien que la participation au concours constitue un reflet relativement fidèle de la population française, les effets de cadrages et les déformations dues en partie aux conditions de constitution du corpus (dispositif concurrentiel, support numérique, usage du média photographique) sont néanmoins à prendre en compte. Les résultats proposent des pistes de réflexions et d'analyses à poursuivre.

Un paysage familier

Le concours a été l'occasion de confronter la conception institutionnelle de la quotidienneté du paysage, orientée principalement autour d'un déterminant spatial de proximité, avec la compréhension qu'on fait les participants de cet énoncé.

Dans un premier temps on observe dans le corpus une forme de gradation de la relation spatiale au quotidien. Sans que cette dernière soit limitative, nous avons identifié ici une typologie de ce rapport de distance : le paysage « autochtones » (autour du domicile) ; le paysage « familier » (dans l'aire urbaine); le paysages « de l'occasion » (grandes distances).

Plus largement on note que la quotidienneté se traduit essentiellement par une forme d'appropriation, sans prise en compte des rapports de distances. Le paysage quotidien est avant tout un paysage que l'on connaît intimement avec lequel on entretient une relation symbolique. Ce sont donc autant les paysages de l'enfance que les paysages occasionnels de vacances. « Mon paysage quotidien » est finalement celui qui m'est familier avant d'être celui qui m'est proche. C'est un paysage en mouvement, changeant, c'est un paysage du présent comme du passé, mais c'est avant tout un paysage personnel, avec lequel j'établis une relation individuelle.

Un paysage patrimonialisé

Du fait du développement des politiques publiques françaises autour de la question du paysage depuis plus de trente ans, et de l'investissement des acteurs autour de la question de l'image et des représentations, il nous a semblé pertinent de questionner ici la perception de ces actions par les participants au concours du point de vue . Les politiques publiques influent-elles sur le regard des habitants ?

De façon générale, les mentions de la gestion durable des paysages sont quasi absentes dans les contributions. En effet, via l'analyse des photographies localisées dans les PNR d'Armorique et des Vosges, le contenu photographique et textuel est déconnecté des politiques des PNR et notamment de leurs actions en matière de protection du paysage ordinaire. Dans le même sens, les outils de connaissance des paysages tels les Atlas de paysages ou l'Observatoire Photographique National du Paysage n'ont aucune répercussion visible sur les représentations sociales des participants particuliers. Quant à la notion d'écologie largement médiatisée, elle est rarement mobilisée par les participants particuliers. Le paysage, s'il est perçu comme « bien commun », c'est avant tout à travers le prisme du patrimoine.

Cependant on remarque que les participants affectionnent les lieux ou sites qui sont régis par des politiques de protection paysagère et patrimoniale. Les photographies issues du concours sont une véritable promotion des paysages de l'exception. Une tendance forte qui semble avoir plusieurs origines, alliant les dispositifs publics de mise en valeur des sites avec la puissance du marketing territorial faisant la promotion de leur « image ». La ville de Bordeaux apparaît ici comme un cas d'école extrêmement frappant : alors qu'elle semble invisible aux yeux de ses habitants en 1992 (concours *Mon paysage, nos paysages*), elle est portée aux nues par les participants du concours de 2013-2014. Ces derniers focalisent d'ailleurs sur le miroir d'eau, l'une des figures emblématiques les plus récentes de la ville.

Un paysage idéalisé

La représentation sociale du paysage est liée tout autant au déterminant territoriaux du paysage qu'à la manière dont celui-ci est conçue par les habitants. Autrement dit, la relation entretenue avec le paysage est tout autant physique que symbolique, et la part de l'imaginaire faisant ici pleinement partie de l'expérience vécue. L'analyse nous amène au constat de l'absence de marqueurs du quotidien et des modes d'habiter, au profit de représentations ou illustrations d'une vision territoriale archétypale et conforme aux injonctions paysagères.

Les photographies ne figurent pas non plus les éléments pouvant être liés à la vie quotidienne de ces espaces : les activités sociales, les lieux de travail, la mobilité quotidienne, la famille, etc. Le choix des participants particuliers s'est tourné vers l'illustration d'une campagne « décor », d'un patrimoine historique, qui renvoie à une France avant tout rurale (champs, petits villages), et à un rapport au paysage empreint de romantisme (solitude, contemplation).

Cette tendance forte comprend néanmoins une exception de taille lorsqu'il s'agit de territoire ne bénéficiant pas, ou peu, d'éléments susceptibles d'une telle valorisation, comme par exemple dans le cadre de la Seine-Saint-Denis ou des grands ensembles. On assiste alors à la mise en avant d'une qualité sociale du paysage, marqueur d'un certain « vivre ensemble ». Une perception qui reste toutefois l'œuvre d'une certaine forme d'idéalisation, soutenu cette fois par un récit historique et politique.

Le paysage, un outil pédagogique

Dans le cadre plus restreint de l'analyse du corpus des contributions de la catégorie scolaire, la question du paysage se présente avant tout comme un moyen pour travailler d'autres fins pédagogiques. En effet la participation au concours a par exemple été l'occasion de travailler à une forme d'appropriation de leur paysage quotidien par les élèves, une façon d'en découvrir les caractéristiques spatiales ou historiques. La démarche a été aussi et surtout l'occasion pour les enseignants d'aborder certains points du programme, notamment le développement durable.

BIBLIOGRAPHIE

- Audas N., 2011, *La dynamique affective envers les lieux urbains : la place des temporalités individuelles et urbaines*, doctorat en Urbanisme, Tours, Université F. Rabelais, http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/76/09/21/PDF/Rapport_These_NathalieAudas.pdf
- Bailleul H., 2008, « Les nouvelles formes de la communication autour des projets urbains : modalités, impacts, enjeux pour un débat participatif. Analyse du rôle des images dans le débat participatif autour de deux projets urbains en France », *Métropoles*, n°3 |2008. <http://metropoles.revues.org/2202>
- Ballesta J. et al, 2014, *La Mission photographique de la DATAR, nouvelles perspectives critiques*, La Documentation française, Paris, 184 p.
- Barthes R., 1993, *Œuvres complètes*, édition établie par Marthy E. 3 vols, Paris, Seuil.
- Bédard M., Augustin J.P., Desnoilles R., 2011, *L'imaginaire géographique. Perspectives, pratiques et devenir*, Montréal, Presses universitaires du Québec.
- Bégout B., 2005, *La découverte du quotidien*, Paris, Allia..
- Benages-Albert M. et Bonin S., 2013, « Le rapport au paysage ordinaire. Approche par les pratiques des espaces de proximité », *Projet de Paysage* http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le_rapport_au_paysage_ordinaire_approche_par_les_pratiques_des_espaces_de_proximite
- Berlan-Darqué M. et Kalaora B., 1991, « Du pittoresque au "tout paysage" », *Etudes Rurales*, n° 121-124, « De l'agricole au paysage », pp. 185-195.
- Berque A., 1989, « Les mille naissances du paysage », *Paysages, Photographies, 1984-1988, La Mission photographique de la DATAR*, Hazan, Paris, pp. 21-49.
- Berque A., 2000 (1^o éd. 1990), *Médiance, de milieu en paysage*, Belin, coll. Reclus Géographiques, Paris.
- Bertho R. 2009, « Du territoire au paysage, la Mission photographique de la DATAR et l'Observatoire photographique du paysage », *Photographier le territoire*, Acte de la journée d'études du 2 décembre 2008 organisée par le Service de l'Inventaire du Patrimoine culturel de la Région Ile-de-France, Paris, Somogy, pp. 109-117.
- Bertho R., 2010, *Paysages sur commande, les missions photographiques en France et en Allemagne dans les années 1980 et 1990*, thèse de doctorat en histoire de l'art, EPHE, 632 p.
- Bertho R., 2011, « L'injonction paysagère », *Territoire des images* <http://culturevisuelle.org/territoire/211>
- Bertho R., 2013, « L'inventaire comme construction culturelle » dans Gérard Azoulay (dir.), *Cosmothropos, Les empreintes de l'Espace sur Terre*, CNES, Paris, 2013, pp. 26-31.
- Bertho r. et Ozdoba M.-M., 2013, *L'image dans ses usages projectifs, réflexions de synthèse*, Séminaire Image projective, <http://culturevisuelle.org/imageprojective/archives/132>
- Bigando, E., 2006, *La sensibilité au paysage ordinaire des habitants de la grande périphérie bordelaise (communes du Médoc et de la basse vallée de l'Isle)*, thèse de doctorat de géographie, Bordeaux, ADES/Université de Bordeaux III, 490 p.
- Blondiaux L. et Cardon E. (dir.), 2006, « Dispositifs participatifs », *Politix*, n°75.
- Blouin-Gourbillère, C., 2013, *L'élaboration d'images « paysages » habitantes : un levier participatif d'aménagement du territoire. Le cas du Parc Naturel Régional de la Brenne*, thèse de doctorat de géographie et aménagement de l'espace, Angers, Agrocampus Ouest, 628 p.
- Bonard Y. et Felly R., 2008, « Patrimoine et tourisme urbain : la valorisation de l'authenticité à Lyon et Pékin », *Articulo*, 4|2008, <http://articulo.revues.org/719>
- Bourdieu P. et al., 1965, *Un art moyen, Essai sur les usages sociaux de la photographie*, Paris, Minuit.
- Bouillon M.-E., 2012, «Le marché de l'image touristique», *Etudes photographiques n°30*.

veloppement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf, p. 40.

Collectif, 2012, *Périveria : Le périurbain à l'épreuve des modèles d'habiter. La viabilité périurbaine entre théories et pratiques*, UMR CITERES, programme PUCA « La mobilité et le périurbain face à l'impératif de la ville durable », 2010-2012. http://crdaln.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/Crdaln/0244/Cdu-0244300/PCAOUV00122700_s1.pdf et http://crdaln.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/Crdaln/0244/Cdu-0244300/PCAOUV00122700_s2.pdf

Cuny C. et Nez H. (dir.), 2013, « Dossier - Photographie et film : antidotes à la domination politique ? », *Participations*, n°7 2013|3, http://www.revue-participations.fr/numero_revue/2013-3-photographie-et-film-antidotes-a-la-dominance-politique/

De Certeau M., 1980, *L'invention du quotidien 1. Arts de faire*, Paris, Union générale d'éditions, coll. 10/18.

Debarbieux B., 2007, « Actualité politique du paysage », *Revue de Géographie Alpine | Journal of Alpine Research*, 95-4, pp. 101-114.

Dérior P., Béringuier P. et Laques A.-E., 2010, « Mobiliser le paysage pour observer les territoires : quelles démarches, pour quelle participation des acteurs ? », *Développement durable et territoires Vol. 1, n° 2* (En ligne) URL : <http://developpementdurable.revues.org/8682> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.8682

Donadieu Pierre, 2002, *La société paysagiste*, Arles; Versailles, Actes Sud ; Ecole Nationale Supérieure du Paysage, 149 p.

Dubost F. et Clergue L., 1995, *Mon paysage : le paysage préféré des français*, Paris, Marval.

EhEA, 2008, *Espaces habités, Espaces anticipés : module qualification de l'espace*, Rapport de recherche ANR, UMR CITERES, http://citeres.univ-tours.fr/p_ipape/textes_en_ligne/module1.pdf

Feidel B., 2010, *Espaces et projets à l'épreuve des affects. Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme*, doctorat en Urbanisme, Tours, Université F. Rabelais <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00537920>

Gagnebien A. et Bailleul H., 2011, « La ville durable imaginée : formes et modalités de la communication d'un projet de société », *Etudes de communication*, n°37, pp.115-130

Guérin-Pace F., 2003, « Vers une typologie des territoires urbains de proximité », *L'Espace Géographique*, n°32-2003/4, pp.333-344.

Guérin-Pace F. et Filippova E., 2008, *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues, L'Aube.

Guittet C., Le Dû-Blayo L., 2013, « Les photographies du paysages : Quelles analyses des dynamiques paysagères ? », *Projet de paysage* [En ligne] URL : www.projetsdepaysage.fr/fr/les-photographies-du-paysage-queles-analyses-des-dynamiques-paysageres

Guittet C., 2015, « Des histoires de paysage : analyse croisée des itinéraires bretons de l'OPNP, *Pour mémoire, la revue du Comité d'histoire du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie* (à paraître).

Gunthert A., 2014, « L'image conversationnelle, Les nouveaux usages de la photographie numérique », *Etudes photographiques*, n°31, Printemps 2014. <http://etudesphotographiques.revues.org/3387>

Hall, E. T., 1978, *La dimension cachée*, Paris, Le Point, 254 p.

Khedidja M., 2013, « Photographie et film dans les projets urbains participatifs : mont(r)er l'image d'un habitant actif ? », *Participations* 3/ 2013 (N° 7), pp. 151-172

Lefebvre H., 1947, *Critique de la vie quotidienne I. Introduction*, Paris, L'Arche.

Lelli L. et Paradis S., « L'appropriation des politiques publiques du paysage dans les services de l'État ? », dans *Projets de paysage* <http://www.projetsdepaysage.fr/fr/l-appropriation-des-politiques-publiques-du-paysage-dans-les-services-de-l-etat>

Luginbühl Y. et Cadiou N., 1995, « Modèles paysagers et représentations du paysage en Normandie-Maine », in

abs/2010/02/nss10206/nss10206.html

Maresca S. et Meyer M., 2013, *Précis de photographie à l'usage des sociologues*, Rennes, PU Rennes, coll. « Didact sociologie », 109 p.

Minnaert J.B. (dir.), 2013, *Périurbains, Territoires, réseaux et temporalités*, Actes du colloque d'Amiens, 30 septembre - 1er octobre 2010, Cahiers du Patrimoine, Lyon, Lieux Dits.

Morel-Brochet A., 2006, *Villes et campagnes à l'épreuve des modes d'habiter. Approche biographique des logiques habitantes*, Thèse de doctorat en géographie, Paris, Université Paris 1.

Nancy J.L., 2011, *La ville au loin*, Paris, La Phocide

Perec G., 1990, *L'infra-ordinaire*, Paris, Seuil.

Pousin F., 2008, « Introduction », *Espaces du quotidien, Strates n° 14*. [En ligne] URL: <http://strates.revues.org/6651>

Pousin F., 2010, « Photographier le paysage urbain », *Ethnologie française* 4/ 2010 (Vol. 40), pp. 673-684.

Rodewald R. et Knoepfel P. (dir.), 2005, *Institutionelle Regime fur nachhaltige Landschaftsentwicklung. Régimes institutionnels pour le développement durable du paysage*. Zurich, Ruediger (serie Ecologie & Societe, vol. 20).pp. 377-396.

Sgard A., 2010, « Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun », *Développement durable et territoires*, Vol. 1, n° 2 | Septembre 2010, <http://developpementdurable.revues.org/8565>

Sheringham M., 2006, *Everyday Life Theories and Practices from Surrealism to the Present*, trad. M. Heck et J.-M. Hostiou, *Traversée du quotidien, Des surréalistes aux postmodernes*, Paris, PUF, 2013.

Tabaud M. et Browaeys X., 2007, « L'imagerie stéréotypée des brochures des offices de tourisme », *Espaces*, n°236, pp.31-35.

Zylinska J., 2013, « Le monde comme appareil photographique: notes sur une photographie non-humaine », in Wombell P. (dir.), *Drones, l'image automatisée*, Le Mois de la Photo à Montréal et Kerber Verlag, pp. 163-178.

ANNEXES

PARTIE 1

OBSERVATIONS SUR LE DISPOSITIF DU CONCOURS

Dans le cadre d'un questionnement sur le « regard citoyen sur le paysage », dans quelle mesure le concours est adapté en tant qu'outil participatif, de diagnostic ou d'évaluation des politiques publiques ?

La mise en œuvre d'un tel projet par les institutions publiques postule l'existence d'un regard « citoyen » sur le paysage. Partant de ce constat d'une part, et à l'aune des conclusions de l'analyse des résultats du concours d'autre part, nous avons souhaité interroger la pertinence du dispositif pour faire participer, diagnostiquer ou encore évaluer des politiques publiques. Nous formulons ici une série d'hypothèse de travail proposant des ajustements portant à la fois sur la forme du dispositif et sur ses finalités dans un contexte de démocratie participative.

Observations sur la configuration du dispositif

- **La formulation de l'énoncé** : En évoquant le terme de paysage, l'énoncé du concours photographique renvoie les participants aux archétypes d'une représentation photographique marquée par l'imagerie touristique et laissant de fait de côté la dimension quotidienne. D'autres types de formulation pourraient être envisagés qui insistent davantage sur les dynamiques paysagères, conduisant à la récolte de représentations marquées par le vécu des habitants. On peut citer ici le cas de l'Observatoire Photographique Populaire du Paysage expérimenté à Tours (2009) demandant aux participants de photographier ce qui a changé depuis 10 ans dans la ville ou ce qui va changer dans les années à venir (Bertho, 2011). On remarque alors que ce type d'énoncé favorise le choix de sites d'observation des modifications du territoire, plus que d'une représentation valorisante ou consensuelle du territoire. (Dans d'autre cas la qualification claire du type de paysage par l'énoncé de catégorie oriente la production visuelle. On citera ici la démarche de l'observatoire citoyen du paysage qui joue avec les catégories du « beau » et du « laid » : <http://www.paysages-citoyens.be/>).
- **Le caractère sélectif / électif du dispositif** : On constate que la formule du concours pousse le participant à rechercher la distinction et oriente donc la réponse. Cependant, si l'on peut considérer que la sélection peut être un élément de motivation, il serait dommage d'ignorer que les formes contributives connaissent un succès indéniable et peuvent être de ce fait envisagées. On peut considérer qu'il suffit de proposer une mise en visibilité des travaux sur une interface partagée (par exemple *Ma France en photo* organisé par *Paris Match* à l'occasion du 14 juillet 2014 www.mafrance.photo) s'appuyant ainsi sur le développement actuel d'une culture de l'image conversationnelle (Facebook, Instagram...) (Gunthert, 2014).
- **Le caractère unitaire de la réponse** : La limitation de la participation à un document par participant semble avoir joué sur la figuration du paysage dans le cadre du concours. *A contrario*, dans le cas des participants scolaires la dimension sérielle de la réponse a permis l'articulation d'un point de vue dans le temps et dans l'espace, donnant à voir le paysage comme un objet temporel complexe. En ce sens d'autres médias peuvent être convoqués (vidéo, son) pour transcrire la perception des paysages et de leurs évolutions (Voir par exemple les travaux du centre de Découverte du Son à Cavan (22) <http://decouvertesonore.info/-Nos-realizations->).
- **La dimension documentaire** : Les clichés sont ici convoqués comme une attestation ou un enregistrement d'un état de fait. Un constat laudatif ou déceptif sur le paysage qui laisse finalement peu de place à l'expression des attentes des habitants vis-à-vis de ce dernier. L'introduction d'une dimension fictionnelle permet d'ouvrir la réflexion à une approche projective (Bertho et Ozdoba, 2013) du paysage sous la forme de récits textuels ou imagés (montage, mise en scène).

- **Les caractéristiques du médium** : Solliciter un médium nécessite de prendre en compte sa forme même afin de pouvoir appréhender au mieux les résultats de la collecte. Il semble nécessaire de solliciter des spécialistes du champ afin de faire le lien entre la dimension paysagère et son expression médiatisée.

Observations sur la médiation offerte par le dispositif :

- **La mise en débat de l'énoncé** : la dimension participative de la démarche peut être amplifiée pour favoriser le passage d'une consultation (question/réponse) à la mise en place d'un dialogue entre institutions / acteurs locaux et citoyens. La mise en débat de l'énoncé même du concours et sa possible évolution permet de travailler à l'élaboration d'un discours visuel sur le paysage.
- **Le déplacement/détournement du questionnement** : Dans le cadre du concours Mon paysage au quotidien, l'interprétation de l'article 5 qui reprend la Convention européenne du paysage a orienté une conception restreinte de la notion de paysage par rapport aux possibilités offertes par le média photographique et qui a été structurante dans le cadre de la composition du corpus (modération). Si une modération est opérée celle-ci doit faire l'objet d'une réflexivité et d'un retour vers les participants. On pense ici au projet *Cosmostropos*, collecte participative organisée par le CNES en 2012. Censée initialement documenter les « traces de l'espace sur Terre », elle se transforme sous l'influence des contributions jouant des possibilités du médium photographique pour évoquer une culture visuelle de l'espace (Bertho, 2013).
- **L'association à des espaces de délibération** : Afin de permettre la mise en œuvre d'un véritable regard citoyen, il semble nécessaire d'accompagner la publication en ligne des clichés d'une possibilité de suivi et de commentaire des productions.

Observations sur l'analyse de la participation et des motivations des participants

- Il semble nécessaire de ménager systématiquement la possibilité de faire des retours sous forme d'entretiens avec les participants

Par-delà les questions pratiques posées par les dispositifs de participation autour du paysage, la question est celle de l'ambition portée par la mise en œuvre de tels projets. En effet, le déplacement du regard sur le paysage quotidien semble ne pouvoir se faire que dans le cadre d'un processus de dialogue qui doit s'entretenir au long cours avec les habitants. Ceci implique que l'attention soit finalement portée avant tout sur le déroulement du dispositif plutôt que sur les éléments collectés. En effet il s'agit d'accepter le caractère parfois anecdotique des résultats au profit d'une mise en avant du partage d'expérience.

ANNEXES

PARTIE 2

Annexe 01 - Répartition des prises de vue, des participants et du nombre de moyen de photos par participant, selon la région et le département.

| Région | Département | Prises de vue | | Participants | | N moyen de photos par participant |
|-------------------|----------------------|---------------|--------------|--------------|--------------|-----------------------------------|
| | | effectif | part (%) | effectif | part (%) | |
| ALSACE | 67 BAS-RHIN | 151 | 2,0% | 61 | 2,0% | 2,0 |
| | 68 HAUT-RHIN | 173 | 2,3% | 27 | 0,9% | 7,2 |
| | | 324 | 4,4% | 88 | 2,8% | 3,6 |
| AQUITAINE | 24 DORDOGNE | 50 | 0,7% | 15 | 0,5% | 3,0 |
| | 33 GIRONDE | 131 | 1,8% | 80 | 2,6% | 1,6 |
| | 40 LANDES | 36 | 0,5% | 15 | 0,5% | 2,3 |
| | 47 LOT-ET-GARONNE | 19 | 0,3% | 12 | 0,4% | 2,0 |
| | 64 PYR.-ATLANTIQUES | 106 | 1,4% | 31 | 1,0% | 2,6 |
| | 342 | 4,6% | 153 | 4,9% | 2,0 | |
| AUVERGNE | 03 ALLIER | 7 | 0,1% | 5 | 0,2% | 1,0 |
| | 15 CANTAL | 47 | 0,6% | 15 | 0,5% | 2,8 |
| | 43 HAUTE-LOIRE | 16 | 0,2% | 10 | 0,3% | 1,8 |
| | 63 PUY-DE-DOME | 110 | 1,5% | 44 | 1,4% | 2,5 |
| | 180 | 2,4% | 74 | 2,4% | 2,4 | |
| BASSE-NORMANDIE | 14 CALVADOS | 101 | 1,4% | 32 | 1,0% | 3,7 |
| | 50 MANCHE | 117 | 1,6% | 38 | 1,2% | 2,6 |
| | 61 ORNE | 19 | 0,3% | 8 | 0,3% | 2,6 |
| | 237 | 3,2% | 78 | 2,5% | 3,0 | |
| BOURGOGNE | 21 COTE-D'OR | 74 | 1,0% | 32 | 1,0% | 2,5 |
| | 58 NIEVRE | 24 | 0,3% | 11 | 0,4% | 1,8 |
| | 71 SAONE-ET-LOIRE | 45 | 0,6% | 27 | 0,9% | 1,9 |
| | 89 YONNE | 63 | 0,9% | 34 | 1,1% | 1,8 |
| | | 206 | 2,8% | 104 | 3,3% | 2,0 |
| BRETAGNE | 22 COTES-D'ARMOR | 56 | 0,8% | 22 | 0,7% | 2,1 |
| | 29 FINISTERE | 99 | 1,3% | 28 | 0,9% | 1,9 |
| | 35 ILLE-ET-VILAINE | 113 | 1,5% | 46 | 1,5% | 2,5 |
| | 56 MORBIHAN | 91 | 1,2% | 40 | 1,3% | 1,7 |
| | | 359 | 4,9% | 136 | 4,4% | 2,0 |
| CENTRE | 18 CHER | 12 | 0,2% | 6 | 0,2% | 1,3 |
| | 28 EURE-ET-LOIR | 12 | 0,2% | 9 | 0,3% | 1,4 |
| | 36 INDRE | 28 | 0,4% | 18 | 0,6% | 1,7 |
| | 37 INDRE-ET-LOIRE | 45 | 0,6% | 20 | 0,6% | 2,1 |
| | 41 LOIR-ET-CHER | 60 | 0,8% | 22 | 0,7% | 2,0 |
| | 45 LOIRET | 100 | 1,4% | 43 | 1,4% | 3,4 |
| | | 257 | 3,5% | 118 | 3,8% | 2,4 |
| CHAMPAGNE-ARDENNE | 08 ARDENNES | 17 | 0,2% | 3 | 0,1% | 5,7 |
| | 10 AUBE | 62 | 0,8% | 33 | 1,1% | 2,2 |
| | 51 MARNE | 40 | 0,5% | 24 | 0,8% | 2,1 |
| | 134 | 1,8% | 66 | 2,1% | 2,3 | |
| CORSE | 2A CORSE-DU-SUD | 27 | 0,4% | 10 | 0,3% | 2,1 |
| | 2B HAUTE-CORSE | 47 | 0,6% | 13 | 0,4% | 3,1 |
| | 74 | 1,0% | 23 | 0,7% | 2,7 | |
| GUADELOUPE | 97 GUADELOUPE | 33 | 0,4% | 13 | 0,4% | 1,9 |
| GUYANE | 97 GUYANE | 68 | 0,9% | 40 | 1,3% | 1,7 |
| ILE-DE-FRANCE | 75 PARIS | 719 | 9,7% | 203 | 6,5% | 2,6 |
| | 77 SEINE-ET-MARNE | 78 | 1,1% | 44 | 1,4% | 2,6 |
| | 78 YVELINES | 125 | 1,7% | 92 | 2,9% | 2,1 |
| | 91 ESSONNE | 85 | 1,2% | 67 | 2,1% | 2,6 |
| | 92 HAUTS-DE-SEINE | 181 | 2,5% | 98 | 3,1% | 2,4 |
| | 93 SEINE-SAINT-DENIS | 58 | 0,8% | 46 | 1,5% | 1,8 |
| | 94 VAL-DE-MARNE | 106 | 1,4% | 75 | 2,4% | 2,5 |
| | 95 VAL-D'OISE | 80 | 1,1% | 35 | 1,1% | 2,8 |
| | | 1432 | 19,4% | 660 | 21,2% | 2,4 |

| | | | | | | |
|----------------------|-----------------------|-------------|--------------|-------------|--------------|------------|
| ILE-DE-FRANCE | 75 PARIS | 719 | 9,7% | 203 | 6,5% | 2,6 |
| | 77 SEINE-ET-MARNE | 78 | 1,1% | 44 | 1,4% | 2,6 |
| | 78 YVELINES | 125 | 1,7% | 92 | 2,9% | 2,1 |
| | 91 ESSONNE | 85 | 1,2% | 67 | 2,1% | 2,6 |
| | 92 HAUTS-DE-SEINE | 181 | 2,5% | 98 | 3,1% | 2,4 |
| | 93 SEINE-SAINT-DENIS | 58 | 0,8% | 46 | 1,5% | 1,8 |
| | 94 VAL-DE-MARNE | 106 | 1,4% | 75 | 2,4% | 2,5 |
| | 95 VAL-D'OISE | 80 | 1,1% | 35 | 1,1% | 2,8 |
| | | 1432 | 19,4% | 660 | 21,2% | 2,4 |
| | FRANCHE-COMTE | 25 DOUBS | 47 | 0,6% | 15 | 0,5% |
| 39 JURA | | 18 | 0,2% | 11 | 0,4% | 1,3 |
| 70 HAUTE-SAONE | | 19 | 0,3% | 7 | 0,2% | 3,1 |
| | 89 | 1,2% | 38 | 1,2% | 2,3 | |
| HAUTE-NORMANDIE | 27 EURE | 29 | 0,4% | 18 | 0,6% | 1,2 |
| | 76 SEINE-MARITIME | 144 | 2,0% | 57 | 1,8% | 2,4 |
| | 173 | 2,3% | 75 | 2,4% | 2,1 | |
| LANGUEDOC-ROUSSILLON | 11 AUDE | 42 | 0,6% | 20 | 0,6% | 1,8 |
| | 30 GARD | 125 | 1,7% | 29 | 0,9% | 3,1 |
| | 34 HERAULT | 199 | 2,7% | 53 | 1,7% | 4,8 |
| | 48 LOZERE | 68 | 0,9% | 6 | 0,2% | 9,8 |
| | 66 PYR.-ORIENTALES | 62 | 0,8% | 19 | 0,6% | 2,4 |
| | | 496 | 6,7% | 127 | 4,1% | 3,8 |
| LIMOUSIN | 19 CORREZE | 20 | 0,3% | 6 | 0,2% | 2,7 |
| | 23 CREUSE | 31 | 0,4% | 10 | 0,3% | 2,2 |
| | 87 HAUTE-VIENNE | 23 | 0,3% | 11 | 0,4% | 2,9 |
| | 74 | 1,0% | 27 | 0,9% | 2,6 | |
| LORRAINE | 54 MEURTHE-ET-MOSELLE | 68 | 0,9% | 34 | 1,1% | 2,0 |
| | 55 MEUSE | 13 | 0,2% | 5 | 0,2% | 1,0 |
| | 57 MOSELLE | 61 | 0,8% | 26 | 0,8% | 3,0 |
| | 88 VOSGES | 46 | 0,6% | 20 | 0,6% | 2,6 |
| | | 188 | 2,5% | 85 | 2,7% | 2,4 |
| MARTINIQUE | 97 MARTINIQUE | 19 | 0,3% | 5 | 0,2% | 2,2 |
| MAYOTTE | 97 MAYOTTE | 9 | 0,1% | 3 | 0,1% | 2,0 |
| MIDI-PYRENEES | 09 ARIEGE | 28 | 0,4% | 10 | 0,3% | 1,6 |
| | 12 AVEYRON | 81 | 1,1% | 34 | 1,1% | 1,8 |
| | 31 HAUTE-GARONNE | 94 | 1,3% | 64 | 2,1% | 2,4 |
| | 32 GERS | 34 | 0,5% | 8 | 0,3% | 4,9 |
| | 46 LOT | 28 | 0,4% | 18 | 0,6% | 1,5 |
| | 65 HAUTES-PYRENEES | 29 | 0,4% | 14 | 0,4% | 1,7 |
| | 81 TARN | 76 | 1,0% | 33 | 1,1% | 2,5 |
| | 82 TARN-ET-GARONNE | 14 | 0,2% | 12 | 0,4% | 1,2 |
| | | 384 | 5,2% | 193 | 6,2% | 2,2 |
| | NORD-PAS-DE-CALAIS | 59 NORD | 198 | 2,7% | 106 | 3,4% |
| 62 PAS-DE-CALAIS | | 104 | 1,4% | 56 | 1,8% | 1,6 |
| | | 302 | 4,1% | 162 | 5,2% | 2,0 |
| PAYS DE LA LOIRE | 44 LOIRE-ATLANTIQUE | 147 | 2,0% | 79 | 2,5% | 1,6 |
| | 49 MAINE-ET-LOIRE | 76 | 1,0% | 49 | 1,6% | 1,9 |
| | 53 MAYENNE | 10 | 0,1% | 9 | 0,3% | 1,3 |
| | 72 SARTHE | 11 | 0,1% | 10 | 0,3% | 1,2 |
| | 85 VENDEE | 64 | 0,9% | 24 | 0,8% | 1,8 |
| | 308 | 4,2% | 171 | 5,5% | 1,7 | |
| PICARDIE | 02 AISNE | 47 | 0,6% | 12 | 0,4% | 3,3 |
| | 60 OISE | 39 | 0,5% | 19 | 0,6% | 2,6 |

| | | | | | | | |
|-----------------------------------|-----------|-------------------|-------------|---------------|-------------|---------------|------------|
| | 80 | SOMME | 63 | 0,9% | 31 | 1,0% | 1,6 |
| | | | 149 | 2,0% | 62 | 2,0% | 2,2 |
| | 16 | CHARENTE | 45 | 0,6% | 8 | 0,3% | 5,3 |
| | 17 | CHARENTE-MARITIME | 106 | 1,4% | 31 | 1,0% | 2,6 |
| | 79 | DEUX-SEVRES | 40 | 0,5% | 16 | 0,5% | 2,1 |
| | 86 | VIENNE | 34 | 0,5% | 21 | 0,7% | 2,0 |
| POITOU-CHARENTES | | | 225 | 3,1% | 76 | 2,4% | 2,6 |
| | 04 | ALPES-DE-H.-PROV. | 27 | 0,4% | 9 | 0,3% | 1,6 |
| | 05 | HAUTES-ALPES | 37 | 0,5% | 8 | 0,3% | 4,3 |
| | 06 | ALPES-MARITIMES | 163 | 2,2% | 46 | 1,5% | 3,2 |
| | 13 | BOUCHES-DU-RH. | 232 | 3,1% | 94 | 3,0% | 2,4 |
| PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR | | | 629 | 8,5% | 221 | 7,1% | 2,6 |
| REUNION | 97 | REUNION | 48 | 0,7% | 25 | 0,8% | 2,0 |
| | 01 | AIN | 14 | 0,2% | 16 | 0,5% | 1,6 |
| | 07 | ARDECHE | 21 | 0,3% | 15 | 0,5% | 1,1 |
| | 26 | DROME | 30 | 0,4% | 22 | 0,7% | 1,3 |
| | 38 | ISERE | 155 | 2,1% | 64 | 2,1% | 2,5 |
| | 42 | LOIRE | 61 | 0,8% | 28 | 0,9% | 3,1 |
| | 69 | RHONE | 208 | 2,8% | 99 | 3,2% | 2,1 |
| | 73 | SAVOIE | 67 | 0,9% | 24 | 0,8% | 1,9 |
| | 74 | HAUTE-SAVOIE | 71 | 1,0% | 24 | 0,8% | 1,9 |
| RHONE-ALPES | | | 627 | 8,5% | 292 | 9,4% | 2,1 |
| NULL | | | 11 | 0,1% | 5 | 0,2% | 1,0 |
| TOTAL | | | 7377 | 100,0% | 3120 | 100,0% | 2,4 |

Source : PAQ pour MEDDE

| | | Commune de prise de vue | | | | | | | | | |
|---------------------------|--|-------------------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-----------|-------------|--------------------|---------------|
| | | Rural | | Périurbain | | Urbain | | NC | | Total particuliers | |
| Résidence | | eff | % | eff | % | eff | % | eff | % | eff | % |
| Rural | | 855 | 81,0% | 80 | 7,6% | 119 | 11,3% | 1 | 0,1% | 1055 | 14,3% |
| Périurbain | | 223 | 13,5% | 985 | 59,7% | 441 | 26,7% | 1 | 0,1% | 1650 | 22,4% |
| Urbain | | 435 | 9,3% | 463 | 9,9% | 3762 | 80,6% | 6 | 0,1% | 4666 | 63,3% |
| NC | | | | | | 1 | 16,7% | 5 | 83,3% | 6 | 0,1% |
| Total Prise de vue | | 1513 | 20,5% | 1528 | 20,7% | 4323 | 58,6% | 13 | 0,2% | 7377 | 100,0% |
| Total Résidence | | 1055 | 14,3% | 1650 | 22,4% | 4666 | 63,3% | 6 | 0,1% | 7377 | 100,0% |

Réalisation: Programme PAQ (MICA-ADESS-ESO) pour le MEDDE

Annexe 02 - Comparaison du milieu d'habitat du lieu de résidence des particuliers en fonction des lieux de prises de vue choisis (source : INSEE, 2013)

| Graph. 1 – France, photographies selon le milieu d'habitat de la prise de vue | Tab. 1 – France, photographies selon la typologie lieu de prise de vue-lieu de résidence* | | | |
|---|---|-------------|---------------|--------------|
| | | Eff. | % | moy. en Km** |
| | Prise de vue (PV) et résidence (R) | | | |
| | Prises de vues dans la ville-centre d'une AU | 2638 | 35,8% | 50 |
| | PV ville-centre & R autre com. de l'AU | 698 | 26,5% | 11 |
| | PV ville-centre & R hors AU | 550 | 20,8% | 226 |
| | PV ville-centre & R ville-centre | 1390 | 52,7% | NR |
| | Prises de vues dans l'AU hors ville-centre | 2615 | 35,4% | 42 |
| | PV autre com. de l'AU & R autre com de l'AU | 953 | 36,4% | 12 |
| | PV autre com. de l'AU & R hors AU | 476 | 18,2% | 206 |
| | PV autre com. de l'AU & R identique | 1186 | 45,4% | NR |
| | Prises de vues hors aire urbaine | 2124 | 28,8% | 83 |
| | PV hors AU & R com autre | 1407 | 66,2% | 124 |
| | PV hors AU & R com identique | 717 | 33,8% | NR |
| | Total général | 7377 | 100,0% | 56 |
| | *AU : Aires urbaines dont le pôle d'emploi est supérieur ou égal à 10.000 emplois. | | | |
| | ** Calcul de distance entre communes de France métropolitaine | | | |
| Source : Programme PAQ (MICA-ESO-ADESS) pour le MEDDE | | | | |

Annexe 03 - Graphique et analyse des prises de vue à l'échelle des aires urbaines (France métropolitaine)

Analyse comparative de 20 aires urbaines françaises

L'analyse comparative de la participation à l'échelle des aires urbaines est plus robuste si elle repose sur un nombre minimal de photographies. Le seuil de 50 prises de vue par aire urbaine est fixé a priori pour établir un premier groupe, soit 21 cas : le groupe AU21. Les aires urbaines les plus renseignées sont aussi globalement les plus peuplées. Manquent au classement les aires urbaines de Douai-Lens, Avignon, Saint-Étienne, Tours (un peu moins de 50 prises de vues) concurrencées par des aires urbaines proches en volume démographique et les cas de Bayonne et Mulhouse.

Le nombre de photos envoyées par une même personne pouvant constituer un biais important sur de petits ensembles, la part des photos des multi-participants (20 photos au concours minimum) est calculée. Leurs photographies représentent en moyenne 16% des prises de vues du groupe AU21. Dans certaines aires urbaines, l'incidence de la multi-participation est bien supérieure (Montpellier, Grenoble, Rennes, Orléans, Nancy), en particulier dans le cas de Mulhouse où 95% des vues procèdent d'un même participant.

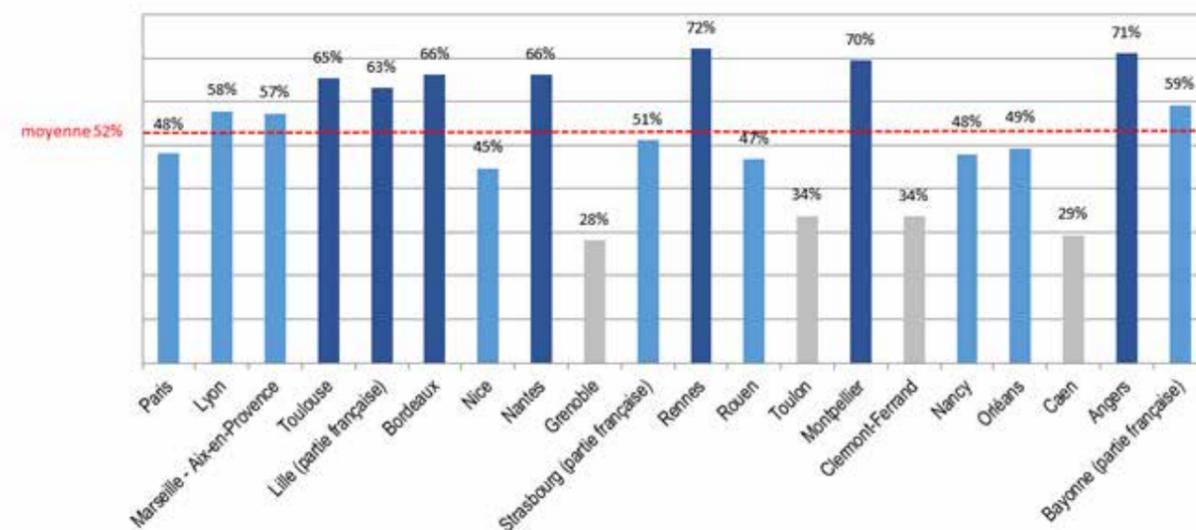
Afin de diminuer l'incidence des multi-participants, le corpus est rééquilibré en éliminant leurs contributions à partir de la 20e photographie. La part moyenne des photos de multi-participants est ainsi abaissée à 8,9 et les aires urbaines sont encore renseignées par au moins 50 prises de vues, à l'exception de Mulhouse (plus que 15 photos), exclue du champ. Toutefois, la part des photos de multi-participants reste très haute à Nancy (38%), et sensible à Orléans, Rennes, Clermont-Ferrand, Grenoble et Nice (autour de 20%).

| Aires urbaines avec au moins 50 prises de vues | Rang national | Total général | Part des multi-partic. (20 et +) | Total 19 premières photos | Part des multi-partic. (20 et +) |
|--|---------------|---------------|----------------------------------|---------------------------|----------------------------------|
| Paris | 1 | 1462 | 13,7 | 1384 | 8,9 |
| Marseille - Aix-en-Provence | 3 | 211 | 16,1 | 197 | 10,2 |
| Lyon | 2 | 209 | 0,0 | 209 | 0,0 |
| Montpellier | 14 | 144 | 42,4 | 92 | 9,8 |
| Nice | 7 | 139 | 38,1 | 105 | 18,1 |
| Lille (partie française) | 5 | 120 | 0,8 | 120 | 0,8 |
| Strasbourg (partie française) | 9 | 106 | 18,9 | 88 | 2,3 |
| Bordeaux | 6 | 89 | 2,2 | 89 | 2,2 |
| Grenoble | 11 | 89 | 30,3 | 78 | 20,5 |
| Nantes | 8 | 86 | 0,0 | 86 | 0,0 |
| Clermont-Ferrand | 19 | 84 | 22,6 | 83 | 21,7 |
| Toulouse | 4 | 81 | 1,2 | 81 | 1,2 |
| Mulhouse | 34 | 76 | 94,7 | 15 | 73,3 |
| Rennes | 10 | 74 | 28,4 | 72 | 26,4 |
| Orléans | 21 | 73 | 27,4 | 65 | 18,5 |
| Toulon | 13 | 71 | 0,0 | 71 | 0,0 |
| Rouen | 12 | 62 | 0,0 | 62 | 0,0 |
| Bayonne (partie française) | 36 | 54 | 0,0 | 54 | 0,0 |
| Angers | 23 | 52 | 0,0 | 52 | 0,0 |
| Caen | 22 | 51 | 7,8 | 51 | 7,8 |
| Nancy | 20 | 51 | 39,2 | 50 | 38,0 |
| Total | | 3384 | 16,4 | 3104 | 8,9 |

*Un multi-participant a envoyé au concours 20 photos ou plus.

Source : Programme PAQ (MICA-ESO-ADESS) pour le MEDDE

Annexe 04 - Les aires urbaines comptant au moins 50 prises de vues selon la pondération des multi-participants (nb photos, part des photos de multi-participants*)



*Avec pondération des multi-participants (3089 photos)
Source : Programme PAQ (MICA-ESO-ADESS) pour le MEDDE

Annexe 05 - Graphique des photographies dans les aires urbaines comptant au moins 50 prises de vues* : part des prises de vues de la ville-centre selon l'aire urbaine

| Aires urbaines | PV ville-centre & R ville-centre | PV ville-centre & R autre com. de l'AU | PV ville-centre & R hors AU | PV autre com. de l'AU & R identique | PV autre com. de l'AU & R autre com. de l'AU | PV autre com. de l'AU & R hors AU | Total PV&R même commune | Total R de l'AU | Total R hors AU |
|-------------------------------|----------------------------------|--|-----------------------------|-------------------------------------|--|-----------------------------------|-------------------------|-----------------|-----------------|
| Paris | 26,7% | 17,5% | 4,1% | 28,0% | 22,3% | 1,4% | 54,7% | 39,7% | 5,6% |
| Lyon | 22,5% | 18,7% | 16,7% | 25,8% | 14,8% | 1,4% | 48,3% | 33,5% | 18,2% |
| Marseille - Aix-en-Provence | 37,6% | 6,1% | 13,7% | 24,4% | 10,7% | 7,6% | 61,9% | 16,8% | 21,3% |
| Toulouse | 39,5% | 18,5% | 7,4% | 13,6% | 18,5% | 2,5% | 53,1% | 37,0% | 9,9% |
| Lille (partie française) | 31,7% | 20,8% | 10,8% | 20,0% | 11,7% | 5,0% | 51,7% | 32,5% | 15,8% |
| Bordeaux | 21,3% | 28,1% | 16,9% | 11,2% | 18,0% | 4,5% | 32,6% | 46,1% | 21,3% |
| Nice | 25,7% | 12,4% | 6,7% | 26,7% | 21,0% | 7,6% | 52,4% | 33,3% | 14,3% |
| Nantes | 32,6% | 25,6% | 8,1% | 22,1% | 9,3% | 2,3% | 54,7% | 34,9% | 10,5% |
| Grenoble | 7,7% | 12,8% | 7,7% | 41,0% | 21,8% | 9,0% | 48,7% | 34,6% | 16,7% |
| Strasbourg (partie française) | 30,7% | 13,6% | 6,8% | 19,3% | 13,6% | 15,9% | 50,0% | 27,3% | 22,7% |
| Rennes | 63,9% | 6,9% | 1,4% | 19,4% | 1,4% | 6,9% | 83,3% | 8,3% | 8,3% |
| Rouen | 8,1% | 35,5% | 3,2% | 29,0% | 19,4% | 4,8% | 37,1% | 54,8% | 8,1% |
| Toulon | 15,5% | 16,9% | 1,4% | 19,7% | 28,2% | 18,3% | 35,2% | 45,1% | 19,7% |
| Montpellier | 46,7% | 3,3% | 19,6% | 10,9% | 16,3% | 3,3% | 57,6% | 19,6% | 22,8% |
| Clermont-Ferrand | 12,0% | 15,7% | 6,0% | 30,1% | 36,1% | 0,0% | 42,2% | 51,8% | 6,0% |
| Nancy | 12,0% | 20,0% | 16,0% | 16,0% | 34,0% | 2,0% | 28,0% | 54,0% | 18,0% |
| Orléans | 16,9% | 21,5% | 10,8% | 18,5% | 18,5% | 13,8% | 35,4% | 40,0% | 24,6% |
| Caen | 27,5% | 2,0% | 0,0% | 17,6% | 41,2% | 11,8% | 45,1% | 43,1% | 11,8% |
| Angers | 50,0% | 9,6% | 11,5% | 5,8% | 21,2% | 1,9% | 55,8% | 30,8% | 13,5% |
| Bayonne (partie française) | 1,9% | 11,1% | 46,3% | 5,6% | 5,6% | 29,6% | 7,4% | 16,7% | 75,9% |
| Total général | 27,2% | 16,4% | 8,2% | 24,2% | 19,6% | 4,5% | 51,4% | 36,0% | 12,6% |

*Avec pondération des multi-participants (3089 photos)

Source : Programme PAQ (MICA-ESO-ADESS) pour le MEDDE

Annexe 06 - Les photographies dans les aires urbaines comptant au moins 50 prises de vues, selon typologie lieu de prise de vue (PV) - lieu de résidence (R), par aire urbaine

| Unité paysagère | Nombre de photos par unité paysagère | Nombre de photos effectuées par des participants particuliers endogènes ou exogènes à l'unité paysagère |
|-------------------------------|--------------------------------------|---|
| Entre Moselle et Mortagne | 4 photos | 4 photos effectuées par 3 participants particuliers endogènes et 1 participant particulier exogène à l'unité paysagère |
| La Vallée de la Moselle | 5 photos | 5 photos effectuées par 3 participants particuliers endogènes et 2 participants particuliers exogènes à l'unité paysagère |
| La Vôge | 3 photos | 3 photos effectuées par 1 participants particuliers endogènes et 2 participants particuliers exogènes à l'unité paysagère |
| Le Haut Plateau | 1 photo | 1 photo effectuée par 1 participant particulier exogène à l'unité paysagère |
| Le Val de Vologne | 6 photos | 6 photos effectuées par 6 participants particuliers endogènes à l'unité paysagère |
| Les basses Vosges Gréseuses | 4 photos | 4 photos effectuées par 3 participants particuliers endogènes et 1 participant particulier exogène à l'unité paysagère |
| Les Côtes de Neufchâteau | 4 photos | 4 photos effectuées par 4 participants particuliers endogènes à l'unité paysagère |
| Les Hautes Vosges Granitiques | 19 photos | 19 photos effectuées par 11 participants particuliers et 8 participants particuliers endogènes à l'unité paysagère |
| Les Vallons sous | 1 photo | 1 photo effectuée par 1 participant particulier |

Annexe 07 Nombre de photographies effectuées par des participants particuliers endogènes ou exogènes à l'unité paysagère - Atlas des paysages des Vosges.

| Proximité spatiale entre séries de l'OPNP et photographies des particuliers participants | |
|--|--|
| Séries photos de l'itinéraire 9 N° de série - titre Description | Photos des participants particuliers N° participant (réf. carte de l'itinéraire 9) Description |
| 090001 - Place François Mitterrand Vue frontale d'immeubles et de commerces au RDC | Participant n°2073 (3943) Vue d'un terrain en friche et un mur tagué avec un groupe d'enfants |
| 090005 - Rue François Debergue Association pavillons / immeubles avec modification du muret au premier plan | Participant n°2078 (5854, 5855, 5849) Vue générale d'un point haut de la Croix de Chavaux |
| 090007 - Rue Pierre de Montreuil Axe qui longe le cimetière | Participant n°2077 (8110) Vue de la rue et du parc |
| 090013 - Rue Parmentier Association maisons / immeubles avec modification des façades | Participant n°2072 (4030) Vue depuis un point haut sur une zone pavillonnaire au second plan et sur |
| 090014 - Parc des Guilands Friche naturelle pour la biodiversité | Participant n°2072 (4116) Vue sur le parc |
| 090015 - Rue Hoche Vue sur la cité la Noue | Participant n°2072 (4029) Point de vue sur la ville depuis le parc |
| 090016 - Rue Saint Antoine Friche à gauche et zone pavillonnaire | Participant n°2072 (8560) Vue d'un hall d'immeuble |
| 090020 - 83 rue de Pierre de Montreuil Friche grandissante | Participant n°2071 (234) Vue générale depuis un point haut sur la ville |
| 090037 - Parc des Beaumonts Point de vue sur l'ouest de la ville avec l'envahissement de plantes sauvages | Participant n°2077 (8461) Parc avec des enfants qui jouent |

Annexe 08 Proximité spatiale entre les prises de vues de l'itinéraire n°9 de la Ville de Montreuil de l'OPNP et les photographies des particuliers participant au concours *Mon paysage au quotidien*.

| Termes isolés | Catégorie « particulier »/ nbr. d'occurrences/ titre/zonage | Catégorie « particulier »/ nbr. d'occurrences/ légendes/ zonage |
|-------------------------------|---|--|
| Vélo(s) | 11 (2 rural, 9 urbain) | 22 soit 15 « vélo » (1 périurbain, 3 rural, 11 urbain), 7 « vélos » (7 urbain) |
| Tram(way) | 33 soit 19 « tram »+14 « tramway » (urbain) | 43 Soit 29 « tram » (29 urbain), 13 tramway (13 urbain), 1 « tramways » (1 urbain) |
| Durable (s) | 8 Soit 6 « durable » (6 urbain)/ 2 « durables » (2 urbain) | 103 Soit 3 « durab » (3 rural), 97 « durable » (17 périurbain, 15 rural, 65 urbain) + 3 « durablement » (3 urbain) |
| énergie (s) | 8 Soit 6 « énergie » (3 rural et 3 urbain) 2 « énergies » (2 urbain) | 17 Soit 11 « énergie » (7 urbain, 2 rural, 2 périurbain), 1 « énergétique » (1 périurbain), 5 « énergies » (3 urbain, 1 rural, 1 périurbain) |
| Eolien(ne s) | 21 Soit 2 « éolien » 2 (1 rural, 1 urbain), 8 « éolienne » (3 périurbain, 4 rural, 1 urbain) 11 éoliennes (4 périurbain, 6 rural, 1 urbain) | 13 Soit 1 « éolien » (1 périurbain), 3 « éolienne » (2 rural, 1 périurbain), 9 « éoliennes » (4 périurbain, 3 rural, 2 urbain) |
| Pollution | 1 (1 urbain) | 6 « pollution » (6 urbain) |
| Déchet(s) | 8 soit 5 « déchets » (5 urbain), 2 « déchetterie » (2 périurbain), 1 « décharge » (1 urbain) | 11 Soit 7 « déchets » (7 périurbain), 3 « déchetterie » (3 périurbain), 1 « décharge » (1 urbain) |
| Ecologie (que/s) | 3 « écologique » (1 périurbain, 2 urbain), | 16 Soit 4 « écologie » (4 urbain), 6 « écologique » (5 urbain, 1 périurbain), 6 « écologiques » (5 urbain, 1 rural) |
| écoquartier | 1 (urbain) | 0 |
| Citoyen(nne/s) ou citoyenneté | 0 | 4 Soit 1 « citoyenne » (1 urbain), 3 « citoyenneté » (3 urbain) |

Annexe 09 Analyse textuelles par recherche de mots-clés ayant trait au développement durable sur l'ensemble du corpus du concours *Mon paysage au quotidien*.

| Filière | Lycée | | Collège | | École élémentaire | | Centre de loisir | | Structure d'enseig. Spé. | | Total | |
|----------------------|-----------|-------------|------------|-------------|-------------------|-------------|------------------|-------------|--------------------------|-------------|------------|-------------|
| | eff | % | eff | % | eff | % | eff | % | eff | % | eff | % |
| Arts | 19 | 24% | 40 | 29% | | 0% | 6 | 26% | | 0% | 65 | 19% |
| Autre-Simple | 28 | 35% | 25 | 18% | | 0% | 4 | 17% | 5 | 36% | 62 | 18% |
| Divers-Assoc | 11 | 14% | 11 | 8% | 68 | 75% | 4 | 17% | 5 | 36% | 99 | 29% |
| HG | 15 | 19% | 33 | 24% | 4 | 4% | | 0% | | 0% | 52 | 15% |
| SVT | 6 | 8% | 24 | 18% | | 0% | 2 | 9% | | 0% | 32 | 9% |
| (vide) | 1 | 1% | 3 | 2% | 19 | 21% | 7 | 30% | 4 | 29% | 34 | 10% |
| Total général | 80 | 100% | 136 | 100% | 91 | 100% | 23 | 100% | 14 | 100% | 344 | 100% |

Annexe 10 - Les classes participantes selon le type d'établissement et la discipline

| Les participations des classes scolaires selon le type d'établissement et le niveau de classe détaillé | | | | | | | | | | |
|--|-------------|-------------|-------------------|------------------|--------------------------|-------------|--|--|--|--|
| Niveau de classe | Lycée | Collège | École élémentaire | Centre de loisir | Structure d'enseig. Spé. | Total | | | | |
| | eff | eff | eff | eff | eff | eff | | | | |
| | % | % | % | % | % | % | | | | |
| Term | 11 | | | | | 11 | | | | |
| 1ère | 19 | | | | | 19 | | | | |
| 2nde | 44 | | | | | 44 | | | | |
| 3e | 1 | 14 | | 1 | 3 | 19 | | | | |
| 4e-3e | | 4 | | | | 4 | | | | |
| 4e | | 21 | | 1 | 1 | 22 | | | | |
| 5e-4e | | 2 | | | | 2 | | | | |
| 5e | | 34 | | | | 34 | | | | |
| 6e-3e | | 1 | | | | 1 | | | | |
| 6e-4e-3e | | | | | | | | | | |
| 6e-5e | | 2 | | 1 | | 3 | | | | |
| 6e-5e-1ère | | 1 | | | | 1 | | | | |
| 6e-5e-4e | | 1 | | | | 1 | | | | |
| 6e-5e-4e-3e | | 3 | | 1 | 1 | 5 | | | | |
| 6e | | 44 | | 3 | | 47 | | | | |
| CM2 | | | 12 | 1 | | 13 | | | | |
| CM1-CM2-6e | | | | 1 | | 1 | | | | |
| CM1-CM2 | | | 23 | 4 | | 27 | | | | |
| CM1 | | | 12 | | | 12 | | | | |
| CE2-CM1-CM2 | | | 10 | 4 | | 14 | | | | |
| CE2-CM1 | | | 6 | 1 | | 7 | | | | |
| CE2 | | | 18 | 2 | | 20 | | | | |
| CE1-CE2 | | | 4 | | | 4 | | | | |
| CE1-CE2-CM1 | | | | 1 | | 1 | | | | |
| CE1-CE2-CM1-CM2 | | | 3 | 1 | | 4 | | | | |
| CE1 | | | 2 | | | 2 | | | | |
| GS-CE2 | | | 1 | | | 1 | | | | |
| Autres | 5 | 9 | 1 | | 9 | 23 | | | | |
| Total général | 80 | 136 | 91 | 23 | 14 | 344 | | | | |
| | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | | | | |

Annexe 11 - Les classes participantes selon le type d'établissement et le niveau de classe

Septembre 2014

Source: Equipe PAQ MICA / ADESS / ESO pour le MEDDE

Ce rapport répond à une commande du Bureau des paysages du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE) portant sur l'étude du corpus réuni à l'occasion du concours *Mon paysage au quotidien, La France vue par ses habitants*. Lancé à l'occasion de l'anniversaire de la loi « Paysage » (1993) en octobre 2013, ce concours photographique est destiné aux particuliers et aux scolaires. Il fait écho au concours national organisé en 1992 *Mon paysage, Nos paysages*, dont les résultats ont fait l'objet d'une analyse par Françoise Dubost (1995). Vingt ans plus tard, les 8000 contributions collectées permettent d'apprécier l'évolution de la perception du territoire hexagonal. Qu'en est-il aujourd'hui alors que la population française localisée en territoire périurbain n'a cessé de croître depuis 20 ans, que les centres-villes convergent vers les berges, que les quartiers populaires se gentrifient et que les écoquartiers se multiplient? A quoi ressemble la France d'aujourd'hui dans le viseur des Français?

Le travail de recherche a été réalisé entre avril et septembre 2014 par une équipe de chercheurs appartenant à trois structures différentes (le laboratoire MICA, les UMR ADES et ESO), à deux universités (Bordeaux Montaigne et Rennes 2) et plus encore de disciplines : aménagement, urbanisme, géographie, sciences politiques, sciences de l'information et de la communication et études visuelles. Il s'agit ici d'analyser non pas le paysage en lui-même, dans ses aspects physiques et territoriaux, mais le regard porté par les habitants sur le territoire national, privilégiant ainsi les dimensions symboliques et imaginaires.

**Ministère de l'Écologie,
du Développement durable et de l'Énergie**

Direction générale de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature

Arche Sud
92 055 La Défense cedex
Tél. 01 40 81 21 22

